A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172620 4

Digitized by Google

*DM
Tencura

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1785.

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU DE [illegible]

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois d'Août 1785.

PIÈCES FUGITIVES.

Le soir, ou le Bal de Nuit au Village, 3
Plaisirs des bords de la mer, 193
Portrait d'Irène, 58
L'Ane facétieux, Fable, 97
Stances à Mlle.... 145
Réponses à une Question, 146
Nouvelle Question, 148
Charades, Enigmes & Logogryphes, 7, 61, 99, 149,

NOUVELLES LITTÉR.

De l'Universalité de la Langue Françoise, 10, 63
Les Lunes du Cousin Jacques, 74
Etudes de la Nature, 102
Discours & Réflexions critiques sur l'Histoire & le Gouvernement de l'ancienne Rome, 126
Epître à un jeune Matérialiste, 150
Variétés, 78, 155
Nécrologie, 35

SPECTACLES.

Concert Spirituel, 187
Académie Roy. de Musiq. 82, 189
Comédie Françoise, 137
Comédie Italienne, 89
Annonces & Notices, 43 93, 141, 190

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1785.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

VERS

Pour être placés au bas du Portrait de LOUISE-ÉLISABETH VIGÉE LE BRUN, *peint par elle même.*

DES Grâces, des Talens cette image fidèle,
Au cœur comme à l'esprit, offre un doute à former:
Lequel des deux fait mieux l'art de charmer,
Du Peintre ou du Modèle?

(*Par M. de Charnois.*)

Digitized by Google

LE MOMENT CRITIQUE, Conte, lû à la Séance publique du 20 Avril 1785.

UN riche Publicain, avare atrabilaire,
Un de ces Grands si hauts que l'homme bas révère,
Gissoient sur un lit de douleur;
Ils tendoient tous les deux vers leur heure dernière;
Ils sentoient du remords le ver triste & rongeur;
Chacun se reprochoit les horreurs de sa vie.
Par un hasard unique, un indigent près d'eux
Se voyoit à la fin de ses jours malheureux.
Je me meurs, disoit-il, & ma tâche est finie;
Jouet infortuné des caprices du sort,
Après tant de malheurs enfin je suis au port.
Que dites-vous, s'écrièrent ensemble
Nos deux égoïstes troublés,
Vous vous réjouissez, & chacun de nous tremble.
Je ne suis pas surpris de vous voir désolés,
Répondit l'indigent, avec cette assurance
Que donnent la vertu, les mœurs & l'innocence:
Toujours heureux, vous viviez pour jouir;
Malheureux, j'ai vécu pour apprendre à mourir.

(Par M. le Comte de Boisboissel, du Musée de Paris.)

Digitized by Google

VAUDEVILLE tiré d'une Comédie faite pour l'amuſement de S. A. S. Mademoiſelle DE CONDÉ, *aux Eaux de Bourbon.*

AIR : *Dans de riches appartemens, &c.*

NOTRE vie eſt, comme l'Amour,
Douleur & plaiſir tour-à-tour,
Voilà la reſſemblance ;
Mais l'Amour juſques dans les pleurs
Nous fait trouver quelques douceurs :
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

AVANT le jour de ſon hymen,
La jeune fille, de carmin
Ne ſe ſert point en France ;
Mais femme, elle en met hardiment :
De fille à femme bien ſouvent,
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

LA guerre reſſemble aux Amours,
Combats, traités qu'on rompt toujours,
Voilà la reſſemblance ;
Mais en amour, quelle douceur !
Être vaincu, c'eſt un bonheur :
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

MAMAN me dit : fuyez l'Amour,
Il vous tûroit, c'eſt un vautour.

Digitized by Google

Ah! quelle médiſance :
Loin de tuer, ce bon vautour,
A tous, héas, donne le jour :
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

Le vin, l'amour ſont un poiſon,
Tous deux nous ôtent la raiſon,
Voilà la reſſemblance ;
Mais nous préférons le vin vieux,
Et l'amour nouveau nous plaît mieux :
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

Un Auteur reſſemble à l'Amour ;
Pour plaire il rêve nuit & jour,
Voilà la reſſemblance ;
L'Auteur fait bâiller, non l'Amour.
Ah! ne dites pas en ce jour :
Voilà, voilà, voilà, voilà, voilà la différence.

(*Par M. Verninac de Saint-Maur.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

Le mot de la Charade eſt *Chevrefeuille ;* celui de l'Enigme eſt *Lotte* & *Lot ;* celui du Logogryphe eſt *Babel.*

Digitized by Google

CHARADE.

Mon second est trois fois contenu dans mon tout ;
Mon premier vous le dit, & c'est incontestable ;
Mais pour venir de moi plus aisément à bout,
Cherchez-moi dans la main d'un des Dieux de la Fable.

ÉNIGME.

Sous un air de douceur extrême,
Être fourbe, hypocrite & de mauvaise foi,
Détruire tes voleurs & te voler toi-même,
Voilà, Lecteur, tout mon emploi.

(*Par M. de Conjon fils, de Bayeux.*)

LOGOGRYPHE.

Toujours témoin muet des amours de mes hôtes,
Souvent je retentis de leurs tendres accens ;
Je reçois dans mon sein rossignols & linottes,
Et je porte les fruits de leurs plus doux momens.
Dans mes sept pieds, Lecteur, je puis t'offrir encore,
Avec un nouvel art, quelques autres tableaux.
Ici, je te présente un oiseau carnivore ;
Là, pour les gens sensés, un des plus grands fléaux.

Digitized by Google

Je te montre l'objet que chacun veut atteindre ;
Un mot d'affection ; enfin le coup fameux
Qu'on ne porte aiſément ſans ſavoir un peu feindre.
J'en ai bien dit aſſez ; devines, ſi tu peux.

(*Par M. Robert des Roches.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RÉPONSE à quelques propoſitions haſardées par M. GARAT, contre le Droit Romain, dans le Mercure de France, du 19 Février 1785. ; par M. Berthelot, Avocat, Docteur Aggrégé de la Faculté des Droits de Paris, Cenſeur Royal. Brochure *in* 12. Prix, 1 liv. 16 ſols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Poſtes ; Dupuis, & les autres Libraires du Palais ; les Marchands de Nouveautés, & les principaux Libraires du Royaume.

COMME cette Brochure a plus de deux cens pages, on va en rapporter quelques morceaux détachés pris au haſard. On annonce que tous les autres prouvent peut être davantage. Ceux-ci ſuffiront pour relever quelques mépriſes de M. Garat en *Juriſprudence* & en *Hiſtoire*.

Ce n'eſt point une queſtion indifférente pour le Public, de ſavoir ſi le *Droit Ro-*

Digitized by Google

main eſt un Recueil d'abſurdités ou l'expreſſion de la raiſon. La moitié de la France eſt régie par ce Droit; le reſte en emprunte des déciſions ſur beaucoup de points qui ne ſont pas réglés par les Coutumes ou par les Ordonnances de nos Rois. Souvent auſſi les habitans des pays coutumiers ſont ſoumis au *Droit Romain*, dans les diſpoſitions contraires aux Coutumes. Les contrats de mariage, les teſtamens faits en pays de Droit-écrit, les ſucceſſions partagées en tout ou en partie, en vertu de la Loi Romaine, intéreſſent tous les ſujets du Royaume, entre leſquels les liens de l'amitié ou du ſang ont établi des rapports. L'exécution des droits qui en réſulent, eſt ſouvent demandée dans les Tribunaux des pays coutumiers.

Il importe donc pour notre bonheur, que la *Loi Romaine*, qui a tant d'influence ſur les biens & les perſonnes, dans la majeure partie de la France, contienne les diſpoſitions les plus ſages. Il importe qu'elle ne ſoit pas calomniée par des hommes de l'art, en qui l'on ſuppoſe des connoiſſances de Juriſprudence. Ce ſeroit ôter aux peuples qui gémiſſent de la contrariété infinie de mille Coutumes biſarres, dont on ſoupçonne rarement les motifs, la conſolation d'avoir pour règle de conduite un Code immenſe & unique, où la raiſon des Philoſophes a conſigné les principes de l'équité, en a déduit les conſéquences par des calculs pro-

Digitized by Google

fonds & sûrs, que l'intelligence de l'homme dénué de ce secours, suivroit difficilement, & qu'elle s'enorgueillit de concevoir. —

« Les sciences profondes & étendues, dit M. Berthelot, ne jouissent pas toujours d'une estime universelle parmi ceux même qui en retirent de grands avantages. Quelques-unes d'elles ont des résultats frappans & simples qui attirent l'attention du vulgaire sans la fatiguer. Celles-là obtiennnent un hommage plus général. Il en est autrement de celles dont l'effet ne frappe point, par des signes éclatans, les regards inattentifs.

De ce genre est le *Droit Civil* de chaque état. Le Philosophe conçoit qu'il est d'autant plus parfait, que la possession & la propriété de chaque particulier, sont plus assurées contre la force ou la fraude, & que chacun vit plus paisiblement dans une condition qui lui paroît naturelle. C'est l'état de santé du corps politique. Mais le vulgaire en jouit, sans avoir toujours un sentiment réfléchi de sa jouissance. Il ne s'en apperçoit ordinairement que lorsqu'une maladie trouble l'économie de son bonheur. Celui qui, par un régime doux & simple, donne à l'état social une constitution saine, ou la rétablit insensiblement, ne fait point une sensation que l'on distingue. C'est le sort d'un sage Législateur: c'est celui de la Jurisprudence qui observe & exécute la volonté des Loix. Chaque particulier occupé de son intérêt personnel, & prenant la condition dans

Digitized by Google

laquelle il se trouve pour le résultat de circonstances fortuites, pense peu à l'influence des Loix générales sur son individu. Il ne lui est pas facile de se croire redevable de reconnoissance envers les Loix & les Magistrats qui le conduisent.

Celui qui n'est pas appelé au gouvernement des peuples, est placé dans un point de la société, d'où il peut difficilement en juger l'ensemble. Il voit quelquefois du désordre où il verroit une parfaite harmonie, s'il jugeoit du point de vue central, & qu'il eût assez d'intelligence & de temps pour saisir les rapports des moyens, & surtout la loi générale qui fait & entretient l'unité.

Que l'on suppose un Laboureur qui, venant de tracer un sillon, lève, sur le soir, par délassement, les yeux au Ciel, & apperçoive, à travers les nuages, le firmament semé d'étoiles. Il ne soupçonne pas l'ordre & la correspondance du système de l'univers. Si cet homme se fût placé, par la pensée & par son génie, dans le centre du Soleil; alors, suivant de ses yeux la direction des rayons lumineux qui vont faire briller les planètes se mouvant autour de lui, il eût vu un spectacle régulier; un silence profond eût nourri sa pensée; & il eût porté l'admiration religieuse de ces loix, jusqu'à croire que peut-être Dieu même n'eût pas été capable de les changer.

Digitized by Google

On peut dire la même chose d'une savante législation, dictée pour faire mouvoir les puissances physiques & morales d'un vaste empire. Un des plus considérables dont les hommes ayent conservé la mémoire, est l'*Empire Romain*. Il a dominé sur une grande partie du monde connu. Pour juger une législation aussi considerable, faite pour les besoins des hommes de toutes les classes, dans l'étendue de la terre policée, suffira-t-il de suspendre un instant ses travaux, comme le Laboureur ? De jeter un coup d'œil distrait sur ce Code immense des loix Romaines ? D'appercevoir à la hâte ces loix brillantes de la lumière que leur a communiquée le génie de Philosophes respectés par tous les peuples éclairés ; & de prononcer avec dédain, qu'elles ont un désordre, des taches & une obscurité, qui ne sont la plupart que dans les yeux du spectateur & dans sa pensée ?

Ne seroit-il pas plus judicieux de se transporter au point central de toutes les loix, dans l'idée brillante & féconde de la justice, d'où partent les rayons de lumière, sans lesquels toutes les loix restent éclipsées ; de suivre avec des yeux attentifs & long-temps exercés, la direction de ces jets radieux, qui font les conséquences s'éloignant de plus en plus de l'idée générale ; de voir la distribution de ces loix relativement à leurs fonctions, les secours mutuels qu'elles se por-

Digitized by Google

tent par des reflets de lumière qu'elles se renvoyent les unes aux autres en s'éclairant à de grandes distances ?

Mais cette contemplation demande bien des soins & des veilles. Il faut renoncer à la séduction de tous les plaisirs. Chaque citoyen ne peut se livrer à des études aussi suivies & aussi profondes. Ce que font les plus sages, c'est d'en croire le témoignage de peuples distingués, que les Romains n'avoient pas contraints de recevoir leurs loix. Ces peuples ont été au-devant d'elles, se sont soumis avec empressement à leur direction, & les ont honorées d'un nom dont aucune législation ne peut se vanter. Ils l'ont appelée par excellence *la Raison écrite*. Les Provinces de France nommées *Pays du Droit écrit*, composant la moitié du Royaume, se félicitent d'avoir échappé aux contradictions multipliées de nos coutumes. Elles conservent comme un privilége précieux, celui d'être jugées sur un corps de doctrine, où la raison attentive découvre presque toujours l'oracle de la raison. Instruites par une étude approfondie & générale de ces loix, aussi bien que par une expérience d'un grand nombre de siècles continus, elles publient hautement que c'est à ces loix qu'elles doivent leur bonheur.

A ces voix reconnoissantes qui répètent des actions de graces, se mêle le suffrage des plus grands hommes. Leur jugement

Digitized by Google

n'eſt point ici ſemblable à ceux dont on pourroit dire (1) que les grandes autorités n'ont pas manqué aux grandes erreurs. Il ne s'agit point d'objets hors de la portée de l'obſervation, tels que la cauſe du reflux, le mouvement de la terre. Il s'agit des beſoins d'une portion de l'humanité qui ſe trouvoit ſous leurs yeux, & de juger des règles déjà faites pour la rendre heureuſe. Le génie de ces hommes illuſtres, admiré des nations polies, a fixé ſon intelligence ſur l'examen des Loix Romaines. Après en avoir fait l'étude de la vie entière, ils ont prononcé que la collection de ces loix, malgré ſes défauts qu'ils ont vu les premiers, & dans toute leur étendue, eſt la plus ſage que les hommes ayent produite, & qu'elle peut inſpirer à l'humanité un juſte orgueil.

C'eſt ainſi qu'en a penſé *Dumoulin*, qu'une foule d'auditeurs ſuivoit par toute la France, & juſques dans les terres étrangères. C'eſt l'éloge qu'ont fait du Droit Romain les Chanceliers *de l'Hôpital* & *d'Agueſſeau*, qui en occupoient leurs penſées habituelles, & qui ſe ſont empreſſés de le traduire dans les plus belles & les plus ſages ordonnances de ce Royaume

Mais ce n'eſt point ainſi que s'en explique un écrivain de nos jours, honoré des

(1) M. Garat, page 108.

Digitized by Google

palmes académiques de l'éloquence. Il sait que

L'éloquence des paroles
N'est que l'art ingénieux
D'amuser nos sens frivoles
Par des tours harmonieux. (1)

Il ambitionne avec de justes prétentions une gloire encore plus solide, celle de la Philosophie. Il a vu que peu de personnes autour de lui, dans un pays coutumier, avoient médité le plan des *Loix Romaines*, leurs principes, leurs conséquences, les idées intermédiaires qui en font la chaîne intellectuelle, l'influence nécessaire de leur exécution sur les mœurs dans tel climat donné, & celle des mœurs sur la félicité publique. Il a conçu le projet de désabuser le vulgaire qui obéit à ces loix, qui prend leur conseil dans les occasions difficiles, & qui s'obstine à s'en croire plus heureux. Pour se mettre lui même à portée de prononcer sur le destin des Législateurs de Rome, il a pris, comme il le dit, d'une main *le Texte pur de cette Législation*, de l'autre, *l'Histoire, qui lui apprenoit comme elle s'étoit formée.* Il n'a point ajouté que ce texte des loix, il le tenoit fermé, & que l'histoire dont il s'agit, est sûrement un manuscrit qui n'a pas été mis au jour.

(1) J. B. Rousseau.

Digitized by Google

Il a prononcé devant tous les Magiſtrats, tous les hommes inſtruits en juriſprudence, toutes les facultés de *Droit Romain* du Royaume, dont le gouvernement deſire ſi vivement faire fleurir la diſcipline, devant toute la France coutumière & de Droit écrit, qui croit y trouver les préceptes de la raiſon, *que le code du Droit Romain eſt un code déteſtable* (1).

Actuellement que mes occupations & ſur-tout mes foibles talens ne me permettent pas de développer la majeſté *des Loix Romaines* préſentant un *Corps complet de juriſprudence*, je me contenterai de faire voir que M. Garat ſembleroit avoir été moins offenſé des fautes qui s'y rencontrent, que de celles qui ne s'y rencontrent pas; & que malgré ſon averſion pour les Commentateurs, il a négligé le texte pour conſulter les Commentateurs. Il eſt cependant des obſervations qui ſont à lui. Je ne prétend pas lui en enlever le mérite. Malgré ce que j'aurai dit, il peut bien certainement les réclamer.

Il eſt vrai que les Lecteurs ne lui ſauront pas beaucoup de gré du plaiſir paſſager qu'il a voulu leur donner par des preſtiges. Le grand nombre s'appercevra qu'il a paru dire à la nation, » vous êtes incapable de lire » de ſuites dix pages de raiſon ſur un objet

(1) M. Garat, page 118.

Digitized by Google

» de la première importance qui régit vos
» fortunes, votre vie & votre honneur. Il
» ne s'agit que d'attirer votre attention &
» de vous amuſer. Je vais attaquer le culte
» que vous rendez à la Juriſprudence ro-
» maine, ſur la foi de ſes Prêtres. Il ne s'a-
» git que de les montrer ridicules. J'invo-
» querai mon hiſtoire manuſcrite, qui me
» fournira des fictions que je pourrai ar-
» ranger à ma volonté. J'en tirerai des
» peintures & des antithèſes. Je termi-
» nerai le tout par un Conte *oriental* qui
» achevera de décider l'opinion des Lec-
» teurs.

Beaucoup d'autres, ſans doute, ſont plus dignes que moi de ſe préſenter pour repouſſer notre agreſſeur. Les Cours de judicature & les Univerſités ont dans leur ſein des hommes dont le ſavoir profond eſt ſoutenu par l'éloquence; mais la vérité ſimple eſt ici ſuffiſante : & probablement ils ont cru qu'il n'étoit pas d'une néceſſité abſolue de combattre un adverſaire qui ſembleroit quelquefois avoir pris le ſoin de ſe combattre lui-même. Cependant il m'a paru qu'on ne devoit guères laiſſer paſſer de pareilles erreurs, qui pourroient détourner de l'étude des Loix Romaines, à laquelle, au contraire, le Gouvernement deſireroit rendre ſon ancienne célébrité.

Nous rapporterons en entier la ſatyre de M. Garat, inſérée dans le Mercure de France; & nous ne laiſſerons point paſſer

Digitized by Google

une seule ligne, sans examiner quelle créance elle doit obtenir.

Page 23. » On sait que très souvent ces » Jurisconsultes, qui formoient le Con- » seil des Empereurs, n'étoient que des » esclaves autour d'un despote ». (*M. Garat.*)

On ne sait point du tout cela. Les Jurisconsultes Romains, dont les fragmens composent les loix du *Digeste*, n'écrivoient point sous le règne des Tyrans. *Papinien*, le plus juste de tous les Jurisconsultes qui ayent jamais paru, étoit Préfet du Prétoire & ami intime de l'Empereur *Septime Sevère*. Un Prince cruel exigea de lui qu'il excusât un crime. Il préfera la mort. L'équitable *Ulpien* fut tuteur de l'Empereur *Alexandre*, & son Préfet du Prétoire. Le sévère *Paul* étoit Assesseur de *Papinien*, *Triphonius*, *Callistrate*, *Africain*, *Martien*, *Modestinus*, *Pomponius*, *Marcellus*, écrivoient tous sous des Empereurs dont les vertus ont honoré le Trône. La somme de leurs Loix est deux cens fois plus considérable que celle des autres Jurisconsultes dont on ignore en quel temps ils ont vécu. Si l'on remonte à *Sabinus*, qui écrivoit sous *Tibère*, on voit (Loi 2, p. 47, au Digeste *de Origine Juris*) que *Sabinus* étoit si mal récompensé par son Prince, qu'il avoit à peine de quoi vivre. Ce qui suppose qu'il lui rendoit peu de services à son gré. Son successeur, *Cassius Longinus*, avoit beaucoup d'autorité par son savoir & son inté-

Digitized by Google

grité, au point que *Tibère* le chassa de Rome. On voit, à l'honneur des Jurisconsultes dont les écrits nous sont restés, qu'ils ne sont pas du nombre des *Sénateurs, d'un Tyran soupçonneux pâles adulateurs* (1). *Juvénal, Sat.* 4, *v.* 74.

Depuis Hadrien, la faculté de donner des consultations fut presque toujours laissée à la volonté des Particuliers. D'ailleurs, dans les temps où il falloit l'obtenir du Prince, les Jurisconsultes étoient presque tous Stoïciens, c'est-à-dire, inflexibles. Ils étoient divisés en sectes; & quand les méchans sont payés pour faire le mal, ils sont d'accord.

Page 26. » Considérez, je vous prie, » cette marche. On étoit accablé sous la » multitude des Loix générales, & presqu'à chaque occasion, il falloit des décisions particulières du Législateur. » (*M. Garat.*)

Considérez, je vous prie, à mon tour, que l'Auteur n'a pas une idée bien réfléchie de ce qu'il avance. Où a-t-il vu que du temps des Empereurs, qui envoyoient ces rescripts, on fût accablé sous la multitude des *Loix générales?*

Pour juger la cause, il faut remonter aux premiers Empereurs qu'on accuse de s'être expliqués par *Rescripts*. A cette époque, c'est-à-dire, au temps d'*Adrien* & de

(1) Boileau.

Digitized by Google

ſes Succeſſeurs, les Loix générales étoient quelques *Loix* faites par tous les Ordres de l'Etat, quelques *Senatus-Conſultes*, quelques *Plébiſcites*, qui, réunis, ne font pas la quarantième partie des matières du *Code*. Que l'on joigne à cela *la Loi des douze Tables*, dès-lors à-peu-près perdue, & l'*Edit perpétuel du Préteur*, (que M. Garat ne peut pas mettre dans ſon calcul, parce qu'il ne le connoît pas, comme on le verra par la ſuite.) *Cet Edit perpétuel*, d'après le relevé fait, n'eſt que la quarrième partie des matières contenues dans le *Code*, ſi l'on compte par matières. Mais, comme ſur chacune d'elles, le *Préteur* s'expliquoit en deux lignes (1), comme les *Senatus-Conſultes*, les *Plébiſcites* & les *Loix* étoient en ſtyle très-concis, tout cela ne faiſoit pas en maſſe de déciſions, comparée à la maſſe des eſpèces pour leſquelles on a cru les premières Loix inſuffiſantes, environ la neuvième partie du volume que préſente le *Code* lui ſeul. On ne peut pas mettre au nombre des *Loix générales* les réponſes des *Prudens*, qui ſe détruiſoient mutuellement, & n'étoient que des probabilités que ſouvent l'on comptoit, que quelquefois l'on peſoit, comme nous l'expliquerons dans la ſuite. Ainſi, accordant à notre Cenſeur une quantité de *Loix générales* bien plus grande qu'il ne l'eſ-

(1) Voyez *l'Edit perpétuel*, rétabli par *Heineccius*,

Digitized by Google

péroit, elles étoient un peu plus que la huitième partie des Loix contenues dans le *Code* de *Juſtinien*. On n'étoit donc pas accablé ſous la multitude des *Loix générales*.

Page 40. » Là on voit Juſtinien s'attribuer ſans pudeur, les victoires de Narſès » & de Béliſaire. (*M. Garat.*)

Eſt-il bien certain que *Juſtinien* s'attribue ſans pudeur les victoires de *Narsès* & de *Béliſaire?* Il eſt vrai qu'il dit dans la préface des *Inſtitutes : nous avons fait ployer ſous notre joug les nations barbares.* Mais cette expreſſion *collective* s'applique à tous les Romains. Il n'a pas la vanité de ſe dire ſeul vainqueur. Certainement, un Prince qui ordonne une guerre, & qui a concerté les projets d'une campagne, peut, quand elle réuſſit, en tirer quelqu'honneur. Quoiqu'il fût permis à *Juſtinien*, dans une Monarchie, de parler de lui ſeul comme repréſentant tout l'Empire, cependant il déſigne le vainqueur par un nom pluriel, pour marquer le corps de la nation.

Juſtinien, qui n'avoit été ni en Perſe ni en Afrique, pouvoit-il ſe flatter de faire croire à tous les Sujets de ſon Empire, qu'il y eût vaincu en perſonne les Parthes & les Vandales ? La penſée pouvoit-elle lui en venir ? N'eſt-ce pas lui qui a eu la généroſité de décerner à *Béliſaire* les honneurs du triomphe des anciens Romains, en faiſant conduire devant lui, au milieu de Conſtantinople, le Roi des Vandales chargé de fers?

Digitized by Google

N'est-ce pas lui qui a fait représenter sur le revers de ses monnoies *Bélisaire*, avec ces mots : *Bélisaire, la gloire des Romains?* Qui enfin a fait peindre la pompe de ce triomphe sur les murs du vestibule de son palais, pour élever aux yeux des courtisans & de la nation, un monument durable de sa reconnoissance. (1)

Page 46. » Je remonte à l'origine de ces » Loix, &, l'histoire à la main, je les suis » dans leurs progrès. Le Peuple Romain, » las d'être gouverné par les volontés arbi- » traires du Sénat, demande des loix fixes » & précises; le Sénat les lui refuse. » (*M. Garat.*)

Il n'est point exact de dire que le peuple ait été las d'être gouverné par les volontés arbitraires du Sénat, qu'il lui ait demandé des Loix fixes, & que le Sénat les lui ait refusées.

Tite-Live, dans le troisième livre de son histoire, prend soin de nous apprendre tout le contraire. (A cet endroit, page 48 de la Réponse de M. Berthelot, se trouvent 14 page de suite, où *Tite-Live* dit précisément l'opposé de ce qu'avance *M. Garat.*)

Page 117. » Je remarque quels sont les » Princes qui, pendant six à sept cens ans, » depuis *César* jusqu'à *Justinien*, se succè- » dent sur ce trône qui donne des Loix au

(1) Procope de *bello Persico*, M. Lebeau, *Histoire du Bas-Empire.*

Digitized by Google

» monde ; & pour un *Trajan* & un *Marc-*
» *Aurèle*, je vois vingt *Néron* & vingt *Com-*
» *mode*. Je découvre que le plus grand
» nombre des Loix Romaines, ont été faites
» par les tyrans qui ont le plus deshonoré
» & affligé la nature humaine ». (*M. Garat.*)

On ne trouve point du tout vingt *Néron* & vingt *Commode* parmi les Empereurs dont les constitutions forment le *Code de Justinien*. Pour s'en convaincre, on peut jeter les yeux sur la liste des Princes dont les constitutions ont été recueillies, & sur la suite non-interrompue des Empereurs.

Il n'y en a aucune de *Néron*, de *Vitellius*, de *Domitien* : à peine en connoît-on de *Commode*. Il n'est pas sûr qu'il y en ait d'*Héliogabale*. Reste *Caracalla*. Il a fait un assez grand nombre de Loix. Au commencement de son règne, *Papinien* les dictoit : l'Empereur l'ayant mis à mort, il s'éloigna de sa Capitale, & parcourut les Provinces de l'Empire, mais après avoir donné des ordres pour l'administration de la Justice. Ses constitutions sont presque toutes fort équitables. Dans une d'elles, il juge pour un particulier contre lui-même (1).

Mettra-t-on au rang des Princes que la Nature ait dû désavouer, les Empereurs *Dioclétien* & *Maximien* ? Le *Code* présente une

(1) Loi I, au Code *de Donationibus inter virum & uxorem* ; elle porte le nom d'*Antonin*. Il faut ajouter *Caracalla* ; voyez la date, par le Consulat.

Digitized by Google

fois plus de leurs Loix que de tout autre Empereur.

Sans doute c'étoit un crime affreux contre la Religion & l'humanité de pourſuivre, comme ils l'ont fait, les Chrétiens, & de les faire périr dans les ſupplices. Ils ſont inexcuſables, & les Loix qu'ils ont faites contre les Chrétiens méritent l'exécration de tous les ſiécles. Mais ces Loix ne ſont pas recueillies dans le *Code de Juſtinien*. A tout autre égard, *Dioclétien* n'en étoit pas moins prudent, moins attaché à la choſe publique, moins chéri de ſes ſujets, qui conſervoient l'ancienne Religion du Capitole. Trois Empereurs nommés par lui-même pour le ſeconder, l'honoroient comme leur père. Le peuple étoit pénétré d'un amour reſpectueux. Ce Prince, après avoir fait le bien qu'il deſiroit, dédaigna le trône : il en deſcendit, ſe retira à la campagne, & y trouva, comme *Abdolonime*, les plus doux plaiſirs.

De ſon temps fleurirent les Diſciples de *Papinien*, ces fameux Juriſconſultes dont les idées profondes forment une bonne partie du Digeſte; & ils l'aidèrent à compoſer cette foule de Loix courtes, ſimples & juſtes qui le mettent au rang des grands Légiſlateurs.

On peut ajouter que ſi de méchans Princes ont fait de méchantes Loix, *Juſtinien* a fait un choix de toutes les conſtitutions impériales qui lui ont paru mériter la préférence; & que ſi, par inattention, il en a recueilli

Digitized by Google quelques-une

quelques unes qui ne réunissent pas tous les suffrages, c'est une faute qui peut être excusée dans un ouvrage aussi étendu.

Page 123. » Une Religion descendue du » ciel vient disputer les autels de tous les » Peuples à cette Religion du Capitole qui » avoit conquis l'univers avec les Romains. » Des Législateurs Chrétiens succèdent à des » Législateurs Payens. Chacun d'eux fait » dominer tour-à-tour son culte dans ses » Loix; & l'on voit bientôt dans la même » Législation les maximes du Christianisme » & les principes du Paganisme. A côté des » Loix faites pour encourager les mariages, » pour les multiplier, on rencontre des » Loix qui honorent & recompensent le cé- » libat, qui parlent des secondes noces avec » horreur. » (*M. Garat.*)

M. Garat se plaint-il qu'une Religion descendue du ciel, soit venue pour disputer les autels au Paganisme? On le diroit d'abord; car il exalte cette Religion du Capitole, & il remarque (hors de propos & sans aucun besoin de fortifier son idée principale, qui porte toute sur le changement & non sur les raisons de préférence,) il remarque, dis-je, que cette Religion avoit conquis l'univers avec les Romains; ce qui donne à la Religion de Jupiter bien de la majesté. Sans doute il honore le mariage & applaudit aux Loix qui encouragent la population: d'un autre côté il accuse les Loix qui vantent le célibat & parlent des secondes noces avec

Digitized by Google

horreur. Or, dans l'idée de l'Auteur, ces dernières Loix appartiennent au Chriſtianiſme.

Si l'Auteur avoit fait attention à ſa phraſe, après l'avoir écrite, il y auroit vu la réponſe. On n'avoit pas en horreur les *premières noces*, mais les *ſecondes noces*; & cependant les *premières* ſont bien plus nuiſibles que les *ſecondes* à la vertu du Chriſtianiſme, à la virginité. Cela devoit indiquer qu'il y avoit une raiſon qui n'étoit pas le deſir d'encourager le célibat.

La Loi 1, au Code *de ſecundis nuptiis. &c..... &c.....*

Le *célibat* n'eſt point récompenſé dans *les Loix Romaines*. Conſtantin a ſeulement abrogé les peines contre le célibat (1). La *loi Julia & Papia Popæa*, avoient voulu forcer au mariage les Romains à qui le concubinage faiſoit plus de plaiſir. Le Légiſlateur qui voyoit ſortir de cette union une poſtérité moins nombreuſe, avoit fait une loi, néceſſaire alors pour repeupler Rome, dont les habitans avoient péri par le glaive de la guerre civile. Du temps de *Conſtantin*, la raiſon n'étoit plus ſi preſſante de faire violence aux volontés.

Sans doute que les principes du Chriſtianiſme conſeillèrent de rendre la liberté. Mais cet avis étoit donné par la loi natu-

(1) Sozomène, Hiſt. Eccl. Loi, 1. Cod. *de infirmandis pœnis cœlibatûs.*

Digitized by Google

relle ; il l'étoit par l'eſtime de toutes les nations, même payennes, chez qui la virginité a toujours reçu des hommages. Cependant *Conſtantin a permis*, au défaut d'une épouſe, *d'avoir une concubine*, *Loi 1. au Code de Concubinis.*

Enfin ces loix contre les ſecondes noces, dans l'année du deuil, portées par les Payens, pour la ſécurité des familles, *les Souverains Pontifes* s'autoriſant du précepte des Apôtres, les ont abolies (1), autant qu'il étoit en leur pouvoir : &, par l'uſage, leur déciſion a reçu force de loi. »

Ceux qui prendront la peine de lire cette Réponſe à M. Garat, y trouveront, entre-autres choſes, une explication du paſſage de la *Loi des Douze Tables*, où M. Garat a prétendu que le debiteur étoit coupé en morceaux par ſes créanciers. Elle eſt fondée ſur l'examen rigoureux du texte & ſur le témoignage de l'Hiſtoire Romaine. Elle eſt plus approfondie que toutes celles qui ont paru. On a eſſayé de réconcilier la Loi des Douze Tables avec M. Linguet, dans ſa *Théorie des Loix Civiles*, & M. Garat. On a préſenté un Proſpectus diſtinct, quoique dans un petit eſpace, des *Novelles* de Juſtinien, que dorénavant M. Garat, qui les avoit proſcrites d'un ſeul mot, doit trouver très-ſages. On a examiné l'effet du ſyſtême de l'ancienne

(1) Voyez aux *Décrétales la quatrième & cinquième du titre de ſecundis nuptiis.*

Digitized by Google

Législation des Romains sur les successions par mâles. Ce point intéresse tous les Législateurs & tous ceux qui veulent apprécier leurs opérations à cet égard. L'Auteur donne aussi une critique du *Droit Romain*, & cependant il montre que de nos jours un Roi respecté dans l'Europe, en a emprunté presque toutes les dispositions les plus sages, qu'il y a pris le modèle de son *Code*, qui, lui seul, suffiroit pour sa gloire.

LETTRE de M. Berthelot au Rédacteur du Mercure.

M. Garat vient de faire paroître, Monsieur, dans le Mercure du 27 Août, une Réponse à la Lettre d'un Docteur de Province. Comme cette réplique de M. Garat, quoique adressée à un autre que moi, paroîtroit en quelques endroits me combattre, permettez que j'essaye de défendre mon opinion.

M. Garat, page première de sa Réponse, annonce son respect profond pour les Loix Romaines adoptées en France. Cette déclaration devenoit nécessaire, parce que dans le Mercure de France du 19 Février 1785, pages 105 & 118, on ne l'avoit pas assez bien distinguée. Il convient qu'il y a de très-belles loix dans le Corps de Droit Romain. Veut-il dire qu'il y en a une sur vingt? On l'auroit cru d'abord: car il prononce, page 113 du Mercure de Février, *pour un Trajan on voit vingt Nérons*. En ce cas l'éloge seroit mince, & très-en contradiction avec celui qui précède. En effet, dans les

Digitized by Google

pays de Droit-écrit, sur cinquante Loix Romaines, les Magistrats en adoptent quarante-neuf. Voyez *Despeisses*, *Maynard*, &c.

Dans sa Réponse, page 2, il prétend n'avoir pas cité la Loi du créancier, dans la Loi des Douze Tables, comme faisant partie du Corps de Droit. J'ai témoigné là-dessus, dans ma Réponse, une grande crainte qu'il ne se fût mépris. Actuellement je suis tranquille: je vois qu'il sait que cette Loi n'a point passé dans le Corps de Droit. Il persiste à croire qu'en vertu de la Loi des Douze Tables, le débiteur insolvable pouvoit être mis en morceaux. J'ai eu soin d'approfondir cette Loi, qui doit exciter la curiosité, depuis que l'Auteur de la Théorie des Loix Civiles & notre nouvel adversaire, ont essayé d'attribuer cet excès de barbarie à la Loi des Douze Tables, si vantée pour sa sagesse. On y trouvera le texte expliqué avec soin par lui-même & par plusieurs considérations historiques & politiques qui n'ont point encore été proposées.

Page 4 de la Réponse du 27 Août: *Ce que les anciens prenoient sur-tout pour monstres, & qu'ils condamnoient à la mort à ce titre, étoient les hermaphrodites.* Est il bien vrai? La Loi 14, *au digeste de statu hominum*, regarde comme monstres ceux à qui la Nature a donné, non un membre de plus ou de moins, mais une forme qui n'ait aucune ressemblance avec celle de l'homme. La Loi 10, au même titre qui se trouve 8 ou 10 lignes au dessus, dit d'un *hermaphrodite, il doit être mis dans la classe du sexe qui paroit prévaloir.*

Page 13 de la Réponse du 27 Août: Il annonce qu'Adrien avoit recueilli *tous* les Edits mobiles des Préteurs, pour en faire un Edit fixe & invariable, nommé perpétuel. Dans le Mercure de Février, il dit: *Ces Loix annuelles changent tous les ans .... Et la réunion de ces Loix nécessairement si diverses*

Digitized by Google

dans leurs vûes, ſi contradictoires dans leurs principes & dans leurs diſpoſitions, forment cette partie du Droit Romain, eſtimée & admirée ſous le nom de Droit Prétorien. Adrien a-t'il recueilli *tous* les Edits annuels & contradictoires entre-eux ? Oui, dit-on dans le Mercure de Février ; car c'eſt l'Edit perpétuel qui a paſſé dans le Corps de Droit. J'ai ſoutenu le contraire dans ma Réponſe, page 101 ; & il paroîtroit, par les explications qu'on peut y voir, que M. Garat, quoique bien averti, ne ſait pas encore bien diſtinctement que l'Edit perpétuel, dont le développement compoſe preſque tout le Digeſte, a été fait par *Salvius Julianus*, très-fameux Juriſconſulte, qui a choiſi dans ces Edits annuels ce qu'il y avoit de plus ſage, qui a banni tout le reſte pour faire cet enſemble que l'on admire ſous le nom de *Droit Prétorien.*

Page 14 de ſa Réponſe, M. Garat ſemble avouer qu'il s'eſt mépris en ne diſtinguant pas les *Prudens* qui, à la même époque, parloient en public, d'avec ceux qui écrivoient chez eux. Faire cet aveu eſt probablement une ſeconde mépriſe. Dans le Mercure de Février, on lit : *Les Préteurs ont uſurpé le pouvoir légiſlatif ſur le Légiſlateur. Bientôt on voit paroître des hommes qui l'uſurpent ſur le Légiſlateur & les Préteurs. Ces hommes, qui paroiſſent au déclin de la République, ſe multiplient ſingulièrement ſous les Empereurs, &c....* Il s'agit donc chez M. Garat de *Prudens* qui ont uſurpé le pouvoir légiſlatif. S'il entend parler de ceux qui vivoient ſous les Empereurs, ils n'avoient rien uſurpé, parce qu'ils ne répondoient que par l'ordre de l'Empereur : *quibus a Cæſare jus reſpondendi datum eſt*, § 8, *inſtitutes, de jure naturali gentium & civili.* Il s'agit auſſi chez M. Garat de *Prudens*, qui, au déclin de la République, ont uſurpé ſur le Préteur le pouvoir légiſlatif. C'eſt une nouvelle erreur. Car ces *Prudens*,

Digitized by Google

qui disputoient dans le *Forum*, ont pasu aussitôt après la Loi des Douze Tables. La Loi 2, p. 5, *au digeste de origine juris*, place leur origine à cette époque. Ce n'est donc point au déclin de la République.

Je voudrois bien parvenir à m'expliquer à moi-même pourquoi ce passage latin, cité à ce sujet par M. Garat, dans sa Réponse, page 15, comme étant de *Tribonien*, n'est pas de *Tribonien*, mais bien de *Gravina*, qu'il a transcrit à la page 45, *de ortu & progressu juris civilis*, en mettant le Commentaire à la place de la Loi. Ce qui m'embarrasse encore beaucoup, c'est que, selon moi, Gravina n'a pas été entendu: car cet Auteur parle dans cet endroit des *Prudens* sous les Empereurs. Voyez aussi ma Réponse, page 107.

Page 15 de la Réponse du 27 Août. On croiroit, à lire les éloges que l'on donne aux *Prudens*, que M. Garat a voulu consacrer leur sagesse par un magnifique éloge, en faisant l'énumération des services qu'ils ont rendus. Leurs réponses, dit-on, composent le Digeste; ce sont elles qui ont introduit les codicilles, les substitutions pupillaires, l'action de dol, &c..... Malheureusement pour cette assertion, le premier Codicille fut exécuté par Auguste. Cet exemple engagea les Romains à les accomplir. Il est vrai que *dans la suite Trebatius* fut consulté; mais il n'en fut pas l'inventeur, encore moins le Législateur. Dans tous les cas ils sont dûs à Auguste *institutes, de codicillis.* Les substitutions pupillaires s'établissent par l'usage & en vertu de la Loi des Douze Tables, qui avoit donné au père de famille un pouvoir illimité sur les biens de son fils. L'action de dol vient d'un Édit du Prêteur Aquilius Gallus. Voyez la Loi première, *au Digeste, de dolo malo*, & *Gravina* au bas de la page 57.

Page 27 de la Réponse du 27 Août. M. Garat dit

Digitized by Google

avoir lû toute entière la Loi dont il s'agit à cet endroit la Novelle 89, ch. 15. Il y a quelques apparences pour croire qu'il ne l'a pas bien compriſe. Voyez *cette Loi expliquée dans toutes ſes parties, par ma Réponſe*, page 135.

Page 28 de la Réponſe du 27 Août. Il s'agit de M. Lolme ſur la conſtitution de l'Angleterre. On oppoſe à cette autorité Artur Duck, Procureur du Roi dans une des grandes Juridictions de l'Angleterre, & ſon témoignage eſt très puiſſant quand il s'explique ſur l'eſpèce de Loix dont l'exécution lui étoit confiée. J'ai eſſayé dans ma Réponſe, page 183, de montrer, par des conſidérations priſes des Loix Romaines, que M. Garat, en prononçant rapidement ſur la tendance de ces Loix au deſpotiſme, paroît avoir fait rapidement un contre-ſens.

Si M. Garat, après avoir comparé tranquillement les articles correſpondans de ſes critiques & de mes réponſes, ne croit pas la diſcuſſion pouſſée aſſez loin, & qu'il ne veuille point réſerver ſes réflexions pour d'autres objets de méditation qui lui ſoyent auſſi familiers que le Droit Romain, nous aurons à nous féliciter de ce que pour perfectionner notre inſtruction, il voudra bien continuer à nous avertir de nos erreurs.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, M.

BERTHELOT.

Digitized by Google

Essais Historiques sur les Mœurs des François, ou *Traduction abrégée des Chroniques & autres Ouvrages des Auteurs contemporains, depuis Clovis jusqu'à S. Louis*, dédiés au Roi, par M. de Sauvigny, Chevalier de S. Louis, Censeur Royal, &c. A Paris, chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne, & au Bureau des *Essais Historiques*; rue S. Guillaume, vis-à-vis l'hôtel Mortemart.

» Faire revivre dans notre langue (dit » M. de Sauvigni, dans son Prospectus) » ce que les Ecrivains de ces temps reculés » ont dit de notre nation; rapprocher & » lier avec art des traits épars, inconnus » au plus grand nombre des lecteurs; con- » server, s'il se peut, aux moindres dé- » tails, le charme de leur naïveté; rajeunir » enfin, par une forme plus intéressante, » ces vieux monumens de nos annales: telle » est la tâche que je m'étois imposée depuis » long-temps. »

Le cahier que nous annonçons prouve que M. de Sauvigni est très en état de la remplir, & donne des espérances bien flatteuses pour les suivans. On y trouve ce style naïf auquel il est si difficile de plier aujourd'hui notre langue, mais dont cependant un auteur qui se proposoit de nous faire connoître nos anciens historiens, ne pouvoit se passer.

Digitized by Google

On connoiſſoit le talent de M. de Sauvigni pour ce genre d'écrire ; il en avoit donné des preuves dans ſon hiſtoire ingénieuſe de *Pierre-le Long* ; mais c'étoit dans un roman qui prêtoit aux peintures naïves, & pour lequel d'ailleurs il avoit emprunté les formes & les expreſſions du vieux langage. Son entrepriſe actuelle eſt bien plus difficile. C'eſt dans la ſévérité de l'hiſtoire & dans la langue de nos jours qu'il s'impoſe la loi d'être naïf & fidèle.

L'ouvrage commence par la vie de Grégoire de Tours, premier hiſtorien françois. Il parle ſi ſouvent de lui-même dans ſes différentes productions, qu'en rapprochant tous ces paſſages, ſon Traducteur a cru pouvoir nous donner ſes mémoires, comme s'il les avoit écrits lui-même, & l'on ne peut qu'applaudir à cette idée, parce qu'en diſtribuant ainſi ſon travail, M. de Sauvigni s'eſt ménagé un cadre auquel il lie des faits hiſtoriques qui en acquièrent plus d'intérêt.

Le premier cahier, pour être conſacré principalement à l'enfance de Grégoire de Tours, n'en eſt ni moins piquant ni moins inſtructif. Dans cet âge ſi tendre, ayant continuellement les oreilles rebattues de ſaints & de miracles, on ne le voit pas ſans intérêt s'efforcer d'en faire un pour tâcher de guérir ſon père d'une maladie très-dangereuſe, y travailler furtivement avec une ardeur ſans égale, & ſe déſoler de n'avoir pu réuſſir.

Digitized by Google

Ce grand principe de l'éducation, qui veut qu'on inſtruiſe les enfans plutôt par des exemples que par des preceptes, & qu'on les place dans des circonſtances propres à former leur cœur ou leur eſprit, n'appartient point à nos inſtituteurs modernes, on le trouve heureuſement employé dans Grégoire de Tours.

Son oncle, S. Gal, le conduit à la promenade; il lui donne un gâteau d'une eſpèce dont il étoit friand, & l'entretient du plaiſir qu'on éprouve à ſoulager les malheureux; à ce ſujet, il lui raconte un trait de généroſité du bon ſénateur *Ecdicius*. Tout-à-coup un pauvre vient demander l'aumône au jeune Grégoire; le ſaint oncle feint de ne pas s'en apperçevoir, il continue ſa narration. Cependant le pauvre inſiſte, & » comme » je lui préſentois un denier, dit Grégoire, » il s'écria douloureuſement: Je ſuis à jeun » depuis hier; hélas! c'eſt de nourriture » que j'ai beſoin. Mes yeux, à ces mots, » ſe remplirent de larmes, mes deniers, » ma bourſe, mon gâteau, je lui donnai » tout. Prenez, prenez, lui dis-je; que » n'ai-je davantage à vous offrir! & il s'enfuit en me remerciant.

» La choſe, ainſi que je l'ai ſu long-temps » après, n'avoit été faite que pour m'éprouver. ».

M. de Sauvigni, pour remplir le but qu'il s'eſt propoſé, s'attache principalement à recueillir les traits qui caractériſent les

Digitized by Google

mœurs de l'ancien temps. Celui que nous allons rapporter prouve combien elles différoient des nôtres.

S. *Numace*, Evêque de Clermont, fit bâtir une superbe Eglise dans la Capitale de son Diocèse; sa femme (car il étoit possible d'en avoir une & d'être Evêque) fidelle imitatrice de la piété de son mari, se contenta d'en faire construire une dans un des fauxbourgs; elle s'y rendoit très-souvent.

» Un jour, étant assise dévotement dans » un coin de cette Eglise, comme elle » étoit fort appliquée à la lecture de son » livre, arrive un pauvre homme dans le » saint lieu; le hasard, ou plutôt son bon » Ange, le conduit tout près de la vertueuse » épouse du Saint Prélat, puis il flechit les » genoux, & se met en prières. Au moment » où il achève, il voit à ses côtés cette dame, » qui lui est inconnue; elle étoit vieille, » sans suite, & vêtue d'une étoffe noire & » grossière; il la prend pour une femme » aussi pauvre que lui. Il se relève plein de » cet esprit de charité que l'amour de Dieu » nous inspire, il s'avance aussi-tôt vers elle » & pose, sans lui rien dire, un morceau » de pain sur ses genoux. Il se retiroit; la » dame s'en apperçevant: je vous remercie » humblement, lui dit-elle, & je prie Dieu » qu'il vous rende au centuple le don que » vous voulez bien me faire.

» Tandis qu'elle parloit, le pauvre charitable étoit déjà loin.

Digitized by Google

» Ce pain, qu'elle avoit reçu comme une » faveur du ciel, pendant huit jours, elle » le fit servir sur sa table & le mangea tout » entier. »

Cette anecdote, qui doit nous paroître bien étrange, amène la reflexion suivante, qui n'est malheureusement que trop vraie, & qui peut convenir à notre siècle, aussi-bien qu'au temps où vivoit Grégoire.

» Riches & grands verront en pitié, sans » doute, une femme d'Evêque, accepter » le pain du pauvre & s'en nourrir. Hélas! » sur leurs tables somptueuses, c'est pour- » tant la substance des peuples qu'ils dévo- » rent, & ils n'en rougissent pas ».

M. de Sauvigni termine ce premier cahier par l'histoire des *Amans* de Clermont. Ce sont deux jeunes époux qui, venant d'être unis, entrent pour la première fois dans le lit nuptial. La jeune épouse paroît accablée d'un chagrin qu'elle s'efforce de dissimuler. Le mari s'apperçoit de son trouble; on diroit qu'elle a sur le cœur un secret qui lui pèse, & dont elle n'ose se débarrasser. De nos jours on pourroit en concevoir quelqu'inquiétude; mais alors on étoit plus confiant. Le mari presse tendrement sa chère moitié de lui dire le sujet de ses peines. Celle-ci fait une longue résistance; enfin, elle lui dit en pleurant:

» Il faut donc que je vous confie ce qui » fait ma honte & mon chagrin; mais je » tremble de vous le dire. Hélas! j'ai be-

Digitized by Google

» ſoin d'une grande indulgence pour que » vous puiſſiez me pardonner. J'ai commis » un crime, mon ami, avant de vous avoir » connu. J'étois.... jugez ſi je ſuis coupable, » j'étois liée par l'engagement le plus ſacré; » mon cœur s'étoit donné, ma bouche avoit » promis..... vous m'avez tout fait oublier, » mon amour a été plus fort que mon devoir; » malheureuſe que je ſuis, pourquoi vous » ai-je vu? »

Ce diſcours ne laiſſe pas que d'alarmer *Injurioſus*, c'eſt le nom de l'époux; il eſt prêt à ſe livrer au déſeſpoir, lorſqu'il apprend que Dieu eſt ſon rival, & que c'eſt à lui que ſon épouſe avoit fait ſerment de garder ſa pureté virginale. Alors plein de reſpect pour un ſi ſaint engagement, il ſe ſoumet à la loi rigoureuſe qu'il lui impoſe. Les deux époux, » craignant de trop s'attendrir, ſe fortifiè- » rent l'un & l'autre du ſigne puiſſant de la » croix; puis ils ſe ſerrèrent la main, & » pluſieurs années s'écoulèrent de la ſorte, » n'ayant qu'une même volonté, qu'une » ame & qu'un lit ».

» Les habitans ont conſacré leur mémoire » ſous le nom des *deux Amans.* »

L'ouvrage eſt écrit d'une manière très-agréable: il unit l'intérêt du roman à l'exactitude hiſtorique. Le ſtyle de Grégoire de Tours a des défauts qui diſparoiſſent ſous la plume du Traducteur. Nous ne croyons pas qu'il ſoit de ſon devoir d'employer les antithèſes, les jeux de mots & les métaphores

de mauvais goût qui se trouvent quelquefois dans l'original (1). C'est une liberté qu'il peut se permettre sans faire tort à ses Lecteurs & sans blesser la vérité des faits. Les uns & les autres ne peuvent qu'y gagner.

L'importance de cette entreprise, les difficultés qu'elle présente, & les talens de son auteur doivent lui mériter les plus grands encouragemens.

Le travail de M. de Sauvigni pourra suppléer au manque de mémoires particuliers dans ces premiers temps, & nous croyons avec juste raison, qu'il pourra précéder, qu'il est même nécessaire à la collection de ceux relatifs à l'histoire de France, qu'une société de gens de Lettres s'est engagée à publier, & dont il a déjà paru plusieurs volumes.

---

(1) Telles *qu'une douleur lavée dans des larmes; une robe nuptiale plus à charge qu'honorable; les baisers d'une nourrice, plus doux dans le cercueil que dans le berceau, &c. &c.*

Ces expressions, qu'on rencontre dans le récit des deux amans, ne figurent point dans la Traduction de M. de Sauvigni. Les gens de goût doivent lui en savoir gré.

Digitized by Google

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LA séance annuelle de la fête de S. Louis s'est tenue au Louvre, suivant l'usage, & elle a commencé par une innovation desirée depuis trop long-temps, pour trouver des censeurs. On avoit eu lieu de s'apperçevoir que le panégyrique de S. Louis n'étoit plus qu'un sujet usé, qui offroit trop à l'éloquence le danger des lieux communs. On laissera désormais à l'Orateur sacré qui sera chargé de ce discours, la liberté de prononcer un sermon ordinaire, dans lequel il pourra faire entrer l'éloge du Saint-Roi, comme l'éloge du Cardinal de Richelieu trouve sa place dans les discours de réception. Le premier essai en a été fait très-heureusement le matin, par M. l'Abbé *de la Boissière*, qui a justifié cette innovation par la manière dont il l'a annoncée dans son exorde, & encore mieux par son discours même, qui a obtenu un succès brillant & mérité; la charité en étoit le sujet; il a su louer & faire aimer cette vertu, par le charme de l'éloquence la plus intéressante.

Le soir M. *de Saint-Lambert*, Chancelier de l'Académie Françoise, en l'absence de M. *de Buffon*, a annoncé que le *prix d'encouragement* avoit été donné à M. *de Murville*.

Digitized by Google

M. *Poultier*, Huissier-Priseur, a obtenu celui qui est destiné annuellement à l'action la plus vertueuse, pour avoir refusé un legs de 20,000 livres, & avoir engagé le Testateur à ne choisir d'autres heritiers que ceux que la nature lui avoit donnés. M. Poultier ayant accepté la Medaille, en a remis la valeur à M. Marmontel, en priant l'Académie d'en disposer en faveur du nommé *Chassin*, Portier de M. *de Villiers*, Administrateur général des Domaines, pour une action vertueuse qui, étant d'une date antérieure à la présente année, n'auroit pû entrer au concours sans contredire l'intention du Fondateur de ce prix. L'Académie a souscrit & applaudi sans doute à la demande de M. Poultier, qui a eu l'avantage de faire en même-temps une action vertueuse, & d'en récompenser une autre par un nouvel acte de bienfaisance.

L'Académie n'ayant pas été satisfaite des ouvrages qu'on avoit envoyés pour l'éloge de Louis XII, a remis le prix à l'année prochaine; il n'a été parlé que d'un seul discours qui a mérité une mention honorable.

M. de Saint-Lambert, pour indiquer la manière dont l'Académie desiroit que ce sujet fût traité, a lu sur Louis XII un morceau qui a obtenu beaucoup d'applaudissemens. Ces réflexions, quoique peu étendues, disent beaucoup sur ce sujet; mais elles laisseront peut-être trop peu à

Digitized by Google

dire à ceux qui le traiteront ; elles ont paru auſſi ſages qu'ingénieuſes.

On a applaudi avec tranſport à un programme qu'a lu M. *Marmontel*, d'un prix extraordinaire que propoſe *une perſonne du plus haut rang, qui ne veut pas être nommée, pour l'ouvrage en vers dans lequel on aura célébré le plus dignement, au jugement de l'Académie, le dévouement héroïque du Prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunſwick, qui a péri dans l'Oder, en allant au ſecours de deux payſans entraînés par les eaux.* Ce Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de trois mille livres, dont la diſtribution ſe fera le 25 Août de l'année prochaine.

Cette annonce a été ſuivie d'une diſſertation lue par M. *Gaillard*, ſur l'hiſtoire de la *Pucelle d'Orléans*, vue comme ſujet de Poëme épique. Cet eſtimable Académicien, après avoir témoigné ſes regrets ſur le ridicule qu'y ont jeté Chapelain & Voltaire, l'un, en le défigurant par la barbarie de ſa verſification, l'autre, en le parodiant avec tant de grace, l'a préſenté comme très-propre à la grandeur & à l'intérêt de l'épopée. On a applaudi à ce morceau hiſtorique & critique, écrit avec autant d'élégance que d'intérêt, quoique ce genre d'ouvrage ſoit plus propre à appeler l'eſtime que l'applaudiſſement.

M. *Marmontel*, qui traite avec tant de ſuccès dans la nouvelle encyclopédie, l'article *Littérature*, a lu d'excellentes réflexions ſur

Digitized by Google

l'éloquence ; on y a reconnu une critique judicieuse avec le talent d'en développer les principes. M. Marmontel n'a pu parler de l'éloquence sans devenir lui-même éloquent ; aussi la fin du morceau qu'il a lu, a-t-elle été applaudie avec enthousiasme.

M. *Bailly*, pour terminer la séance, a lu un éloge de *Marivaux*, par feu M. d'*Alembert*, dans lequel on trouve cette gaîté piquante & plus ingénieuse que simple, qui caractérise les ouvrages du même auteur. Quoiqu'il ait paru un peu long, il a été fort applaudi.

Le prix d'éloquence proposé pour l'année 1787, est l'éloge du Maréchal de *Vauban*.

ANNONCES ET NOTICES.

Les Illustres François, ou *Tableaux Historiques des grands Hommes de la France*, dédiés à Mgr. Comte d'Artois, par M. Ponce, son Graveur ordinaire. A Paris, chez M. Ponce, rue S. Hyacinthe, Porte S. Michel, n°. 19.

L'Auteur de cet Ouvrage s'est proposé de rassembler dans un même Recueil les Portraits des Hommes illustres dont la France s'honore, & de donner une idée succincte mais exacte de leur Vie & de leurs Ouvrages ; & M. Ponce, avantageusement connu du Public, lui prêtera son burin. Ces Portraits seront gravés d'après les originaux les plus fidèles On joindra au bas de chaque Estampe une notice sur la Vie, le caractère & les travaux de

Digitized by Google

celui qui y sera représenté. Ces Portraits seront choisis successivement dans les différens genres de célébrité. On les distribuera deux à deux. Ils seront numérotés depuis 1 jusqu'à 100, nombre auquel l'Auteur borne sa Collection ; & pour n'être pas dans le cas d'excéder ce nombre il réunira quelquefois plusieurs Portraits sur une même planche. Les dessins de cette Collection seront faits par M. Marillier, dont le Public a depuis long-temps apprécié le talent. On donnera à la fin de l'Ouvrage une Table indicative qui servira à placer les Gravures dans leur ordre chronologique. Ces Estampes seront également propres à former un Volume petit *in-folio*, ou à être encadrées dans des bordures de la grandeur de celles des Événemens de la guerre d'Amérique ; il ne s'agira, dans ce dernier cas, que de supprimer le cul-de-lampe qui sera au bas de ces Estampes.

Chaque livraison de deux Estampes se vendra 3 liv. en feuilles. On ne souscrit point pour cet Ouvrage ; mais ceux qui désireront se procurer la Collection entière, composée d'Épreuves également belles, se feront inscrire chez l'Auteur. On leur conservera pendant trois mois les Exemplaires correspondans au n°. de leur inscription. Il n'y aura point d'Épreuves avant la lettre, & l'on n'en fera tirer avant l'adresse que pour ceux qui se seront fait inscrire pour en avoir : elles se payeront le double.

Les Portraits actuellement au jour sont ceux de Voltaire & de J. J. Rousseau. Ceux d'Henri IV, de Sully, de Turenne, de Descartes paroîtront incessamment.

La première livraison de la Collection des Estampes des Bains de Titus, gravée par les soins de M. Ponce, va paroître incessamment. Des circonstances particulières n'ont pas permis de la donner à l'époque pour laquelle elle avoit été annoncée. Cette

Digitized by Google

première livraison, composée de dix-huit Estampes avec le Texte relatif, coûtera 40 livres, & les deux livraisons suivantes, composées l'une de seize & l'autre de dix-huit Estampes, accompagnées de leurs Textes, chacune le même prix. On peut encore se faire inscrire pour cette Collection.

Les Personnes qui desireroient acquérir des Estampes pour orner des Éditions d'Homère, dans quelques Langues qu'elles soient, sont priées de se faire inscrire chez le même Artiste. Il s'occupe actuellement d'une suite de cinquante Estampes, d'après les dessins de M. Marilher, qui doit servir à orner la Traduction de ce Poëte, faite par M. Gin, dédiée au Roi, & imprimée chez Didot l'aîné. Les cinquante Estampes *in*-8°. coûteront 48 liv. La première livraison de six Estampes destinées aux six premiers Chants de l'Iliade paroîtra avec le premier Volume au mois de Décembre prochain. On payera 6 livres en la recevant.

On trouve aussi chez le même Artiste la suite des Événemens de la guerre d'Amérique en seize Estampes. Prix, 24 liv en feuilles, 25 liv. 4 sols brochées, & 27 liv. reliées. Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine en seize Estampes, gravées d'après celles faites par ordre du Roi. Prix, 48 liv. en feuilles, & plusieurs autres Estampes dans différens genres.

Traité de l'Hidrocèle, cure radicale de cette maladie, & traitement de plusieurs autres maladies particulières de l'homme, par M. Imbert de Lonnes, premier Chirurgien de S. A. S. Mgr. le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie Françoise, *in*-8°. Prix, 6 liv. relié. A Paris, chez Pierre Euplain, Libraire, cour du Commerce.

Ce Traité, qui manquoit à la Chirurgie, est le fruit de l'expérience & de l'observation. Les diffé-

Digitized by Google

rens moyens de traiter l'Hydrocèle étoient insuffisans ou dangereux. Des succès constans, prouvés par des pièces authentiques, garantissent la perfection du procédé que l'Auteur vient de publier, après l'avoir employé devant une infinité de gens de l'Art pendant nombre d'années. Une théorie sûre & nouvelle sur la véritable source de cette maladie, qu'on avoit méconnue, devoit conduire à sa *cure radicale*, & pareille découverte est précieuse à l'humanité, en même-temps qu'elle est d'un grand secours aux Praticiens.

M. Imbert de Lonnes ne borne point son travail à la cure de l'Hydrocèle : l'Hématocèle, la Sarcocèle, le Squirrhe, & plusieurs autres maladies dont le siège est le même, ont utilement occupé cet Auteur ; & l'on voit avec plaisir dans tous les endroits de son Ouvrage que, plein de chaleur & de goût pour la profession qu'il a choisie, il pourra satisfaire aux engagemens qu'il a bien voulu prendre relativement à d'autres maladies dont il n'a pu traiter dans un seul volume.

Institutions de Médecine-Pratique, traduites sur la quatrième & dernière Édition de l'Ouvrage Anglois de M. Cullen, Professeur de Médecine-Pratique dans l'Université d'Edimbourg, &c. premier Médecin du Roi pour l'Ecosse, par M. Pinel, Docteur en Médecine, 2 Vol. *in* 8°. A Paris, chez Pierre-Jean Duplain, Libraire, cour du Commerce, rue de l'ancienne Comédie Françoise ; & à Versailles, chez André, rue du vieux Versailles.

Cet Ouvrage, dont l'Auteur jouit d'une réputation très-distinguée, est un Traité des plus complets, & peut être de la plus grande utilité dans la pratique de la Médecine, dont il donne une théorie très-exacte.

La Porte-Feuille des Enfans, mélange intéres-

Digitized by Google

sant d'animaux, fruits, fleurs, habillemens, plans, cartes & autres objets dessinés suivant les réductions comparatives, & sous la direction de M. Cochin, avec des courtes explications & divers tableaux élémentaires, rédigé par une Société d'Amateurs. N°. 7. Prix, 24 sols. A Paris, chez Gogué & Née de la Rochelle, Libraires, rue du Hurepoix; Nyon l'aîné, rue du Jardinet; Mérigot jeune, quai des Augustins, & Chereau, Marchand d'Estampes, rue des Mathurins.

Cet intéressant Ouvrage est toujours rédigé & exécuté avec le même soin, & jouit du même succès.

Examen de la Théorie & pratique de M. Necker dans l'Administration des Finances de la France, *in*-8°. Prix, 6 liv. br. A Paris, chez Leroy, successeur du sieur Lottin, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie.

Figures des Fables de La Fontaine, gravées par Simon & Coiny, le texte gravé, format *in*-16. papier d'Hollande, septième Livraison. A Paris, chez les Auteurs, au Bureau *du Voyage de la Grèce*, rue Pagevin, N°. 16.

C'est avec plaisir que nous renouvelons nos éloges à cette jolie Collection, qui mérite tout son succès.

La Partition des Deux Comtesses, Opéra-Bouffon, imité de l'Italien, & parodié sous la musique du célèbre Signor Paisiello; représenté à Versailles, devant Leurs Majestés; à Strasbourg, &c., par M. Framery, Surintendant de la Musique de Mgr. Comte d'Artois. Prix, 24 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Petits-Champs, N°. 127, &

Digitized by Google

chez M. Leduc, Marchand de Musique, rue du Roule, à la *Croix d'or*, N°. 6.

Cet Ouvrage, qui eut beaucoup de succès en Italien, exécuté par les Bouffons sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique, n'en a pas eu moins en François, dans toutes les villes où il a été représenté. Nous croyons que cette Partition, attendue depuis long-temps, fera plaisir aux Amateurs.

Numéro 7 du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres. Prix séparément, 3 liv. ; abonnement pour 12 Cahiers, 15 liv. franc de port. — *Numéros 31 & 32 du Journal de Harpe*, par les meilleurs Maîtres. Prix séparément, 12 sols ; abonnement, 15 liv. franc de port 52 Livraisons, qui se font tous les Dimanches. A Paris, chez Leduc, Marchand de Musique, rue du Roule.

TABLE.

Vers pour le Portrait de Louise-Elisabeth Vigée le Brun, 3
Le moment critique, Conte, 4
Vaudeville, 5
Charade, Enigme & Logogryphe, 7
Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat contre le Droit Romain, 8
Essais Historiques sur les Mœurs des François, 33
Académie Françoise, 40
Annonces & Nouvelles, 43

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 3 Sept. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 2 Septembre 1785. RAULIN.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1785.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS

Sur la Mort de MM. PILATRE DE ROZIER & ROMAIN, *lus à la Séance publique du Musée du Palais Royal, le 14 Juillet* 1785.

SANS doute il faut gémir sur le sort de Pilâtre,
Victime d'un honneur dont il fut idolâtre :
Des airs, dans un frêle vaisseau,
Il franchit l'étendue immense,
Et trop tôt des autans, essuyant l'inclémence,
Son navire échoué lui servit de tombeau.
Mais s'il fut vertueux & brave,
En regrets douloureux pourquoi nous épuiser ?

Digitized by Google

Plaignons l'homme au cœur bas, qui, de la peur
esclave,
N'ose affronter la mort pour s'immortaliser,
Et couronnons de fleurs celui dont l'âme altière
Voit le danger avec dédain,
Quand elle peut du genre humain
Désiller la foible paupière,
Et lui montrer dans le lointain
L'éclat d'une plus vive & plus sûre lumière.
C'est ainsi que pensoient & Pilâtre & Romain.
Lorsqu'autrefois l'illustre Pline,
Debout sur un volcan épouvantable, affreux,
Dont son œil pénétrant recherchoit l'origine,
Fut plongé tout-à-coup dans des gouffres de feux,
Ce martyr du savoir & d'un sublime zèle
Par ses Concitoyens ne fut il que pleuré?
Il fut admiré, célébré:
Quoique perdue, hélas! sa cendre est immortelle,
Et son nom, en tous lieux, lui survit honoré.
Célébrons, admirons de si nobles exemples,
Malgré tous les discours des esprits factieux,
Qui s'indignent qu'aux demi Dieux
L'Univers ait dressé des temples.
N'est ce pas s'élever que de tomber des cieux?

(*Par M. le Chevalier de Cubières.*)

Digitized by Google

CHANSON à Mme D.....

AIR: *Le plaisir couronné de fleurs*, ou *de Joconde.*

UNE des Grâces chantoit bien,
Sa voix étoit bien tendre;
Je vous entends, je n'y perds rien,
Je crois encor l'entendre.
La seconde, par ses appas,
Enchantoit tout le monde;
Je vous vois, & je n'y perds pas,
Je crois voir la seconde.

LA troisième avoit un talent,
C'est celui de Thalie;
Chacun en vous applaudissant
Croit l'avoir applaudie.
Ces Sœurs ont un Frère charmant,
Ce Frère est votre image;
S'il étoit même un peu plus grand,
Ce seroit vous, je gage.

(*Par M. Hoffman.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Trident*; celui de l'Énigme eſt *Chat*; celui du Logogryphe eſt *Boſquet*, où l'on trouve *buſe*, *ſot*, *but*, *tu*, *bote*.

CHARADE.

MON dernier va d'un mort engraiſſer la poitrine;
Mon premier nourrit l'homme, & mon tout l'aſſaſſine

(*Par Mlle Reynaud.*)

ÉNIGME.

DE tout temps l'inconſtance
Fut un très-grand défaut;
Et cependant en France
C'eſt par-là que je vaux;
Je ſuis toujours de miſe
En dépit des cenſeurs;
Le riche me courtiſe:
Je change de couleurs
Lorſque c'eſt mon caprice.
Je fixe tous les yeux,

Digitized by Google

J'uſe un peu d'artifice ;
Mais je n'en ſuis que mieux.
(*Par M. Robert des Roches.*)

LOGOGRYPHE.

DE Flore & de Pomone, avares partiſans,
Je ſuis votre ennemi, ſur tout dès que la terre
A ſatisfait vos vœux par de riches préſens ;
Auſſi ne ceſſez-vous de me faire la guerre.
Dans les champs & dans les jardins
Mon eſpèce eſt aſſez commune,
Et devient par fois importune
Lorſque le temps n'eſt pas des plus ſereins.
Lecteur, à ce début peut-être,
Je ſuis difficile à connoître ;
Mais ſans t'alambiquer l'eſprit,
Un moyen très-ſimple ſuffit.
Tranſpoſe les ſept pieds qui compoſent mon être,
De ma ſubſtance alors tu pourras voir paroître
Le nom d'un des cliens du fameux Cicéron ;
Un ton de muſique ; un pronom ;
Un Ouvrier qui, par ſon induſtrie,
Nous garantit de l'injure des temps ;
Du corps humain une partie ;
Un monſtre redouté dans les climats brûlans
Un des douze mois de l'année ;
La Capitale du Pérou ;

Digitized by Google

Une plante très cultivée ;
Une rivière du Poitou ;
Le gendre & le cousin de ce Prophète impie
Qu'on invoque dans la Turquie ;
Le.....mais, Lecteur, il est temps de finir,
En combinant tu peux me découvrir.

(*Par M. l'Abbé Deruault, à la Ferté-sous-Jouarre.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'ODYSSÉE d'Homère, Traduction nouvelle, précédée de Réflexions sur Homère, & suivie de Remarques, par M. Bitaubé, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, 3 vol. *in*-8°. Prix, 12 liv. broché. A Paris, chez Lamy, Libraire, Quai des Augustins, 1785.

M. BITAUBÉ avoit pris l'engagement de compléter la Traduction d'Homère ; & l'habileté de son travail sur l'Iliade ne permettoit pas au Public d'oublier cette promesse : elle est aujourd'hui remplie, comme elle devoit l'être par un Écrivain digne d'entendre Homère & de l'expliquer ; disons plus, digne de le faire lire.

A voir cette épidémie de versions du même Poëte qui s'engendrent les unes des

Digitized by Google

autres depuis quelques années, on croiroit peut-être que nous étudions beaucoup le Chantre d'Achille; le fait eſt que peu de gens le liſent, même en François; ainſi, pour peu que ſes Traducteurs ſe multiplient, il y en aura bientôt plus que de Lecteurs. Rien de moins étonnant, puiſque l'amour des anciens doit diminuer néceſſairement avec la culture des langues mortes; puiſqu'accablés de Livres, à peine avons nous le temps de lire les modernes; puiſqu'enfin de toutes les épopées, ſi l'on en excepte celle de Milton, celles d'Homère doivent être maintenant les moins recherchées.

Quoique les Rhéteurs ne ceſſent de nous répéter que le beau eſt immuable, leurs petites règles ne ſont pas même vraies des beautés d'expreſſion, qui, très-ſouvent, périſſent en paſſant d'une langue à l'autre. Enſuite, le génie des peuples détermine leurs jugemens & leurs créations dans les beaux Arts; ainſi un Poëme où l'on aura peint des caractères, des mœurs, des paſſions abſolument étrangères à l'état des Sociétés dans les âges poſtérieurs, ne ſera plus pour ces Sociétés-là qu'une fiction peu intéreſſante. Il plaira encore comme Ouvrage d'imagination ou comme Recueil hiſtorique; mais ce tableau, d'une nature idéale pour nous, manquant à nos yeux du charme de la vérité, nous touchera auſſi peu qu'une repréſentation des Glaciers affecteroit un habitant du Sénégal.

Digitized by Google

L'Iliade, ſes combats, ſes Dieux, ſes deſcriptions, l'Odyſſée, attribuée à la vieilleſſe d'Homère, & que M. Bitaubé attribue plus juſtement à l'enfance du monde, nous offrent donc aujourd'hui le ſeul mérite de ces antiques, dont les formes & le travail font admirer le génie de l'Artiſte. Eh! juſqu'où ne s'étend pas l'influence de ce rapport entre les mœurs & le goût? Comment la Tragédie, par exemple, eût-elle conſervé ſon empire dans un temps où les paſſions n'ont plus d'héroïſme, les ſentimens plus d'exaltration, les âmes plus de caractère, les cérémonies plus rien de grave ni de ſolemnel? Faites lire à un Anglois & à un Ruſſe les Mémoires du Cardinal de Retz, Ouvrage unique de ſon eſpèce en notre langue, & voyez la différence d'impreſſion qui réſultera, entre les deux Lecteurs, de leur caractère national.

Il eſt une autre cauſe générale, non moins puiſſante, de notre refroidiſſement pour Homère. Fidèle aux mœurs de ſon âge, il a preſqu'entièrement banni de ſes Poëmes l'amour Européen & la galanterie; l'amour & la galanterie, nées au ſein des coutumes & de la férocité Vandales; conſacrées par la Chevalerie; uniques objets des Chants de nos premiers Poëtes; dominatrices de nos théâtres, & ayant opéré une ſi grande révolution dans les arts du génie comme dans la ſociété. Les Chants d'Homère plairoient-ils à des peuples que les efforts du talent n'ont

Digitized by Google

pu habituer à écouter cinq Actes sans une intrigue amoureuse ? Tel est l'empire des mœurs sur le goût, que le Tasse a obtenu parmi nous une préférence générale sur les anciens, l'Arioste sur le Tasse, & le flageolet érotique de Voltaire, sur la trompette épique de la Henriade. M. Biraubé a développé cette réflexion dans l'une de ses remarques. Il prouve l'absurdité du reproche fait à Homère, de n'avoir pas su peindre l'amour des temps modernes, & l'on n'a rien dit de plus judicieux, de plus vrai, de plus neuf que cette note touchant l'influence des coutumes sur la poésie.

Si le fond de l'Iliade & de l'Odyssée ne peut nous offrir une fable très-attachante, que deviendra le génie de ces deux Ouvrages, sous la plume décolorée des Traducteurs vulgaires, des Traducteurs en prose, dans une langue où la poésie même est si peu poétique, qu'on a mis en question, sans la résoudre, en quoi consistoit cette poésie ? Double écueil dans les difficultés d'une pareille version & dans le défaut de ressources pour les surmonter. Pope a réussi ; mais ce n'est pas toujours comme interprète, c'est qu'il est Traducteur & Traducteur libre ; c'est que dans son imitation en vers, lorsqu'on perd Homère, on retrouve Pope, & l'on est consolé ; c'est qu'enfin ce Philosophe Anglois manioit une poésie plus indépendante, & une langue plus hardie. La nôtre, spécialement propre à la dissertation, à

Digitized by Google

l'éloquence délibérative, à la converſation, au théâtre, au dialogue; la nôtre, qui eſt une langue de ſociété, & qui doit à ce mérite d'être univerſellement parlée en Europe, infiniment plus qu'à toutes les cauſes chimériques ou exagérées dont on nous a fait le roman, arrête à tout inſtant un Traducteur des Grecs. La ſimplicité de leur langage devient ignoble en françois; leurs métaphores giganteſques, leurs images froides ou puériles. Une foule de mots grecs n'ont en notre idiôme aucun équivalent, & il eſt impoſſible très-ſouvent d'être littéral ſans devenir abſurde: l'harmonie du grec diſparoît en toute autre langue comme ſon imagination; nos formes grammaticales ſe prêtent peu au mouvement du ſtyle d'Homère, à l'arrondiſſement de la période, marchant à la meſure de la penſée ou de l'image, à ces liaiſons gracieuſes qui enchaînent un vers au ſuivant, une idée à l'autre, ni enfin à toutes les perfections de la langue pittoreſque dont Homère ſe ſervit en homme de génie.

Auſſi le plus habile de nos Verſificateurs, Boileau, n'a-t'il pas oſé en traduire au-delà de douze vers. La Motte mit en rimes des Traductions en proſe; & ſa diſpute, obſervée ingénieuſement M. Biraube, auroit dû être nommée: *Guerre ſur les verſions des anciens.* Cette parodie de La Motte, cet excès de mauvais goût fut cependant loué dans tous les Journaux, a dit un homme célèbre qui

Digitized by Google

mépriſoit prodigieuſement ces louanges périodiques, quoiqu'il eût quelquefois la foibleſſe de les rechercher. Lorſqu'un ſavant Académicien a rempli la tâche immenſe de traduire en vers, avec du naturel & de l'élégance, l'Iliade & l'Odyſſée, il a fait un tour de force perpétuel, & ſouvent inutile, pour ſuppléer aux forces de notre langue. En s'efforçant de rendre ſa verſification ſouple, il l'a rendue lâche & proſaïque; en eſpérant de couper à propos ſa période, il a multiplié les inverſions peu naturelles, les enjambemens forcés, les ſuſpenſions de ſens qui nuiſent à la rapidité du diſcours autant qu'à l'harmonie, & ſes tournures, ſes conſtructions toujours conjonctives ôtent fréquemment à ſes vers la grâce & l'énergie.

Il faut donc aujourd'hui un grand talent pour faire lire une nouvelle Traduction d'Homère; talent dont M. Bitaubé fit un eſſai heureux dans ſa verſion de l'Iliade. Celle de l'Odyſſée ſera peut-être encore mieux accueillie, le ſujet du Poëme étant moins éloigné de notre goût. On ſait que ce Poëme étoit l'Ouvrage favori de Fénelon.

Cet Écrivain ingénieux, Madame Dacier, le Père le Boſſu, Pope, ont vu dans l'Odyſſée un mérite différent de celui de l'Iliade, plutôt qu'un mérite inférieur. Cependant, ce n'eſt pas ſans fondement que ce dernier Poëme a obtenu la pluralité des ſuffrages. Indépendamment des avantages que lui donnent la grandeur & la ſimplicité

Digitized by Google

du plan, la vaſte idée de mettre tout en mouvement par la force des mœurs durant vingt-quatre Chants, la diſtribution des détails, la nature des épiſodes, l'emploi infiniment plus poétique & plus raiſonnable du merveilleux, l'Iliade ſe diſtingue de l'Odyſſée par trois differences eſſentielles, faites pour lui aſſurer le premier rang.

Le caractère d'Ulyſſe, moralement meilleur que celui d'Achille, eſt infiniment moins convenable à l'épopée. Un Héros tranquille & ſage, quoique malheureux, n'inſpirera jamais au commun des Lecteurs l'enthouſiaſme que font naître les paſſions fortes. De cette infériorité du caractère principal, a dû s'enſuivre celle des caractères ſecondaires. Aucun des prétendans ne vaut Agamemnon; ni Laërte, Priam; ni Calypſo, Hélène; ni Telémaque, Hector; les adieux d'Andromaque ſont bien plus touchans que la reconnoiſſance trop intriguée d'Ulyſſe & de Pénélope; les Dieux ne ſont pas Dieux dans l'Odyſſée comme dans l'Iliade.

Le premier des deux Poëmes manque de cette vivacité non interrompue de l'action, qualité diſtinctive de l'Iliade. Dans l'Odyſſée, les narrations trop abondantes ne ſont pas toujours aſſez deſcriptives, aſſez liées au mouvement général des perſonnages. Il y a peu de momens perdus dans l'Iliade; on en compteroit beaucoup dans l'Odyſſée.

Enfin, ici, l'intervention du merveilleux amène preſqu'habituellement & les ſitua-

Digitized by Google

tions & le nœud de l'intrigue & les épisodes, si habilement assujétis dans l'Iliade aux intérêts & aux passions des personnages.

Pour apprécier le génie d'Homère dans l'Odyssée, ce n'est pas avec lui-même qu'il faut le comparer ; l'Énéïde fourniroit le sujet d'un parallèle plus exact.

Deux Héros voyageurs, persécutés, battus des tempêtes, cherchant, l'un sa patrie, l'autre un établissement au travers des dangers, & tous deux échappés à la guerre de Troye, sont le sujet commun aux deux Poëmes ; mais, il faut le dire, malgré l'admiration que tout homme de goût doit à Virgile ; s'il l'emporte dans quelques détails, si sa précision, si son élégance, si son discernement exquis charment dans ses fautes même ; en général il reste au-dessous de son prédécesseur. Rien, sans doute, dans l'Odyssée n'approche du quatrième Livre de l'Énéïde, des récits du second, du magnifique tableau du sixième. Accordez que trois morceaux font un Poëme, on n'aura rien à opposer aux beautés de celui-ci ; mais en s'arrêtant d'abord aux caractères, on ne trouve dans l'Énéïde que Didon & Turnus, encore tous deux sacrifiés à Énée, & par conséquent moins intéressans. Cet Énée, qui n'est ni un guerrier ni un politique distingué, ni un époux, ni un amant, ni un père tendre, n'est pas à comparer au Héros magnanime & sensible de l'Odyssée. Qu'est Lavinie à côté de Pénélope ; Anchise à côté de Laërte ; Ascagne au-

Digitized by Google

près de Télémaque, Latinus auprès d'Alcinoüs, la Reine Amate rapprochée d'Aréte, & Vénus de Pallas? L'avantage d'intéresser appartient évidemment au Roi malheureux qui cherche sa patrie, sa femme, son fils & son père; qu'aucun obstacle, aucun plaisir ne peut distraire de son retour, & qui baigne de larmes dans l'Isle de Calypso, le rivage d'où il considère cette mer immense fermée à ses desirs. Dans l'Odyssée, dès le premier Chant, les personnages sont tous décrits, les intérêts prévus; l'intrigue est exposée, le nœud préparé: dans l'Enéide, on voit davantage les machines; l'action y marche plus par sauts; les événemens moins enchaînés courent moins vîte au dénouement. Enfin Virgile ne connoît pas au même degré qu'Homère, ce sentiment profond des convenances qui impriment au tableau le cachet de la vérité.

On a plusieurs fois relevé les défauts de l'Odyssée, & sur-tout quelques inventions plus dignes de la Bibliothèque bleue & de la Comédie, que d'un Poëme Héroïque. Peut-être ces imperfections, choquantes pour les esprits délicats, ont-elles trop fait méconnoître le mérite de cet Ouvrage, si précieux par la connoissance qu'il nous donne des mœurs domestiques de la haute antiquité. Peu de livres ou les sentimens de la Nature ayent été décrits avec une aussi charmante simplicité. La fable de Protée, les jardins d'Alcinoüs, la tempête qui brise le radeau d'Ulysse, son retour, & son entrée chez Eumée,

Digitized by Google

les scènes qui se passent dans la maison rustique de ce Berger, les détails champêtres, le tableau des désordres du palais d'Ulysse, sa reconnoissance avec Laërte, sont des beautés de tous les temps & de tous les lieux.

Le génie d'Homère en a même répandu dans les endroits de son Poëme les plus justement critiqués. Qui n'est frappé du contraste de la fertilité de la terre des Cyclopes, avec les scènes de la cruauté de Polyphême! ce contraste a échappé à Virgile; & quand vous voyez un Poëte tel que lui, copier cet épisode de l'antre du Cyclope, sans en retrancher ce qu'il a de dégoûtant, (1) ne condamnez pas trop durement le goût d'Homère, de cet Homère qui a mérité ce qu'en a dit le sage Boileau:

Tout ce qu'il a touché se convertit en or.

. . . . . .

Il existe cependant un défaut essentiel dans ce Poëme. Malgré l'autorité de M. Bitaubé, & d'autres Écrivains estimables, je crois les situations de l'Odyssée trop peu approfon-

(1) . . . . *Vidi atro cum membra fluentia tabo, Manderet, & tepidi tremerent sub dentibus artus.*

. . . . . .

Saniem eructans, ac fruſta cruenta Per somnum commiſta mero. . . . &c.

Én. L. 3, v. 626.

Digitized by Google

dies ; elles attachent la curiosité plutôt que l'âme ; la terreur ni la pitié n'y règnent point assez fortement ; elles manquent du pathétique qui rechauffe l'Iliade ; car il n'appartient pas aux vertus d'emouvoir le cœur humain comme le feroient les passions. Par cette raison même, la traduction d'un pareil Ouvrage est plus aisée ; les images douces, les mœurs simples, les sentimens naturels perdent moins à n'être pas animés de cette chaleur d'inspiration, qu'un Auteur original ne communique qu'imparfaitement à ses imitateurs.

Il y auroit deux moyens de donner une idée juste de la traduction de M. Bitaubé. D'abord en la comparant avec son modèle ; mais je ne me flatte point de savoir le grec comme l'Académicien de Berlin, & eût-il laissé échapper des fautes, je pourrois bien en faire de plus grossières en les relevant. D'ailleurs, qui liroit cet examen ? Cinq ou six Hellénistes qui peuvent recourir au texte même. Il seroit plus piquant de rapprocher les morceaux correspondans de cette version & de celles qui l'ont précédées, s'il y avoit de la prudence à mettre ainsi face à face des Contemporains dont l'amour-propre est moins indulgent que la Critique la plus moderée. Il faut donc se borner à citer aux amateurs d'Homère quelques-uns des morceaux où le Traducteur a lutté le plus heureusement avec le Père de la poésie.

Ce qui distingue principalement la ver-

Digitized by Google

sion de l'Iliade du même Auteur, c'eſt la hardieſſe du ſtyle, aſſujéti néanmoins à une grande exactitude. Dans les tournures, dans le mouvement de la phraſe, & ſouvent même dans l'expreſſion, il règne une liberté qui ſemble réſervée à l'Imitateur, & qui exige de grandes forces dans un Interprète. Pour ſe rendre à ce point-là maître de ſon original & de ſa propre langue, il faut un talent bien mûri par l'étude, bien aſſoupli par l'exercice. Qui croiroit, par exemple, que le morceau ſuivant eſt, à deux ou trois mots près, abſolument littéral? C'eſt l'arrivée de Mercure dans l'Iſle de Calypſo.

« Cette belle Nymphe étoit dans ſa demeure. Allumés en ces lieux, de grands » braſiers conſumoient le cèdre & le thym » odorans, & parfumoient l'Iſle entière. » Tandis que formant un tiſſu merveilleux, » la Déeſſe faiſoit voler de ſes mains une » navette d'or, la grotte retentiſſoit des ſons » harmonieux de ſa voix. Cet aſyle étoit » entouré d'une antique forêt toujours ver» doyante, l'aune, le peuplier, le cyprès » qui embaument l'air. Là, au *plus haut* de » leurs branches, avoient bâti leurs nids les » Rois du peuple ailé, l'épervier impétueux, » l'oiſeau qui fend les ombres de la nuit, & » la corneille marine qui, pouſſant juſqu'au » ciel ſa voix bruyante, ſe plaît à parcourir » l'Océan. Une jeune vigne étendoit ſur » tout le contour de la vaſte grotte ſes pam» pres beaux & flexibles, & brilloit de

Digitized by Google

» longues grappes de pourpre. Quatre fontaines voisines rouloient une onde argentée, &, se séparant & formant, sans se confondre, divers labyrinthes, alloient au loin la répandre de toutes parts; & l'œil se perdoit dans de vertes prairies, où l'on reposoit mollement sur un doux gazon, qu'émailloient la violette & les fleurs les plus aromatiques. Telle étoit la beauté de ces lieux qu'un Dieu même ne pouvoit s'y rendre sans arrêter ses pas, saisi d'un charme ravissant. Le Messager céleste, au milieu de sa marche rapide, demeure immobile, plongé dans la surprise & l'admiration. »

Voilà le sens d'Homère; on retrouve dans ce morceau sa richesse, sa grâce, même son harmonie; mais ce n'est pas tout-à-fait sa difficile précision. *Telle étoit la beauté de ces lieux, qu'un Dieu même ne pouvoit s'y rendre sans arrêter ses pas.* Cette phrase est absolument de la prose, & de la prose françoise. En un vers, Homère dit :

> Ἔνθα κ' ἔπειτα καὶ ἀθάνατός περ ἐπελθὼν
> Θηήσαιτο ἰδὼν

Dans un seul vers également il peint la surprise de Mercure :

> Ἔνθα στὰς θηεῖτο διάκτορος Ἀργειφόντης

Là, immobile, le Messager reste dans l'admiration. Peut-être l'Auteur François a ici

trop paraphrasé l'expression d'Homère, & cette abondance étoit superflue.

Un des endroits les plus dangereux pour un Traducteur, est celui de la tempête qui jeta Ulysse sur le rivage des Phéaciens. C'est là que le Poëte se sert des richesses de sa langue, de son harmonie imitative, de ces expressions pittoresques qu'on détruit en les délayant, & qu'on ne détruit pas moins par cette précision sèche qui rend le mot sans l'image; défaut reproché avec quelque fondement à certains passages des *Georgiques* de M. l'Abbé de Lille.

» Neptune dit, & aussitôt assemblant les » nuages, & prenant en main son trident, » il bouleverse l'empire de la mer, déchaîne » à la fois la tempête de tous les vents op» posés, couvre, en un moment, d'épaisses » nuées, & la terre & les eaux; soudain » tombe des cieux une nuit profonde: au » même temps se précipite de leurs ca» vernes, & combattent avec furie l'Au» tan, l'Eure, & le tourbillon d'Occident, » & le glaçant Borée qui, du haut du Sep» tentrion, chasse devant lui les nuages & » roule des vagues énormes. Alors le ma» gnanime Ulysse est frappé de consterna» tion; il sent affoiblir ses forces & son» courage; ses genoux chancellent, son » cœur palpite, il pousse de profonds » soupirs. . . . . » Il parloit encore, » qu'une vague immense, menaçante, fond avec

Digitized by Google

» furie ſur la poupe, fait tournoyer la nacelle avec la rapidité de l'éclair, & arrachant Ulyſſe au gouvernail, le jette à » une longue diſtance dans les flots : ſoudain accourent tous les vents confondus; à ce choc le mât crie, ſe rompt » & tombe; la voile avec l'antenne, eſt » emportée au loin ſur les ondes. Le Héros accablé ſous le poids de la vague » énorme qui roule en mugiſſant au-deſſus » de ſa tête, & entraîné encore par ſes » riches vêtemens trempés des flots, vêtemens dont le décora la main d'une Deeſſe, » s'efforce en vain de triompher des eaux, » & demeure long-temps enſeveli dans la » mer; enfin, il s'élance hors de ce gouffre, » l'onde amère jaillit de ſa bouche, coule » de ſa tête & de ſes cheveux en longs » ruiſſeaux. »

Dans cette deſcription, M. Bitaubé a pris le feu d'Homère, & en rend la Poéſie preſque littéralement. Le diſcours pathétique d'Agamemnon à Ulyſſe dans les enfers, la peinture de la Sicile, l'arrivée d'Ulyſſe dans ſon Palais, ſa reconnoiſſance avec ſa nourrice Euryclée, & pluſieurs autres paſſages, méritent les mêmes éloges, & juſtifient l'opinion des gens de lettres ſur le premier travail de M. *Bitaubé*.

Il ne faut point confondre les remarques qui accompagnent ſa traduction, avec les Notes pédanteſques & puérilement ſavantes d'un Scholiaſte. Dans les unes, M. Bitaubé

Digitized by Google

éclaircit divers points intéressans de l'Histoire des Mœurs, & de la Mythologie ancienne ; dans d'autres, il apprécie des jugemens relatifs au génie d'Homère, discute des questions littéraires, & expose ses propres opinions, souvent contraires à celles des Critiques qui l'ont précédé. Plusieurs de ces remarques sont d'excellens morceaux de philologie & de littérature. J'ai cité celle qui a pour objet la séparation d'Ulysse & de Calypso ; séparation attaquée plus d'une fois, & toujours mal défendue. M. Bitaubé nous semble avoir décidé la dispute, & l'avoir fait avec infiniment de sens (1). De pareilles Notes valent mieux que des volumes d'érudition stérile.

Le même goût sain a dicté les réflexions sur Homère, dont le Traducteur avoit publié la première partie avec l'Iliade, & qu'il a complettées ici. Il réfute, entre-autres, jusqu'à l'évidence, le paradoxe trop accrédité, qu'Homère avoit composé ses Poëmes par fragmens, faits pour être chantés séparément. Dans la seconde partie de ces réflexions, M. Bitaubé présente des idées ingénieuses sur

(1) On peut ajouter à ce que dit M. Bitaubé, sur ce sujet, que le but du Poëme étant le retour d'Ulysse à Ithaque, il eût été absurde & mal-adroit de diminuer cet intérêt fondamental par le développement d'une intrigue amoureuse entre Ulysse & Calypso. Le premier alors eût été plus sot qu'Enée, & encore moins excusable.

Digitized by Google

les difficultés & ſur le but des traductions, ainſi que ſur les qualités néceſſaires au Traducteur. Il en conclut, avec raiſon, qu'il faut du génie pour reproduire le génie d'un Auteur; la preuve en eſt dans le petit nombre de bonnes traductions. » A proportion, » dit fort bien M. Bitaubé, il y a plus d'ex» cellens originaux. C'eſt que la carrière de » la traduction demeure ouverte à beaucoup » d'Ecrivains, qui penſent que pour tra» duire, il ne faut que choiſir un Auteur & » prendre la plume.... C'eſt dans cet égoût » que ſe jettent tous ceux qui croient ne » pouvoir contenter autrement la manie » d'écrire. Ils ne trouvent point que l'art » de la traduction ſoit difficile; cela n'eſt » pas étonnant; car ils ſavent traduire ſans » art.

Ces obſervations ſont malheureuſement trop vraies & d'une application journalière. Ce genre de littérature eſt devenu un commerce typographique, où il ſuffit d'un dictionnaire & d'un Libraire pour mettre en françois des contre ſens tirés de l'Anglois, de l'Italien, du Perſan; où l'on s'empare d'un Auteur original ſans les connoiſſances analogues qu'il exigeroit dans ſon interprète; où on l'inſulte ſans le comprendre; où on le dénature en croyant l'embellir; où enfin l'on joint l'audace à la médiocrité, en mettant thèmes de collèges au-deſſus du modèle qu'on prétend ſurpaſſer, & en finiſſant par inventer des règles de tra-

Digitized by Google

duction, lorſqu'on a eu le malheur d'être juſtement condamné par celles qu'avoient conſacrées & le bon ſens & le bon goût.

(*Cet Article eſt de M. Mallet du Pan.*)

Bibliothèque Univerſelle des Dames. A Paris, rue d'Anjou, la ſeconde porte-cochère à gauche, en entrant par la rue Dauphine.

Il a exiſté un temps où la diſette preſque abſolue des Livres, a fait deſirer ardemment de les voir ſe multiplier pour le progrès des Arts, des Sciences & du bonheur du genre-humain. Nous n'avons plus le même vœu à former. Dès-long-temps la Nature, ſecondée par nos efforts, a procreé des hommes capables d'éclairer leurs ſemblables; & notre induſtrie a inventé des inſtrumens propres à multiplier leurs productions.

Mais ſi c'eſt un malheur que la diſette des Ouvrages, leur trop grande abondance a bien ſes dangers auſſi. Si autrefois on a ſoupiré long-temps en vain après des moyens d'inſtruction, maintenant le choix de ces moyens trop multipliés eſt devenu un nouvel embarras. Nous reſſemblons à un homme qui, placé au milieu de l'immenſe Collection de la Bibliothèque Royale, laiſſeroit errer par-tout ſes regards ſans ſavoir où porter ſa main. De cet embarras il réſulte deux inconvéniens pour une partie des hom-

Digitized by Google

mes: ou leur pareſſe les fait renoncer au laborieux projet de choiſir dans une foule innombrable de Livres, ou leur ardeur les expoſant à lire ſans choix, les condamne à une étude lente & infructueuſe, ou du moins leur dérobe toujours plus de temps qu'elle ne leur procure d'inſtruction.

Ces réflexions prouvent la néceſſité où nous nous trouvons, maintenant d'être dirigés dans nos lectures. Mais ſi ce bienfait eſt dû particulièrement à une claſſe de la ſociété, c'eſt ſans doute à ce ſexe que la Nature a chargé du ſoin de notre bonheur, & dont nous ſommes d'autant plus intéreſſés à ménager les inſtans, qu'ils ſont tous conſacrés à nos plaiſirs, ou deſtinés à ſoulager nos peines.

Tel eſt l'important ſervice qu'un certain nombre d'Hommes de Lettres s'eſt propoſé de rendre à la ſociété. Ils ont voulu former pour les Dames une Bibliothèque choiſie dans tous les genres, qui, ſans trop prendre de leur temps, pourra ſuffire à leur amuſement & à leur inſtruction. Si nous avons différé de rendre compte de cet Ouvrage, c'eſt que nous avons voulu voir ſi les efforts des Rédacteurs étoient auſſi heureux que leur but étoit intéreſſant. Aujourd'hui qu'un aſſez grand nombre de volumes publiés nous met à portée de juger de leur travail, nous croyons pouvoir féliciter à la fois & les Auteurs de l'Ouvrage & le ſexe qui en eſt l'objet. Les Dames pourront

Digitized by Google

ront se flatter enfin d'avoir dans leur *Bibliothèque* tous les Livres qui leur sont nécessaires, & de n'y rien trouver d'inutile.

La Collection est divisée en plusieurs classes distinctes; & il a déjà paru quelques volumes de presque toutes les classes : un volume de celle des *Voyages*; quatre d'*Histoire*; deux de *Mêlanges*; quatre de *Romans* & un de *Morale*.

Avant de pouvoir suivre les Écrivains Voyageurs, il est nécessaire de connoître la terre qu'ils ont parcourue. Aussi les Auteurs de la *Bibliothèque des Dames* ont-ils mis à la tête de cette classe intéressante une description du globe, qui forme un excellent traité de géographie, une grande méthode dans les divisions, beaucoup de netteté dans les objets qu'il falloit groupper; l'art de dire tout ce qui est nécessaire sans rien dire d'inutile; de la dignité dans le style, & la chaleur qui convient au genre : voilà ce qui distingue ce Discours, qu'on lira avec autant d'intérêt que d'utilité.

C'est d'après la même sagesse de principes, que les Rédacteurs ont fait précéder l'*Histoire* d'un Traité de *Chronologie*, qui est la connoissance des différentes époques auxquelles on est convenu de rapporter les siècles écoulés & les grandes révolutions. Ce Traité est écrit avec autant de précision que de clarté. Les quatre volumes qui ont paru traitent de l'Histoire Ancienne. On en

Digitized by Google

est resté à la création des Décemvirs chez les Romains.

Les Romans devoient jouer un grand rôle dans la Bibliothèque des Dames. « De tous » les Ouvrages de Littérature, disent les » Rédacteurs, ce sont ceux qui doivent les » intéresser davantage. Oubliées, pour ainsi » dire, dans l'Histoire, où elles ne jouent » qu'un rôle secondaire, c'est-là qu'elles » jouissent de tous leurs avantages, elles » exercent le plus doux des empires, celui de » la beauté. »

On sent que les Romans ouvrent une carrière immense à parcourir; mais les Éditeurs promettent d'y donner de justes bornes. Ils suivront l'ordre chronologique, pour laisser voir les progrès qu'on a faits successivement dans ce genre. Le Roman qui commence leur Collection, est celui des *Amours de Théagène & Chariclée*, Ouvrage plein de la naïveté la plus intéressante. Le second, *Amours d'Abrocome & d'Anthia*, est traduit de *Xénophon*, & il est fortement recommandé par le nom de son Auteur. Ce Roman est suivi d'*Isménie & Isménias*, dont on ignore l'Auteur, & de *Daphnis & Chloé*, traduit de *Longus*. Ces quatre Romans sont des Ouvrages grecs; & l'on sait que le dernier est un modèle dans le genre pastoral. Les Éditeurs ayant cru que la Traduction d'*Amiot* n'étant entendue qu'à peine des femmes, pourroit leur en faire craindre la lecture, ont préféré une Traduction plus mo-

Digitized by Google

derne qui mérite des éloges, & qui vaudra sans doute à ce charmant Roman un plus grand nombre de Lecteurs.

Il paroît aussi deux volumes de la classe appelée *Mélanges*. Le premier est une grammaire, la plus simple & la plus claire que nous connoissions. Il est certain qu'en général nos Grammairiens, en s'enfonçant dans les sombres profondeurs de la métaphysique, ont rendu la grammaire presque inaccessible; on ne peut guères les entendre que lorsqu'on possède sa langue, & quand on possède sa langue, on n'a pas besoin de recourir aux Grammairiens. Les Éditeurs conviennent pourtant qu'il y a quelques grammaires justement estimées; mais ils ont cru avoir une autre route à suivre pour se conformer au plan qu'ils s'étoient tracé. Cette nouvelle grammaire offre plusieurs innovations; & elle est simplifiée par des moyens quelquefois si simples, qu'on est étonné d'apprendre qu'ils n'avoient pas encore été trouvés.

Le second volume des *Mélanges* traite de l'orthographe, de la prononciation & de la versification. Tout cela est écrit dans les mêmes principes, parce que tout cela tend au même but, c'est à-dire, à faciliter aux Dames une étude fastidieuse, mais nécessaire. En effet, sans supposer aux femmes la prétention à la publicité d'Auteur, il faut convenir d'abord qu'elles ont de fréquentes occasions de se livrer au commerce épistolaire;

il faut donc qu'elles ſachent l'orthographe, du moins elles ne peuvent que gagner à la ſavoir: enſuite elles ſont le principal agrément de nos cercles; c'eſt donc ajouter à leurs grâces que de les accoutumer à une exacte prononciation; enfin, ſans qu'elles s'exercent à la poéſie, elles ont tant d'occaſions d'entendre lire au moins des vers de ſociété, qu'il eſt bien naturel qu'elles ayent une teinture d'un Art qu'elles inſpirent ſi ſouvent.

Les Éditeurs ont auſſi donné un volume de la ſeizième claſſe, la *Morale*, dont le nom d'abord effraye un peu les grâces, mais à laquelle pourtant les grâces ne ſont pas tout-à-fait étrangères. Avant d'en expoſer les principes, ils ont voulu donner un précis hiſtorique des différentes opinions des Moraliſtes anciens; & ce but eſt parfaitement rempli par ce volume, que les femmes même liront avec intérêt.

Nous ſommes forcés de ne donner qu'une ſimple notice des onze volumes qui ont été publiés juſqu'ici. Il nous paroît que les Auteurs de cette intéreſſante Collection la continuent toujours avec le même zèle, & ſont dignes du même ſuccès. L'idée en eſt auſſi heureuſe que l'exécution en eſt louable. Cette entrepriſe eſt toute à l'avantage d'un ſexe, elle doit, par conſéquent mériter à leurs Auteurs la reconnoiſſance de tous les deux; & c'eſt avec ſatisfaction que nous

Digitized by Google

leur payons le tribut d'éloges qui leur eſt dû.(1)

Le Jaloux sans Amour, Comédie en cinq Actes & en vers libres, par M. Imbert. Seconde Édition, corrigée & conforme à la repréſentation actuelle. A Paris, chez Pranlt, Imprimeur du Roi, quai des Auguſtins, à l'Immortalité.

« De tous les genres Dramatiques, la » Comédie eſt, ſans doute le plus ingrat, dit » M. Imbert au commencement de ſa Préfa- » ce. D'illuſtres exemples pourroient juſtifier » cette aſſertion. Plus d'une fois, nos meil- » leurs Auteurs Comiques ont vû leurs » chef-d'œuvres d'abord dédaignés, & n'ont » obtenu les honneurs d'un triomphe tardif, » qu'après l'avoir acheté par le chagrin d'u- » ne diſgrâce. Comme eux, avant d'être » heureux, j'ai ſubi un rigoureux Arrêt; & » j'avouerai que ce n'eſt point par-là que » j'aurois voulu leur reſſembler. »

Il y a de la modeſtie dans cet aveu, peut-être même y en a-t-il trop. Si M. Imbert n'a pas fait une Comédie que l'on puiſſe placer ſur la ligne des chef-d'œuvres de nos meilleurs Maîtres, au moins en a-t'il fait une où l'on voit

(1) La ſouſcription pour les 24 vol. reliés eſt de 72 liv., & de 54 liv. pour les volumes brochés. On peut ne ſouſcrire que pour la demi-année.

Digitized by Google

respirer le goût & la connoissance des bons principes; où la morale, souvent mise en action avec de l'adresse, de l'intérêt & de la gaîté, présente une leçon utile & douce. Une telle production sans doute, est digne d'estime: & ce n'est pas seulement par la rigueur de l'arrêt qu'il a subi d'abord, mais aussi par un mérite assez rare aujourd'hui, que son Auteur peut montrer de la ressemblance avec les premiers Auteurs Comiques de la Scène Françoise. Voilà ce que M. Imbert n'a pas dit, & ce que nous devons dire pour être justes.

Il est certain que la Comédie est le plus ingrat de tous les genres Dramatiques, & qu'elle ne l'a jamais été plus que dans ce moment-ci. Quelles en sont les causes? La négligence des Auteurs & la légéreté du Public. Les uns ont quitté tout-à-coup les traces de leurs Maîtres, rebutés par les difficultés d'un genre qui demande à être approfondi, dans lequel les succès sont rares, mais glorieux, & ils se sont livrés à des compositions bisarres ou mesquines, dans lesquelles il ne faut, pour obtenir des applaudissemens, que produire ce qu'on appelle à présent des effets, ou introduire du bel-esprit & du jargon. L'autre a très-légèrement adopté ces innovations, il les a encouragées, il en a caressé les Auteurs; & s'étant insensiblement défait de l'habitude d'observer, de suivre & de goûter ces beaux développemens, qui sont une suite de l'étude de l'homme, qu'on peut considérer comme l'âme de la Co-

Digitized by Google

médie, & qui annoncent l'Écrivain Philosophe, il eſt devenu inhabile à ſaiſir tous les détails d'un grand enſemble ; une attention trop exacte le fatigue, l'ennuie & le dégoûte. De-là ſon indifférence pour les Comédies de caractères, & ſon injuſte rigueur contre les Ouvrages qu'il ne veut pas ſe donner la peine d'écouter ou d'entendre. Nous le répétons aux Auteurs pour leur intérêt & pour celui de l'art. Il eſt temps de porter remède au ravage que des productions frivoles & mépriſables ont fait dans le goût du Public, en portant ſur la Scène Nationale des Ouvrages dignes d'un Théâtre élevé par Molière. Le mal ſera d'autant plus difficile à réparer, qu'une foule de tréteaux ſe diſpute tous les jours le plaiſir d'accoutumer les habitans de la Capitale à un genre qu'on appelle gai, tandis qu'il n'eſt qu'indécent & bouffon, & que l'amour des *bambochades* éloigne néceſſairement de celui des beautés ſévères ; mais combien ce mal augmenteroit, ne deviendroit-il pas même irréparable, ſi le Théâtre Français ne s'efforçoit point, en ajoutant à ſa gloire, de ramener les eſprits égarés !

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit du caractère du Jaloux ſans Amour, lorſque nous avons rendu compte de ſa remiſe ; nous renvoyons nos Lecteurs à cet article, parce que la lecture de la Comédie de M. Imbert nous a confirmés dans la façon de penſer que nous avons imprimée alors.

Digitized by Google

Nous allons faire connoître quelques détails qui feront juger à nos Lecteurs du degré d'estime qu'on doit aux ressorts qui le mettent en action.

Tout le fonds de ce caractère, & le but moral qu'on en doit tirer, nous semblent renfermés dans ces vers que dit le Chevalier d'Elcour au premier Acte, Scène quatrième :

Cesser de plaire étoit trop peu pour elle ; (*pour Mme d'Orson.*)
Il faut que son injuste époux
Joigne à l'affront d'être infidèle,
Le travers d'être encor jaloux.
Cet assemblage là n'est que trop en usage :
Plus d'un époux, en promenant ses vœux,
Au dehors est amant volage,
Au-dedans, mari soupçonneux.
D'un cœur qu'on a quitté l'on veut être encor maître ;
Il est de faux jaloux, j'en trouve chaque jour ;
Et l'amour-propre fait peut-être
Autant de tyrans que l'amour.

Nous croyons que *peut-être* établit ici un doute mal fondé. Si l'on jette les yeux sur la société, si l'on observe avec attention les femmes qui sont tourmentées par des maris jaloux, on se convaincra que, pour une victime de l'amour, il en est cent de l'amour-propre. Notre légèreté habituelle, le relâchement de nos mœurs, l'oubli des usages

Digitized by Google

& des convenances, ont produit dans nos affections morales une révolution affligeante : nos sentimens ne sont plus en nous, ils sont tous ou presque tous en surface, & leurs seuls mobiles sont l'égoïsme, l'orgueil & la vanité. On peut accuser ces réflexions d'être chagrines, mais on ne sauroit leur reprocher d'être fausses.

Quoi qu'il en soit, M. d'Orson est bien décidément un de ces êtres malheureux dont l'amour-propre fait des tyrans.

Au moindre bruit son âme est alarmée ;
Sur un mot équivoque & dit innocemment,
Voilà sa fièvre rallumée ;
Qu'on ajoute un sourire, c'est un redoublement,
Et cela sans aimer !

Ses soupçons, ses inquiétudes, la fureur de son amour-propre, le conduisent jusqu'à trouver mauvais que le Chevalier d'Elcour, son ami, auquel il destine sa jeune sœur, précède, accompagne ou suive les pas de la Comtesse ; & c'est ainsi qu'un être vicieux déshonore & outrage sans pudeur, l'amitié, l'amour & la nature. Il est difficile de croire à la probité, à la vertu, à la bonne-foi ; quant à l'habitude des mauvaises mœurs, on joint celle de la dissimulation & de la fausseté. Telle est à peu-près la situation du Comte d'Orson. Injuste, & même cruel avec la femme la plus vertueuse, il continue d'être coupable. Il se flatte néanmoins de s'être conduit avec

Digitized by Google

assez d'adresse pour cacher à la Comtesse son intrigue avec une femme perdue; il se trompe. Mme d'Orson fait tout; mais par délicatesse, par amour même, elle feint de ne rien savoir. L'oncle de d'Orson, le Marquis de Rinville, est le seul qui ignore absolument les torts de son neveu; & c'est en effet à ses yeux que celui-ci cherche à les cacher avec le plus de soin, tant parce qu'il craint ses reproches, que parce qu'il connoît son indiscrétion. De cette ignorance d'un côté, & de cette crainte de l'autre, résultent plusieurs Scènes que nous regrettons de ne pouvoir pas transcrire. Nous en imprimerons pourtant une, après que nous aurons parlé de la Scène onzième du quatrième Acte, Scène que nous n'avons pu qu'indiquer dans le Mercure du 30 Juillet, & qui mérite d'être plus particulièrement connue. Elle est établie sur deux motifs dont il faut instruire nos Lecteurs. 1°. La Comtesse d'Orson aime toujours son infidèle époux; sensible, attentive & prévenante, elle a engagé un M. d'Erbon à faire une pièce pour le bouquet de M. d'Orson, dont la fête arrive le lendemain. On doit profiter de l'absence du Comte pour répéter. 2°. Le Chevalier d'Elcour, dans l'intention d'arracher d'Orson à la courtisane qui le captive, & pour lui faire connoître le caractère vil & intéressé de cette espèce de femmes, a envoyé un écrin à Sophie (c'est le nom de la maîtresse de d'Orson) en lui demandant un rendez-vous. Une double ja-

Digitized by Google

louſie tourmente d'Orſon, & donne lieu à la Scène ſuivante, entre ſon Valet & lui.

LE COMTE.

On me trahit.

FRONTIN.

Je venois vous le dire.

LE COMTE.

Quoi! tu ſais quelque choſe auſſi?

FRONTIN.

Oh! oui, Monſieur, vous aviez dit, ſans doute,
Que vous ne reſtiez pas à ſouper?

LE COMTE.

Oui.

FRONTIN.

Là-bas,
J'ai vû Madame, à part, s'entretenir tout bas
Avec le Chevalier. Je m'approche, j'écoute....
Vous l'avez permis....

LE COMTE, (*avec impatience.*)

Oui.

FRONTIN.

L'on appelle ce ſoir
D'Erbon....

LE COMTE, (*avec emportement.*)

(*à part.*)

Eh! je le ſais. Traîtres! nous allons voir.

Digitized by Google

FRONTIN.

Mais cette fâcheuse nouvelle
N'est pas le seul danger pressant.

LE COMTE.

Comment ?

FRONTIN.

Sophie:...

LE COMTE.

Eh bien ! seroit-elle infidelle ?

FRONTIN, (*à part.*)

Faisons-nous délateur pour paroître innocent.

LE COMTE.

Parleras-tu ?

FRONTIN.

Monsieur, j'ai voulu par moi-même
Voir les gens qui, tantôt, avoient quelque soupçon
Sur Sophie:...

LE COMTE.

Hem ?

FRONTIN.

Ma frayeur est extrême.
Oui, je croirois qu'ils ont raison.

LE COMTE.

Que dis-tu ? Ciel ! Frontin, tandis que je demeure,
Vas, cours chez Sophie, & sur l'heure...

Digitized by Google

Mais non, j'irai moi même; il faut,
Dans ces cas-là, parler en face;
Un tiers peut aiſément ſe trouver en défaut:
Il n'a jamais les yeux de l'amant qu'il remplace;
Il n'entend que ce qu'on lui dit;
Ne voit que ce qu'on montre; il juge la ſurface,
Et jamais dans l'âme il ne lit.
Mais tandis que je ſors pour venger cet outrage,
Si le complot qu'ici l'on trame contre moi?....

FRONTIN, (*à part.*)

Quel trouble eſt peint ſur ſon viſage!

LE COMTE.

Puis-je?....

FRONTIN.

Irez-vous, Monſieur?

LE COMTE.

Tais-toi.
Oui, je dois me venger; oui, j'y vole; & j'eſpère
Qu'à mon retour....

FRONTIN.

Au fond, c'eſt fort bien fait;
Car ce que Madame peut faire,
Tous ſes rendez-vous, en effet,
Auprès d'un tel chagrin ne vous importent guère.

LE COMTE, (*furieux.*)

Ne m'importent guère! comment!

Digitized by Google

Tu veux que je souffre en silence ?....
Qu'en m'éloignant d'ici je sois d'intelligence ?....

FRONTIN.

Eh ! non, Monsieur.... Restez.

LE COMTE.

Tu vois qu'en ce moment
Je ne peux pas sortir.

FRONTIN.

Sans doute.

LE COMTE.

Et je ne puis rester.

FRONTIN.

Il est vrai.

LE COMTE.

Viens, écoute.
Vas, cours, vole....

FRONTIN.

Oui, Monsieur.

LE COMTE.

Non, reste-là.

FRONTIN.

Oui, Monsieur.

LE COMTE, (*avec fureur.*)

Eh bien, te voilà !
Avec tes bras pendans & ton morne visage,

Digitized by Google

Qui n'exprime jamais qu'un ſtupide embarras!
Tu me verrois périr ſans me tendre les bras, &c.

L'idée de cette Scène eſt Dramatique & neuve; la ſituation eſt forte, attachante, & devient très-comique à la fin; le dialogue eſt ſerré, vif, preſſant, & les tourmens auxquels ſe trouve en proie un homme qui n'a d'amour que par vanité offrent une intention morale digne de beaucoup d'éloges. Cette miſérable vanité, que l'on peut regarder comme le premier bourreau de ceux dont elle dirige les actions, place le Comte d'Orſon dans une ſituation qui n'eſt pas moins forte, & qui eſt d'autant plus heureuſe, qu'elle amène le dénouement d'une manière auſſi adroite que naturelle. C'eſt la Scène que nous avons annoncée plus haut.

Le Comte a envoyé Frontin chez Sophie. Enſuite, il a feint de ſortir, eſt rentré & s'eſt caché. La Comteſſe, toujours occupée de la fête de ſon mari, écrit à d'Erbon, pour l'engager à venir répéter. Le Comte entre furtivement par une porte, fait du bruit. La Comteſſe ſe lève en cachant ſa lettre: delà une Scène d'équivoques où chacun des deux époux parlant ou répondant à ſa penſée, n'entend pas trop ce qu'on lui dit, & qui ſe termine par la remiſe que fait Madame d'Orſon à ſon mari du billet qu'elle écrivoit à d'Erbon. Le Jaloux toujours plus furieux, menace ſa femme, & ne lit point le fatal billet.

Digitized by Google

Mon malheur eſt certain; je n'ai pu le prévoir;
Mais j'en ſaurai tirer une vengeance prompte.
Je ſais comme on punit au moins ces affronts-là.
Vous m'entendez?

LA COMTESSE.

Fort bien, Monſieur le Comte,
Et votre oncle auſſi: le voilà.

(*Le Marquis de Rinville paroît.*)

LE COMTE, (*à part.*)

Mon oncle! ô ciel! quelle imprudence!
C'eſt lui, s'il a tout entendu,
Ah! malheureux! je ſuis perdu;
De ma honte, par-tout, il fera confidence.

LE MARQUIS, (*s'approchant.*)

D'Orſon, d'où vient donc ce tranſport?
Parle-moi donc.

LE COMTE, (*à part.*)

Ah! je ſuis mort.
(*haut.*)
Tout Paris va ſavoir... rien... vous venez d'entendre?..

LE MARQUIS.

A-peu-près. Ce billet, ſi j'ai bien ſu comprendre,
T'avoit mis en fureur.

LE COMTE.

Oui, j'avois cru d'abord
Qu'à quelque autre on devoit le rendre.

Digitized by Google

LE MARQUIS.

Ah ! jalouſie.

LE COMTE.

Oui, j'avois tort.

LE MARQUIS.

Je ne vois donc pas là de quoi crier ſi fort :
Au lieu de t'emporter ; tu dois plutôt en rire.

LE COMTE, (*à la Comteſſe.*)

N'eſt-ce pas ? il eſt pour....

LA COMTESSE.

Si vous êtes inſtruit,
Vous ſavez bien pour qui ma main vient de l'écrire.

LE COMTE, (*au Marquis.*)

Oui, c'eſt pour moi.

LE MARQUIS.

Tant mieux.

LA COMTESSE, (*au Comte.*)

Mais ſi l'on vous a dit...

LE COMTE, (*au Marquis.*)

Tenez.

(*Il lit le billet qu'il n'a pas encore ouvert.*)

« *Je vous attends ce ſoir.* »

LE MARQUIS.

Ce ſoir, & que veut-elle dire ?
Tu ne rentres donc pas ſous les ſoits ?

Digitized by Google

LE COMTE.

Oh ! si, fait.

Ce soir, c'est à-dire....

LE MARQUIS.

Hem ?

LE COMTE.

Plutôt qu'à l'ordinaire.

Pour abréger la citation, nous dirons simplement que le Comte achève la lecture du billet ; que chaque phrase d'un côté accuse sa femme dans son esprit prévenu, de l'autre force son orgueil à continuer le commentaire impossible qu'il a commencé ; que Madame d'Orson se trouve obligée de déclarer devant le Marquis étonné que le billet est pour d'Erbon, ce qui met la vanité ridicule de son époux dans une gêne déchirante, & la force à se replier sur un autre moyen.

LE COMTE, (*au Marquis.*)

Ainsi qu'à moi la Comtesse est à vous.

LE MARQUIS.

Pas tout-à-fait autant, & je vois entre nous...

LE COMTE.

Au lieu de l'accuser vous devez la défendre.
On doit, par des soupçons, eût-on le cœur aigri,
Protéger l'honneur d'une femme.

LA COMTESSE, (*à part & tristement.*)

Ou l'amour-propre du mari.

Digitized by Google

LE COMTE, (*avec une chaleur exagérée.*)

Dites bien que pour moi la même ardeur l'enflâme.

LA COMTESSE, (*à part avec l'accent de la sensibilité.*)

Il rend à ma vertu justice malgré lui, &c.

L'arrivée du Chevalier d'Elcour explique tout, la lettre à d'Erbon, son motif, l'innocence de la Comtesse, les torts du Comte, son intrigue avec Sophie; enfin, elle ouvre les yeux du Comte, mais elle ouvre aussi ceux du Marquis, dont la bouche a si souvent vanté la prétendue sagesse de son neveu. Le repentir de d'Orson, son retour vers sa femme ramène le calme; tout le monde est heureux.

Cette Scène est pleine de talent, comique, intéressante, &, comme nous l'avons dit, aussi heureuse qu'adroitement amenée; elle fixe les derniers traits de la physionomie du Jaloux sans amour, & prouve jusqu'à quel point la vanité égare la tête d'un homme dont le cœur est déjà égaré. Quand on apperçoit des ressorts aussi piquans, & qu'on les traite avec autant d'habileté, on prouve qu'on est appelé à faire des Pièces de Théâtre. Le succès que vient d'obtenir M. Imbert, l'engagera sans doute à rentrer dans une carrière dans laquelle il est d'autant plus flatteur qu'il est plus rare de se distinguer.

Nous voudrions pouvoir citer quelques

Digitized by Google

traits des caractères du Marquis de Rinville & de Madame d'Orſon, l'étendue de cet article ne nous le permet pas. Le premier eſt toujours original, comique & gai; le ſecond, toujours intéreſſant, ſenſible, doux. Nous renvoyons nos Lecteurs à l'Ouvrage même; il eſt écrit avec grâce, avec facilité, plein de traits fins, de penſées ingénieuſes; & nous oſons les aſſurer qu'en les engageant à le lire, nous ne faiſons que les inviter à prendre un délaſſement agréable.

(Cet Article eſt de M. de Charnois.)

ANNONCES ET NOTICES.

Chansons Nouvelles, de M. de Piis, Ecuyer, Secrétaire-Interprète de Mgr. Comte d'Artois, ornées de cent quarante-quatre Planches, deſſinées par M. Leharbier l'aîné, Peintre du Roi, & gravées par M. Gaucher, des Académies de Londres, Rouen & Caën, toutes ſur des airs nouveaux, par nos premiers Compoſiteurs Lyriques, & imprimées ſur du papier vélin.

Les ſuccès qu'a obtenus M. de Piis dans le genre du Recueil que nous annonçons, doivent établir un préjugé favorable. « Il n'a point eu, dit-il dans » ſon Proſpectus, l'intention d'entrer en concur» rence avec les Recueils périodiques de Chanſons » que le goût de la Nation multiplie chaque jour, » & avec leſquels celui-ci n'aura d'autre rapport » que le titre. »

Cette Collection ſera compoſée de Romances tendres, de Vaudevilles moraux ou critiques, de

Digitized by Google

Chanſons anecdotiques & hiſtoriques, dont aucune n'aura été imprimée; toutes les Chanſons de fête, de ſociété ou de circonſtance en ſeront bannies, comme ne tenant qu'à l'à-propos. Il y aura douze livraiſons, de douze Chanſons chacune & de douze Eſtampes. Toutes ces Pièces érotiques ſeront ſur des airs nouveaux, compoſés par les plus célèbres Virtuoſes, dont la Muſique ſera gravée à la fin du cahier avec le plus grand ſoin. La partie Typographique ſera confiée aux ſoins de M. Pierres, Premier Imprimeur Ordinaire du Roi. Chaque livraiſon ſera du prix de 12 livres, & paroîtra régulièrement tous les deux mois. Les talens réunis & connus des Artiſtes chargés de l'exécution de cet Ouvrage, ſont un sûr garant de l'accueil du Public. Il n'y a point de ſouſcription, & l'inſcription qu'on propoſe ne ſera point un engagement. On invite ſeulement, à raiſon de la diſtribution des Gravures, à s'inſcrire chez M. de Piis, rue Copeau Saint-Marcel, au coin de celle de la Clef; M. Gaucher, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, où l'on pourra voir les deſſins & les épreuves des gravures; Brunet, Libraire, rue de Marivaux; & la veuve Ducheſne, rue S. Jacques. La première Livraiſon eſt fixée au premier Octobre prochain.

A la même époque paroîtra le Poëme ſur l'*Harmonie imitative de la Langue Françoiſe*, dont différentes circonſtances ont forcé M. de Piis de retarder la publication. Cet Ouvrage ſera orné du Portrait de l'Auteur, gravé par M. Gaucher, d'après le tableau de M. François.

Cours de Langues Etrangères, à l'aide deſquels on peut les apprendre chez ſoi & ſans Maître, par M. Lureau de Boiſermain. — *Cours de Langue Angloiſe*, ſeize Cahiers de proſe, *in*-4°., ſix Cahiers de poéſie, *in*-8°., en tout vingt-deux Ca-

Digitized by Google

hiers. Prix, 41 liv. 5 sols. — *Cours de Langue Italienne*, quatre Cahiers de prose, *in*-4°., dix Cahiers de poésies, *in*-8°.; en tout quatorze Cahiers. Prix, 26 liv. 5 sols. On reçoit ces deux Ouvrages par la poste & port franc, en s'adressant à l'Auteur, par lettre affranchie, au Bureau de l'abonnement Littéraire, rue S. André-des-Arts, N°. 45, à Paris.

Essais de Poésies Lyriques, ou *Odes*, *Cantates & Cantiques sur les principales vérités dogmatiques & morales de la Religion, avec de courtes Dissertations sur divers sujets en forme de notes, de réflexions*, &c. à l'usage de toute Société de Bienfaisance & Maison d'Éducation. *in*-16. A Paris, chez Berton, Libraire, rue S. Victor, & chez les Libraires à Amiens.

Ce Recueil est imprimé pour attirer l'attention de la piété sur les pauvres nombreux de l'utile & intéressante Société *dite de la Consolation*. On pourra se procurer cet Ouvrage respectable par son objet, à l'hôtel de la Consolation, en faisant quelques aumônes aux pauvres.

Nouvelle Histoire du Berry. Les quatrième, cinquième & dernier volume, avec le Cahier de gravures pour le premier volume, de la *Nouvelle Histoire du Berry*, par M. Pallet, Avocat en Parlement, de la Société Royale de Physique, d'Histoire Naturelle & des Arts d'Orléans, se délivrent actuellement au prix de 4 liv. chaque volume, & de 3 liv. 12 sols pour le Cahier des gravures, en tout 11 liv. 12 sols. MM. les Souscripteurs sont priés de faire retirer leurs volumes, parce qu'on veut mettre cet Ouvrage en corps complet. Les exemplaires complets qui seront en petit nombre, & formant chacun cinq volumes *in*-8°. avec gravures, se vend 28 liv. 12 sols. A Paris, chez Moutard, Libraire, rue de

Digitized by Google

la Comédie Françoiſe ; le Gras, quai de Conti ; Prault, Imprimeur-Libraire, quai des Auguſtins ; Savoye, rue S. Jacques, & chez les autres Libraires aſſortis ; à Bourges, chez Prévôt, Libraire, Place des Carmes ; à Orléans, chez Couret, Imprimeur-Libraire ; & chez les principaux Libraires de Province.

La Tendre Mère, peinte par F. Tiſchbein, gravée par J. G. Miller, de l'Académie Royale de Peinture de Paris, & Profeſſeur à l'Académie Caroline de Stoutgard. Prix, 4 liv. A Paris, chez Chereau, rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 24.

Cette Eſtampe eſt gravée avec ſoin, & juſtifie l'eſtime dont jouit ſon Auteur.

Portrait du Comte de Milly, de l'Académie des Sciences, &c., gravé par N. Thomas. A Paris, chez l'Auteur, rue des Boulangers, quartier Saint Victor, vis-à-vis les Angloiſes. Prix, 1 liv. 4 ſols.

On trouve auſſi chez le même Auteur *le Portrait du Comte de Saint-Germain, célèbre Alchimiſte*. Prix, 6 liv.

Nouvelle Topographie, ou *Deſcription détaillée de la France, &c.* par M. Robert de Heſſeln, Cenſeur Royal, & Géographe de la Ville de Paris. A Paris, chez l'Auteur, rue du Jardinet, vis-à-vis celle du Paon. — *Carte de la Contrée Nord-Oueſt, Région centre*, la ſixième des neuf qui renferment le ſecond degré des détails de cette partie du Royaume, juſqu'aux Paroiſſes incluſivement. Cette Carte contient le Haut & le Bas Maine, avec la partie haute de l'Anjou. L'exécution de cette Carte ne le cède en rien à celle des précédentes, pour la beauté & la netteté de la gravure. On ſait que l'Échelle de ce ſecond degré des détails de la ſuperficie du Royau-

Digitized by Google

me est de 243 toises par ligne; c'est-à dire, de neuf lignes pour une lieue de 2187 toises, & de 81 lignes carrées pour la lieue carrée de 5314 arpens, de 900 toises carrées chacune.

Numéros 8 & 9 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs, pour deux Violons ou Violoncelles. Chaque Cahier séparé, 2 liv. franc de port. Prix de l'Abonnement, 15 & 18 liv. A Paris, chez le sieur Bornet l'aîné, Pensionnaire du Roi, Professeur de Musique & de Violon, rue Tiquetonne, N°. 10.

Numéros 19 & 20 du Journal de Pièces de Clavecin, par différens Auteurs; composés, le N°. 19, d'une Sonate avec Violon *ad lib.*, par M. Mesger. Prix, 3 liv.; & le N°. 20, d'un trio avec Flûte ou Violon & Violoncelle ou Quinte, par M. Ragué. Prix, 3 liv. On souscrit pour ce Journal, qui paroît exactement, & qui est fait avec beaucoup de soin, chez M. Boyer, Marchand de Musique, rue de Richelieu, ancien café de Foi, à la clef d'or, & chez Mme Lemenu, rue du Roule, à la clef d'or.

TABLE.

Vers sur la Mort de MM. Pilâtre de Rosier & Romain,	49	*L'Odyssée d'Homère*,	54
Chanson à Mme D.....	51	*Bibliothèque Universelle des Dames*,	71
Charade, Enigme & Logogryphe,	52	*Le Jaloux sans Amour, Comédie*,	77
		Annonces & Notices,	92

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 10 Sept. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 9 Septembre 1785. RAULIN.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1785.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*BOUQUET à Madame ***.*

QUAND des fleurs qu'Hébé fait éclore;
Le plaisir embellit le printemps de vos jours,
Quand vous brillez à votre aurore,
Je devrois aux jardins du Parnasse & de Flore,
Cueillir, pour vous l'offrir, le bouquet des Amours.
Mais ce nom seul vous effarouche.
Plus que la pomme de Vénus,
Le prix de la raison vous touche;
Vous méritez la pomme des vertus.
Loin des cercles bruyans de la tracasserie,
Vous savez sans ennui, vivre en votre maison;
Des passions du cœur vous craignez la folie,
Et consultez en tout l'honneur & la raison.

L'amitié seule vous enflamme :
L'amitié seule a donc mes vœux.
Quand vos doigts délicats en ont tissu la trame,
L'Amour n'a point de plus doux nœuds,
Et le desir s'épure aux rayons de votre âme.
Le simple bouquet de la sœur
N'a point l'éclat de ceux du frère :
Le parfum qu'il exhale est moins doux, moins flatteur
Mais il n'entête pas : le sage le préfère.
Oui, je connois bien votre cœur ;
De l'amitié tendre & sincère
Le sentiment vous présente la fleur,
Et bien plus que l'Amour il est sûr de vous plaire.

(Par M. de Saint-Ange.)

ÉPITAPHE

Du Duc MAXIMILIEN-LÉOPOLD DE BRUNSWICK.

NE porte point ici la fureur qui t'anime ;
Misanthrope orgueilleux contre l'homme irrité ;
Fuis.... sous ce monument repose une victime
De l'amour de l'humanité.

(Par M. Sorin.)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Hallebarde*; celui de l'Énigme eſt *la Mode*; celui du Logogryphe eſt *Limaçon*, où l'on trouve, *Milon, mi, mou, Maçon, main, lion, Mai, Lima, l·n, Clain* (rivière de Poitou), *Ali*.

CHARADE.

ON renferme, Lecteur, & l'on craint mon premier;
On redoute encor plus l'effet de mon dernier;
Choſe rare aujourd'hui, c'eſt, hélas! mon entier.

(*Par Mlle Liſette Debournais, de Richelieu.*)

ÉNIGME.

DES Miniſtres ſacrés du Service Divin,
Tantôt je ſuis une parure,
Et tantôt je ſuis un engin
Néceſſaire à votre chauſſure.
D'or ou d'argent je veux être enrichi,
Quand je dois orner le Lévite,
Au ſecond cas, mon principal mérite
Eſt d'être fabriqué d'acier fin & poli.

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

Plus noble que les Rois, j'en impose aux mortels
L'Athénien jadis m'éleva des autels;
Chez le peuple Romain je me vis adorée;
Et par Louis * encor je suis très-révérée.
Mes sept pieds offriront, en les décomposant,
Une ville de France; un insecte rampant;
Un titre cher & doux; deux notes de musique;
Un pronom possessif; une liqueur bachique;
Un fleuve d'Allemagne; un perfide élément;
Ce qui souvent nous trompe & nous paroît charmant;
Avec un nom latin; celui de l'existence;
Un transport exalté jusqu'à la violence;
Enfin ces lieux profonds où, par de durs travaux,
L'humanité souffrante arrache les métaux.

(*Par Mme Bodin.*)

* Louis XVI.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

THÉATRE à l'usage des Jeunes Personnes.

Leçon commence, exemple achève.
La Motte, Fable de l'Aigle & de l'Aiglon.

Tome 1^er^. A Paris, chez Michel Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme, 1785. Avec Approbation & Privilège du Roi. *In*-8°.

ON se rappelle le succès des premiers Volumes de ce Théâtre, ou plutôt, on n'a rien à se rappeler, ce succès dure encore, & augmente tous les jours. Ce premier Théâtre est même, parmi tant d'excellens Ouvrages du même Auteur, tous consacrés à l'éducation, celui que beaucoup de personnes aiment le mieux; & nous ne parlons pas de ceux dont la politique, affectant une fausse équité, ne loue les premiers Ouvrages des Auteurs célèbres que pour décrier les derniers.

L'Auteur, il faut l'avouer, a reçu, avec le talent d'écrire & d'émouvoir, celui d'inspirer à l'enfance l'amour de la vertu, & à l'âge mûr l'amour de l'enfance; cette femme illustre a été douée du génie de l'éducation. Dans quelques-uns de ses Ouvrages, des critiques, produites par une diversité d'opi-

Digitized by Google

nions & de sentimens qui devroit être plus libre qu'elle ne l'est peut-être, ont pu faire de la peine aux amis de plusieurs Écrivains célèbres, & même en général aux amis de la paix, qui voudroient la voir régner au moins dans la Littérature; l'intérêt que ces Ouvrages inspirent, étoit quelquefois troublé & traversé par des intérêts contraires. Ici, rien de semblable, tout est pur & doux; on se livre sans mélange au plaisir de sentir & d'aimer, & rien n'altère l'intérêt dont on se sent pénétré pour tant de personnages vertueux, & pour l'Auteur qui les fait parler & agir.

Ce volume ne contient que des sujets tirés de l'Écriture-Sainte, & n'en est que plus touchant. *Agar*, qui commençoit le premier volume de l'ancien Théâtre, rempli d'ailleurs par des sujets profanes, *Agar* est restituée à ce volume, auquel elle appartient.

On connoît *la Mort d'Adam* de Klopstock; elle n'a jamais été jouée, mais elle a été traduite dans toutes les langues; cette Pièce, de la plus grande simplicité, du plus grand effet, & où tout ce qui caractérise ce sujet unique & le distingue de tout autre sujet, est si heureusement saisi & développé; cette Pièce n'est point d'ailleurs sans défauts; ces défauts, Mme de Genlis les relève avec beaucoup de sagacité dans des notes, & les évite & les remplace par des beautés dans une imitation de la Pièce Allemande, qu'on

Digitized by Google

trouve à la tête de ce volume, & qui en est la Pièce la plus consi lérable ; elle a conservé toutes les grandes beautés de l'Ouvrage de Klopstock, cet intérêt attaché au cours du soleil & à la forêt des cèdres derriere laquelle il doit descendre, l'enfant perdu & retrouvé, qui fait dire à Seth : *Réjouis toi donc encore une fois dans ta vie, mon père.* L'apparition de l'Ange de la Mort, l'arrivée de Caïn, l'agonie d'Adam, &c.

Examinons quelques-uns des défauts que Mme de G. relève dans Klopstock.

Acte premier, Scène troisième. Adam annonce sa mort à Seth, son fils : « *Tu es* » *homme*, lui dit-il, *je peux te dire tout.* » *Aujourd'hui je meurs.*

» Cette manière, dit Mme de Genlis, » dont Adam déclare sa mort, annonce une » fermeté qui est démentie par toutes les » terreurs d'Adam, terreurs théâtrales, & » qu'a dû nécessairement éprouver le pre» mier homme créé pour l'immortalité. «

Sans doute ces terreurs étoient nécessaires, elles appartiennent essentiellement à la situation d'Adam, mais excluent-t'elles nécessairement ce trait de fermeté qui les précède, & qui rend le caractère d'Adam plus respectable ? Est-ce là un caractère qui se dément ?

Même Scène. Adam envoie Seth prier pour lui au tombeau d'Abel. « Il seroit plus » touchant & plus naturel, dit Mme de G., » que Seth, de son propre mouvement, » implorât le ciel pour son père. »

Digitized by Google

Cela nous paroît incontestable.

Les sorties & les entrées ne sont jamais assez motivées dans la Pièce Allemande. C'est un défaut qui disparoît comme les autres dans la Pièce Françoise.

Acte II, Scène troisième. Adam parle à Sélima de tombeau. Sur quoi Sélima lui demande ce que c'est qu'un tombeau; Mme de G. observe, avec raison, que Sélima doit avoir vu mille fois le tombeau d'Abel.

Scène quatre. A l'arrivée de Caïn, Adam renvoie Sélima; elle a entendu le ton & les propos farouches de Caïn, elle sort cependant sans témoigner de l'effroi ou du moins de l'inquiétude, ce qui n'est pas naturel, comme l'observe Mme de G.

Scène cinq. Caïn fait à son père des reproches vagues de lui avoir donné une existence, devenue malheureuse depuis son crime; il devoit, dit Mme de G., reprocher à son père de lui avoir préféré Abel, & attribuer à cette préférence tous ses malheurs, c'est ce qu'il fait si bien dans le Poëme de la Mort d'Abel, de M. Gessner, c'est ce qu'il fait dans Mme de G.; &, que le reproche soit juste ou non, il renferme toujours une leçon morale qui peut être utile à plus d'un père.

Ibid. Je veux te maudire. « Le caractère & » la situation de Caïn, dit Mme de G., » donnent une grande énergie à ces mots. » Caïn maudit, doit regarder une malédic- » tion comme une cruelle vengeance. Re- » marquons ici que dans quelque Ouvrage

Digitized by Google

» que ce puisse être, l'excès de la fureur &
» de la férocité ne pourroit se supporter en
» action présente. Par exemple, on frémit
» lorsque Caïn dit à son père : *Je veux te*
» *maudire ;* mais cette fureur n'est pas
» poussée assez loin pour inspirer une hor-
» reur mêlée de dégoût ; on frémit seule-
» ment ; on craint que de la menace Caïn
» ne passe à l'effet ; on sent que Caïn ne la
» répète deux fois, cette menace, que parce
» qu'il n'ose prononcer la malédiction : on
» le voit furieux, retenu, combattu, &
» l'on trouve, avec raison, une grande
» beauté dans ce peu de mots : *Je veux te*
» *maudire.* Si Caïn disoit : *Je te maudis*, on
» seroit révolté, & l'horreur se changeroit
» en dégoût. Je crois qu'on ne peut présen-
» ter au Théâtre une action faite pour ré-
» volter la Nature, que lorsque le person-
» nage qui en est capable ne la commet
» qu'en s'exposant ou se livrant à la mort ;
» alors son danger, ou le sacrifice qu'il fait
» de sa vie, donne à l'action un certain air de
» grandeur qui en fait supporter l'atrocité. »

Cette réflexion nous paroît importante pour le Théâtre, & en général pour la connoissance du cœur humain ; nous croyons y trouver aussi la justification de l'imprécation violente de *Mélanie* contre son père, imprécation que quelques personnes ont trouvée révoltante :

Et s'il t'ose invoquer au jour de son trépas,
Rejette sa prière & ne l'exauce pas.

Digitized by Google

Mais il faut considérer que Mélanie est dans le délire du désespoir, qu'elle a fait le sacrifice de tout, & de l'amour, & du bonheur & de la vie; qu'elle meurt victime de l'inflexibilité d'un père dénaturé; qu'aussitôt que la violence de sa douleur lui laisse le moment de la réflexion, elle désavoue ce mouvement forcené, qu'elle en demande pardon à Dieu & à son père; & qu'ainsi ce qui pourroit révolter dans ce vœu échappé à la fureur, mais révoqué à l'instant par la tendresse & le respect, est précisément ce qui forme une beauté du premier ordre, parce que c'est ce qui peint le mieux le désordre de l'esprit & les transports de l'âme.

Caïn finit par maudire Adam. « Cette » horrible malédiction qu'il donne à son » père sur le bord de sa tombe, dit Mme » de G., est d'une atrocité dégoûtante, & » détruit tout l'effet de ce beau mouvement » d'Adam: *Viens donc, je veux te montrer* » *où tu maudiras ton père; viens, voici le* » *tombeau de ton père; je mourrai aujourd'hui.* On s'attend à voir frémir Caïn, » à voir les remords succéder à la fureur, » & cette attente trompée produit le senti- » ment le plus désagréable. »

Il est certain que Klopstock ne devoit pas laisser sans effet un mot aussi éloquent que celui qu'il met dans la bouche d'Adam; il semble qu'il n'en ait pas senti tout le mérite, puisque ce mot ne désarme pas Caïn.

« Un autre défaut de cette Scène, con-

Digitized by Google

» tinue Mme de G., c'eſt que Seth y eſt ab-
» ſolument déplacé ; il eſt bien peu naturel
» que ce fils ſi tendre entende trois fois
» maudire ſon père mourant, ſans dire une
» ſeule parole. Cette Scène eût eu un degré
» d'intérêt de plus, ſi avant l'arrivée de Caïn,
» Adam, au dernier jour de ſa vie, eût té-
» moigné quelque ſentiment de compaſſion
» pour cet infortuné. »

Nous n'avons pas beſoin de dire que chacune de ces critiques indique une correction dans la Pièce moderne.

A la fin du ſecond Acte, Adam reſte endormi ſur le Théâtre, « de manière, dit
» Mme de G., que la Scène eſt toujours
» occupée, & il faut néceſſairement qu'elle
» ſoit vuide dans un entre-Acte. »

Cela eſt d'uſage ſans doute, mais cela eſt-il donc ſi néceſſaire ? Chez les anciens, le chœur, ſans avancer l'action, continuoit l'intérêt, & formoit les entre-Actes d'une manière plus convenable peut-être qu'un coup d'archet. Il s'occupoit des objets dont ſe formoit l'intérêt, & des perſonnages ſur leſquels repoſoit cet intérêt. Il nous ſemble qu'un perſonnage endormi ſur la Scène, pourvu que ce ſommeil eût quelque rapport avec l'action, auroit auſſi le mérite de continuer l'intérêt ſans exiger aucune attention, & qu'il rempliroit ainſi tout ce qui doit conſtituer un entre-Acte, interruption d'action & continuation d'intérêt.

Digitized by Google

Acte III, Scène seconde. Éve est transportée de joie, elle a retrouvé son fils Sunim, qui étoit égaré depuis quelques jours. « Cette » joie forme en ce moment, dit Mme de » G., un contraste fort théâtral ; l'idée de » cet enfant perdu & retrouvé, est agréable » & ingénieuse, mais elle produit ici peu » d'effet, parce que dans le cours de la Pièce » on n'a dit qu'un mot de lui, & qu'Adam » n'a pas témoigné pour cet enfant la tendresse qui seule auroit pu rendre ce dénouement intéressant. »

Il naît encore de cette observation un précepte important pour le Théâtre, celui de motiver les incidens & de préparer les effets. Beaucoup d'effets manquent absolument sans qu'on en voye toujours la raison, on la trouveroit le plus souvent dans ce défaut de préparation. La Pièce Françoise nous montre d'abord tous les enfans d'Adam occupés de la perte d'Éliel, du desir & de l'espérance de le retrouver ; Adam, moins porté à l'espérance dans ce jour de douleur & de mort, déplore cette même perte, croit qu'il ne reverra plus Éliel, & ce n'est pas de toutes les circonstances de sa mort, la moins douloureuse. Ce fils étoit celui qui ressembloit le plus à son cher Abel, trait précieux, & qui ne devoit pas échapper à un esprit plein de son sujet ; aussi le retour d'Éliel est-il un bien plus grand événement, & fait-il un bien plus grand effet dans la Pièce Françoise que dans la Pièce Allemande.

Digitized by Google

Scène troisième. Éve apprenant qu'Adam va mourir, demande à mourir avec lui. Mme de G. juge que ce n'est pas assez. « Éve, » qui a séduit Adam, Éve, cause du mal- » heur du genre-humain, devroit dans cet » instant se reprocher avec plus d'amertume » que jamais la faute qui lui coûte si cher; » il est inconcevable que l'Auteur ne lui ait » pas donné les remords que la vûe d'Adam » expirant doit renouveler en elle avec tant » de force. L'Auteur du Poëme de *la Mort* » *d'Abel*, cet Auteur si rempli de sentiment » & de vérité, a su peindre Éve avec les » couleurs qui la représentent telle qu'elle » devoit être après sa chûte: on la voit tou- » jours, dans ce charmant Ouvrage, acca- » blée de regrets, pénétrée de remords, » souffrant doublement de ses peines & des » maux de ce qu'elle aime, parce qu'elle se » les reproche sans cesse, & ne les attribue » qu'à sa faute. »

L'Auteur de la Pièce Françoise corrige en conséquence M. Klopstock par M. Gessner, & donne à Éve des remords intéressans.

La Pièce Allemande finit par ces mots d'Adam: *O mort! je te sens! je meurs.*

On voit que l'Auteur étoit occupé du *morte morieris* de l'écriture.

La Pièce Françoise finit ainsi:

O mon Dieu! protège mes enfans.... par- donne-moi..... je meurs.

« Il m'a semblé, dit l'Auteur, que le père

Digitized by Google

» des hommes devoit, en expirant, implo-
» rer la clémence du ciel pour le genre-
» humain & pour lui. »

Au reste, si Mme la Comtesse de G. découvre avec sagacité les défauts de son original, elle en sent & en fait sentir bien vivement les beautés, & les rend d'une manière qui les embellit encore.

Mais parlons de Pièces qui lui appartiennent plus en propre.

Dans la Pièce d'*Isaac*, elle a tout tiré de son sujet & de son genie, & rien de ceux qui ont traité ce sujet avant elle. La Pièce du P. Brumoy, qui a eu quelque réputation dans les Collèges, lui paroît insipide & extravagante. « Il a imaginé d'introduire Is-
» maël dans cette Pièce; des entretiens écou-
» tés & mal compris, & une infinité de
» petits moyens de ce genre, persuadent à
» Ismaël que c'est lui que son père veut sa-
» crifier; invention qui ne produit que des
» Scènes également ennuyeuses & languis-
» santes. Cependant on trouve dans cette
» Pièce une idée ingénieuse & une situation
» intéressante, mais dont l'Auteur n'a pas
» su tirer parti. Abraham rencontre Isaac
» endormi, & il est tenté de saisir ce mo-
» ment pour lui donner la mort; mais ré-
» fléchissant que c'est pour son Dieu qu'Isaac
» doit périr; il ne veut pas qu'il expire sans
» connoître qu'il est sacrifié.

Isaac meurt pour son Dieu, faut-il donc qu'il l'ignore!

Digitized by Google

Quant à Iſmaël, la critique de Mme de Genlis tombe plutôt ſans doute ſur la manière dont il eſt employé par le P. Brumoy, que ſur ſon introduction dans la Pièce, où elle pourroit faire à peu près le même effet que l'arrivée de Caïn dans *la Mort d'Adam*. Iſmaël a été jaloux d'Iſaac comme Caïn l'a été d'Abel; il croit avoir à ſe plaindre d'Abraham plus encore que Caïn n'avoit eu à ſe plaindre d'Adam; il eſt proſcrit comme Caïn; il arrive comme lui dans un jour de douleur, dans un moment où il ne peut que porter le trouble dans l'âme de ſon père, & qu'augmenter l'horreur de ſa ſituation. Quoi qu'il en ſoit, Mme de G. n'a pas eu beſoin de cette reſſource, & elle a bien fait de ne la pas employer, parce qu'Iſmaël auroit pu paroître une répétition du Caïn de la Mort d'Adam.

Le défaut principal de ceux qui avoient traité ce ſujet, venoit de la promptitude & de la facilité avec leſquelles Abraham ſe décidoit au terrible ſacrifice qui lui étoit commandé. Pour le peindre réſigné, on anéantiſſoit en lui le caractère paternel, & c'eſt ce caractère ſeul qui peut intéreſſer. L'écriture, à la vérité, ne peint que la réſignation; mais l'écriture ne dit pas tout, & il n'eſt pas défendu d'interprêter ſon ſilence, pourvu que ce ſoit de la manière la plus conforme à la Nature. Mme de G., à qui aucun des traits touchans qu'un caractère ou qu'une ſituation peut fournir, n'échappe jamais, a ima-

Digitized by Google

giné les contraſtes les plus ingénieux & les plus naturels; le jour où le fatal ſacrifice eſt exigé, eſt celui de la naiſſance d'Iſaac; c'eſt un jour de fête pour la famille; on le célèbre par un ſacrifice ſolemnel, mais bien différent; Iſaac lui-même, au lever de l'aurore, a choiſi un agneau nouvellement né, d'une blancheur éclatante; & après l'avoir enchaîné de fleurs..... il s'eſt écrié: « Une victime innocente & pure ſera dans ce jour » offerte au Seigneur, & jamais ſacrifice » n'aura paru plus touchant à ſes yeux.... En » parlant ainſi, Iſaac ſembloit inſpiré.... Il » rappeloit les Anges deſcendus du ciel pour » annoncer ſa naiſſance. »

Iſaac diſoit à Abraham, dans le tranſport de ſa joie & de ſa reconnoiſſance: *Je ſuis trop heureux pour pouvoir être ingrat.* Abraham, dans le même tranſport, diſoit à Dieu: « En célébrant le jour de la naiſſance » d'Iſaac, je célèbre le plus précieux de tes » bienfaits. » La réponſe à ce concert de louanges, à cet hymne de reconnoiſſance eſt d'exiger le ſacrifice d'Iſaac.

Une mère telle que l'Auteur, ne pouvoit oublier de placer une mère dans un tel ſujet; elle a ſenti tout le parti qu'on pouvoit tirer de la douleur de Sara, qui ne paroît point dans la Pièce collégiale du P. Brumoy. « Malheureuſe Sara, dit Abraham, tu prépares une fête! » Iſaac, qui croit toujours qu'on va immoler l'agneau qu'il a choiſi, préſente lui-même à ſon père le couteau ſa-

Digitized by Google

cré; il apprend son sort & celui d'Abraham :
« O le plus infortuné des pères! s'écrie-t'il;
» maintenant, hélas! c'est sur vous seul que
» je pleure!..... Donnez moi cette main
» tremblante, que je l'arrose de mes larmes;
» qu'elle me bénisse encore une fois avant
» de me percer le sein!.... Vivez pour con-
» soler ma malheureuse mère.....

ABRAHAM.

» La consoler, hélas!..... le meurtrier de
» son fils en auroit-il le droit?

Tandis qu'Abraham balance ou diffère au moins, & qu'Isaac l'encourage, Sara survient, elle s'étonne & se plaint du retardement du sacrifice, qui retarde le reste de la fête; c'est toujours le même art des contrastes. Isaac l'embrasse : « Mon fils, lui dit
» Sara, tu parois attendri, tes yeux sont
» remplis de larmes!.....

ISAAC.

» C'est la tendresse qui les fait couler.

Voilà une de ces équivoques heureuses, qui, selon la remarque de l'Auteur sur un mot semblable de Klopstock, étoient fort du goût des Grecs, & qui produisent toujours un grand effet. C'est, dans un autre genre, le mot d'Agamemnon à Iphigénie : *Vous y serez, ma fille!* Et celui d'Oreste à Égyste : *Cette cendre est à vous.*

ISAAC.

« Avez-vous été toujours satisfaite des té-

Digitized by Google

» moignages de mon amour, de ma recon-
» noissance..... N'ai-je pas eu quelques torts
» involontaires?.... Ah! s'il étoit vrai!.....
» Oubliez-les, pardonnez-moi..... O ma
» mère, bénissez votre fils!.....

SARA.

» Eh! cette bénédiction que tu desires.....
» je te la donne dans tous les instans de ma
» vie!..... Allez, Abraham, allez. En im-
» molant la victime, pensez l'un & l'autre à
» l'heureuse Sara. »

Encore un coup, que de goût & que d'esprit dans ces contrastes!

Isaac dit adieu à sa mère, & Sara, restée seule, commence à s'inquiéter. « De quel
» ton il m'a dit adieu! le son touchant de
» sa voix retentit encore à mon oreille.... Et
» pourquoi cet adieu? Ils vont revenir....
» Tout mon cœur s'est ému!..... & ma rai-
» son ne peut surmonter ce trouble incon-
» cevable qu'il m'a laissé.... Chaque souve-
» nir, chaque réflexion accroît mon inquié-
» tude..... Il pleuroit, sa main trembloit en
» serrant la mienne.... Abraham étoit pâle,
» interdit..... Isaac m'a dit un adieu si dou-
» loureux!.... »

Un serviteur d'Abraham désabuse & instruit Sara, qui s'évanouit de douleur; quand elle rouvre les yeux, elle se trouve seule avec Abraham, le sacrifice est consommé. Reproches de la part de Sara, justification d'Abraham, ou plutôt adresse de sa part

Digitized by Google

pour amener Sara, sans un saisissement nouveau, à un grand événement. Cette Scène est longue, nous ne disons pas qu'elle le soit trop, mais elle l'est; un Italien, un Espagnol, un Anglois même pourroit l'écouter avec intérêt, mais nous craindrions qu'au théâtre l'impatience Françoise n'eût quelque peine à la soutenir. En général, nous ne pouvons souffrir qu'on laisse long-temps un personnage intéressant dans une situation pénible, quand on peut l'en tirer d'un mot. Ce mot, Abraham ne veut le dire qu'à propos: la Pièce ne devoit pas être privée de l'expression éloquente de la douleur maternelle de Sara; il falloit, pour l'intérêt même du dénouement, que Sara eût senti son malheur, & qu'elle eût appuyé sur sa situation. « Respectez le ciel! lui dit Abraham, qui craint » que son désespoir ne la rende coupable.

SARA.

» Malgré la douleur qui m'égare, je ré-
» vère & j'adore l'Auteur de mon être....
» hélas! il a connu ce cœur déchiré, ce
» cœur maternel!..... Ce n'est pas à moi
» qu'il a demandé l'affreux sacrifice, que tu
» as pu consommer. »

Ce mot est connu; mais on croit l'entendre ici pour la première fois, c'est presque l'avoir créé que de l'appliquer ainsi. Observons que ces sortes d'applications de mots connus, sont la chose qui réussit le plus rarement dans nos Pièces Dramatiques; souvent

Digitized by Google

elles n'y font qu'un effet ridicule, parce que les Auteurs ne savent que les plaquer & les coudre grossièrement. Ce trait peut leur apprendre à les préparer & à les motiver.

Une autre attention de cette Scène est de faire partager à Sara le mérite de la résignation d'Abraham. Ce motif est d'une piété convenable au sujet, & qui devient touchante dans l'exécution. Abraham amène Sara jusqu'à ce mot : *Je me soumets.* Il s'écrie : » O mon Dieu ! tu l'entends ! elle se soumet ! elle participe au mérite du sacrifice » que je viens de t'offrir ! elle se soumet !... » Sara ! crois tu que la puissance du Seigneur » soit bornée ?.... Il peut ramener la joie » dans ton cœur.

SARA.

» La joie !.... il me l'a ravie pour toujours.

ABRAHAM.

» ..... Tu peux l'invoquer & tout attendre de lui.....

SARA.

» Eh ! que pourrois-je lui demander ? Je » n'ai plus de fils.

ABRAHAM.

» Demande-lui le prix de ta résignation ; » tu seras exaucée..... »

Ici tout s'explique. Isaac va lui être rendu. Beau mouvement de la reconnoissance de

Digitized by Google

Sara, qui tombe à genoux, & semble craindre de revoir son fils avant d'avoir rendu grâce à Dieu sur la parole d'Abraham : « O » mon Dieu, je renais !..... Avant de revoir » mon fils, avant d'entendre sa voix, de le » serrer dans mes bras, je veux t'offrir » l'hommage de ma reconnoissance. »

Joseph reconnu par ses Frères. Sujet plus touchant encore dans l'écriture que le sacrifice d'Isaac. On retrouve ici ces contrastes heureux dont Mme de G. a si bien l'intelligence. Un Phaséar, personnage d'invention, veut se venger d'un frère ingrat dont il a eu à se plaindre ; Joseph veut le ramener à des sentimens plus doux. Phaséar lui dit : « Si, » comme moi, vous aviez été indignement » trahi par un frère..... » Joseph répond : « O Phaséar !..... mais enfin votre frère n'a » point attenté sur votre vie. »

Quelle convenance fine, & quel goût dans cette exclamation & dans la réticence qui la suit !

L'écriture n'explique pas tout ; mais le respect dû à ce Livre sacré oblige d'expliquer, de la manière la plus naturelle & la plus noble, ce qui peut être resté sans explication. Quand Joseph fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin, l'écriture ne nous dit pas quel est son motif ; mais nous ne devons pas croire que ce fût seulement d'embarrasser & d'affliger un moment Benjamin & les fils de Lia ; le motif qu'on lui donne ici est de retenir Benjamin en Egypte, & de

Digitized by Google

le séparer de ses frères, dont il craint pour cet autre enfant de Rachel la haine & l'envie, après en avoir tant souffert lui-même. Cette solution est ingénieuse & naturelle, digne de la bonté prévoyante de Joseph. La Scène de la reconnoissance est ce qu'elle doit être, noble & touchante, faisant verser des larmes de tendresse & de joie; les remords des frères sont pénétrans, & méritent toute la confiance de Joseph. La générosité de Joseph touche Phaséar, qui abjure la vengeance, & se réconcilie avec son frère, comme Joseph avec les siens.

Ruth & Noëmi. Dans cette Pièce, Booz & Ruth conçoivent de l'amour l'un pour l'autre, & cet amour naissant, qui dans le cœur de Booz se confond avec la bienfaisance, & dans le cœur de Ruth avec la reconnoissance, est pur & vertueux comme les motifs qui le font naître; on le reconnoît cependant à son agitation, à ses inquiétudes, à ses délicatesses, à mille détails piquans & intéressans qui caractérisent cette passion timide & ardente. On en peut juger par ce monologue de Ruth; elle vient d'avoir avec Booz un entretien, où il lui a fait des questions qu'un intérêt tendre pouvoit seul dicter, & où toutes ses réponses ont paru émouvoir Booz.

Ruth le regarde sortir, & rêve un instant.

« Il a cru un moment que mon mari vivoit encore. De quel ton il s'est écrié: » *Qu'entends-je? Vous êtes mariée?....* Eh!

Digitized by Google

» que lui importe ?..... Sa voix étoit trem-
» blante ; son air, ses regards m'ont causé
» un saisissement ! c'est qu'il étoit surpris,
» il me trouve si jeune !.... (*en soupirant.*)
» Oui, il n'étoit qu'étonné..... Voilà tout.....
» Allons, travaillons !.... Qu'il fait chaud
» aujourd'hui, je me sens déjà lasse, je puis
» à peine me soutenir, je vais me reposer
» un peu avant de me mettre à l'ouvrage.
» (*Elle s'assied sur une pierre & tombe dans*
» *la rêverie. Après un moment de silence :*)
» Je voudrois savoir ce que ma mère pense-
» roit de cela !.... Mais je ne pourrois lui
» donner l'idée du ton & de ce regard qui
» m'a tant frappée !.... Et puis, quand j'ai
» dit que j'étois veuve, comme son visage
» a changé tout d'un coup.... Il y avoit de la
» joie dans ses yeux, cela est sûr.... Ah ! si
» ma mère eût pu le voir, elle me diroit ce
» que j'en dois penser... Eh bien, je ne sais
» pas si j'oserai conter ce détail à ma mère !....
» C'est une folie !.... Il vaut mieux n'en
» point parler.... j'ai le cœur triste.... je suis
» fatiguée.... fatiguée à mourir.... le soleil
» est si ardent !.... (*Elle tombe dans une pro-*
» *fonde rêverie.*)

Ce n'est pas là peindre l'amour, c'est le montrer.

On trouvera peut-être cet amour singulier, parce qu'on est dans le préjugé que Booz étoit vieux, les figures de la Bible le représentent ainsi, & M. de Florian, dans sa Pastorale de Ruth, couronnée à l'Acadé-

Digitized by Google

mie Françoiſe, a ſuivi ſur cela l'idée commune. Mme la Comteſſe de G. obſerve que l'écriture ne parle point de l'âge de Booz, elle autoriſe cependant l'idée qu'il n'étoit pas jeune ; car Booz loue Ruth de ce qu'elle n'a point été chercher pour maris des jeunes gens ; auſſi Mme de G. conclut-t'elle qu'il ſemble, d'après l'expoſition des faits, que Ruth étoit dans la première jeuneſſe, & Booz d'un âge mûr. Or, nous trouverions dans des Pièces, même profanes, des exemples heureux d'amours avec la même diſproportion d'âge, témoin *la Pupille*.

La tendreſſe réciproque de Noëmi & de Ruth eſt auſſi d'un intérêt dont on peut voir la ſource dans cette Épître Dedicatoire, ſi ſimple & ſi aimable.

A PAMÉLA.

« Lorſque je vous ai lu l'hiſtoire de Ruth, » vous avez été ſur-tout frappée de ces » mots : *Par tout où vous demeurerez j'y* » *demeurerai ; votre peuple ſera mon peuple*, » *& votre Dieu ſera mon Dieu*. Vous m'avez » priée de faire une Comédie ſur ce ſujet, » & de vous la dédier ; ainſi, mon enfant, » cette Pièce vous appartient ; perſonne ne » peut juger mieux que vous ſi j'ai peint avec » vérité la reconnoiſſance & l'attachement » que doivent inſpirer les ſoins & la tendreſſe d'une mère d'adoption. Si vous » trouvez que Ruth, lorſqu'elle parle de » Noëmi, s'exprime comme vous ſentez, » je

Digitized by Google

» je ſerai ſatisfaite de mon ouvrage. »
Et voici comment Ruth parle de Noëmi.

BOOZ.

« Dites-moi, Ruth, avez-vous le projet » de vous fixer à Bethléem ?

RUTH.

» Oui, Seigneur, ce pays eſt celui de ma » mère, il eſt devenu le mien.

BOOZ.

» Vous l'aimez uniquement votre mère ?

RUTH.

» Je le dois.

BOOZ.

» Qu'elle eſt heureuſe !.... d'avoir une fille » telle que vous ! A quoi vous occupez-» vous l'une & l'autre ? Quel genre de vie » menez-vous ?

RUTH.

» Durant le jour je vais glaner, & nous » filons le ſoir, & ſouvent bien avant dans » la nuit, moi ſur-tout ; car lorſque ma » mère eſt couchée, ſi l'ouvrage nous preſſe, » je me relève doucement, je rallume notre » lampe, & je travaille juſqu'au point du » jour.... En filant je vois dormir ma mère, » je penſe que c'eſt pour elle que je travaille, » qu'à ſon réveil elle me bénira, & la nuit » s'écoule doucement.

Digitized by Google

BOOZ.

» Le ciel.... ne laissera point sans récom-
» pense tant d'innocence & de vertu.

RUTH.

» Qu'il me conserve ma mère !.... »

La Veuve de Sarepta, ou *l'Hospitalité récompensée*. Cette Pièce n'a qu'un Acte, & cet Acte est bien court ; c'est cependant la Pièce de ce Recueil que quelques personnes préfèrent aux autres, & nous ne nous éloignons pas de cette opinion ; dans ce petit Ouvrage, tout est intérêt, sentiment & vertu ; la Scène est ouverte par un enfant malade & languissant, & sa mère, accablée de douleur, qui cherche en vain à le ranimer. La terre est frappée de sécheresse & de stérilité, le ciel est d'airain. La Veuve, après avoir regardé son fils de l'œil inquiet d'une mère, dit à part :

« Comme il est pâle ! abattu ! pauvre en-
» fant !.... (*haut.*) Mon fils, ne trouves-tu
» pas ce matin l'air plus frais, le temps plus
» serein qu'à l'ordinaire ?

L'ENFANT.

» Je respire avec peine, & déjà le soleil
» me paroît brûlant.

LA VEUVE.

» Voudrois-tu te promener dans le bois ?

Digitized by Google

L'ENFANT.

» Je ne saurois marcher.

LA VEUVE, (*à part.*)

» Hélas!

L'ENFANT.

» Ma mère, quand verrons-nous donc de » la verdure & des fleurs? »

Ici la mère fait la description du fléau qui ravage les campagnes. L'Enfant reprend.

« Ma mère, je ne verrai donc plus de » printemps.

LA VEUVE.

» O mon fils!.....

L'ENFANT.

» Je me rappelle encore ce temps heu- » reux où les arbres étoient si verds & la » prairie si belle!... Je n'oublierai jamais » cette fontaine qui tomboit du haut des » rochers; elle étoit là, près de notre ca- » bane, elle a disparu; le rocher seul est » resté! & quand je le regarde, il m'attriste... » Et ces fleurs que je cueillois avec tant de » plaisir..... & notre vigne maintenant aban- » donnée, & nos brebis....

LA VEUVE.

» Hélas, cher enfant! tu connois déjà des

Digitized by Google

» maux qu'on ignore à ton âge, les regrets
» amers, les souvenirs douloureux....

L'ENFANT.

» Ma plus grande peine, c'est de me rappeler que vous étiez autrefois entourée
» de femmes qui travailloient avec vous,
» qui vous servoient..... maintenant vous
» êtes seule....

LA VEUVE.

» Eh! ne suis-je pas avec toi?.... Ne me
» tiens-tu pas lieu de tout?

L'ENFANT.

» Si je pouvois vous aider dans vos tra-
» vaux. J'en ai l'âge, & n'en ai pas la force....

LA VEUVE.

» Quoi, tu me plains, tu t'attendris sur
» mon sort, toi, seul objet de mes inquié-
» tudes!..O mon enfant! je puis encore être
» heureuse si le ciel te rendoit la santé....

L'ENFANT.

» Vous pleurez.... vous n'espérez donc pas,
» ma mère, que je puisse guérir?....

LA VEUVE.

» Que dis-tu?.... Ah! si j'en doutois, com-
» ment me seroit-il possible de supporter
» la vie? »

Un orage survient, il faut regagner la ca-

Digitized by Google

bane, l'Enfant peut à peine marcher, la mère ne peut le porter. Il nous semble que c'est par cette simplicité touchante, par ces tableaux vrais de la Nature, que les Pièces Grecques sont sur-tout recommandables, & produisent de si grands effets.

On entend des gémissemens, un Vieillard paroît, il souffre, il demande du secours; la Veuve n'a pour tout bien qu'un peu d'huile & de farine qu'elle conserve pour son fils. « N'importe, dit-elle en voyant » pâlir le Vieillard, je ne le laisserai point » périr; ce lin que j'ai filé, & que je comptois » vendre demain, j'irai aujourd'hui même » le porter à Sarepta, j'en aurai quelques » alimens pour mon fils, & cette nuit je ne » me coucherai point, je veillerai jusqu'au » jour..... Mais si mon fils en s'éveillant se » trouvoit pressé de la faim!..... mon cœur » est déchiré.... »

Cependant le Vieillard, près d'expirer, redouble ses plaintes & ses instances; la Veuve ne résiste plus, elle court chercher ce qui lui reste.

« Et cette femme est Sidonienne! s'écrie le Vieillard, qui n'est autre que le Prophète Élie, « que de vertus naturelles!... O Dieu! » daigne élever jusqu'à toi ce cœur si digne » de te connoître.... Daigne répandre ta di- » vine lumière & tes bienfaits sur cette ca- » bane hospitalière!.... »

Cette femme, désabusée des idoles de son pays, cherchoit de bonne-foi, & avec un

Digitized by Google

cœur pur le vrai Dieu. En rentrant dans sa cabane, elle trouve son fils mort ; elle revient éplorée. « Arrête, dit Élie, écoute-» moi.... Un pouvoir surnaturel me rend » toutes mes forces !.... O mère désolée, » reconnois, invoque avec moi le Dieu » d'Israël.

LA VEUVE.

» L'invoquer !.... & mon fils est mort....

ÉLIE.

» Il peut lui rendre la vie.

LA VEUVE, (*se précipitant à genoux.*)

» Dieu !..... ô Dieu !.....

ÉLIE.

» Être Éternel & Tout-puissant, écoute » la voix d'Élie & les gémissemens de cette » mère infortunée ! daigne à la fois lui don-» ner la lumière & lui rendre le bonheur !...»

Cette prière est exaucée, l'enfant est rendu à sa mère, &, de plus, le fléau cesse pour elle. « Ces vases, lui dit Élie, qui ne conte-» noient qu'un foible reste de farine & » d'huile, conservé pour votre fils, ces » vases que l'hospitalité généreuse daigna » me sacrifier, sont maintenant remplis, & » tant que durera la famine, ils fourniront » à la subsistance de votre fils, à la vôtre & » à celle de tous les infortunés qui vien-» dront vous implorer.

Digitized by Google

LA VEUVE.

» O ciel ! ah ! pouvant les secourir, c'est » à moi désormais à les aller chercher. »

On ne peut certainement rien voir de plus touchant ni de plus moral.

S'il est permis de comparer un sujet sacré avec un sujet profane, cette Pièce nous paroît avoir beaucoup de rapport avec l'Alceste d'Euripide, qui est aussi l'hospitalité récompensée. Alceste est morte; Hercule arrive chez Adinète, qui lui cache sa douleur, de peur qu'Hercule ne cherche une autre maison, & qui remplit envers lui tous les devoirs de l'hospitalité. Hercule apprend, par la voix publique, la mort d'Alceste & le désespoir d'Admète. Quoi, s'écrie-t'il, ami généreux, c'est au moment même où les Dieux t'accablent ainsi, que tu te montres si pieux & si bienfaisant ! tu dévores ta douleur pour ne pas affliger ou éloigner un ami ! Si je suis Hercule, une telle magnanimité ne restera pas sans récompense. Il disparoît, & revient accompagné d'une étrangère voilée, pour laquelle il demande aussi l'hospitalité au malheureux Admète; cette vûe ne fait que redoubler la douleur d'un cœur encore trop plein d'Alceste. Eh bien ! s'écrie Hercule, apprenez donc que le fils de Jupiter sait être reconnoissant; il lève le voile, cette femme est Alceste, il avoit été la chercher jusques dans les enfers, il l'avoit enlevée au tyran des morts, & il la ramenoit à un mari

Digitized by Google

si digne d'elle. On ne peut trop montrer ainsi aux hommes la récompense de la vertu & de la bonté.

Le retour du jeune Tobie, dernière Pièce de ce Recueil. Le Livre de Tobie est le plus touchant qui soit dans l'Écriture-Sainte; c'est la peinture la plus aimable des mœurs patriarchales, & le tableau le plus intéressant de la vertu éprouvée par le malheur, & recevant enfin sa récompense. Ce tableau, loin d'être affoibli dans la Pièce de Mme de G., est encore animé par la forme dramatique; il est plein d'intérêt, de mouvement & de vérité; on voit penser, parler, agir les personnages, on est dans la maison de Tobie; les caractères sont bien conçus & bien tracés; Tobie est le plus parfait modèle de la vertu; sa femme a un mêlange piquant des erreurs de l'imagination, des travers de l'esprit, des disparates de l'humeur & des tendresses d'un bon cœur; elle est ce qu'il faut qu'elle soit pour éprouver la vertu de Tobie, pour faire sortir par le contraste, la douceur inaltérable, la patience, la résignation qui forment son caractère, sans cependant qu'elle tombe dans l'inconvénient de choquer & de déplaire. Ce caractère ainsi conçu, est très-dramatique, il mêle une teinte agréable & très-vive de comique au pathétique pénétrant du sujet. Mme de G. s'applaudit, avec raison, d'avoir suivi scrupuleusement l'Écriture dans les traits dont elle peint cette femme; cet aveu ne doit rien lui dérober de

Digitized by Google

la gloire de l'invention; ce ne seroit pas lui rendre justice de ne pas reconnoître qu'elle a beaucoup ajouté aux traits que l'Écriture lui fournissoit; mais c'est toujours en suivant le genre que l'Écriture lui indiquoit, & en saisissant le caractère tel qu'il y est annoncé.

« Rien ne la pouvoit consoler; mais sortant tous les jours de sa maison, elle regardoit de tous côtés; & alloit dans tous » les chemins par lesquels elle espéroit qu'il » pourroit revenir, pour tâcher de le découvrir de loin quand il reviendroit. »

Ce trait fourni par l'Écriture, étoit trop touchant pour n'être pas conservé; Mme de G. avoit trop de goût pour ne le pas employer; mais qu'Anne, qui vient de quereller son mari sur son amitié pour le sage Éliphas, qui vient de jurer qu'elle quittera la maison s'il y remet le pied; qu'Anne, au premier mot du retour de son fils, se jette au cou de Tobie, que ce soit Éliphas qu'elle prenne par le bras & qu'elle entraîne, en l'appelant son cher Éliphas, ce mouvement si naturel, ce trait de bon comique qui peint si bien son étourderie, son bon cœur, & toute l'impétuosité de sa tendresse; ce trait, & plusieurs autres semblables, appartiennent en propre à l'Auteur, & montrent toute sa sensibilité, tout son talent pour peindre des caractères.

Dans toutes ces Pièces, l'intérêt du style est toujours joint à l'intérêt des choses, & c'est ce qui rend les Ouvrages immortels.

L'Auteur le dédie *à ses Filles.* « Si j'ai su » peindre, dit-elle, des Mères tendres & » des Enfans dignes d'être aimés, c'eſt à vous » que je dois la vérité des tableaux que j'ai » offerts & des ſentimens que j'ai exprimés. » Vous avez été les objets de ce travail, & » vous en êtes devenues la récompenſe..... » C'eſt à vous que je dois les ſeuls ſuccès » qui puiſſent me toucher. »

L'épigraphe qui conviendroit le mieux à ce Livre, ſeroit ce mot qu'Éliphas dit de Tobie :

« Il n'exhorte pas, il inſpire ; & tel ſera » toujours le privilége heureux du ſentiment » & de la vertu. » *

---

* *État & Prix des Œuvres de Mme la Comteſſe de Genlis*, 15 vol. *in*-8°. ou 15 vol. *in*-12. brochés, *à Paris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, au-deſſus de S. Côme.*

	Pour Paris.	Pour la Province, port franc par la Poſte.
Théâtre d'Éducation, 7 v. *in*-8°.	35 l.	39 l.
Le même, *in*-12. 7 vol.	17 10 ſ.	20
Annales de la Vertu, 2 v. *in*-8°.	10	11
— *in*-12. 2 vol.	5	5 12 ſ.
Adèle & Théodore, 3 v. *in*-8°.	15	16 4
— 3 vol. *in*-12.	7 10	8 8
Veillées du Château, 3 v. *in*-8°.	15	16 4
— 3 vol. *in*-12.		9

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

De l'Institution d'un Ordre Civique.

Il existe dans la société un délit qui n'a tout au plus à redouter que le murmure du peuple, & la privation de l'estime publique, c'est celui *de Lèze-humanité.* Par le mot humanité, nous n'entendons pas désigner cette vertu dont le nom se trouve dans toutes les bouches & dont l'image habite si peu de cœurs. Nous voulons parler de l'espèce humaine elle-même, de cette multitude d'êtres que la nature crée, anime, livre à mille desirs, à mille besoins, à mille souffrances, & qu'elle remplace par d'autres destinés à éprouver bientôt une destruction semblable.

Ces individus arrivent à la vie sur presque tous les points de la terre; & c'est de la partie de ce vaste globe d'où ils s'élèvent, que dépend le plus ou le moins de bonheur, de misères & d'infirmités, qui doivent les envelopper & les suivre jusqu'au tombeau: semblables aux plantes qui percent la terre, & dont les unes sont destinées à recevoir une douce chaleur, à être rafraîchies par une rosée bienfaisante, à s'élever sous les soins d'un propriétaire attentif; tandis que d'autres, exposées aux durs frimats, aux vents impitoyables, n'ont à espérer ni abri, ni culture, ni heureuses influences d'un ciel toujours rigoureux. Il y a des hommes condamnés à souffrir par l'ordre même des choses. S'attendrir sur leur sort, c'est se livrer à un sentiment stérile, & qui ne fait que nuire à celui dans lequel la raison nous prescrit de nous renfermer. Que l'habitant de la Nouvelle-Zélande endure le

Digitized by Google

froid ; que le Sauvage du Canada ſouffre la faim ; que le Kimaux, qui pourſuit la baleine, ſoit ſubmergé ſous les glaçons ; que le Japonnois périſſe ſous la verge du Tyran, peu m'importe, mes affections ne s'étendent pas juſqu'à eux. Si la nature obéiſſoit à mes loix, le Soleil brilleroit d'un même éclat, & verſeroit ſur le globe une chaleur également douce ; les Volcans s'éteindroient dans leurs foyers ténébreux ; le deſpotiſme exilé de deſſus la terre, ſeroit remplacé par une liberté éclairée ; les fruits nourriſſans naîtroient par-tout. Il y a des êtres qui ont du ſang à entretenir, & des forces à réparer, les animaux malfaiſans rentreroient dans le néant ; mais ces vains ſouhaits ſeroient ſuperflus. La nature, ſupérieure à mes vœux, n'en ſuivra pas moins ſa marche habituelle, & produira toujours ce qui paroît à l'homme des imperfections, parce qu'il s'obſtine à croire que rien n'exiſte qui ne doive concourir à ſon bonheur.

Le véritable ami de ſes ſemblables, ne ſe tourmente pas pour amener ſur eux une félicité contrariée par des forces ſupérieures ; il promène ſes regards ſur les malheureux qui l'environnent, qui exiſtent ſous la même domination que lui ; il obſerve la nature de leurs ſouffrances ; il remonte à leur cauſe ; il interroge tout ce qui peut éclairer, ſeconder ſes intentions fraternelles ; & comme il eſt impoſſible à un ſimple individu, quelle que ſoit l'étendue de ſes facultés, de remédier par-lui ſeul à tous les maux qu'il découvre, il appelle à ſon ſecours celui de toutes les Puiſſances dont il eſt entouré ; mais que de contradictions ſa ſenſibilité lui préparera ! que d'eſprits elle indiſpoſera contre lui ! Heureux, mille fois heureux celui qui eſt doué d'une envelope aſſez épaiſſe, pour ne recevoir aucunes de ces atteintes qui agitent & ſtimulent l'homme bienfaiſant ! Triſte égoïſte, qui ne ſens que

ces besoins, qui ne souffres que de tes douleurs ; bénis le Ciel de t'avoir fait naître sous cette forme impénétrable au malheur des autres. Hélas ! il ne m'a point accordé cette faveur. La plus légère injustice qu'éprouve le foible, m'irrite & me soulève. Ses cris me percent & me déchirent. Ce n'est pas pour lui que je développe de vains efforts, c'est pour moi-même. Oui, c'étoit pour soulager mon cœur que j'ai exposé, sous les yeux des Administrateurs, le tableau hideux de nos Hôpitaux, où les maladies contagieuses se touchent & se rassemblent sur la même couche de misère, où tant de pauvres expirent victimes d'une fatale charité. C'est pour moi que j'ai invoqué la compassion des hommes en place, en faveur de tant d'accusés dans le nombre desquels gémissoit quelquefois l'innocence, & qui dépérissoient dans des gouffres fermés à la lumière. Aujourd'hui je reprends la plume non pour combattre un abus existant, mais pour créer un Réglement qui n'existe pas encore, & qui honorera le peuple qui le premier l'adoptera.

Ce ne sont pas seulement par les progrès qu'ils font dans les Arts, que les hommes prouvent leur avancement, c'est par leurs sages institutions ; en feroit-il une plus digne du siècle où nous vivons, que celle qui auroit pour objet de conserver l'espèce humaine, de propager la bienfaisance ?

La grande population est un si riche ornement pour un Etat ! Le tableau d'un peuple heureux par son travail, donne un si bel aspect à un Gouvernement ! il lui procure de si puissans avantages, il lui fournit tant de ressources, qu'on ne peut pas trop ménager la vie des Sujets qui existent dans un Empire.

Cependant, combien n'en meurt-il pas par l'indifférence de ceux qui auroient pu prolonger leur existence ! Ici, ce sont des villageois qui, ré-

duits à l'inaction pendant l'hiver, finissent par déserter les campagnes, comme l'animal féroce qui abandonne les bois où il ne trouve plus de pâture. Les plus honnêtes se transforment en mendians, les autres se livrent au brigandage, jusqu'à ce que la main de la Justice les saisisse & les livre à la mort.

Là, ce sont d'autres journaliers qu'une épidémie, suite de leurs mauvais alimens, poursuit de foyers en foyers & ravit à la culture. Dans nos villes c'est bien pis encore. Pendant que l'opulence court de cercles en cercles, de plaisirs en plaisirs, elle ignore combien le chagrin homicide, la faim, le froid, tuent de misérables. Les Ministres de la Religion, chargés de replonger dans le sein de la terre ces dépouilles mortelles, savent seuls ce qu'un hiver rigoureux, ou la sécheresse, enlèvent d'artisans, de pères de familles, d'enfans qui auroient pu devenir de robustes Soldats, d'utiles Matelots, si l'on eût pris à leur conservation, le soin qu'un propriétaire donne aux Esclaves qui forment sa richesse. D'où provient cette funeste indifférence pour le pauvre? De ce qu'on croit ne rien gagner à prolonger ses jours, ni rien perdre à le laisser mourir. Cette chaîne d'affection qui devroit unir tous les êtres d'une même espèce est rompue, il y a long-tems, pour l'espèce humaine. Les Administrateurs les plus recompensés, les Seigneurs les plus honorés, ne sont pas ceux qui s'occupent d'écarter des villages & des cités, les causes de dépopulation. Le Général qui, pour la conquête d'une place bientôt abandonnée, a fait perdre le jour à dix milles combattans, est couvert de gloire, de distinctions; & le citoyen paisible qui a surveillé l'existence de mille orphelins, & en a sauvé la moitié des dangers d'une indifférence mercenaire, demeure ignoré; il n'y a que son cœur de satisfait.

Digitized by Google

Il ne faut pas cependant calomnier l'humanité en voulant la servir. Nous avons vu pour elle des actes de courage & de dévouement qui surpassent tout ce que l'on nous a transmis de plus étonnant à l'honneur de l'antiquité. Le Gouvernement n'a pas laissé sans récompense ces actions éclatantes. Mais pour un homme qui se précipite dans les eaux, ou brave l'ardeur des flâmes, afin de sauver un malheureux prêt à périr; combien ne voyons-nous pas de riches qui demeurent insensibles sur le sort d'une pauvre famille, qui a perdu le chef qui la nourrissoit, ou lisent avec indifférence, le récit d'un desastre qui plonge dans la misère les habitans d'un village!

Une des plus belles institutions de Louis XIV, c'est celle de l'Ordre Militaire. Que de braves Officiers cette distinction n'a-t-elle pas soutenus dans la carrière périlleuse des armes! Pourquoi n'institueroit on pas un Ordre *Civique*, en faveur des Sujets qui serveut l'Etat par leurs talens & leurs vertus? Un Médecin qui auroit exercé son Art gratuitement & avec succès, pendant 20 ans, dans les villes & les campagnes; un Avocat qui auroit avec desintéressement, éteint des procès, & se seroit montré, pendant le même nombre d'années, le conseil des malheureux; un Cultivateur qui auroit nourri, formé aux travaux de l'Agriculture de jeunes orphelins, auxquels il auroit ensuite abandonné des défrichemens; un grand propriétaire qui se seroit dérobé au luxe aux plaisirs des villes, pour ouvrir aux pauvres ses greniers dans des années de disette, qui auroit fait dessécher à ses frais des marais malsains, qui auroit pris sur lui la charge de l'impôt, si accablante pour le journalier; un Négociant qui, après avoir fait construire un certain nombre d'ateliers, les auroit distribués à des artisans dont il auroit payé la maîtrise; un célibataire qui tous les

ans auroit, sur son revenu, formé des unions légitimes, sans en abandonner la postériré aux misères de la vie; n'auroient-ils pas tous des droits à une distinction honorable?

Il est beau, sans doute, de faire du bien sans espoir de récompense; mais n'est-ce pas avoir une trop haute idée du cœur de l'homme, que d'en attendre une bienfaisance durable dans le silence & l'obscurité! Si cette flâme n'est pas alimentée, bientôt elle s'éteint, après avoir produit un éclat passager.

Honorons la vertu si nous voulons que son activité se perpétue. On connoît ce qu'a produit au village de Salency, depuis des siècles, une simple couronne de roses accordée à l'innocence.

La vanité, dira-t-on, surprendra des honneurs; & quand cela seroit vrai, quel inconvénient en résulteroit-il? L'art d'une sage Administration n'est-il pas de faire concourir au bien général toutes les passions humaines? Si en intéressant l'amour-propre, on pouvoit faire contribuer à la prospérité de l'état, tous ceux sur lesquels un sentiment plus sublime n'a pas de prise, on n'auroit pas encore imaginé d'impôt plus salutaire & plus aisé à percevoir.

Un moyen de rendre la bienfaisance héréditaire dans les familles, ce seroit de graduer les distinctions & même les priviléges, en raison du nombre d'ayeux décorés de cet Ordre Civique. Une noblesse gagnée à pareil prix, seroit moins à charge que celle acquise avec de l'argent, ou par des occupations souvent plus désastreuses qu'utiles.

Si nous ne pouvons pas déraciner le préjugé qui flétrit les enfans, les proches d'un coupable puni par la justice; opposons-lui du moins l'éclat d'une noblesse transmise par des vertus.

Un pareil projet est de nature à être réalisé,

sous un règne de justice & de bonté. Peut-être touchons-nous au moment de ne plus connoître d'autre héroïsme que celui qui aura pour objet de conserver nos semblables au péril de notre vie & de notre fortune. En adoptant d'autres vertus, ne faut-il pas créer d'autres récompenses ? Puissions-nous un jour rencontrer sur notre passage beaucoup de Sujets qui portent les marques de celle que nous indiquons. L'hommage que nous aurons à leur rendre, ne nous coûtera jamais. Il sera toujours doux pour nous, d'accorder nos respects à ceux qui ont de véritables droits à la reconnoissance publique.

(*Par M. Delacroix, Avoc. au Parl.*)

Lettre au Rédacteur du Mercure.

MONSIEUR,

QUOIQUE j'attache un bien foible mérite à l'*idée* de composer en Pantomime des sujets déjà traités pour la Scène Dramatique, je crois devoir répondre à une Lettre remplie de persifflage, que j'ai lue dans le Mercure du 27 Août dernier. Cette Lettre est de Mme. Dauberval, autrefois Mlle Théodore. Elle réclame, pour son mari, l'antériorité relativement à un *pas de quatre* qu'il a composé sur les Couplets charmans de M. Desforges. Ne seroit il pas prudent, Monsieur, avant de se permettre des plaisanteries assez déplacées, d'être bien assuré qu'on ne les verra pas rejaillir sur soi-même ? Car, si l'on peut appeler *un génie* celui qui se sert de l'esprit des autres, je me trouve dans cette circonstance le *génie par excellence*, puisque j'ai profité le premier

Digitized by Google

de l'esprit de M. Desforges ; la date suivante pourra servir à ma justification ; elle est conforme au Registre des Spectacles de la Cour, déposé à l'Hôtel des Menus.

Le 5 Novembre 1784, on a donné à Versailles, sur le Théâtre de la Cour, la première représentation de *Richard Cœur-de-Lion*, dont je composai les Divertissemens. *J'imaginai* qu'un *pas de trois*, qui mettroit en action les trois Couplets :

Bon Dieu ! bon Dieu ! comme à c'te fête
Monsieur de la France étoit honnête !

pourroit être agréable ; aussi cette bagatelle, parfaitement exécutée par Mlle Guimard & MM. Vestris & Laurent, eut-elle beaucoup de succès. Toujours empressé de plaire au Public, qui veut bien encourager mes foibles talens, je me disposois à faire exécuter *ce petit épisode* sur le Théâtre de la Capitale, lorsque l'Auteur de la Musique de *Colinette à la Cour* parut desirer qu'il fût placé dans ce charmant Opéra, qui devoit être remis incessamment.

Mon *bon génie* m'a donc inspiré cette *idée*, qui paroît si précieuse à Mme Dauberval, six mois avant qu'elle *passât dans la tête de son mari*. Je pourrois soupçonner à mon tour que le *même génie*, dont Mme Dauberval veut bien m'honorer, a inspiré *positivement de la même manière* celui de son mari ; mais je rends trop de justice à ses talens pour me permettre un soupçon aussi offensant. Il a fait sur ce sujet un *pas de quatre*, moi un *pas de trois*. Nous différons donc encore dans la manière dont nous l'avons *traité*.

Quant au Ballet du *Déserteur*, il y a déjà longtemps que j'ai renoncé à ces sortes de compositions. Il faut toujours, si l'on est juste, en faire hommage aux Auteurs des paroles & de la musique. Je préfère donc la petite gloriole d'*imaginer* un sujet,

Digitized by Google

quelque foible qu'il puisse être, à celle d'avoir le *plus grand génie* pour composer les Ouvrages des autres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, GARDEL.

Paris, ce premier Septembre 1785.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du 8 de ce mois a fait entendre plusieurs morceaux d'un nouveau Compositeur Italien, M. *Cherubini*, savoir, une symphonie & trois airs. La symphonie a dû confirmer l'idée où l'on est que ce genre n'est pas celui où se distinguent les Maîtres Italiens. Les airs ont paru avoir plus de mérite; cependant on a trouvé qu'ils se sentoient de la jeunesse de ce Compositeur, à l'incohérence des idées, au peu de caractère & d'intérêt dans les motifs. La manière dont M. *Babini* a exécuté ces airs, est digne des éloges que nous lui avons déjà donnés, & qu'il mériteroit mieux par un choix de musique plus distingué. Mme *Saint-Huberty* a chanté avec une adresse infinie, & d'une manière très-intéressante, une Scène Italienne de M. *Reichardt*, Maître de Musique de la

Digitized by Google

Chapelle du Roi de Prusse. On en a admiré la facture noble & savante; peut-être l'air est-il un peu long, parce que la situation, qui nous a paru être un monologue de *Thisbé*, n'offre pas assez de moyens de variété. Mais ce léger défaut, s'il existe, ne s'est nullement fait sentir dans le fragment de la *Passione*, du même Auteur, & aussi parfaitement exécuté par Mme *Saint-Huberty*. Le chœur, qui vers la fin se joint au coryphée, est d'un effet prodigieux. Nous ne devons pas oublier M. *Bouvier*, jeune Artiste, qui a fait entendre sur le violon un concerto de M. *Viotti*. Il a l'exécution la plus brillante; la qualité de ses sons laisse encore quelque chose à désirer; mais comme il est dans l'âge de l'étude, nous l'invitons à cultiver cette partie avec soin, & nous osons lui promettre les succès que font espérer ses heureuses dispositions.

ANNONCES ET NOTICES.

Choix de nouvelles Causes célèbres, par M. Desessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, Tome V.

Les volumes de ce choix intéressant paroissent tous les mois avec la plus grande régularité. Cette Collection, faite avec le plus grand soin, est très-intéressante, & nous ne doutons pas qu'elle n'ait du succès. Elle est d'ailleurs d'un prix très-modique, puisque pour 37 liv. 10 sols on aura 15 vol. de 500 pages cha-

Digitized by Google

cun, qui remplaceront les 112 premiers Numéros du Journal des *Causes Célèbres*. Le prix de la Souscription, pour Paris, est de 37 liv. 10 sols; & pour la Province, de 45 liv. On souscrit chez Mourard, Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Les personnes qui n'auront pas souscrit payeront 3 liv. chaque volume.

Connoissances nécessaires sur la Grossesse, sur les Maladies Laiteuses & sur la cessation du flux menstruel, vulgairement appelée temps critique, Ouvrage dédié au Sexe & aux Gens de l'Art, par Mᵉ Cl. And. Goubelly, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Accouchemens & des Maladies des Femmes en Couches, &c. 2 vol. *in*-12. A Paris, chez l'Auteur, ***; Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue du Fouarre, & Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

M. Goubelly s'est particulièrement consacré à la partie importante de la Médecine qui regarde les femmes en couches; & il s'est distingué par ses succès. Son Ouvrage peut être très-utile; il répand de grandes idées que l'Auteur doit tout-à-la-fois à sa pratique & à ses études.

Œuvres complettes de Vadé, ou *Recueil des Opéras-Comiques, Parodies & Pièces Fugitives de cet Auteur, avec les Airs, Romances & Vaudevilles*. Nouvelle Édition, 6 vol. *in*-18. Prix, 9 liv. brochés. A Paris, chez la Veuve Valade, Impr.-Libraire, rue des Noyers, & à Versailles, chez Benoît, Libraire, rue Satory.

Le genre poissard a eu beaucoup de vogue; le *bon ton* même l'accueilloit. Aujourd'hui il est proscrit ou dédaigné par des personnes délicates. Peut-être rentrera-t'il quelque jour en faveur avec la mode. Mais si l'on n'est pas d'accord sur le mérite du genre,

Digitized by Google

on ne dispute pas sur le talent qu'y a fait voir Vadé, qui en est le créateur. Ingénieux & vrai, il a mérité les succès qu'il y a obtenus; & il est digne de trouver place dans nos bibliothèques en qualité d'Auteur original.

Ordonnance de Louis XIV, Roi de France & de Navarre, donnée à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Avril 1667, avec l'indication des édits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts de Réglemens ou Arrêts notables qui ont interprété, restreint, étendu, changé ou abrogé quelques Arrêts de ladite Ordonnance, en tout ou en partie. Tome III. *in*-12. Prix, 1 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Leboucher, Libraire, quai de Gêvres.

Lettre de M. de Peyssonnel sur les Mémoires de M. le Baron de Tott. Prix, 2 liv. broché.

Cet Ouvrage, dont nous avons rendu un compte détaillé, se trouve à Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente, & chez Bailly, rue S. Honoré. Prix, 15 sols broché.

On trouve chez les mêmes un Mémoire utile *sur le Commerce étranger avec les Colonies Françoises de l'Amérique*, présenté à la Chambre d'Agriculture du Cap, le 17 Février 1784.

L'Ami de l'Adolescence, par M. Berquin, 11, 12, 13 & 14me Cahiers, formant les 6 & 7me volumes de cet Ouvrage. La Souscription est de 13 liv. 4 s. pour Paris, & de 16 liv. 4 sols pour la Province, port franc par la poste. On souscrit à Paris, au Bureau de l'*Ami des Enfans*, rue de l'Université, No. 285; s'adresser à M. Leprince, Directeur.

Description & usage des Baromètres, Ther-

Digitized by Google

momètres & autres instrumens Météorologiques, par M. Goubert, Ingénieur & Constructeur d'instrumens de Physique, &c. Seconde Édition, revue & considérablement augmentée, avec un tableau de comparaison des Thermomètres, *in*-12. Prix, 3 liv. 10 sols. A Dijon, chez J. B. Capel, Imprimeur-Libraire, & à Paris, chez Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

Petite Estampe, représentant trois Chiffres; le premier, celui du Roi & de la Reine, composé de dix lettres: *Louis* & *Marie*; les deux autres représentent toutes les lettres de l'alphabet, soumises à cette partie sans confusion, l'un dans le genre moderne lustral, l'autre en talisman dans le genre Arabe, à lettres moulées libres; tous les trois, avec les figures justes des lettres qui composent & forment chaque Chiffre, représentées au-dessous. Prix, 18 s. A Paris, chez Fontaine, Graveur, Dessinateur & Peintre en miniature, rue de la Vieille Draperie, près le Palais, chez l'Épicier, à côté de Saint-Pierre-des-Arcis.

Portrait du Comte de Cagliostro, dessiné d'après nature, par Pujos, gravé par Vinsac.

Ce Portrait, dont le dessin & la gravure sont agréables, se trouve chez M. Pujos, quai Pelletier, près la Grève.

Nouveau Plan de Paris, avec ses augmentations, tant finies que projetées, levé & dessiné par M. Brion de la Tour, Ingénieur-Géographe du Roi. A Paris, chez les Frères Campion, rue S. Jacques, à la Ville de Rouen.

Feuilles de Terpsychore, Numéros 38 à 44, pour le Clavecin & pour la Harpe. Il paroît tous les

Digitized by Google

Lundis une feuille pour chacun de ces instrumens. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Cousineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, place de l'École.

Six Quatuors concertans pour deux Violons, Alto & Basse, par M. Gebauer fils, Musicien au Régiment de la Garde-Suisse. Œuvre troisième. Prix, 9 liv. A Versailles, chez l'Auteur, & à Paris, chez M. Boyer, rue de Richelieu, ancien café de Foi.

Numéros 25 à 30 de la Muse Lyrique, ou *Journal de Guittare*, dédié à la Reine, par M. Porro, contenant des Airs d'*Alexis & Justine*, de *Théodore*, du *Barbier de Séville*, du *Roman de Galathée*, &c. On souscrit à Paris, chez Mme Baillon, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu. Prix, 12 liv. & 18 liv. port franc.

TABLE.

*Bouquet à Mme ****, 97
Epitaphe, 98
Charade, Enigme & Logogryphe, 99
Théâtre à l'usage des Jeunes Personnes, 101
De l'Institution d'un Ordre Civique, 131
Lettre au Rédacteur du Mercure, 137
Concert Spirituel, 139
Annonces & Notices, 140

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 17 Sept. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 16 Septembre 1785. RAULIN.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1785.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉDUCATION des Enfans de la Campagne, Épisode du deuxième Livre du Prædium Rusticum.

LA Fermière elle-même allaite ses enfans;
Elle aime à cultiver ces rejetons naissans.
Ils sucent les vertus & le lait de leur mère.
Avec eux le bonheur habite sa chaumière;
Elle donne & reçoit mille baisers d'amour.
Quand le père au hameau rentre au déclin du jour,
Le tendre essaim sourit, ouvre des yeux avides,
Et pour le caresser étend ses bras timides.
Plaignons le fils des Grands, ce jeune infortuné,
A languir dans l'exil en naissant condamné.
Sa mère qu'endurcit l'orgueilleuse richesse,

Digitized by Google

Avec son doux fardeau dépose sa tendresse.
Entouré d'animaux, dans un antre écarté,
Il suce un sein ingrat qui ne l'a point porté.
La mère, à son retour de ces climats agrestes,
Ne voit point de ses maux les empreintes funestes ;
Un mouvement secret ne l'en avertit pas.
L'enfant ne sourit point, ne lui tend point les bras.

Mais, voyez la Fermière élever auprès d'elle,
Nourrir tous ses enfans du lait qu'en sa mamelle
La Nature à grands flots a pour eux répandu.
Va-t'elle dans les champs ? A son cou suspendu,
Doux & noble fardeau qu'elle porte avec grâce,
Le plus jeune par-tout accompagne sa trace.
Vaque-t'elle aux travaux ? Le tendre nourrisson,
Tranquille, reste assis au milieu du sillon,
Et s'essaye à braver les feux de la lumière.

La Nature en ces lieux parle au cœur de la mère ;
« Vois l'oiseau, lui dit-elle, en proie à sa douleur,
» Pleurer le tendre fruit qu'a ravi l'Oiseleur.
» Vois du jeune taureau la mère désolée,
» Parcourir à grands pas la plaine & la vallée,
» Par ses mugissemens redemander en vain
» Son nourrisson tombé sous un fer inhumain ;
» Inquiète, égarée, elle apperçoit à peine
» Cet herbage fécond, cette claire fontaine.
» Écoute la brebis, qui, sur ce frais côteau,
» Par de longs bêlemens appelle son agneau ;

Digitized by Google

» Qu'avec plaisir, le soir, épuisant sa mamelle,
» Elle vient l'enivrer de son lait qui ruisselle!
» Entre mille brebis l'agneau la reconnoît. »
La Fermière attentive admire, & rougiroit
Si l'animal, docile à l'instinct qui le presse,
Pour sa jeune famille avoit plus de tendresse.

L'ENFANT né dans les champs, au sortir du berceau,
Manie, en se jouant, la bêche & le rateau.
Sur son front mâle & fier la vigueur est empreinte;
Du domaine souvent il visite l'enceinte,
Observe les travaux, & dès ses premiers ans,
Il apprend, il chérit la culture des champs.
Son père est-il absent? Imitant son langage,
Il commande, & sa voix presse, anime l'ouvrage.

LE PÈRE instruit son fils par de sages leçons,
Sur les terreins divers & les loix des saisons.
Avant tout, lui dit-il, adresse tes louanges
Au père des humains, des moissons, des vendanges.
Si la terre docile obéit à ta voix,
Du maître de la terre aime les douces loix.
D'un cœur pur, ô mon fils! présente-lui l'hommage.
Il accorde à nos vœux, en écartant l'orage,
Ou d'heureuses chaleurs, ou l'eau pure des cieux.
Les fêtes, sois fidèle à nos cultes pieux;
Au hameau, dans les champs, que tout ouvrage cesse;
Des fêtes que le bœuf partage l'allégresse;

Digitized by Google

Ce repos solemnel ranime sa vigueur.
Cultive tes voisins, qu'ils soient chers à ton cœur.
Respecte leurs guérêts; eux-mêmes du ravage
Sauveront à leur tour ton modique héritage.
Vois sans dépit jaloux de fertiles sillons;
Recueille, si tu peux, de plus riches moissons.
Fuis les procès douteux dont la guerre intestine
Souvent des deux rivaux entraîne la ruine.
Que le pauvre ait accès dans ton cœur généreux.
Fais toi lent à choisir des amis peu nombreux;
Mais un ami rend moins qu'une terre féconde:
Prodigue-lui tes soins, ta richesse s'y fonde.
Préfère un fonds modique au plus vaste terroir;
Ce champ bien cultivé remplit mieux ton espoir,
Que le stérile orgueil de cet enclos immense,
Dont le vain possesseur, épuisé de dépense,
Manque à la fois de bras & de riches engrais.
Si par de longs efforts la culture à grands frais
Ne dompte l'âpreté d'un sol long temps rebelle,
Le sol qui se roidit & qui lutte contre elle,
Triomphe, hérissé de chardons ennemis
Qui fatiguent le maître & rongent les épis.

Ne vas point follement prendre ailleurs des modèles;
Suis les loix du canton, suis les routes nouvelles.
Borne de tes desirs l'ambitieux essor.
Crains l'affreuse misère, éteins la soif de l'or;
L'une pour la vertu nous rend pusillanimes,
L'autre par le besoin conduit souvent aux crimes,

Digitized by Google

A soi-même odieuse, à charge à l'amitié:
Oui, redoute à la fois l'envie & la pitié.

Point de bras superflus dans ton enclos rustique.
Choisis des serviteurs d'une humeur pacifique;
Loin ceux dont les débats sans cesse renaissans,
Divisent le hameau, troublent la paix des champs.
Tous ces infortunés que le ciel a fait naître,
Pour asservir leurs jours aux caprices d'un maître,
Implorent nos bontés : adoucis leur destin;
A ta bouche interdis le reproche inhumain;
Qu'on te craigne, mon fils, mais sur tout que l'on t'aime;
Chéris un serviteur comme ton enfant même.
Malheur à qui retient le prix de ses sueurs!
Veux-tu qu'il soit fidèle? Accorde lui des mœurs;
Qui soupçonne le crime invite à le commettre.
Sans cesse l'œil ouvert sur ton réduit champêtre,
Épie & dissimule, occupe tous les bras;
Mais soigne un corps usé par des travaux ingrats.
On adore un bon maître, & l'espoir de lui plaire
Est l'instinct qui conduit bien plus que le salaire.

Ce sont-là les leçons d'un père vertueux:
Et quand l'âge commence à blanchir ses cheveux,
Encor plein de vigueur & plein d'intelligence,
A ce fils si chéri, sa superbe espérance,
Il cède son empire. Utile en son repos,
Lui-même le façonne aux rustiques travaux;
Dans des sentiers scabreux il guide son jeune âge,

Digitized by Google

Et descend au tombeau, content de son ouvrage.
Le fils succède au père, & par ses sages loix,
Toujours riche & fécond, le domaine champêtre
A peine s'apperçoit qu'il a changé de maître. *

(*Par M. l'Abbé Odezène, de Beziers.*)

ÉPIGRAMME sur un Médecin Chasseur.

UN Médecin, non content des lancettes
Et du poison caché dans ses recettes,
Imaginant que c'est trop peu
Pour l'art de dépeupler la terre,
Se sert encor d'une arme à feu.
Des trois méthodes, la dernière
Est chez lui la moins meurtrière;
Mais elle est d'un commun aveu
Et la plus prompte & la moins chère.

(*Par un Ancien Capitaine de Dragons.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Fourage*; celui de l'Énigme est *Chappe*; celui du Logogryphe est *Minerve*, où l'on trouve *Vire*, *ver*, *mère*, *mi*, *ré*, *mien*, *vin*, *Mein*, *mer*, *mine* (la figure), *vir* (mot latin), *vie* (l'existence), *ire*, *mine* (d'où l'on tire les métaux.)

* L'Auteur travaille à une Traduction abrégée du Poëme d'où ce morceau est tiré.

Digitized by Google

CHARADE.

RAPPELEZ-VOUS, mortels, si vous n'y songez pas,
Qu'en faisant mon premier vous allez au trépas.
Ah! si de mon second le titre vous décore,
Puissent vos jours pour nous se prolonger encore!
Mais de votre carrière on voit trop tôt le bout;
Votre vie en ce monde, hélas! n'est que mon tout.

(*Par M. Lelong, Avocat au Parlement de Bretagne.*)

ÉNIGME.

ME veux-tu prendre avec ma tête?
Je suis un État florissant;
Veux-tu la couper.... Non, arrête,
Je ne suis pas morceau friand;
Ote donc ma queue à la place,
Et tu n'iras point à la Cour;
Pour achever & couper court,
Si tu veux aisément appercevoir ma trace,
Vois, en me détachant le cœur,
Un temps qui fuit à tire-d'aîle.
Pour toi, je desire, Lecteur,
Que cent fois il se renouvelle.

(*Par l'Auteur des Amusemens du Jour.*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

Avec neuf pieds je suis un oiseau, cher Lecteur,
Qui fut chez les Anciens l'augure du malheur;
Otes-en un, je suis femme du grand Pompée;
Otes en deux, je suis ce que l'épée
De Saint-Pierre à Malchus coupa;
Otes en trois, il restera
Une herbe qu'en salade on nous sert sur la table;
Otes-en quatre, alors que je suis respectable!
Que de grâces! que de beauté!
Que de vertus! que de bonté!
Aussi tout m'aime & me révère;
Et j'ai le plaisir si flatteur
D'avoir sans partage ton cœur
Et celui de la France entière.
Otes-en cinq, je suis Roi chez les animaux;
Otes en six, je suis fleuve considérable
Qui mouille abondamment l'Égypte de mes eaux;
Enfin, ôtes en sept, je suis, Lecteur aimable,
Le plus précieux des métaux.

(*Par M. de Conjon fils, de Bayeux.*)

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'Enseignement Public, par M. M***, (M. Mathias) Principal du Collége de Langres.

Series juncturaque pollet.

« On a beaucoup écrit depuis quelque temps » sur l'Éducation, & il ne s'est point fait de ré- » forme. Est-ce la faute des Auteurs? Est-ce la » faute des circonstances? Je l'ignore. Ce que je » sais, c'est qu'il ne faut pas se lasser de présenter » au Public des vérités utiles : quelque peu accueillies » qu'elles soient d'abord, elles s'établissent à la lon- » gue ; elles deviennent à la fin la façon de penser » générale. Cette révolution n'est l'ouvrage d'aucun » Auteur en particulier, tous y ont contribué, » tous ont part à la gloire ; & celui qui, venant le » dernier, paroît seul avoir détruit les préjugés, doit » ses succès à tous ses prédécesseurs. Il faut une » foule de bras vigoureux pour déplacer un rocher; » mais qu'ils cessent leurs efforts au moment précis » de l'équilibre, un enfant le renversera. Je puis » donc me joindre au grand nombre d'Auteurs esti- » mables qui ont traité le même sujet que moi, » sans prétendre à la prééminence, ni même à » l'égalité. »

» Les études des Colléges m'ont paru faites sans » plan & au hasard. J'ai cru cependant qu'il devoit » y avoir un ordre relatif à notre esprit & qu'on » pouvoit le trouver; je l'ai donc cherché avec » toute l'application dont je suis capable, & avec

» toute l'attention que peut inſpirer le deſir ſincère » d'être utile. »

C'eſt ainſi que s'exprime M. Mathias dans la première page de ſa Préface ; & ce ton attire tout de ſuite l'attention des Lecteurs. On ſent tout de ſuite que c'eſt un homme qui va parler, & qu'il faut l'écouter, puiſqu'il parle de l'objet le plus important pour tous les hommes.

Aujourd hui on s'occupe ſi peu des Colléges, qu'on ignore même dans le monde ce qu'on y enſeigne aux enfans : il faut donc qu'on ſache qu'on met d'abord dans leurs mains des grammaires ; où des obſervations imparfaites ſur les langues, ſont préſentées ſous les formes les plus générales & les plus abſtraites ; où on leur parle des parties du diſcours (de l'oraiſon) avant qu'ils ayent lû aucune oraiſon ou aucun diſcours ; du *ſubſtantif & de l'adjectif*, & de la manière dont ils s'accordent enſemble, lorſqu'ils ne les ont jamais vûs enſemble encore ; du *pronom*, qu'on leur dit être employé *pour les noms*, à *leur place*, quoique ce ſoit preſque toujours à une autre place & pour autre choſe ; des *conjonctions* qui *uniſſent* les idées, quoi qu'il y en ait un très-grand nombre qui les ſéparent ; des *interjections* qu'on leur dit être de petits mots *jetés* entre les autres mots, quoique ces petits mots commencent ſouvent les phraſes, & ſouvent les terminent ; du verbe *ſubſtantif*, qui eſt, dit-on, *unique*, & des verbes *qualificatifs* qui ſont en grand nombre, quoiqu'il n'y ait aucun verbe qui repréſente des *ſubſtances*, & aucun verbe qui repréſente des *qualités* : des principes de *la ſynthaxe* & de *la conſtruction*, deux mots qu'on leur donne indifféremment l'un pour l'autre, quoiqu'ils énoncent des idées différentes ; principes qu'on veut réduire toujours à un petit nombre de *règles*, quoique ces règles ayent toujours un grand nombre d'*exceptions*. Il faut qu'on ſache qu'après avoir forcé les enfans à

apprendre par cœur ces belles choſes qu'ils ne comprennent pas du tout, on met à côté d'eux de gros livres qu'on appelle *Dictionnaires*, où on trouve, par ordre *alphabétique*, dans les uns tous les mots françois avec les mots latins correſpondans ou non correſpondans à la ſuite; dans les autres, tous les mots latins, & à la ſuite tous les mots françois qui correſpondent ou ne correſpondent pas. A l'aide de ces Dictionnaires, dont la vûe ſeule les fait frémir, les enfans doivent tour-à-tour mettre du mauvais françois que leur dicte leur Régent en un mauvais latin, tel qu'ils ſont capables de faire, ou bien quelques belles pages de Tite-Live, de Salluſte, de Quinte Curſe, en un françois tel qu'ils ſont en état de le parler & de l'écrire. L'une de ces deux choſes s'appelle *thème*, l'autre s'appelle *verſion*, quoique toutes deux ſoyent également des *verſions*, où l'on convertit une bonne choſe en une mauvaiſe, ou une mauvaiſe en une autre plus mauvaiſe encore. Quelques années après des Régens qui ont paſſé toute leur vie dans les Colléges, qui ne connoiſſent ni les paſſions, ni le cœur humain, ni le monde, veulent leur expliquer les beautés & les grâces de Virgile & d'Horace; des Régens qui ſeroient hors d'état d'écrire correctement une lettre, ſe chargent de leur faire ſentir les traits preſſés & ſublimes de Démoſthène, l'éloquence ornée, véhémente & pathétique de Cicéron. Enfin, tout cela ſe termine par des *logiques*, par des règles ſur l'art de raiſonner, où les jeunes gens apprennent l'art de faire des ſyllogiſmes & des enthymèmes, quoiqu'on ne faſſe plus d'enthimèmes & de ſyllogiſmes, ni dans le monde ni dans les ouvrages d'imagination & de raiſonnement, & où on ne leur dit rien de l'art qui a fait les découvertes utiles, qui peut en faire encore; par des *phyſiques*, où l'on diſpute ſans fin ſur le *plein* & ſur le *vuide*, & où on n'apprend rien des belles

découvertes faites dans les cieux par Galilée, par Képler, par Newton; on sort d'un cours de philosophie sans connoître les phénomènes de l'électricité, les loix du mouvement, les prodiges de la mécanique, ou n'en ayant du moins que des idées incomplettes, vagues, mal ordonnées, plus pernicieuses encore pour l'esprit & la raison que l'absolue ignorance.

Voilà ce qu'on enseigne aux enfans pendant les sept ou huit années qu'on les emprisonne dans les Colléges; & aucun esprit peut-être ne conserveroit dans de pareilles études la justesse, la droiture que presque tous ont reçues de la Nature, si malgré les erreurs de l'enseignement quelques-uns des livres qu'on met dans les mains des enfans, ne réveilloient la sensibilité de leur imagination; si leur goût naturel ne s'attachoit avec une sorte d'amour à Virgile, à Horace, à Tite-Live. Les enfans très-heureusement organisés apprennent dans les Colléges les beaux vers des Poëtes anciens; les autres n'y apprennent rien, & tous y perdent, sans aucun fruit pour la raison, des années où les sens avides d'impressions devroient errer sur tous les tableaux de la nature & de la société, pour recueillir & déposer dans une mémoire prompte & flexible les riches matériaux des plus belles connoissances.

M. Mathias a d'autres idées, & présente un autre plan d'études.

Il fixe d'abord le but que doit avoir toute espèce d'enseignement public: ce n'est pas précisément de donner aux enfans telle ou telle connoissance: les connoissances sont des moyens; le but, c'est de former leur esprit, de leur apprendre à s'en servir, pour l'appliquer ensuite comme un instrument aux objets relatifs à l'état qu'ils auront embrassé: hommes faits, avec cet instrument qu'ils sauront manier, chacun, suivant sa profession & la place qu'il occu-

Digitized by Google

pera dans la société, cherchera à connoître *les rapports des objets entre-eux & avec nous ;* toute la vie sera une étude, & on ne fera que répéter toute la vie ce qu'on aura appris à bien faire dans son enfance. « Si un enfant pouvoit être laissé à lui même » & subsister, excité par ses besoins, il acquerroit » des connoissances, bornées à la vérité, mais » presque toujours exemptes d'erreurs. Dans la so- » ciété on pourvoit à tous ses besoins ; cependant » les objets attirent son attention. La curiosité a pris » la place du besoin. Que l'instituteur profite de » cette curiosité, qu'il la dirige ; qu'il songe sur- » tout que nous ne connoissons véritablement que » ce que nous avons appris nous-mêmes ; qu'il hâte » l'expérience de son élève sans la précipiter ; qu'il » corrige ses erreurs en faisant naître d'heureuses » circonstances ; s'il emploie seulement des pa- » roles, les jugemens de l'enfant seront des for- » mules non senties, comme sa politesse. Une » chose que nous n'osons nous promettre, & que » nous oserions moins encore exiger, quoiqu'elle » fût extrêmement propre à former l'esprit, ce » seroit de ne nommer un objet que lorsqu'il » seroit connu ; à chaque mot répondroit une idée » bien déterminée : il seroit rare qu'un pareil en- » fant déraisonnât. »

Je dis plus, il seroit impossible qu'il déraisonnât tant que ses raisonnemens ne porteroient que sur de pareilles idées.

M. Mathias doit en partie ces idées à Locke, à l'Abbé de Condillac ; mais il a su se les rendre propres, elles sont à lui, car il les a senties.

Dès le premier pas qu'on fait dans la théorie de l'enseignement, on se trouve malgré soi jeté hors des routes de la Nature, & il est impossible d'y rentrer entièrement ; la Nature instruit l'homme en montrant les objets à ses yeux, en les faisant entendre à ses oreilles, en les faisant flairer à son

odorat, savourer à son goût, & toucher à sa main. L'instituteur philosophe voudroit n'employer jamais que les mêmes moyens; mais les révolutions arrivées aux choses humaines ne le permettent pas: les connoissances acquises par un grand nombre de siècles de goût & de lumières, sont déposées dans des langues qu'on ne parle plus sur la terre, & que l'oreille des enfans ne peut pas entendre. Il faut donc chercher d'autres moyens pour enseigner ces langues.

Mais pourquoi ne pas consentir à ignorer ces langues, disent beaucoup de personnes.

Les faits qu'on y a déposés, les tableaux qu'on y a peints, les vérités qu'on y a gravées, ont été transportées dans toutes les langues vivantes; elles circulent dans toutes les sociétés.

« Le style, répond M. l'Abbé Mathias, qui réveille par sa magie une foule d'idées qui ne sont » point exprimées; le style n'est point rendu, ou » ne l'est que très-imparfaitement dans les traduc» tions. Ce sont ces suites d'idées accessoires, diffé» rentes chez les différens peuples, qui rendent in» dispensable l'étude des langues. »

J'ajouterai une autre considération. Les langues différentes sont de différentes méthodes de rendre les pensées, de peindre ce qui se passe dans notre esprit, de peindre notre esprit même. On le connoîtra infiniment mieux lorsqu'on connoîtra toutes les manières qu'il a de se peindre lui-même; puisque les langues sont des portraits de l'esprit humain, il faut voir beaucoup de ces portraits pour bien connoître le modèle; & les langues anciennes qui l'ont représenté dans les heureux jours de sa jeunesse, dans les temps de sa plus grande vigueur, sont sur-tout celles qui méritent d'être étudiées, d'être bien apprises.

Maupertuis a eu là dessus une idée qui semble-roit être de l'Abbé de Saint-Pierre: il vouloit que tous les Souverains de l'Europe se réunissent pour

établir, à frais communs, deux villes, où l'on ne parleroit dans l'une que le grec, dans l'autre que le latin, & où de toutes les parties de l'Europe on enverroit les enfans à qui on voudroit faire apprendre ces deux langues. Sans travail, presque sans étude, ils les sauroient au bout de deux ou trois années de séjour, infiniment mieux que les *Scioppius* & les *Vossius* n'ont jamais pu les savoir.

Peu s'en faut qu'on n'ait traité cette idée de Maupertuis, comme celle de disséquer les têtes des Patagons pour y surprendre le secret du mécanisme de la pensée. Quest-ce qu'il y a pourtant de si extraordinaire dans cette idée? Je vois dans l'Histoire Ancienne des Souverains qui transportent dans des villes de l'Europe des peuples & des langues de l'Asie, & dans des villes de l'Asie des peuples & des langues de l'Europe Suivez les langues & les peuples dans leurs accroissemens, vous verrez assez souvent des Colonies d'un petit nombre de familles, mettre bientôt la langue qu'elles parlent dans la bouche d'un peuple très nombreux. Ce n'est donc pas l'exécution de ce projet qui peut être regardée comme impossible: ce qu'on juge impossible, c'est que tous les Souverains de l'Europe se réunissent dans un projet si favorable à l'humanité. Il me semble que ce n'est plus le moment d'en penser ainsi, lorsque d'un bout de l'Europe à l'autre on voit les Souverains adopter les mêmes vûes quand ils les jugent utiles aux hommes; lorsque les principes des Ecrivains François deviennent les Loix de la Toscane; lorsque le vaisseau de Cook, qui visitoit le globe au nom des Anglois, avec qui nous étions en guerre, a été protégé sur toutes les mers du globe par la puissance de Louis XVI; lorsque Joseph II a transporté à Vienne l'établissement fait à Paris, par l'Abbé de l'Epée, en faveur des Sourds & Muets. Faudroit-il même le concours de tous les Souverains

de l'Europe pour établir les villes que demandoit Maupertuis ? Qu'il y en ait seulement deux qui le veuillent fortement ; que Louis XVI & Joseph II, réunis déjà par tant de liens si chers à leurs cœurs, par des vûes si grandes, adoptées également par leur bienfaisance, se réunissent dans cette volonté, & leur double puissance l'aura bientôt exécutée. (1) Toutes les

(1) Il y a des manières de considérer ces choses qui les font paroître plus simples & plus faciles, qui leur ôtent du moins cet *extraordinaire*, cet air de *chimère de Roman philosophique*. Transportez tous les Colléges de la France & des États de l'Empereur sur le même terrein, placez-les à côté les uns des autres, & vous aurez presque déjà des villes. Il ne faudroit pas ajouter des sommes immenses aux dotations des Colléges, aux pensions que payeroit la jeunesse de toute l'Europe pour payer les frais de l'établissement ; mais les Ouvriers, dira-t'on, les gens de service parleront-ils latin, parleront-ils grec ? Pourquoi non ? Un Maçon peut parler le grec comme le françois & l'allemand, si on le lui enseigne ; & il y a beaucoup de raison pour qu'il l'apprenne plus facilement. Le père de Montagne, qui n'étoit qu'un simple particulier du Périgord, voulut, comme on sait, que son fils apprît ainsi le latin ; & il réussit sans beaucoup de peine : il fit venir un Précepteur Allemand, qui eut ordre de ne jamais parler que latin au petit Montagne. On apprit aux Domestiques tous les mots & toutes les phrases de cette langue qui leur étoient nécessaires pour communiquer avec cet enfant. L'enfant apprit parfaitement le latin de cette manière dans deux ou trois ans. Lorsqu'il fut envoyé ensuite au Collége de Guienne, il parloit le latin beaucoup mieux que les Régens & les Professeurs, & c'est au Collége qu'il commença à l'oublier. Mais un fait curieux que nous apprend Montagne, c'est qu'il se répandit une grande quantité d'expressions & de phrases latines

Nations de l'Europe qui voudront profiter de ces établiſſemens nouveaux & ſans exemples ſur la terre, en deviendront les Tributaires. Ces belles langues anciennes, qui ne ſont pas entièrement mortes encore, mais qui reſpirent à peine dans les Livres, reſſuſciteront pour ainſi dire, ſortiront de ces tombeaux où elles avoient été enterrées vivantes par les barbares, & reprendront une nouvelle vie dans la bouche des hommes. Les premiers ſons qu'elles feront entendre, ſeront conſacrés à bénir les Souverains qui leur auront rendu l'exiſtence, & la gloire de Louis XVI & de Joſeph II ſera célébrée dans les langues qui ont immortaliſé les noms d'Alexandre & de Céſar, d'Ariſtide & de Marc-Aurèle.

M. Mathias ne s'eſt point livré à ces ſpéculations; il n'a point laiſſé errer ſon imagination ſur

---

dans le patois du village de Muſſidan, où cela ſe paſſoit. Voilà ce qu'a pu un ſeul homme pour un ſeul enfant; cet homme étoit père, mais je parle auſſi de deux Souverains de l'Europe qui veulent être les pères de leurs Sujets. On ne ſait pas quelle ſeroit l'étendue des effets de ce ſeul établiſſement ſur l'eſprit humain; & je craindrois de paſſer pour un fou, ſi j'énonçois tous ceux que je vois au premier coup-d'œil, & que je tiens pour certains. Que de fois l'homme qui ſe livre aux ſpéculations philoſophiques les plus raiſonnables eſt obligé de reculer devant les préjugés pour ne pas nuire à la raiſon! on recule trop; mais peut-être auſſi qu'on ne connoît pas aſſez l'art d'éclairer l'opinion ſans la bleſſer; l'art de propoſer des innovations, ſans montrer les prétentions & l'orgueil d'un novateur. On poſſéderoit ſans doute cet art, ſi on aimoit la vérité beaucoup plus que ſa réputation, & ſi on s'occupoit du ſoin d'éclairer beaucoup plus que du ſoin de paroître éclairé.

Digitized by Google

ces espérances ; il cherchoit une théorie qu'on dût mettre tout de suite en pratique dans le Collége dont il étoit le Principal. « Il y a quelque partage, dit-il, » sur la manière d'apprendre les langues ; mais » l'expérience & l'analogie ne laissent pas de doute » sur cet objet. Nous apprenons la langue mater- » nelle par l'usage ; la traduction est une espèce » d'usage ; c'est donc par la voie de l'explication » qu'il faut apprendre les langues. » M. Mathias rejette les dictionnaires, (ceux au moins dont on se sert ordinairement) il épargne aux enfans le supplice de déconstruire une phrase latine dont ils n'entendent pas les mots, pour la remettre dans l'ordre de la construction Françoise. Il met les mots François correspondans à côté des mots latins, supplée aux élipses si fréquens dans cette dernière langue, & présente aux commençans des traductions toutes faites. C'est à peu près la méthode de Dumarsais, sa traduction interlinéaire : il y a seulement cette différence, que M. Mathias, au lieu de mettre les mots françois entre les lignes, les met à côté des mots latins, & peut-être en effet cela unit il les mots correspondans des deux langues d'une manière plus étroite, plus intime. Les avantages de cette méthode de Dumarsais ont été parfaitement développés par Dumarsais, même : c'est l'imitation la plus fidelle de la nature. Quand un enfant apprend une langue vivante, on lui montre l'objet & on prononce un mot ; le mot est, pour ainsi dire, traduit par l'objet ; dans la traduction interlinéaire, un mot est traduit par un mot, l'un des deux mots prend la place de l'objet. Quand vous apprenez une langue vivante, on ne vous fait pas construire & déconstruire les phrases ; on vous donne les constructions toutes faites, & la mémoire retient les formes des phrases avec les mots des phrases ; la traduction interlinéaire laisse au latin la construction latine,

Digitized by Google

& la mémoire retient à la fois & les mots de la langue & ſes formes.

Voyez comme cela eſt ſimple ! mais dans tous les genres il a fallu le génie philoſophique pour nous ramener au bon ſens.

« J'ai cru pendant quelque temps, dit M. Mathias, qu'il falloit commencer ce travail par un » Hiſtorien ; mais après y avoir mieux réfléchi, » j'ai ſenti que j'étois dans l'erreur. Les enfans du » premier âge n'ont point ou preſque point d'idées » morales. Le meilleur moyen pour les diſpoſer à » en acquérir, eſt de développer les idées phyſiques » qui leur ſont plus familières. Je me ſuis donc dé» cidé pour un extrait de Pline, dans lequel on ne » fait entrer que les animaux, les végétaux & les » minéraux connus des enfans. »

Voilà encore la Nature ſuivie & imitée fidellement. Il eſt bien naturel en effet que les langues montrent d'abord aux enfans les premiers objets qui frappent leurs yeux & qui les intéreſſent. Les enfans écouteront avec plus d'attention l'hiſtoire de la pêche qu'ils mangent à leur déjeûner, que la vie de Thémiſtocle ; & le chien avec lequel ils jouent, eſt bien plus intéreſſant pour eux que Diogène.

M. Mathias voudroit qu'on ajoutât à ces premières Lectures *une grammaire élémentaire, dans laquelle on omettra tout ce qui eſt au-deſſus de cet âge.*

On voit que dans ces commencemens M. Mathias voudroit le moins de grammaire qu'il eſt poſſible ; nous croyons qu'il ſeroit mieux encore de n'en avoir pas du tout. Il nous ſemble qu'il vaut mieux faire d'abord devant les enfans des obſervations particulières ſur la nature des mots, ſur les diverſes formes qu'ils prennent pour varier leur ſignification ; quand ils auront fait d'abord de ces remarques avec vous, ils en feront d'eux mêmes de ſemblables ; ils auront du plaiſir à en faire, parce qu'on obſerve

Digitized by Google

des faits isolés sans aucun effort d'attention ; & que des enfans seront fiers de leurs petites découvertes. Au bout de quelque temps ils auront observé à peu-près tous les faits dont les grammaires ne sont que les résultats ; à force de remarquer souvent les mêmes ressemblances & les mêmes différences entre les mots, leurs observations commenceront à se généraliser d'elles-mêmes ; donnez leur alors une grammaire, il la comprendront sans peine, puisqu'elle ne sera guère que le résumé de leurs propres observations ; ils seront tentés de croire que ce sont eux mêmes qui l'ont faite. Mais faut-il attendre, dit-on, qu'ils ayent fait eux-mêmes cette multitude d'observations particulières, lorsqu'on peut tout de suite leur en montrer les résultats dans un petit nombre de principes généraux ? Oui, il faut attendre, & vous y gagnerez du temps loin d'en perdre. 1°. Les observations particulières répétées pendant quelques temps vous conduisent d'elles-mêmes aux principes généraux ; & la notion la plus générale, la plus abstraite, est claire & sensible pour celui qui a fait toutes les observations dont elle est le résultat ; au lieu que si vous commencez par le principe général ; on ne comprendra que l'impossibilité de le comprendre ; & l'esprit dégoûté, humilié dès le premier pas, ne fera pas dans la suite même les observations d'où naîtront la lumière. Vous dites que vos grammaires ne contiennent qu'un petit nombre de principes, & cela est vrai ; mais rien n'est si commun que de voir des Écoliers, après huit ou neuf années d'études, sortir des Colléges sans avoir pu comprendre ce petit nombre de principes : je n'ai jamais vû ni Écolier ni Régent qui m'ait su dire nettement ce que c'est qu'un *supin*. 2°. Quand les enfans lisent trois ou quatre heures par jour, il ne faut pas autant de temps qu'on pourroit le croire pour faire & pour répéter, même plusieurs fois, les

Digitized by Google

observations particulières d'où résulte la grammaire d'une langue, c'est tout au plus l'affaire d'un an. Mais si on prend une autre marche, on croit gagner du temps qu'on ne gagne pas, & on perd l'esprit. Ne voilà-t'il pas une belle économie ? C'est ici sur tout qu'il faut se rappeler une vérité que Rousseau a peut-être exagérée, mais qu'il a découverte *La plus grande affaire dans l'éducation*, dit ce grand Homme, *ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre.*

Après cette première étude des langues anciennes, dégagée de toutes les difficultés qui la rendent rebutante, & faite sur des objets qui excitent la curiosité & l'intérêt des enfans, M. Mathias veut leur faire lire les Historiens; mais il ne veut pas qu'on leur fasse traduire, tantôt une page de Tite-Live, tantôt une page de Quinte-Curse, tantôt une page de Velleius-Paterculus; avec cette manière, les Écoliers ne voyent jamais les faits dans cette liaison qui en fait un corps d'Histoire; passant continuellement à des Auteurs de styles différens & de goûts divers, leur goût ne peut jamais se former, ni sur celui de Tite-Live ni sur celui de Tacite; ils finissent par n'en avoir d'aucune espèce. M. Mathias a ici une idée neuve & très-philosophique. « Quel » est donc l'ordre qu'il faudroit observer dans » l'étude de l'Histoire? Celui de la civilisation des » peuples. De tous les Sauvages, dont l'histoire » est venue jusqu'à nous, les Américains me paroissent les plus près de la nature ou les plus » éloignés de la civilisation. Nous les connoissons » d'ailleurs, ou nous pouvons les connoître assez » exactement; c'est donc par eux que doit commencer le cours d'histoire. Quel supplément aux » annales primitives de toutes les Nations, que des » mémoires sur les Sauvages de l'Amérique faits » par un observateur qui eût vécu assez long-temps » parmi eux pour s'être familiarisé avec leurs lan-

Digitized by Google

» gues, leurs manières & leurs mœurs, & dont la » tête fût assez ferme pour appercier impartialement les avantages des Sauvages & des hommes » entièrement civilisés ! Quelque variée que soit la » nature dans ses combinaisons, il me paroît cependant bien probable que l'Histoire des Américains, des Scithes, des Germains, des Gaulois, » des Nations civilisées de l'Orient, des Grecs & » des Romains, formeroit un tableau qui présenteroit assez exactement la marche de l'espèce humaine dans la civilisation. Ce seroit moins l'histoire de l'homme que celle des peuples. »

Pour exécuter cette idée si neuve, sur-tout pour les écoles, M. Mathias voudroit expliquer, suivant la traduction interlinéaire, un extrait *des mœurs des Germains, des Commentaires de César, de Justin*; l'antiquité seule fourniroit également des Historiens pour toutes les autres époques de la civilisation.

Ce que M. Mathias ne fait que conjecturer sur la conformité des peuples anciens & des peuples modernes aux mêmes époques de la civilisation, a été prouvé par Robertson, dans les notes de l'introduction à l'Histoire de Charles-Quint : il a rapproché les traits par lesquels César & Tacite peignent les Germains, & les traits par lesquels La Hontan & d'autres Voyageurs peignent les Américains ; on croit lire l'histoire ou le tableau du même peuple ; on est tenté de croire que Tacite & César ont peint les Américains, que La Hontan & le Père Charlevoix ont peint les Germains.

M. Mathias, ou ceux qui, d'après ses vûes, voudroient exécuter un cours d'histoire sur ce beau plan, trouveroient de grands secours dans les Ouvrages de quelques Écrivains Anglois qui ont considéré précisément l'histoire des peuples sous ce point de vûe ; mais c'est très-différent de la com-

Digitized by Google

dérer ainsi ou de l'écrire ; & celui qui l'écriroit, feroit un Ouvrage très nouveau.

M. Mathias n'a pu parler de l'Histoire sans parler en même-temps de la géographie ; & il propose encore sur cet objet un plan très-différent des autres plans, & qui nous paroît de beaucoup meilleur ; mais les détails en sont trop longs pour les transporter dans un extrait.

A mesure que l'intelligence se développe & commence à voir un grand nombre d'objets & d'idées, quelques-unes de ces idées, quelques-uns de ces objets lui font plus de plaisir ; entre toutes les productions des Écrivains, elle commence à choisir les plus belles, & c'est alors que commence la culture des *Belles-Lettres*, c'est alors que le goût & le talent doivent se former sur les modèles les plus parfaits. Tout ce qu'on fait communément dans les Colléges pour parvenir à ce but, c'est de faire connoître aux jeunes gens les différentes parties du discours, les lieux communs & les figures ; on leur dit ceci est une *apostrophe*, cela une *prosopopée*, voici une *similitude*, voilà une *accumulation* ; & les jeunes gens ne sont plus occupés qu'à *accumuler* les *similitudes*, les *prosopopées*, les *apostrophes*. M. Mathias ne condamne pas précisément cet usage ; mais il veut qu'on avertisse les jeunes gens que tous ces noms donnés aux différentes formes que reçoit le discours, sont excellens pour analyser un Ouvrages, pour en parler, pour en rendre compte ; qu'ils désignent les différentes espèces de beautés, & n'apprennent à en produire d'aucune espèce. « De deux personnes qui » considèrent un édifice, celui qui connoît les ter» mes de l'architecture s'en fait dans le même-temps » une idée plus exacte que celui qui les ignore. Il le » peint en quelque sorte dans son imagination, à » l'aide des signes qui lui sont connus. » Voilà aussi l'unique avantage des termes techniques de la rhétorique, & jamais les Rhéteurs n'ont fait connoître

Digitized by Google

cette espèce d'avantage avec autant de justesse & de précision.

Mais l'objet essentiel de l'étude des Orateurs & des Poëtes est bien plus important, bien plus difficile. « L'objet *d'une bonne rhétorique* est de découvrir » l'art de la composition, de nous rendre présens au » moment où ces grands génies produisoient leurs » chef-d'œuvres, & de découvrir par quelle suite » d'idées ils sont parvenus au résultat dont nous » jouissons. »

Ce but est grand, il doit être bien difficile de l'atteindre: il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'esprit d'analyse peut découvrir & réduire en art les secrets du génie créateur; si les Aristote & les Quintilien peuvent donner des moyens sûrs de former à volonté des Cicéron & des Homère. Jusqu'à nos jours les Philosophes n'ont pas eu cette prétention, & de nos jours même presque tous les Philosophes la condamnent. *Vains efforts*, s'écrie M. de Buffon, *la Nature seule peut donner le génie; & quand il manque, rien ne peut y suppléer.* Le génie en effet n'est pas un art, & peut être que le talent le plus sublime, lorsqu'il est sorti de l'inspiration, est hors d'état lui-même de raconter ce qui s'est passé en lui dans ces momens sacrés. C'est un mortel à qui les cieux se sont ouverts un moment, & qui a tout oublié dès qu'il est redescendu parmi les hommes. Gardons-nous cependant de vouloir assigner dans aucun genre les bornes du possible & de l'impossible, & n'honorons pas l'esprit humain par des opinions qui resserrent & limitent sa puissance. Deux Philosophes, tous les deux célèbres en Europe, Helvétius en France, & Beccaria en Italie, ont prétendu tous les deux que tous les hommes avoient également en eux les germes du génie, & qu'un art habile pouvoit les développer également dans tous. Beccaria a fait plus; il a osé chercher dans une

analyse

Digitized by Google

analyſe profonde de l'eſprit humain, les moyens de réduire en un art mécanique, pour ainſi dire, les talens du Poëte & de l'Orateur, les plus difficiles & les plus rares de tous les talens. En ouvrant ſon Livre (*Recherches ſur le Style*) on cherche une lumière nouvelle, & on ſe trouve enveloppé d'abord des plus épaiſſes ténèbres. Si on ne ſe diſoit pas: *C'eſt Beccaria, c'eſt l'Auteur du Traité des Délits & des Peines qui a écrit ceci*, on fermeroit le Livre à la première page. Lorſqu'avec bien du courage & bien de la patience on a lû le Livre en entier, on voit qu'on n'en a pas entendu encore la moitié; mais ce qu'on a entendu vous a offert des apperçus ſi nouveaux, préſente un ſi grand caractère de philoſophie, qu'on eſt impatient de venir à un ſecond travail pour pénétrer dans ces obſcurités ſi impénétrables. Toutes celles qui ſe diſſipent laiſſent voir de très-belles choſes; mais il en eſt qui ne ſe diſſipent jamais; & l'Ouvrage qui contient le plus de lumières nouvelles ſur un objet ſi important, reſte toujours à demi plongé dans les ténèbres. Beccaria avoit promis une ſeconde partie de cet Ouvrage, & il ne l'a pas donnée depuis dix à douze ans qu'il a fait cette promeſſe. Si ce que j'écris ici dans un Journal François pouvoit être lû par ce Philoſophe à Milan, j'oſerois lui porter les vœux de pluſieurs Hommes de Lettres François; je l'inviterois à faire un nouveau travail ſur le premier volume, à y répandre plus de clarté, par un emploi moins fréquent de termes généraux, par des liaiſons plus intimes entre ſes idées, par des phraſes moins pleines d'idées, & ſur-tout par l'application de ſes principes à des exemples choiſis dans la Littérature ancienne & moderne; je l'inviterois à publier ce ſecond volume qu'il a annoncé, à nous donner *ces loix de l'attention* qu'il nous a promiſes, ces moyens de réveiller à volonté dans le fond de nos âmes, *la ſenſibilité indolente &*

endormie. — Je ne compare point l'utilité de ſon Ouvrage ſur les *Loix Pénales*, & de ſon Ouvrage ſur le *ſtyle;* je ſens combien il y a de mérite à parler avec tant de clarté & de ſenſibilité de la légiſlation, & combien c'eſt un grand défaut d'être ſi obſcur en parlant de goût, d'éloquence & de poéſie; mais je penſe & je dirai qu'il y a bien plus de profondeur, bien plus de vûes neuves & ineſpérées, bien plus de génie enfin dans *les recherches ſur le ſtyle*, que dans le *Traité des Délits & des Peines;* & qu'en perfectionnant & en achevant cet Ouvrage, Beccaria ajouteroit infiniment à ſa gloire. N'aimeroit-il plus la gloire? Seroit-il devenu inſenſible à *cette dernière paſſion du ſage?*

Je reviens à M. Mathias.

« En même-temps qu'on mettra les Orateurs entre les mains des jeunes gens, il faudra leur donner quelque bon Ouvrage ſur l'éloquence. Je ne connois rien de mieux ſur la compoſition, que le Diſcours de M. de Buffon à ſa réception à l'Académie Françoiſe; tout ce que peut l'art dans une choſe qui dépend principalement du génie, y eſt expoſé avec netteté, préciſion, énergie, profondeur; les préceptes y ſervent d'exemples, & préſentent, dans un petit nombre de pages, plus d'apperçus lumineux, de points de vûes vaſtes, de vérités fécondes, que tous les volumineux Traités de Rhétorique ſur l'invention & la diſpoſition; ſi on joint à ce Diſcours l'article Élocution de l'Encyclopédie, par M. d'Alembert, & qu'on les étudie avec réflexion, on y trouvera tout ce qu'il eſt important de ſavoir ſur le ſtyle proprement dit. »

Il a fallu du courage à M. Mathias pour rendre cette juſtice à ces deux excellens morceaux. Les pédans aiment mieux mettre entre les mains des Écoliers le *Cours des Belles-Lettres de l'Abbé Batteux*,

Digitized by Google

Ouvrage ſans goût & ſans philoſophie, dont les principes ſont tous ou faux, ou vagues, ou ſubtils, & dont le ſtyle eſt d'une ſéchereſſe rebutante. Comme cet homme raiſonnoit ſur les Arts! & comme il traduiſoit Horace! Cet homme, tel que je le peins, a été un des ennemis les plus acharnés de nos grands Écrivains modernes. Il étoit un de ceux qui vont toujours,

Criant que le bon goût s'eſt perdu dans Paris,
Et le prouvant très-bien, du moins par leurs Écrits.

M. Mathias voudroit qu'au lieu de traiter dogmatiquement des divers genres de Poéſie, de l'Églogue, de l'Ode, de la Fable, &c. &c. on en écrivît l'hiſtoire. Les règles qui ne ſont que des obſervations faites ſur les productions du talent, naîtroient à meſure qu'on feroit ſucceſſivement l'hiſtoire des Ouvrages; il donne lui-même ſur la Fable un modele de la manière dont il deſireroit qu'on écrivît l'Hiſtoire de tous les genres, & ce modèle, cet eſſai, eſt à la fois d'un Philoſophe & d'un homme de goût. L'Auteur s'eſt rencontré très-ſouvent dans ce qu'il a dit & de la Fable & de La Fontaine, avec M. de Champfort & M. de la Harpe, & ſon morceau étoit écrit avant leurs éloges; c'eſt là un grand éloge de ſon morceau.

Les vûes de M. Mathias, lorſqu'il paſſe des Belles-Lettres à la Philoſophie, ſont également neuves, également éloignées de ce qui ſe paſſe dans les Colléges. Ici, M. Mathias a été ſingulièrement aidé par ſon ſiècle; pour faire en effet une grande révolution dans l'éducation publique, il ſuffiroit de tranſporter dans les Colléges les Sciences telles qu'on les voit aujourd'hui dans les Académies & dans le monde. La Chimie, l'Anatomie, pluſieurs parties de la Phyſique expérimentale & de l'Hiſtoire Naturelle, ſont

Digitized by Google

aujourd'hui des Sciences parfaitement faites, pour ainſi dire, parce qu'elles ſont l'ouvrage de quelques eſprits excellens, qui connoiſſoient l'analyſe & qui ſavoient s'en ſervir. M. Mathias voudroit donc que toutes les idées dont les Sciences ſont compoſées, fuſſent toujours exactement déterminées comme celles de l'Arithmétique, où l'on part de l'*unité*, & où l'on y revient toujours par l'analyſe. Mais il doute que dans les autres Sciences on puiſſe démontrer à la rigueur comme dans l'Arithmétique.—Comment y démontre-t'on donc, ſi l'on n'y démontre pas à la rigueur, dit l'Abbé de Condillac ? Sait-on bien ce qu'on veut dire, ajoute ce Métaphyſicien, lorſqu on parle de démonſtrations, qui, à la rigueur, ne ſont pas des démonſtrations? —L'Abbé de Condillac, dans ſa logique, a traduit en langage ordinaire une démonſtration faite en Algèbre, & cette démonſtration ainſi traduite, eſt toute auſſi préciſe, toute auſſi *rigoureuſe* ; elle a cet avantage encore qu'elle peut être entendue de ceux mêmes qui n'entendent rien à l'algèbre. L'Abbé de Condillac, en mourant, a laiſſé dans ſes papiers un parallèle de l'algèbre, conſidérés comme une langue, & des langues conſidérées comme des méthodes. Pourquoi les dépoſitaires de ce manuſcrit ne le donnent-il pas au Public ? L'Ouvrage n'eſt peut-être pas achevé ; mais les ébauches mêmes des grands Hommes ſont faites pour ajouter aux connoiſſances humaines. Tout le monde ne ſaiſit pas les vûes philoſophiques dans leur germe ; il eſt des eſprits qui les ſaiſiſſent & qui les développent ; & il faut ſemer autant de germes qu'il eſt poſſible dans l'eſprit humain ; avec le tems, ces germes ſe fécondent dans quelque coin de ce ſol naturellement fécond. — M. de Condorcet vient de faire quelque choſe de bien plus difficile encore que l'Abbé de Condillac. Par une application très-neuve de l'algèbre à des objets de morale & de légiſlation, il

Digitized by Google

a découvert dans la législation & dans la morale des vérités qui sembloient se dérober à la pensée comme l'infini, des choses qui paroissoient être hors de toutes les limites où l'esprit peut atteindre, & il a transporté ensuite ces vérités de l'algèbre dans le langage ordinaire; peut-être il n'auroit pas pu les saisir en pensant avec des mots, il les a saisies en pensant avec des signes algébriques, & il a pu les rendre ensuite avec des mots. Je n'entends point l'algèbre; & j'ai entendu son Ouvrage. J'en rendrai compte incessamment dans ce Journal.

Tout ce que dit M. l'Abbé Mathias de l'enseignement de la morale & de la religion, est également vrai, lumineux & philosophique sans étalage de philosophie; son style prend même des couleurs plus animées & des mouvemens plus sensibles en parlant de ces objets qui parlent à l'âme.

On a écrit de bons morceaux sur l'*Enseignement public*; celui de M. Mathias nous paroît de beaucoup supérieur à tous ceux que nous connoissons. C'est presque par-tout la justesse de Dumarsais, & cette sagacité qui ne paroît point de la sagacité, parce qu'elle rend ce qu'elle découvre très-facile à voir. Dumarsais n'a pas un meilleur esprit, & son article *Education* dans l'Encyclopédie ne vaut pas l'Essai de M. Mathias. M. Mathias pense & s'énonce d'une manière ferme; mais c'est que l'homme qui voit bien où il pose ses pas les pose avec fermeté. Ce n'est point cet orgueil qui révolte les Lecteurs, c'est cette confiance qui se communique à eux, & qui est bonne à éprouver, soit qu'on écrive, soit qu'on lise.

En Ouvrant cette Brochure, nous avions vu avec joie que l'Auteur étoit Principal d'un Collége; avant de la finir, nous avons appris avec douleur qu'il ne l'étoit plus; mais ses vûes ne seront pas perdues sans doute, quoiqu'il ne puisse plus les mettre en pratique

Digitized by Google

lui-même. Il ne pouvoit faire du bien par lui-même que dans le Collége de Langres, son Essai peut en faire dans tous les Colléges; car une révolution si importante ne peut pas tarder à se faire sous un Monarque ennemi de toutes les révolutions qui ne se font point par les lumières, & qui fait parcourir le globe pour acquérir des lumières nouvelles. Le ciel qui a comblé ses vœux & ceux de la France, en lui donnant un Héritier de son Trône & trois Héritiers de son sang, semble consacrer le moment destiné à l'éducation de ces enfans des Rois, à améliorer, à perfectionner l'éducation de tous les enfans de la Nation. L'Histoire raconte qu'un Souverain de l'ancienne Égypte, destinant son fils à de vastes conquêtes, fit élever avec ce fils, & de la même manière, quarante mille enfans nés le même jour, pour être les instrumens des mêmes conquêtes & de la même gloire. Combien il sera plus beau de perfectionner l'éducation de tout un peuple en même temps que l'éducation de l'Enfant auguste qui doit régner sur lui! Ce Peuple & son jeune Prince s'élèveront ensemble; & nourris des mêmes vérités, ils acquerront une gloire qui, loin de coûter des larmes aux hommes, sera encore le bonheur & la gloire de l'espèce humaine.

Digitized by Google

Le Vice & la Foiblesse, ou *Mémoires de deux Provinciales*. 2 vol. *in*-12. A Lauzanne, & se trouve à Paris, chez Regnault, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis celle du Plâtre.

Le cadre de ce Roman n'est point neuf, mais les objets qui le rempliſſent y sont traités d'une manière neuve; les caractères des principaux personnages sont très-fortement prononcés, & les mœurs d'une certaine classe de femmes y sont approfondies, présentées sous des couleurs bien faites pour en inspirer le mépris. Dans un temps où le goût des plaisirs honteux s'est répandu dans toutes les classes de la société; où la vertu, la décence & les convenances morales sont reléguées au nombre des préjugés; il est digne d'un Écrivain Philosophe de présenter à ceux que l'habitude du vice n'a pas encore dépravés, des tableaux capables de leur en donner une horreur salutaire, & de les affermir dans l'amour du devoir & de l'honneur. L'Ouvrage que nous annonçons démontre jusqu'à l'évidence combien la conduite des parens influe sur la destinée de ceux qui leur doivent le jour.

Maltraitée par une mère impérieuse & jalouse, négligée par un père foible & libertin, Julie de M.... est, dès l'âge de treize ans, en proie à la séduction dont elle ne tarde pas à être la victime. A cette époque, elle fait la connoissance d'une Dlle de

Digitized by Google

» Champville, fille majeure, grande brune, » insinuante, spirituelle, décidée & for- » mée à fond par un oncle Philosophe, » comme il s'en trouve tant. » Les leçons perfides de cette femme artificieuse jettent dans son cœur les premières semences de l'amour effréné du plaisir. Ses parens, trompés par les propositions que leur fait un grand Seigneur d'achever son éducation, en la mettant de moitié dans celle que reçoit une de ses nièces, consentent à l'envoyer à Paris. Logée dans la partie extérieure du Couvent, elle est bientôt rejointe par l'infâme Champville, qui, la conduisant d'erreurs en erreurs, la familiarise avec tous les excès, égare son esprit, sa raison, & endurcit absolument son cœur. Ingrate, hypocrite & barbare, elle porte la cruauté jusqu'à abuser de l'ascendant que ses charmes lui donnent sur un homme puissant, pour faire enfermer dans une maison de force une infortunée que le Baron de M.... son frère, a séduite & enlevée, dans la seule appréhension que cette fille ne devienne sa rivale.

Nous ne suivrons point Julie dans toutes ses aventures : elles prouvent d'une manière effrayante, à quel oubli d'elle-même peut se porter une femme qui s'est accoutumée à mépriser les vertus distinctives de son sexe; mais elles ne sauroient être analysées. Une catastrophe imprévue, tragique, arrivée dans une maison plus que suspecte, & dont elle

Digitized by Google

paroît être complice, la fait arrêter & conduire en prison. C'est-là qu'elle est secourue par cette même fille qu'elle avoit fait enfermer, qui depuis est devenue la femme de son frère, & par un Anglois généreux, ami & protecteur du Baron. Le caractère de cet Anglois est aussi noble qu'intéressant. Ce n'est pas un personnage de convention, tracé par une tête exaltée, comme on en trouve dans quelques Romans. M. Simpson (c'est le nom de l'Anglois) est un Philosophe instruit par sa propre expérience, par l'âge & par la réflexion. Le souvenir de ses erreurs passées le rend très-indulgent pour celles d'autrui. Secourir les infortunés, ramener les cœurs égarés, reporter en eux le sentiment de l'amour du bien & de l'ordre, partager sans orgueil le bonheur dont il est la cause, voilà ses jouissances les plus chères. C'est lui qui, après avoir arraché Julie à sa prison, lui fait concevoir toute l'horreur de sa vie passée, la rappelle à l'exercice des vertus qui font tout à la fois adorer & respecter les femmes, & la force ainsi à reprendre de l'estime pour elle-même. Il l'éclaire par des conseils sages, présentés avec le ton de l'intérêt & de la douceur : il la guide, il la suit de l'œil, & fait servir à son instruction les nouveaux dangers qu'elle court en se rapprochant de la Champville, alors femme d'un vieux militaire, &, sous un masque hypocrite, cachant une âme plus horrible que jamais. Enfin, Julie après avoir, par les soins

Digitized by Google

de Simpſon, retrouvé les bonnes grâces de ſon frère le Baron, après avoir reçu les derniers ſoupirs d'un père éclairé trop tard ſur ſes devoirs, mais ſatisfait, en mourant, de voir ſes enfans ſages & heureux, Julie ſe retire à la campagne avec ſon frère, ſa belle-ſœur & le vieil Anglois. Un Gentilhomme, convaincu de ſon parfait retour à la vertu, ne dédaigne pas de lui donner la main.

Les aventures de Thérèſe Maupin, devenue depuis la Baronne de M...., contraſtent parfaitement avec celles de Julie: elles ſont intéreſſantes, & elles repoſent le lecteur, quelquefois fatigué des excès de l'héroïne principale. C'eſt l'amour du vice qui rend Julie coupable; Thérèſe le devient par les ſuites d'une foibleſſe amoureuſe: voilà ce qui motive le titre de l'Ouvrage.

Ce Roman, très-eſtimable par le fond, mérite quelques reproches quant à la manière dont il eſt écrit. Tous les perſonnages y parlent à peu près le même langage, c'eſt-à-dire, celui de l'Auteur, ce qui jete dans le ton général de l'Ouvrage une uniformité fatigante. Le ſtyle d'ailleurs eſt ſouvent pénib'e, & quelquefois obſcur. Il ne faut pas ſans doute imiter la manière de quelques-uns de nos Proſateurs modernes. Rien n'eſt plus déſagréable & n'annonce plus l'abſence des idées que ces petites phraſes hachées, découpées, dont ils font uſage; mais il ne faut pas non plus, ſurtout dans le ſtyle narratif, employer d'interminables

Digitized by Google

périodes, dont les membres trop multipliés embarraſſent le ſens, & le rendent au moins louche, toutes les fois qu'il n'eſt pas inintelligible. C'eſt principalement lorſqu'il ſe propoſe d'être utile aux hommes, qu'un Auteur doit ſe mettre à la portée de tout le monde; & c'eſt manquer une partie de ſon but, que de ne pas remplir ce premier devoir de tout Écrivain qui veut être lu.

Lettres ſur l'Architecture, par M. Viel de Saint-Maux, Architecte & Avocat au Parlement; *in*-8°. de 209 pages.

Les idées que M. *Viel de Saint-Maux* a développées dans cet Ouvrage, ſont trop ſingulières, pour que l'Auteur puiſſe prétendre à les voir adopter généralement; mais elles ſont trop remarquables auſſi pour devoir être paſſées ſous ſilence. Ces Lettres ſeroient plus connues, ſi M. Viel de Saint-Maux ne s'étoit contenté de les imprimer pour ſes amis ſeulement.

Elles ont paru en différens temps. Les deux premières ne ſemblèrent à quelques perſonnes que le programme d'un Ouvrage volumineux & compliqué. Elles annonçoient l'explication des monumens de l'antiquité & de leur génie ſymbolique, dont M. Viel de Saint Maux a cherché la découverte. Il a entrepris de prouver, dans quatre Lettres, que les monumens des an-

Digitized by Google

ciens, & jusqu'à l'ordre d'architecture, ne furent dans leur origine que le Poëme de l'Agriculture & des influences de l'astre qui fructifie.

Dans la première Lettre, M. de Saint-Maux reproche aux Architectes de ne considérer leur Art comme le premier de tous, que parce qu'il enseigne à construire des édifices qui mettent à couvert & les hommes & les productions des autres Arts. Il prouve que si la plupart des anciens se seroient crus déshonorés s'ils avoient ignoré les principes de l'Architecture, & que s'ils ont regardé cet art comme une des bases de la bonne éducation, c'est qu'on y trouve l'unité des connoissances, & qu'il en est le point central. Mais c'est surtout dans les Temples, & relativement au culte religieux, qu'il en recherche la dignité & l'origine. Ensuite il passe à ceux qui n'ont vu que des marques de boucheries dans les têtes de bœuf dont les Temples étoient ornés, que des ornemens arbitraires dans les plantes réputées sacrées qui les couvroient, enfin qui n'ont cherché que des dimensions dans les parties de l'ensemble des anciens monumens, au lieu de les considérer comme des Poëmes d'agriculture.

Dans la seconde Lettre, l'Auteur dit que l'erreur semble un aliment nécessaire aux modernes. Ils aiment à croire que l'antiquité ne s'est amusée qu'à des chimères, à rêver des animaux; à faire des poupées

Digitized by Google

& des ſimulacres repréſentant des héros ; à élever des monumens pour la ſeule gloire de ſurcharger la terre, ou de poſer des pierres les unes ſur les autres. Les types myſtérieux, les emblêmes parlans de la Divinité, les attributs de ſa puiſſance empreints ſur tous les monumens, la terre, mère nourricière, ſans ceſſe repréſentée ſous des formes ingénieuſes, &c, &c. ſont autant d'objets qui ont échappé aux recherches des modernes.

M. Viel de Saint-Maux, dans l'analyſe de l'Architecture des anciens, commence par examiner les pierres rurales, eſpèce d'autels votifs ſur leſquels on brûloit des plantes aromatiques. Il conſidère ces pierres comme les mères des Sciences & des Arts puiſqu'elles portèrent les premiers hyéroglyphes ou ſignes repréſentatifs à qui nous devons l'origine de la peinture & du langage. Il fait voir que les premiers ſimulacres n'étoient que des pierres cylindriques en forme de colonnes, ou pyramidales, ſelon que la liturgie en faiſoit des métaphores ou des attributs. On juge par quelles gradations ces pierres ont paſſé, puiſque ces ſimulacres faits en colonnes, & n'ayant que de petits pieds & des mains poſtiches, furent employés comme ſupports dans les édifices.

La troiſième Lettre tend à prouver que le génie ſymbolique étoit familier aux anciens; & que ce goût eſt reſté aux Orientaux, & ſurtout aux Indiens & aux Japonois. Elle

Digitized by Google

est terminée par une analyse assez curieuse des diverses relations de nos Voyageurs Italiens.

Dans la quatrième Lettre, M. Viel de Saint-Maux developpe son opinion sur la manière dont les anciens considéroient l'ordre d'Architecture. Il a suivi un ordre précis pour les bases, les chapiteaux, les entablemens & les frontons.

Dans la cinquième Lettre, l'Auteur donne la description des antres taillés au ciseau dans les montagnes, excavations qui, faites le plus souvent sur des rocs de marbre ou de porphyre, lui semblent prouver par la forme, par les symboles qui les décorent, que c'étoient autant de temples relatifs à la liturgie des anciens.

La sixième Lettre enfin, montre la marche progressive de l'Architecture moderne, & la suite des idées qui nous ont été transmises, idées qu'il pense nous avoir éloignés de l'aspect sous lequel on doit envisager l'Architecture. Dans la même Lettre, l'Auteur s'est attaché à faire connoître ce que c'est qu'un Expert, un Maçon, un Toiseur, & donne des connoissances utiles à ceux qui veulent faire bâtir.

Sans vouloir ni adopter, ni même discuter toutes ces idées, on ne peut que louer l'Auteur du zèle infatigable dont il a eu besoin pour les recherches que son Ouvrage suppose. Quand on sait ensuite que le même Écrivain a prouvé par d'autres écrits,

Digitized by Google

qu'en cultivant la Peinture & l'Architecture, il a également étudié les Langues, les Sciences, le Droit & la Médecine, on ne peut qu'être surpris de l'étendue de ses connoissances.

VARIÉTÉS.

*LETTRE de M. GROSLEY à M. l'Abbé ***.*

AGRÉEZ, Monsieur, que je mette encore votre complaisance & celle de vos amis à l'épreuve, pour l'éclaircissement d'un fait qui n'a d'importance que par sa liaison avec l'histoire d'un de nos plus illustres Champenois.

La Vie, les Ouvrages, & tout le personnel de La Fontaine nous sont peut-être plus connus qu'ils ne le furent à ses contemporains. Sa simplicité d'enfant, appréciée, respectée & protégée par les premiers Hommes de son siècle, par les Comtesses de la Fayette, de la Suze, par les Marquises de Montespan, de Sévigné, de la Sablière, de Thianger, & par les Femmes que distinguoient, dans un égal degré, l'esprit, les grâces & la naissance, ne se trouva point exposée à ces *mistifications* auxquelles nous avons vu immoler des talens connus de la part de rivaux jaloux, de sots qui y trouvoient une diversion à l'ennui, & de Marquises à la douzaine. (1)

(1) La simplicité de La Fontaine étoit passée à son fils, que mon père connut en 1710 & 1711. Abandonné de père & de mère dès l'enfance, avec de l'esprit sans culture, il végétoit à Troyes, sur le

Digitized by Google

Il donna au Public, en 1669, les *Amours de Pſyché & de Cupidon*, dédiées à la célèbre Ducheſſe de Bouillon. Une balourdiſe qui lui échappa dans cet Ouvrage, & qui a été retranchée de la plupart des Éditions poſtérieures, le pouvoit conduire à quelque choſe de pire qu'une *miſſification*, & il en eut toute la peur. Le Duc de Saint-Aignan le ſauva par un ſtratagême qui, auprès d'un Roi tel que Louis XIV, doit être mis au rang des plus inſignes *coups d'Etat*. (1)

Aux *Amours de Pſyché*, La Fontaine a joint le *Poëme d'Adonis*, « compoſé, dit-il, depuis long-» temps, quand j'avois plus d'imagination que je » n'en ai aujourd'hui. » Il ajoute : « Je m'étois » toute ma vie exercé en ce genre de poéſie que » nous nommons *héroïque* : c'eſt aſſurément le plus » beau de tous, le plus fleuri, le plus ſuſceptible » d'ornemens, & de ces figures nobles & hardies » qui font une langue à part, une langue aſſez » charmante pour qu'on l'appelle la langue des » Dieux. »

Cet avis, de deux pages, n'eſt pas du Libraire, qui auroit uſé de ſon droit, en mettant un propos ridicule dans la bouche de l'Auteur. La tournure de la dernière phraſe indique La Fontaine de la manière la moins équivoque. « J'ai cru à propos, dit-il, de » ne point ſéparer Adonis de Pſyché ; je joins aux

---

produit d'un emploi dans les Aydes. Pourvu de cet emploi à la ſollicitation de Mme Hervart, ſoutenu par les égards que quelques Fermiers crurent devoir à ſon nom, il ne travailloit pour la Ferme que par un goût décidé pour le vin.

(1) Voyez ſa Vie par Montenault. Peut-être cette balourdiſe influa-t'elle autant que ſes Contes ſur les difficultés qu'eſſuya, de la part de la Cour, ſa réception à l'Académie Françoiſe.

Digitized by Google

» amours du fils celles de la mère, & j'oſe eſpérer » que mon préſent ſera bien reçu. Nous ſommes » en un ſiècle où on écoute aſſez favorablement » tout ce qui regarde cette famille. Pour moi, je » lui dois les plus doux momens que j'aye paſſés » juſqu'ici. »

Connoiſſez vous, Monſieur, quelqu'une de ces compoſitions *héroïques* dont La Fontaine s'étoit occupé *toute ſa vie*, juſqu'en 1669? Une partie de ſes *Contes & Nouvelles* avoit été publiée dès 1665, & la première partie de ſes Fables en 1668. La Collection de ſes *Œuvres diverſes*, donnée par d'Olivet en 1729, offre, ſuivant l'uſage, pluſieurs morceaux qui n'avoient aucun titre à l'immortalité; mais rien d'*héroïque*, ſi nous ne regardons comme telle la Traduction en vers de l'Eunuque de Térence, publiée par La Fontaine dès 1654, Traduction qui annonçoit, par quelques traits épars, un talent à peine développé dans le genre même où le Traducteur a depuis brillé comme Auteur.

Racine, dont le cabinet étoit le magaſin où La Fontaine ſe pourvoyoit pour le grec. Racine, un peu malin de ſa nature, lui auroit-il malignement ſuggéré *héroïque* pour *érotique*? Ce propoſito rappelleroit l'épigramme de Joachim du Bellai à Antoine Héroët, l'Émule & l'ami de Marot:

Non tua ſit quamvis Gallis Héroïca Muſa,
Heroïs nomen Muſa tibi impoſuit.
Tam bene qui nobis verum deſcribis ἔρωτα
Impoſuit Graïo nomine nomen ἔρως.

Le charlataniſme étoit trop éloigné du caractère du bon La Fontaine, pour qu'il fût permis de ſoupçonner que, dans l'*avis* ſur ſa Pſyché, il eût voulu faire croire au Public que ſon porte-feuille étoit

Digitized by Google

chargé de *compositions héroïques :* cette charlatanerie étoit étrangère au siècle de Louis XIV. De combien de réputations, de combien de fortunes Littéraires est-elle depuis devenue le principe & la bâse ?

J'ai l'honneur d'être, &c. GROSLEY.

ANNONCES ET NOTICES.

Les Terriers rendus Perpétuels, &c. &c. in-folio. A Paris, chez M. Aubry de Saint-Vibert, rue des Blancs-Manteaux, N°. 37. Première Livraison, composée de l'Inventaire perpétuel des Titres, N°. I, & de l'Atlas Radical, N°. II Prix, 7 liv. 16 sols, ayant ajouté la troisième Carte promise par le Prospectus.

Cette première Livraison avoit été précédemment mise en vente, mais comme l'ordre des Numéros de l'Ouvrage n'y avoit pas été observé, l'Auteur a cru plus convenable d'en suspendre le débit.

La deuxième Livraison, composée de l'Indication radicale, N°. III, & du Terrier radical N°. IV, doit paroître incessamment : elle n'a été retardée que par l'abondance considérable des matières, & par la difficulté de son exécution typographique. Elle contiendra en effet près du double de feuilles de la première Livraison ; & elle sera presqu'entièrement remplie de tableaux. L'Auteur a eu l'attention particulière de disposer cette deuxième Livraison de manière que l'on puisse s'en servir indépendamment des Livraisons subséquentes.

Recueil des Œuvres de feu M. Gabriel, Doyen & ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Parlement de Metz.

Les Ouvrages qu'on propose au Public n'ont pas

Digitized by Google

une utilité bornée au reſſort du Parlement de Metz. Il eſt avantageux aux progrès de la Juriſprudence en général, que celle de chaque Tribunal ſoit connue. C'eſt un ſecours pour les Magiſtrats dans les queſtions difficiles; c'eſt un guide néceſſaire aux jeunes Juriſconſultes de la province, & à tous ceux qui, dans des régions éloignées, ont à examiner des queſtions qui ſe décident par ces uſages.

Le reſſort du Parlement de Metz eſt compoſé de Principautés & de territoires démembrés de diverſes Souverainetés qui ont été réunies à la Couronne par des conventions ou par des traités de paix, & dont la Légiſlation primitive renferme une foule d'uſages bizarres & diſparates Il eſt à préſumer que le Public recevra avec ſatisfaction les *Œuvres de feu M. Gabriel.* Ce Juriſconſulte a en quelque ſorte régné ſur le barreau de Metz. Retiré de bonne heure de la plaidoirie, il n'a pas ceſſé d'entretenir le feu de ſon génie actif, & de cultiver, par une étude aſſidue, la ſupériorité de ſes talens; c'eſt à ſes méditations profondes, à ſon travail continuel qu'il a dû l'aſcendant dont il a joui, & que le barreau eſt redevable de trois Ouvrages fort inſtructifs.

M. Gabriel, dont la modeſtie étoit une de ſes principales vertus, n'avoit pas deſtiné ſes Ouvrages au Public; il les avoit compoſés pour l'inſtruction des jeunes Juriſconſultes, & c'eſt dans cette vûe qu'il en a fait un legs à l'Ordre des Avocats au Parlement de Metz; mais le mérite de ces Ouvrages & l'utilité de leur publication ſe faiſant ſentir de jour en jour, & l'opinion de M. Gabriel ayant acquis la force d'une autorité, l'Ordre des Avocats s'eſt déterminé à les rendre publics par la voie de l'impreſſion, & la Société Typographique de Bouillon s'eſt chargée de cette publication.

Les Œuvres de M. Gabriel, non-ſeulement néceſſaires à tous Juriſconſultes, mais encore à toutes

Digitized by Google

Communautés Religieuſes de l'un ou de l'autre ſexe, ainſi qu'à tous gros Décimateurs & Bénéficiers, ſont : 1°. Un *Recueil d'Autorités & Réflexions ſommaires ſur les faux & vrais Principes de la Juriſprudence en matière de Dîmes, & ſur leurs conſéquences*, en un gros Volume *in*-12. 2°. Des *Obſervations ſur les Coutumes*, 3 Vol. *in*-4°. de 800 pages chacun. 3°. Un *Traité ſur la force des Preuves*, 2 Vol. *in*-12. La Société Typographique de Bouillon, qui s'eſt chargée de la publication de ces trois Ouvrages intéreſſans, ne demande aucun payement d'avance ; elle n'exige qu'une ſoumiſſion, afin qu'elle puiſſe ſe régler ſur le nombre des Exemplaires qu'elle en devra tirer. Les Perſonnes qui deſireront ſe les procurer, ſont priées de ſe faire inſcrire à la Société Typographique de Bouillon, ou chez les Libraires des Villes qui ſeront ci-après nommés, avant le 30 Octobre de la préſente année. Les prix ſeront pour elles ; ſavoir, 2 liv. pour le Recueil d'Autorités & Réflexions ſommaires ſur les faux & vrais Principes de la Juriſprudence en matière de Dîmes, & ſur leurs conſéquences ; 9 liv. pour chaque Volume *in*-4°. des Obſervations ſur les Coutumes, & 2 liv. auſſi pour chaque Volume *in*-12 du Traité de la force des Preuves, le tout en feuilles, & dont elles ne payeront le prix que lors de la remiſe qu'on leur en fera.

Le prix de la relieure ſera de 2 liv. pour chaque Volume *in*-4°., & de 12 ſols pour chaque Volume *in*-12 pour ceux qui deſireront les recevoir reliés.

Celui de la brochure avec carton ſera de 12 ſols pour chaque Volume *in*-4°., & de 4 ſols pour chaque Volume *in*-12.

Les Perſonnes qui ne ſe ſeront pas fait inſcrire avant le 30 Octobre, payeront 3 liv. le Recueil d'Autorités & Réflexions ſommaires ſur les faux & vrais Principes de la Juriſprudence en matière de

Digitized by Google

Dîmes, & sur leurs conséquences; 12 livres pour chaque Volume *in*-4°. des Observations sur les Coutumes, & 3 liv. aussi pour chaque Volume du Traité de la force des Preuves, le tout en feuilles. On pourra se faire inscrire à Bouillon, à la Société Typographique; à Bar-le-Duc, chez le sieur Mecusson; à Besançon, chez Mme la Veuve Charmet; A Metz, chez le sieur Bouchard, rue derrière le Palais; à Nanci, chez le sieur Mathieu; A Sarre-Louis, chez le sieur Leistenschneider; à Strasbourg, chez le sieur Treuttel; à Paris, chez le sieur Belin, Libraire, rue Saint Jacques, près Saint Yves.

Des Maladies de la Grossesse, par M. Chambon de Montaux, Médecin de la Faculté de Paris, de la Société Royale de Médecine, &c. pour completter l'*Histoire des Maladies des Femmes & des Filles*, par le même Auteur. 2 vol. *in*-12. Prix, 5 liv., br. A Paris, rue & hôtel Serpente.

M. Chambon a eu spécialement en vûe dans ses utiles travaux, ce sexe à qui la Nature a vendu un peu cher les moyens de nous plaire, & qui semble avoir payé d'une partie de son bonheur le droit de contribuer au nôtre.

Ce nouvel Ouvrage confirme la réputation de son Auteur, qui a des droits à la reconnoissance du Public.

De l'Education publique, & des moyens d'en réaliser la réforme, projetée dans la dernière Assemblée générale du Clergé de France, par M. l'Abbé Proyart, de plusieurs Académies Nationales & Étrangères, Principal du Collége Royal du Puy. *in*-12. Prix, 1 liv. 10 sols br. A Paris, chez la Veuve Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, & Théophile Barrois, Libraire, rue du Hurepoix.

Digitized by Google

On a beaucoup écrit de nos jours sur cette importante matière. Cet Ouvrage, par les vûes utiles qu'il renferme, doit être mis au nombre de ceux qu'on a distingués de la foule d'écrits qu'on a multipliés sur ce sujet. M. l'Abbé Proyart est connu par d'autres Ouvrages estimables.

Carte générale de l'Empire d'Allemagne, par M. Chauchart, Capitaine d'Infanterie, & Ingénieur-Militaire de Mgr. Comte d'Artois. A Paris, chez le sieur Derauche, Géographe, rue des Noyers, & chez le Suisse de l'hôtel de Noailles, rue Saint Honoré.

Le Départ de la Chasse à l'Oiseau, & la Prise du Cerf, nouvelles Estampes, pour servir de pendans au *Quartier Général de l'Armée Hollandoise & au grand Marché aux Chevaux d'Anvers*, précédemment annoncés.

Ces quatre Estampes font partie de l'intéressante Collection des chef-d'œuvres du célèbre Wauvermans, au nombre de soixante, que le sieur Picquenot, Graveur, rue des Carmes, Collége de Presle, se propose de procurer en entier au Public. Ces Estampes portent neuf pouces de long sur sept de haut. Il en paroîtra deux tous les mois. Prix, 1 liv. 4 sols chaque Estampe.

Courtoisie du Chevalier Bayard, dessinée par C. Monnet, Peintre du Roi, gravée à l'eau forte par J. Couché, terminée par Patas. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Couché, rue Sainte Hyacinthe, n°. 51. — *Mort du Prince de Brunswick*, gravée d'après Borel, par J. Couché. A Paris, chez J. Couché & Dequauqueviller, même Adresse que ci-dessus.

Digitized by Google

Ces deux Estampes intéressantes font pendant. La dernière consacre un événement moderne, très-connu, & qui a fait verser par-tout des larmes d'admiration & d'attendrissement.

Honneurs rendus au Connétable du Guesclin, peint par Brenet, Peintre du Roi, gravée par B. L. Henriquez, Graveur du Roi, & de Sa Majesté de toutes les Russies, & Membre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg. A Paris, chez Henriquez, rue de la Vieille Bouclerie, la porte-cochère au coin de celle de Mâcon, n°. 18.

La Religion, gravée par P. F. Legrand, d'après l'original de F. Bartolozzi, Graveur de S. M. Britannique. Prix, 3 liv. en noir, & en couleur 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Plâtre-Saint-Jacques, n°. 13.

Cette Gravure est touchée avec soin, & a de l'effet.

Une Noce de Village, gravée en couleur par Descourtis, d'après M. Tannay, de l'Académie Royale de Peinture. Prix, 6 liv. A Paris, chez Descourtis, Graveur, rue des grands Degrés, près la Place Maubert, n°. 26.

L'Auteur de cette Gravure a obtenu des succès dans ce genre, & cette nouvelle mérite les mêmes éloges.

Numéro 8 du Journal de Violon, ou *Recueil d'Airs nouveaux par les meilleurs Maîtres, arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse.* Chaque Cahier, 2 liv. 8 sols; abonnement, 12 Cahiers, 18 & 21 liv. A Paris, chez Mme Baillon,

Digitized by Google

rue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, à la Muſe Lyrique, N°. 138.

Six Sonates à Violon ſeul, avec un Accompagnement obligé pour le même Inſtrument, d'une exécution facile, formées par le concours de pluſieurs Airs Italiens choiſis & nouveaux, ſervant de ſuite aux ſoixante-douze Airs à l'uſage des Commençans. Prix, 7 liv. 4 ſols. A Paris, chez Mlle Caſtagnery, rue des Prouvaires ; à Rouen, chez M. Thiénée, Éditeur, rue du Petit-Enfer, & Magoi, rue des Carmes.

Ouverture de Didon, arrangée pour la Harpe, avec Accompagnement de Violon, — *d'Alexandre aux Indes*, arrangée de même, — *du Barbier de Séville*, de même, — *d'Alexis & Juſtine*, de même, par M. J. Eloüis. Prix, 2 liv. 8 ſols chaque pour Paris & la Province, port franc par la poſte. A Paris, chez Leduc, au Magaſin de Muſique & d'Inſtrumens, rue du Roule, à la Croix d'or, n°. 6.

TABLE.

Education des Enfans de la Campagne, 145
Epigramme, 150
Charade, Enigme & Logogryphe, 151
De l'Enſeignement Public, 153
Le Vice & la Foibleſſe, 175
Lettres ſur l'Architecture, 179
Variétés, 189
Annonces & Notices, 186

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr. le Garde-des-Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 24 Sept. 1785. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 23 Septembre 1785. RAULIN.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De HAMBOURG, le 20 Août.

L'Escadre Russe, sous les ordres de l'Amiral Kruse, a mis à la voile de Cronstadt, le 17 Juillet, par un vent favorable. On la dit toujours composée de 23 vaisseaux de guerre, auxquels se joindront à Copenhague ceux qui viennent d'Archangel : on ajoute que le Commandant n'a dû ouvrir ses ordres qu'à une certaine hauteur.

Cet armement aura pû être contrarié par une tempête qui a regné du 23 au 26 Juillet dans la Baltique, où divers petits bâtimens ont péri, & d'autres ont été démâtés.

Le nombre de navires de diverses nations, arrivés dans le Sund depuis le 27 Juillet, monte à 397.

Deux gabarres Françoises venant de Riga & chargées de mâts, ont fait voile pour la mer du Nord.

Digitized by Google

Des lettres de Pétersbourg portent que l'Impératrice a donné l'ordre de renforcer de 14 régimens les garnisons dans la Crimée & le Cuban.

Une flotille de galéasses, de chaloupes bombardieres & de bâtimens plats d'une nouvelle invention, a manœuvré à Wacholm, devant le Roi de Suede. S. M. en a paru très-satisfaite. La flotille retournera en Finlande avec le premier bon vent.

Un Journal économique présente les détails suivans sur le commerce de quelques denrées de la Toscane.

La plus grande quantité d'huile d'olives est tirées des vallées de Butti, de Calvi, de Montimagno & de Pise. Les huiles de Butti, qui sont les meilleures, montent, une année portant l'autre, à 12000 tonnes, celles de Calvi & de Mêntimagno à autant, & celle de Pise à 6000. On comptoit en 1771, où la récolte des olives étoit médiocre 129,333 tonnes ou 109,934 quintaux d'huile dans la Toscane. La soie que l'on y recueille par an monte à environ 200,000 livres pesant. On prétend que le commerce des soieries de Toscane diminue considérablement, & que celui de Lyon l'emporte de beaucoup. — Le même Journal dit que la cire que l'on fait dans l'isle de Sardaigne ne formoit pas même un objet de 3000 livres pesant.

La pêche du thon en Sardaigne vaut à cette isle 60000 scusti par an.

DE VIENNE, *le* 21 *Août.*

L'Empereur, selon le bruit général, part

Digitized by Google

au premier jour pour la Bohême, dans le dessein de visiter les nouvelles forteresses de Pless & de Théréſienstadt. Delà, à ce qu'on ajoute, S. M. I. se rendra en Gallicie, d'où l'on présume, peut être sans fondement, qu'elle poussera son voyage jusqu'à Pétersbourg. Ni les instances des Médecins, ni celles du Prince de Kaunitz n'ont pu détourner le Monarque d'un projet peu assorti à l'état de sa santé. On a envoié des ordres à Prague de préparer les appartemens dans cette ville où S. M. séjournera.

Le Prince de Reuss, nouveau Ministre de notre Cour à celle de Berlin, dont le départ étoit fixé au mois de Novembre, a reçu ordre de se rendre dans quinze jours à sa destination.

Dans les premiers momens on ne connoissoit pas encore l'étendue des malheurs occasionnés par la derniere inondation. Aussi furieuse qu'imprévue, elle a mis en danger une foule de personnes, & en a fait périr un assez grand nombre. Le 5 on comptoit 113 cadavres retirés de l'eau : les jours suivans, on a retrouvé encore d'autres corps, entr'autres ceux de divers particuliers inconnus & vêtus proprement. Près de la porte de Carinthie, on a sauvé un cheval superbe couvert d'une housse brodée en or, dont le maître est resté sous les eaux.

Le Feldt-Maréchal Laudhon se prome-

Digitized by Google

nant dans un boſquet, non loin de ſon château, faillit être englouti par la riviere de Vienne, dont la digue ſe rompit ſubitement : à peine lui reſta t-il le temps de monter à cheval, & de gagner le pont du château. Immédiatement après, ce pont fut entraîné avec le palfrenier du Feldt-Maréchal, hors d'état de ſauver ce malheureux. Dans l'inſtant ce célébre Général apperçut deux enfans de ſon meûnier qui ſe débattoient dans l'eau à quelques pas de lui ; il ſe dépouilla ſur le champ de ſes habits, entra dans la riviere à mi-corps, & eut le bonheur de ramener ces enfans ſains & ſaufs.

Le Prince Poniatowski échappa au même danger, en ſe promenant à cheval ſur une chauſſée, près des bords du même torrent, à l'inſtant du débordement : il eut beaucoup de peine à ſe réfugier ſur une hauteur voiſine, où il ſe mit en ſûreté. Le Chevalier Keith, Ambaſſadeur d'Angleterre, fut ſurpris en raſe campagne par l'orage ; le terrein s'enfonça ſur une largeur de trente toiſes ; aveuglé par la pluie, le cocher n'appercevoit point cet abîme, où il eut précipité la voiture & l'Ambaſſadeur, ſi les cris de ce Miniſtre ne l'euſſent arrêté. Le dégât monte à pluſieurs millions.

L'Inſtitut des pauvres, différentes ſociétés ont diſtribué des ſecours aux victimes de ce déſaſtre. On a fait des quêtes publiques, & l'Empereur a donné ſur le champ

Digitized by Google

quinze mille florins. Ce Monarque a été très-vivement affecté de ce nouveau déſaſtre ; mais il n'eſt pas vrai, comme l'ont rapporté ceux qui ne ceſſent de faire parler ce Prince dans leur jargon, qu'il ſe ſoit écrié : *ô Dieu, ayez pitié de mon peuple & de moi !*

Un Secrétaire indiſcret ayant communiqué les minutes des inſtructions ſecrettes données aux Commiſſaires de Hongrie, à un de ces Ecrivains de circonſtance, à qui la faim ou la rage de faire parler d'eux pendant un mois, dictent des brochures ſur tous les ſujets du moment, cet Ecrivain fit uſage de cette révélation dans un pamphlet intitulé les *Invraiſemblances*. L'autorité s'eſt vengée de cet Ecrit qu'il lui étoit ſi facile de dédaigner : l'auteur a été condamné au carcan, à recevoir 25 coups de bâton, & à être enfermé dans une maiſon de force. Juſqu'ici, cependant, la Sentence n'a point été exécutée, & le coupable a été remis en liberté. Le Secrétaire a perdu ſon emploi, en conſervant un tiers de ſes appointemens.

Quelque peu avéré que ſoit le rapport ſuivant, diverſes feuilles publiques le donnent avec une aſſurance que nous ſerons bien loin d'imiter.

Outre les étoffes précieuſes que les Députés Hollandois avoient apportées, & qui, après avoir été confiſquées leur ont été rendues, comme nous l'avons déjà dit, ils avoient encore 16 autres paquets qu'une perſonne de leur ſuite dé-

Digitized by Google

posa chez un Aubergiste à la derniere station de poste à Bukersdorf, dans le dessein de les venir chercher, & de les introduire furtivement dans la Capitale. Malheureusement l'Aubergiste vint à périr dans le dernier débordement, & dans la visite que la Justice fit de ses effets, les 16 paquets ayant été trouvés, comme personne ne les réclamoit, ils ont été confisqués comme marchandises prohibées. Hier la Police fa fait brûler devant la Scoltenthore différentes marchandises de contrebande, consistant en satins, velours, mouchoirs de soie, &c. dont la valeur montoit à plus de 30000 florins. Cette nouvelle espece d'*Auto da fé* n'a pas été fort du goût des nouveaux Régisseurs de la Ferme. Cependant nous avons peine à croire que ces procédés rigoureux intimident nos contrebandiers.

Conformément aux ordres du Souverain, l'Evêque de Presbourg a fait publier dans toutes les chaires de son dioceſe, qu'aucune femme n'ait à se présenter dorénavant dans les Eglises, en chapeau sur la tête, & sans avoir la gorge voilée.

Il paroît maintenant douteux que l'on rapnelle les régimens qui se trouvent dans les Pays-Bas. On vient d'y envoyer de nouvelles munitions pour l'artillerie de campagne du régiment de Teutschmeister. Les Etats de ces provinces demandent, dit-on, que l'on y entretienne continuellement les quarante mille hommes sur lesquels leur contribution est réglée.

Il se trouve dans les regiſtres de comptabilité de notre Etat militaire, que le Comte de Proli ayant tiré de nos arsenaux 13000

Digitized by Google

fusils, plusieurs canons, de la poudre, des boulets, du fer, &c. pour l'équipement & le commerce de ses vaisseaux, le Fisc est intéressé pour quelques centaines de milliers de florins dans sa banqueroute.

En vertu du système établi par S. M. I. de garnir ses provinces limitrophes d'un train d'artillerie, proportionné aux forces militaires qu'elle y entretient, on commence à envoyer en Gallicie beaucoup de canons, mortiers, obusiers, bombes & munitions. Nos artilleurs appellent cela *doter* une province. Quelle dot!

On travaille actuellement à établir un grand chemin entre la Gallicie & la Hongrie. L'objet qu'on se propose est de procurer aux marchandises de Pologne & de Russie, un débouché en les transportant par la Hongrie dans les ports de Trieste & de Fiume.

DE FRANCFORT, le 25 Août.

La ligue projettée pour maintenir les droits & l'indivisibilité du Corps Germanique, occupe les entretiens, les Cabinets & les conjectures de tout l'Empire. Un Congrès, assure-t-on, aura lieu à Berlin. Il ne paroît pas douteux que le Landgrave de Hesse Cassel n'entre dans cette confédération. Elle a si vivement échauffé les esprits en Prusse, qu'un Prédicateur François, Calviniste, l'a publiquement célébrée en chaire à Berlin, en la nommant un *ouvrage propre à consacrer la gloire du Roi, quand il n'auroit pas d'autres titres à l'immortalité.*

Digitized by Google

Ce Monarque s'étant fait remettre un état circonſtancié des dommages cauſés par les dernieres inondations, n'a pas balancé à aſſigner un million & demi d'écus pour le ſoulagement des peuples, nonobſtant les fonds annuels de ſecours pour l'amélioration des terres en d'autres provinces.

Le 14, ſur les onze heures du matin, le feu prit dans deux endroits de cette ville, mais on parvint heureuſement à l'éteindre; ſans qu'il ait pu cauſer de grands ravages.

Une Topographie imprimée nouvellement à Prague, porte la population de la Bohême à 2,528,711 ames, & les revenus du pays à 15 millions de florins.

Selon des lettres de Vienne, l'Ambaſſadeur de Ruſſie y avoit déclaré que pour avancer l'affaire de la démarcation entre la Cour de Vienne & la Porte Ottomane, l'Impératrice feroit marcher vers Chozim ſon armée, campée aux environs du Nieſter, auſſi tôt que l'Empereur paroîtra le deſirer.

L'Impératrice de Ruſſie a chargé le Conſeiller Pallas de publier ſucceſſivement le grand Gloſſaire univerſel des principales langues connues, & particulierement de celles que l'on parle dans l'Empire de Ruſſie. Le principal but de ce Dictionnaire, pour lequel on a raſſemblé des matériaux immenſes, eſt de comparer les langues entre elles, de découvrir leur étymologie, & de claſſer celles qui paroiſſent avoir la même origine.

Digitized by Google

On apprend de Breſlaw qu'on vient d'y établir une Ecole publique pour enſeigner la théorie & la pratique de l'économie rurale & du commerce, particuliérement de la Siléſie.

L'Empereur a défendu au Clergé régulier & ſéculier, dans l'Autriche antérieure, de payer à l'avenir les annates aux Evêques, qui juſqu'à préſent étoient dans l'uſage de lever ce droit ſur les bénéfices vacans & nouvellement conférés.

Un Italien, âgé de 38 ans, vient de ſe détruire ici d'une maniere qui fait frémir. Cet homme ſe fit enrôler à Bopper par les Recruteurs Impériaux, à condition qu'il ne ſeroit obligé de dire ſon vrai nom & ſa qualité qu'au prince de Naſſau, Préſident de la Commiſſion Impériale pour la levée des recrues. On le conduiſit en conſéquence vers cette ville; arrivé près de la porte de Bockenheim, il mit des bas de ſoie blancs, une culotte de ſoie & une veſte brodée; après avoir fait quelques pas en avant, il s'arrêta ſubitement, tira un couteau de ſa poche, & s'en porta treize coups, dont deux ont pénétré au cœur. Il expira environ une heure après, ſans que l'on ait rien pu apprendre de lui.

Il eſt mort à Lignitz dernierement un nommé Stahr, dans la 118e. année de ſon âge. Ce particulier avoit ſervi dans les troupes du Roi Sobieſky, lorſque ce Prince vint en 1684 au ſecours de Vienne aſſiégée par les Turcs, & il continua le ſervice militaire juſqu'à l'âge de 70 ans.

ITALIE.

DE VENISE, le 6 Août.

Nous n'avons point reçu juſqu'à préſent

Digitized by Google

de nouvelles ultérieures touchant les excurſions des Turcs ſur notre territoire. Le gouvernement néanmoins prend les meſures les plus ſages & les plus promptes pour arrêter les progrès de l'ennemi, en envoyant des troupes & des vaiſſeaux de guerre. Indépendamment des 10,000 ſequins délivrés au Provéditeur général de Dalmatie, on lui en a fait encore parvenir 30,000 autres. Huit felouques & divers bâtimens marchands tranſportent une grande quantité d'armes & de munitions tant de bouche que de guerre dans cette province. On mettra les fortereſſes, ainſi que les communautés dans le meilleur état de défenſe. Le Sénat a en même temps informé les diverſes Cours du motif qui le détermine à de pareilles diſpoſitions.

De Naples, le 5 Août.

On a appris par un courier extraordinaire que Leurs Majeſtés Siciliennes ſe ſont embarquées à Genes, à bord de leur Eſcadre, dans la nuit du madi 2 de ce mois.

Un bâtiment de la Calabre ultérieure vient de débarquer dans notre port quatorze caiſſes remplies de vaſes d'argent ſacrés, qui ont été traſportées ſur le champ à l'Hôtel des Monnoies. Ces vaſes ſeront convertis en argent monnoyé, ainſi que l'ont été ceux précédemment envoyés dela même Province. Le même bâtiment a auſſi à bord une ſomme d'argent conſidérable provenant de la vente des biens & effets des Couvens ſup-

Digitized by Google

primés ; elle ſera verſée dans la caiſſe ſacrée de la Calabre ultérieure.

Un Reſcrit de Sa Majeſté permet à tous les Couvens de prendre des novices, excepté cependant ceux des Franciſcains de l'Obſervance, des Réformés & des Capucins, leſquels devront auparavant être réduits au nombre qui a été fixé.

En conſéquence de la nouvelle reçue, qu'il étoit ſorti du port d'Alger une eſcadre forte de dix voiles compoſée de chébecs & autres bâtimens armés en courſe, le Gouvernement a pris les meſures les plus efficaces pour défendre ces mers de toute inſulte de la part de ces Corſaires. On aſſure qu'un vaiſſeau de guerre & deux frégates vont ſortir auſſi du port de Malte pour le même objet.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 20 Août.

Le 17, il s'eſt tenu à S. James un Conſeil pour affaires importantes ; tous les Membres du Cabinet avoient été rappellés de la campagne & convoqués. M. Pitt arriva ici le Dimanche précédent de la terre de ſa mere, Comteſſe douairière de Chatam, auprès de laquelle il a paſſé dix jours. On ignore l'objet de cette délibération du Conſeil ; mais elle a été précédée d'un Comité, tenu le 16 chez Mylord Sydney, où l'on a examiné, dit-on, des dépêches du Congrès.

On parle du rappel de M. Fitz-Herbert,

Digitized by Google

Envoyé extraordinaire de notre Cour à Péterſbourg. Les uns lui donnent entrée dans le Miniſtère, d'autres font des Jérémiades ſur le déplacement d'un homme auſſi expérimenté; il ne reſte plus qu'à conſtater le fait extrêmement douteux de ſon rappel. Il pourroit bien n'avoir pas plus de fondement que celui du Duc de Dorſet, que la nomination du Marquis de Carmarthen à l'Ambaſſade de France, que celle de M. Jenkinſon à l'une des places de Secrétaire d'Etat, & que toutes ces révolutions miniſtérielles conſommées par les Gazetiers.

Si quelque choſe pouvoit influer ſur la ſtabilité du Cabinet actuel, c'eſt la réprobation que la Chambre des Communes d'Irlande vient de donner aux vingt propoſitions commerciales agréées par le Parlement Britannique. Quinze meſſagers différens, arrivés de Dublin, dans l'eſpace de trois jours, nous ont inſtruits des circonſtances de cet événement.

Le Vendredi 12 de ce mois M. *Orde*, Secrétaire de la Vice-Royauté, demanda à la Chambre la permiſſion de préſenter un Bill fondé ſur les vingt propoſitions, & appuya ſa motion d'un Diſcours de trois heures, deſtiné à expliquer les Droits légiſlatifs de l'Irlande : il s'enſuivit des débats extrêmement violens, durant leſquels on vit M. *Flood* & M. *Grattan*, ces deux antagoniſtes ſi furieux, ſi emportés, ſi indécens dans leurs perſonalité réciproques l'année derniere, aujourd'hui étroitement *coaliſés*, & attaquant la motion avec encore plus d'amer-

Digitized by Google

tume que de patriotisme. Le dernier cependant parla avec beaucoup d'éloquence & de dialectique, & fit une telle impression, que de 235 Membres qui composoient l'assemblée, 108 voterent contre la motion, admise seulement à la pluralité de 19 voix. L'opposition ayant poussé ses avantages, les Ministres proposerent un ajournement subit, qui passa avec une majorité de 16 voix. La quatrieme proposition, qui rend le Parlement de la Grande-Bretagne maître à l'avenir des loix à faire pour régler le Commerce & la navigation des trois Royaumes, a paru attaquer l'indépendance du Corps législatif d'Irlande, & a donné de grandes forces à l'Opposition. Dans la crainte, probablement fondée, de sa prochaine supériorité, M. Orde se retrancha le 15, à demander la lecture & l'impression du Bill, dont il cessoit, dès cet instant, à requérir que le Parlement s'occupât ultérieurement. Le Bill ayant été lu, & l'ordre de l'imprimer donné sans division de suffrages, M. Flood proposa la résolution suivante; sçavoir que le Parlement se trouvoit indispensablement obligé de déclarer qu'il retiendroit inviolablement son droit de législation sur les affaires intérieures & extérieures de l'Irlande. M. Orde opposa à cette proposition une demande d'ajournement à trois semaines, qui entraîna des débats longs & opiniâtres; enfin M. Flood ayant retiré sa motion, celle de M. Orde fut agréée sans aller aux voix.

Voilà donc cette difficultueuse négociation, sinon anéantie, du moins renvoyée au Parlement suivant. La populace de Dublin a célébré cette victoire par des illuminations, par des réjouissances, des injures & des coups de pierre. Déjà les papiers de l'Opposition

Digitized by Google

ont fait ici déménager tout le Miniſtère, partir en hâte le Duc de Rutland, & bouleverſer les trois Royaumes. Nous n'avons pû donner en ce moment que le précis de ces opérations du Parlement d'Irlande; elles méritent bien que nous y revenions l'ordinaire prochain.

Entre les ſarcaſmes, les horreurs, les ſatyres de toute eſpèce que cette diſgrace attire au Miniſtère & à M. Pitt en particulier, on diſtingue l'invention ſuivante du *Général Advertiſer*. Après avoir démontré la néceſſité de réformer le Cabinet, & l'impoſſibilité d'y faire entrer aucun des partis qui diviſent la Cour & la Ville, il y introduit les perſonnages & les animaux les plus remarquables, qui attirent en ce moment la curioſité publique aux petits Spectacles de la Capitale. Il arrange donc l'Adminiſtration de la manière ſuivante :

Premier Lord de la Tréſorerie & Chancelier de l'Echiquier . . . . L'*Enfant Muſicien*, âgé de 7 ans, & qu'on va entendre chez Aſtley.

Préſident du Conſeil, . Le *Petit Diable*.

Lord Chancelier, . L'*Ours noir ſauvage*.

Secrétaire d'Etat de l'intérieur, ... du Cirque royal. Le *Cochon ſavant*.

Des Affaires étrangeres, Le *Lièvre merveilleux*.

Lords de la Tréſorerie, Les *Chiens danſans*.

Lords Gentilshommes de

Digitized by Google

la Chambre, . . . Les *Singes danſans.*
Commandant en chef, . . . Le *Jackoo.*
Prem. Lord de l'Amirauté, Le *Canard inſpiré.*
Le Payeur général des troupes, L'*Automate parlant*, &c. &c. &c.

L'*Hillsboroug* & le *Latham*, vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ſont arrivés heureuſement : le dernier a laiſſé à la hauteur des iſles de Scilly le *Contractor* & la *Royale-Charlotte*, dont on attend les Ecrivains à chaque inſtant. La Compagnie a arrêté dans une de ſes dernieres aſſemblées, d'équipper l'année prochaine 36 vaiſſeaux, dont 15 iront en Chine. Les deux années précédentes, la Compagnie n'a armé que 25 vaiſſeaux.

Le Commodore Gower eſt inceſſamment attendu à Spithéad, de retour de ſa croiſière; l'Amirauté ayant reçu avis que le 10 il faiſoit route pour le canal Saint George par la mer d'Irlande. On aſſure qu'il prendra immédiatement le commandement d'une Eſcadre de ſept vaiſſeaux de ligne & de trois frégates, avec laquelle il ira croiſer à l'ouverture de la Manche, ſans deſcendre même juſqu'au golphe de Biſcaye. Il eſt faux qu'aucun des vaiſſeaux de cette Eſcadre ſoit deſtiné pour l'Inde, mais il eſt vrai qu'on en arme pour cette partie pluſieurs autres, dont le Commodore Gill prendra le commandement, & qui doivent être équippés au plus tard pour le 1er. Octobre prochain. Preſque tous les vaiſſeaux

Digitized by Google

destinés à l'Escadre d'observation sont rassemblés à Spithéad : le *Grampus* de 50 can. & plusieurs frégates continuent à mouiller dans la même rade.

Aussi-tôt après sa croisière avec le Commodore Gower, le Prince Guillaume Henri sera nommé Capitaine en pied, (*post Captain*) & en cette qualité, il accompagnera dans la Méditerranée le Commodore Cosby, qui doit bientôt s'y rendre avec les vaisseaux destinés pour cette station.

Des Lettres d'Amérique portent que les Comtés de Washington, Sullivan & Greene se sont déclarés indépendans de la Caroline septentrionale, & qu'ils ont choisi un Gouverneur & des Officiers particuliers, pour former un Etat à part. Ces Lettres ajoutent que le Gouverneur Martin a écrit au Brigadier-Général Saveez pour l'instruire de ces particularités & lui en détailler les motifs. Le Général a mis cette Lettre sous les yeux de la nouvelle Assemblée, qui a déclaré que les habitans de la partie occidentale de l'Etat, quoique taxés pour concourir aux dépenses publiques, ne jouissoient point des avantages du Gouvernement; qu'on avoit agi injustement en taxant leurs biens qui étoient à 500 milles dans les terres, au même taux que les biens situés sur la côte; que les courses des Sauvages sur leurs frontieres les avoient forcés de dresser un plan de défense; qu'en conséquence ils s'étoient déclarés comme formant entre eux un Etat indépendant; & qu'enfin ils espéroient que l'Etat de la Caroline septentrionale emploieroit son influence pour engager le Congrès à les recevoir sur ce pied dans l'union fédérative.

Digitized by Google

L'isle de Nantucket, dont l'Auteur des Lettres d'un Cultivateur Américain, a fait un tableau si intéressant, va aussi très-probablement se séparer du gouvernement de la nouvelle Angleterre, & former un Etat distinct. Une lettre de Nantucket, du 16 Mai, laisse peu de doute sur cet événement.

L'Isle de Nantucket a déjà tenu conseil deux fois au sujet de son indépendance, & elle s'est ajournée pour préparer un Mémoire qui sera présenté au Gouvernement & au Conseil de Boston. Dans ce Mémoire, l'Isle doit représenter qu'elle est hors d'état de payer sa quote-part des taxes, vû la décadence de l'Isle. Elle demandera aussi á être séparée du Gouvernement de Boston, afin qu'elle puisse contracter avec l'Angleterre pour faire la pêche de la baleine, franche de droits. Je pense que sa demande lui sera accordée, parce que réellement elle est hors d'état de payer les taxes, atttendu le droit sur l'huile & l'émigration journaliere des gens à argent, & parce que sans cela la pêche de la baleine, qui se fait à la Nouvelle Ecosse écraseroit l'Isle infailliblement. Voici au contraire les avantages qui résulteront de sa séparation: la pêche emploiera dans cet Etat au moins cent Bâtimens mâtés, & donnera à tout citoyen la facilité de s'intéresser aux entreprises de ce genre. Non-seulement la pêche emploiera elle-même des hommes, mais elle en fera vivre des milliers dans les Etats-Unis, de maniere que le produit des taxes augmentera du double & du triple. Enfin ce commerce fera un fonds pour les traites, & par sa concurrence il balancera & gênera celui de la Nouvelle Ecosse. Au mois de Juillet prochain, à supposer que ces propo-

Digitized by Google

sitions soient adoptées à Boston, le nommé William Rotch sera chargé de passer en Angleterre pour proposer cette affaire au Roi & au Parlement.

FRANCE.

De Versailles, le 24 Août.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 21 de ce mois, le contrat de mariage du Marquis de Lastour de Chalus, Fourrier-major des Gardes-du Corps du Roi, avec Demoiselle de Courcelles.

Le même jour, la Duchesse d'Agénois a pris le Tabouret.

La Marquise de Gerbevillier, la Comtesse de Marbœuf, la Comtesse de Salus & la Comtesse Delva, ont eu l'honneur d'être présentées, ce jour, à L. M. & à la Famille Royale; la première par la Princesse de Chimay, Dame d'honneur de la Reine; la seconde par la Duchesse de Lorges, Dame d'honneur de Madame Comtesse d'Artois; la troisième par la Marquise de Lur-Salus; & la quatrième par la Marquise Dulau.

Les Députés des Etats de Bourgogne furent admis à l'audience du Roi; ils furent présentés à S. M. par le Prince de Condé, Gouverneur de la province, & par le Baron de Breteüil, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de cette province, & conduits par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Abbé

Digitized by Google

de la Fare, Doyen de la Sainte Chapelle de Dijon, Vicaire Général du Diocèse de la même ville, Abbé Commendataire de l'Abbaye royale de Licques, qui porta la parole; pour la Nobleſſe, du Comte de Chatellux, Chevalier d'honneur de Madame Victoire de France; pour le Tiers Etat, du ſieur Noirot, Maire de la ville de Châlons-ſur-Saône, & du ſieur Guillemot, Avocat, Syndic des Etats. La Députation eut enſuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

Le 23, jour anniverſaire de la naiſſance du Roi, l'on a chanté, ſuivant l'uſage, un *Te Deum* dans l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame de cette ville.

De Paris, le 31 Août.

M. le Bailli de Breteuil, Ambaſſadeur de la Religion de Malthe, eſt mort ici le 25, preſque ſubitement.

Les Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis, nommés le jour de la fête de ce nom, ſont: MM. de Vault, de Fretagh, de Chamborant, de Mathay, & d'Agueſſeau. La Grande Croix a été donnée au Marquis de Timbrune Valence. Le ſeul cordon rouge vacant pour la Marine paſſe à M. d'Arbaud de Jouques.

Il paroît une Déclaration du Roi, du 29 Juillet 1785, concernant les droits des Conſervateurs des Hypotheques ſur les rentes, & portant en ſubſtance ce qui ſuit:

A compter du jour de la publication des pré-

Digitized by Google

sentes, S. M. veut que pour tous droits de vérification, d'oppositions & enregistrement de Lettres de ratification, sur transports & autres actes translatifs de propriété des rentes, augmentations de gages & autres charges semblables assignées sur ses revenus, comme aussi pour les certificats qu'il n'existe point d'opposition lors des quittances passées à sa décharge pour raison de remboursemens réels & de reconstitution, il soit payé auxdits Conservateurs des hypotheques un droit unique par chaque contrat, quelque soit le nombre des propriétaires, savoir :

Pour les parties au-dessous de 50 liv....	2 liv.
Pour celles de 50 à 100 liv.....	4
De 100 à 200.....	8
De 200 à 300.....	12
exclusivement.	
De 300 à 400.....	16
De 400 à 500..»»»....»...	20
De 500 à 1000.....	24
De 1000 & au-dessus.....	30

Si n'entendons néanmoins que pour les parties de douze livres & au dessous, dont le remboursement est ordonné, il puisse être perçu plus de trente sous, conformément à ce qui a été précédemment réglé à ce sujet.

S. M. réitere la dispense relative aux hypotheques, accordée aux Etrangers par nos Lettres patentes du 30 Octobre 1765.

Le tarif annexé à l'Edit de Juillet 1685, sera au surplus exécuté en ce qui n'y est pas dérogé par cette Déclaration.

L'article suivant a été rédigé par M. S. de l'A. F.; & comme il exprime très bien le sentiment général sur l'administration de M. Le Noir, nous présumons qu'il sera lu avec intérêt.

Digitized by Google

M. le Noir, après avoir exercé pendant près de 12 ans la Charge aussi pénible qu'importante de Lieutenant-Général de Police, ayant desiré sa retraite; Sa Majesté lui a accordé une place de Conseiller d'Etat au Conseil Royal, & l'a nommé Président du Comité d'Administration des Finances. Quoique ces marques d'estime & de satisfaction de la part du Souverain, les démonstrations non équivoques de l'affection & de la confiance du peuple, & les regrets que sa retraite a inspirés aux différentes classes de Citoyens, le mettent au-dessus des louanges particulieres; il sera permis à un Citoyen d'y ajouter un Eloge, le seul digne de flatter véritablement les hommes publics; c'est le récit simple & fidele de ce qu'il a fait pour l'utilité publique.

Entretenir la sûreté, la tranquillité, la salubrité, l'ordre & l'abondance dans une Ville immense, où se réunit tout ce qui peut allumer les passions, exciter la cupidité, favoriser les vices, & égarer la foiblesse: tel est l'objet de la Police, & ce n'est pas encore là où se bornent sa vigilance & ses soins.

Huit cens mille hommes, rassemblés dans cette capitale, se livrent à leurs affaires ou à leurs plaisirs; se renferment dans leurs maisons, ou se réunissent dans des lieux publics; parcourent la nuit comme le jour les quartiers les plus reculés & les rues les plus solitaires: l'ordre, la paix, la sûreté ne sont presque troublés nulle part; jamais il n'y eut moins d'assassinats, de vols & de désordres. Si l'on compare à cet égard Paris avec Londres, les seules Villes qui puissent se comparer, on verra que la tranquillité & la sûreté dont on jouit dans la premiere est un bienfait de cette Police, si peu connue & trop calomniée, qui, ainsi que toute puis-

Digitized by Google

fance entre les mains des hommes peut avoir ſes excès & ſes abus; mais dont les abus ne ſont pas comparables aux maux & aux crimes qu'elle réprime, & ſur-tout qu'elle prévient.

Autrefois Paris n'étoit éclairé la nuit que dans les jours où il n'y avoit pas de lune; tant pis pour ceux qui avoient affaire le ſoir dans les rues, lorſque des nuages ou le brouillard déroboient la clarté de la lune; ils étoient expoſés à tous les dangers qu'entraîne l'obſcurité. Aujourd'hui les rues de la Capitale ſont éclairées tous les jours de l'année, & cette utile inſtitution eſt due à M. le Noir.

C'eſt à lui qu'on doit l'illumination du chemin de Paris à Verſailles; établiſſement qui n'eſt pas ſeulement de faſte, mais qui eſt utile auſſi & convenable à un grand Royaume: les grandes routes des environs de Londres ſont éclairées par des lanternes, juſqu'à 10 & 12 milles en certaines parties.

Sous l'adminiſtration de ce Magiſtrat, les corps-de garde pour la ſureté publique ont été multipliés; les marchés ont été agrandis & augmentés; une nouvelle halle a été ouverte; la halle au bled a reçu une couverture d'un conſtruction nouvelle, auſſi favorable à l'économie qu'à la décoration. Le projet de deux citoyens zélés & induſtrieux pour fournir des eaux à la Capitale par le moyen des pompes à feu, ſecondé & encouragé par lui, a procuré l'arroſement des rues, auſſi utile à la ſalubrité qu'à la propreté.

Pluſieurs cimetieres ont été tranſportés hors de la ville; & quand on conſidere que cette précaution recommandée par la bonne Phyſique, comme par les anciennes loix de l'Egliſe, preſcrite par des Cours Souveraines, protégée par

Digitized by Google

des Evêques, sollicitée par le cri public, trouve encore des obstacles & des oppositions; on ne peut trop s'effrayer de la force & de l'empire des préjugés établis, contre les notions les plus claires de la Philosophie & de la raison.

Les secours proposés par la Physique & la Chimie pour prévenir les effets si communs & si effrayans du méphitisme, & pour rappeller à la vie les noyés & les personnes asphixiées par divers accidens, ont été multipliés, répandus avec une profusion de bienfaisance bien respectable, & administrés souvent avec un succès aussi merveilleux que consolant pour l'humanité.

On lui doit l'institution du *Mont de-piété*, établissement dont il est aisé de relever les inconvéniens, mais dont les avantages ne peuvent être appréciés que par ceux qui connoissent les malheurs sans nombre, qui résultoient auparavant des exactions secrettes & scandaleuses des usuriers & des prêteurs sur gages.

Le Château de Bicêtre est tout-à la-fois une maison de force & un hospice; il contient au moins 4000 individus qui y sont détenus comme criminels & dangereux à la société, ou reçus comme infirmes, pauvres, attaqués de maladies particulieres.

Ceux qui y étoient renfermés pour leur crimes, y languissoient dans une oisiveté capable de produire le désespoir, d'exciter des révoltes, & plus propre à achever de les corrompre qu'à les corriger. M. le Lieutenant de Police a jugé sagement qu'en les occupant à différentes especes de travaux faciles & à leur portée, on parviendroit à les rendre moins dangereux à la fois & moins malheureux; il a fait construire un corps de bâtiment destiné au poli des glaces, où sont occupés un certain nombre de prisonniers. A

Digitized by Google

l'usage des chevaux employés journellement au service de la machine qui éleve l'eau du fameux puits de Bicêtre, il a substitué le travail des hommes ; d'autres prisonniers font mouvoir des moulins pédales d'une invention ingénieuse & utile. Ainsi ces salles de force où des hommes entassés éprouvoient tous les maux que peuvent produire un air infect, le défaut d'exercice & une oisiveté pernicieuse, sont converties en ateliers utiles, qui, en occupant des malheureux d'une maniere salutaire, leur procurent de petits secours qui rendent leur condition moins dure. Les bons pauvres, d'un autre côté, qui peuvent & veulent travailler, sont employés aux différens travaux domestiques.

Les habitans d'une ville aussi immense que Paris sont exposés à mille accidens qu'ils ne prévoient pas, & dont ils ne songeroient pas eux-mêmes à se garantir, si une administration vigilante n'étoit pas plus occupée de leur sureté qu'eux-mêmes.

On étoit dans l'usage de n'employer que des vaisseaux de cuivre pour transporter à Paris le lait qui s'y consomme ; M. Lenoir, convaincu que les coliques, les maux d'estomac, & les petits mouvemens de dyssenterie qui accompagnent fréquemment l'usage du lait, pouvoient provenir en partie du séjour de ce liquide dans ces sortes de vases, en a proscrit l'usage, ainsi que celui des balances de cuivre dont les débitans de sel, de tabac & de fruits étoient dans l'usage de se servir.

Tous les comptoirs des Marchands de vin de la Capitale étoient recouverts de tables de plomb ; le vin, qui couloit à la surface de ces comptoirs, s'y saturoit de la dissolution de ce métal : il y a une loi qui condamne à des peines afflictives les

Marchands

Digitized by Google

Marchands qui, dans l'intention d'adoucir leurs vins, ont recours au plomb ou à ſes préparations : enſorte que la loi laiſſoit ſubſiſter ſous cette forme l'abus qu'elle puniſſoit ſi rigoureuſement. En conſéquence, M. le Lieutenant de Police a fait défendre les comptoirs de plomb.

Trop ſouvent des malheureux ſont frappés d'apoplexie dans les rues, bleſſés par une chûte, écraſés par une voiture, &c.; on étoit obligé de les tranſporter chez eux ou dans un hôpital, ſur des échelles, des planches, des claies ou des fauteuils; ce qui ne pouvoit qu'ajouter beaucoup à leurs ſouffrances. On a établi dans tous les corps-de-garde, des civieres ou brancards commodes, garnis d'un matelas, & qui ſont à la diſpoſition du Public, non-ſeulement dans les cas d'accidens, mais lorſqu'il s'agit de tranſporter dans les hôpitaux les infortunés du voiſinage.

Quand on ſonge que tant de ſoins, de travaux, de ſollicitude pour l'ordre & le repos public, ſont ignorés de la plupart de ceux qui en jouiſſent, & que d'autres les voient avec indifférence, tandis qu'ils ſe plaignent ſouvent avec amertume de la boue qui les incommode dans les rues, après de longues pluies & des neiges abondantes, on ſent que l'amour du bien doit être la premiere récompenſe de ceux qui s'occupent à le faire.

Après avoir rendu cet hommage de juſtice & de reconnoiſſance au Lieutenant de Police que nous venons de perdre, il nous eſt doux d'ajouter qu'il eſt remplacé par un Magiſtrat dont la réputation de ſageſſe & d'intégrité, juſtifiée par une longue adminiſtration dans une grande place, & dans des circonſtances difficiles, ne nous permet pas de douter que nous ne trouvions en lui un ami auſſi zélé du peuple, & un protecteur éclairé de l'ordre, de la juſtice & de la paix.

Digitized by Google

La Lettre suivante nous a été adressée par M. Godin, au sujet de l'Anonyme confié à M. Haüy. Que son Auteur soit le même M. Godin, compagnon des travaux de MM. de la Condamine, Bouguer & Ulloa au Pérou, & dont le premier de ces Savans publia les touchantes aventures, ou un autre personne de la même famille, toujours a-t-il long-temps résidé dans l'Amérique méridionale; & sa Lettre, à quelques égards, peut n'être pas inutile à ceux qui s'occupent du jeune Anonyme.

Si j'étois à portée de parler à ce jeune homme que l'on croit être du continent de l'Amérique méridionale, il seroit facile de savoir par son langage de quel quartier il est. S'il est Péruvien, mon épouse, qui est des bords de la mer du Sud, & moi, connoissons cette langue : j'ai le manuscrit d'une traduction que j'ai faite d'un Dictionnaire & d'une Grammaire de cette Langue qui a toutes nos parties d'oraison; conjugue & décline comme nous, & compte de même. Cet Ouvrage avoit été remis à mes soins par feu M. Turgot; & depuis sa mort j'en ai sollicité l'impression fort inutilement.

Revenons au jeune inconnu. La tête couverte de plumes est le costume du Pérou; le petit habit-veste à revers, est Européen; l'habillement Indien est une mante seule pour se couvrir & s'envelopper tout le corps. Les Indiens & peuples du Haut-Pérou ne se servent point de fleches ni de carquois; ceux des pays chauds, des bords de la mer du Sud en font usage, ce qui pourroit faire penser qu'il est plutôt de ces derniers quartiers, que du Haut-Pérou.

Il n'y a aucun ordre parmi les Indiens, & on

Digitized by Google

a *équivoqué* sur ce que le jeune homme a voulu faire entendre.

Il n'y a rien de surprenant qu'il ait une sœur richement vêtue & qu'elle ait un collier de perles, les perles ne sont point inconnues dans ces pays, on en pêche aux Iflets des Rois, près de Panama, & dans la Riviere de la Hache, près de celle de la Magdelaine : d'ailleurs les perles sont communes sur le Continent.

Anciennement les Caciques étoient Princes, Seigneurs de Vassaux sur le Continent ; aujourd'hui leur hiérarchie est bien diminuée. Il se peut faire qu'il y en ait encore un en état d'envoyer son fils en Europe pour son éducation. Je sais que dans les Provinces du Haut-Pérou, comme le Tucuman, le Chili, le Gouvernement de la Plata, il peut y avoir encore des Caciques avec quelques facultés, mais en général les Gouverneurs & Corregidors Espagnols les ont rabaissés beaucoup.

Enfin, cet inconnu est-il du nouveau Royaume de Grenade, est-il de la Riviere de la Magdelaine, est-il de celle de l'Amazone ? la Langue Péruvienne, *aliàs di l'inéa*, se parle sur celle de la Magdelaine ; la Langue Homagnas est la Langue générale dans les Missions d'Espagne sur la Riviere de l'Amazone. On parle dans les Missions Portugaises de la même Riviere, une Langue qu'ils appellent générale, qui est un Dialecte de celle de la côte du Brésil.

Enfin encore, si j'étois à portée de voir cet inconnu, je pourrois par son langage savoir le quartier d'où il est.

Les anciens Indiens adoroient le Soleil & la Lune comme leur pere & mere. Ils appellent le Soleil *Enti* ; la Lune *quilla maman*.

Enti rupannis, le soleil me brûle.

Digitized by Google

Mal manta chamongui, d'où venez-vous ?
Perou manta chamonmi, je viens du Pérou.
Ima chuti quamgui, comment t'appelles-tu ?
Pierri chuti mi, je m'appelle Pierre.
Huangns, frere ; *churi*, fils ; *yaya*, pere.
Huma, la tête ; *einga*, le nez ; *nani*, les yeux ; *aïcha*, la viande ; *callo*, la langue ; *alles*, chien.
Ari ningui, *man ningui chutillota villahuangns*;
Que tu veuilles de moi, que tu n'en veuilles pas, dis-moi ce que tu veux faire.

J'ai jugé à propos de vous mettre quelques mots & phraſes de la Langue Péruvienne, que l'on peut demander au jeune homme, & prononcer les *u* comme *ou*.

Qu'on lui demande encore cette phraſe :
Mal manta cangui, de quel pays es-tu ?
Tet llacta cani, je ſuis de tel pays.

Il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit venu de la Riviere des Amazones, s'il ne répond pas aux mots ci-deſſus.

L'accident arrivé à Toulouſe par l'imprudence d'un enfant, qui a tué un paſſant d'un coup de fuſil, en badinant avec cette arme, confirme l'utilité d'une invention, dont ſon Auteur nous inſtruit en ces termes :

J'ai cru bien mériter de mes concitoyens en travaillant à découvrir un moyen de fixer à volonté la détente d'un fuſil, de maniere qu'on ne pût la faire jouer que par un ſecret ou reſſort caché, qui échapéroit aux régards & aux efforts de l'enfance ou de quiconque ne ſeroit pas familier avec les armes à feu.

Depuis un an je ſuis parvenu à exécuter des fuſils qui, munis de ce reſſort ſecret, peuvent être impunément maniés par qui que ce ſoit. Permettez que j'offre au Public cette découverte

Digitized by Google

importante à ſa ſûreté, par la voie de votre Journal. J'ai l'honneur d'être :

Viotte, Arquebuſier, rue de l'Echelle au grand Balcon.

Une Feuille publique a publié dans une Lettre écrite de S. Domingue, un fait aſſez extraordinaire pour être rapporté. Voici les expreſſions de la perſonne qui le mande.

Une Négreſſe ſervante, courant la nuit à cheval, fit une chûte en ſautant un entourage, & fut rapportée morte. Elle laiſſoit un petit mulâtre âgé de quatre mois, qu'elle nourriſſoit, & une fille de quatorze ans. Cette jeune fille, enfermée depuis quelque temps pour une infidélité, eſt forte, très-avancée pour ſon âge ; elle a le ſein bien formé, & n'eſt plus fille depuis quatre ans. Mon premier ſoin fut de lui confier, dans ſa retraite, ſon petit frere à ſoigner, en attendant qu'on lui donnât une nourrice. L'enfant ſe mit à ſucer le ſein de ſa ſœur qui, le ſixieme jour, ſe trouva du lait en abondance, au point qu'elle allaite le petit mulâtre depuis cinq mois. Cette nourriture réuſſit parfaitement. Le lait de la jeune fille eſt toujours abondant, malgré quelques remedes qui lui ont été faits pour ſa ſanté, légérement altérée par d'autres cauſes ; car ſes nouvelles fonctions ne la rendent que plus robuſte. Elle a fait plus que la nature n'exige, & la nature l'en récompenſe par une ſenſation ſi agréable, qu'elle a grande envie de devenir mere pour ſon compte ; ce que je ne permettrai cependant que quand la dentition de ſon nourriſſon ſera achevée. Elle a été ſurveillée de maniere à être aſſuré que ſon lait n'a pu être troublé : il eſt abſolument naturel & ſpontané ; & ce fait prouve que chaque individu femelle naît avec les principes de la ſubſtance laiteuſe ; qui ſeroit intarriſ-

Digitized by Google

sable si l'écoulement en étoit continuel. On m'a proposé 100 portugaises (4400 liv. argent de France) pour laisser nourrir, à cette jeune fille, un petit blanc qui va naître, je l'ai refusé : je veux récompenser ses soins en la laissant devenir mere.

Je me propose de tenter un nouvel essai sur une autre jeune mule, que je fais veiller de près, pour me confirmer dans l'opinion où je suis qu'une fille peut avoir du lait. Je me propose de suivre avant la fin de l'année cette expérience, à laquelle on prépare déja la jeune mule, qui a 13 ans, & le sein très-formé, quoiqu'elle soit moins avancée, à tous égards, que l'autre. Je la fais nourrir comme une blanche, afin qu'elle acquierre de la force.

Il y a beaucoup d'exemples que le lait ne tarit point. J'ai un beau negre créole, qui a été nourri par sa grand'mere, qui n'avoit point eu d'enfans depuis neuf ans.

Le Journal Encyclopédique cite une femme qui, à soixante ans, nourrit un de ses petits-fils. L'antiquité fournit plusieurs de ces exemples.

Un projet plaisant est assurément celui auquel on nous a priés de donner cours; son auteur le présente de la maniere suivante :

Il est reconnu généralement que de tous les moyens de conserver ou de rétablir la santé, le premier est d'avoir le cœur gai. Je suis dans ce moment auprès d'un malade, & j'éprouve la difficulté d'effectuer cette recette de premiere nécessité. Voici les réflexions que mon embarras me suggere. Elles ne portent pas, comme il est évident, sur les maladies vives, mais chroniques, celles qui, par le régime, la foiblesse, la diversité des heures de repas, ne peuvent jouir de la société; & quand même les malades pourroient

Digitized by Google

recevoir du monde, rarement la conversation de cercle est assez piquante pour les arracher au sentiment de leurs maux. Je voudrois donc, dans les différens quartiers de Paris une salle, entourée de loges à chaises longues, avec une place à fauteuil, à côté une table pour poser la ptysane, &c. Le parterre seroit des fauteuils pour les convalescens : chaque loge ayant en dehors une petite fenêtre pour renouveller l'air, & que l'on y donnât alternativement des musiques douces ou des farces du très-comique ; une représentation le matin à 11 heures, & l'autre à 3 heures. C'est dans le haut du jour que les malades peuvent se permettre de se lever ; & ceux dont les remedes ou incommodités font le matin, seroient occupés de l'espoir de l'après-midi, & ainsi des autres. Il y auroit un grand salon où l'on retrouveroit le plaisir qu'on a aux eaux, celui de se raconter mutuellement ses maux ; & même si le local permet deux salons, il seroit agréable aussi d'avoir quelques tables de jeu. Il faudroit que les salles de spectacle fussent peu nombreuses, pour éviter la chaleur, le bruit, & qu'elles fussent multipliées, puisque les malades ne peuvent s'éloigner de leur demeure. Si l'on pouvoit joindre un petit jardin, ce seroit tout réunir, & les enfans, dont la voix est trop foible dans les grandes salles, pourroient remplir les unes pour le spectacle proposé. Les Musiciens des autres spectacles pourroient fournir à ceux ci, puisque c'est à une autre heure. Il faudroit des instrumens à vent, airs lourés : enfin deux Médecins devroient présider aux plans des établissemens & au choix du répertoire. Les Médecins & Chirurgiens auroient leurs entrées *gratis* ; &, comme j'ai toujours remarqué que les malades souffrent moins en présence du Médecin, ce seroit une maniere de plus de dissiper les malades.

Digitized by Google

J'omettois encore l'idée de quelques salles de bain, d'où l'on pût entendre la musique, ou le spectacle en ouvrant une vitre. Enfin les tribunes offrent un modele pour l'emploi profane que je propose. REMI de S. Michel.

François-Pons-Laurent, Baron de Bruyeres-Saint-Michel, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Lieutenant de Roi des ville & tour de Crest, y est mort âgé de 84 ans. Il est le dernier des Bruyeres établi en Dauphiné, où il étoit Syndic de la Noblesse.

Louis Sophie le Tellier de Souvré, Marquis de Louvois & de Crusy, Comte de Tonnerre, Baron d'Ancy-le-Franc, Argenteuil, Ravieres, Laignes & autres linux, Brigadier des Armées du Roi, est mort à Paris le 5 de ce mois.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, le 29 Août.

Plus d'une fois, nous avons parlé de l'agitation intestine qui régnoit à Utrecht. La province de ce nom est celle de la République où les dissensions sont le plutôt arrivées à leur point de maturité, & où se vérifie en ce moment la prédiction, tant de fois & si inutilement adressée aux Régences aristocratiques : celle d'Utrecht étoit liée par son serment & par le contrat constitutionnel, le plus volontaire & le plus sacré, au Réglement de 1674. Par cette convention solemnelle, les droits des Etats, ceux de la Régence &

Digitized by Google

du Stathouder furent mutuellement déterminés & sanctionnés. Ils reçurent une nouvelle consécration à la restauration du Stathoudérat sous Guillaume IV, & à la majorité de Guillaume V. La Régence d'Utrecht a cru pouvoir, depuis quelques années, secouer le joug de ce Réglement de 1674, & conserver la plénitude de son autorité, l'augmenter même, en abaissant celle du Stathouder. Mais la Bourgeoisie a desiré aussi de sortir de son anéantissement, & de révoquer les prérogatives exclusives que donnoit à la Magistrature le contrat de 1674. Elle a profité de l'instant où l'on mettoit en question tout le droit public de la République, & où l'on enflammoit tous les esprits, pour s'assembler, pour délibérer, pour s'armer, pour porter des requêtes *respectueuses*, appuyées ensuite de démonstrations physiques plus efficaces. Aux premières démarches de ces Bourgeois, qui ont pris l'uniforme de la Régence en se donnant des Représentans, des Tribuns, des *Constitués ;* le Magistrat intimidé, les flatta d'une réponse favorable. Ils sentirent leurs forces ; la Régence voulut reprendre de la fermeté. Jusqu'ici, elle avoit eu le privilége de choisir elle-même ses Membres, sur la présentation du Stathouder : on la força, l'année dernière, à casser l'une de ses élections ; la pluralité du Conseil, irritée de cette violence, donna sa démission ; il fallut négocier ; on jetta une goutte d'eau sur l'incendie qui n'a pas tardé à se rallumer : les péti-

Digitized by Google

tions ont recommencé, ainſi que les armemens & les tumultes : en ſe préſentant nombreuſe & menaçante aux portes de l'Hôtel-de-Ville, la Bourgeoiſie en a dicté les délibérations: la Régence, privée de tous moyens de réſiſter, a cédé ou promis tout ce qu'on a voulu. Enfin, les Etats de la Province, c'eſt-à-dire, le Souverain, ont cru devoir empêcher les progrès ultérieurs de cette anarchie. Elle leur a paru à un degré ſi alarmant à *Amersfoort*, ville voiſine d'Utrecht, que le Comité des Conſeillers Députés, qui agit au nom de l'Aſſemblée ſouveraine, pendant ſes vacances, a requis le Stathouder de lui prêter main forte. En conſéquence de cette réquiſition, le Prince a fait marcher un corps de troupes, & a écrit la lettre ſuivante aux Seigneurs Députés des Etats d'Utrecht.

Nobles & Puiſſans Seigneurs & particulierement bons Amis.

Ayant réfléchi avec attention ſur le deſir manifeſté de V. N. P. pour qu'un Régiment, & ſi cela ſe pouvoit un de ceux à la répartition d'Utrecht fût envoyé à Amersfoort, Nous avons, quoique nous ſoyons éloignés d'employer les armes de l'Etat contre les bons habitans, prenant toutefois en conſidération qu'il paroît qu'il ne reſte plus d'autre moyen de prévenir le déſordre & l'anarchie qui ont lieu à Amersfoort, expédié à la réquiſition de V. N. P. les ordres néceſſaires pour faire marcher de Nimègue à Amersfoort, un détachement d'un Officier de marque, avec 80 chevaux, & les Officiers & bas-Officiers néceſſaires du régiment de Cavalerie du Général-Major Van-der Hoop, ainſi que le ſecond bataillon du régiment de S. A. S. le

Colonel, Prince de Heſſe Darmſtad, ayant préféré d'employer à cet effet ces troupes, parce que celles qui ſont à la répartition d'Utrecht ne pouvoient marcher avec aſſez de diligence & de ſecret à Amersfoort. Nous avons chargé le Général Van-der-Moop, de prendre le Commandement du ſuſdit Corps, lequel ſortira le 16 du préſent de Nimègue, marchera vers Eede ſur la Weluwe, & arrivera le lendemain à Amersfoort.

Nous nous flattons qu'il plaira à V. N. P. de prendre les meſures néceſſaires, afin que les armes de l'Etat ne ſoient point expoſées à des affronts, & que leſdites troupes ſeront pourvues à Amersfoort de quartiers convenables. Nous ne pouvons nous diſpenſer enſuite de prier V. N. P. à cette occaſion de ne faire uſage des armes contre les habitans, que lorſque le danger l'exigera abſolument, & qu'il ne reſtera plus d'autres moyens de maintenir le repos dans la Ville & de ſoutenir le Magiſtrat dans ſon autorité légitime. Nous ſouhaitons ardemment qu'il plaiſe à Dieu d'éloigner tout danger, & que le tout puiſſe paiſiblement ſe terminer. *Avec quoi, &c.*

La Bourgeoiſie d'Utrecht craignant que ces meſures militaires ne s'étendiſſent juſqu'à elle, s'eſt emparée des portes de la ville & en quelque ſorte de ſon Gouvernement. Voici de quelle maniere une lettre du 18 repréſente cette criſe.

Aujourd'hui tout a été en mouvement en cette Ville par le bruit qui s'eſt répandu ce matin, que des troupes étoient en marche & même très-proches. Pluſieurs bourgeois ſont montés ſur la tour Dom, pour voir ſi l'on pouvoit dé-

Digitized by Google

couvrir ces troupes ; mais le soir au départ de la poste on n'appercevoit rien. ——— En outre, les Constitués & les Comités de la bourgeoisie ont prié, par avertissement public, dans la Gazette de ladite Ville, tous les Corps francs armés de la République, surtout ceux de la Gueldre, d'Overyssel & de Hollande, ainsi que des villes les plus proches de la Généralité, de la maniere la plus amicale & la plus sérieuse, pour, dès la réception de quelque patente pour la marche & la sortie de leurs garnisons, ou d'une partie d'icelles, sans destination de places, leur en donner connoissance : comme aussi de la force des Corps commandés pour la marche, ainsi que des noms des Commandans & Officiers ; qu'il soit fait attention autant que possible sur les routes respectives, & places de repos : de tâcher de les connoître, & d'en donner avis d'heure en heure, & que s'il survenoit quelque marche secrette ou hâtée, ils puissent en recevoir d'abord des nouvelles, afin d'être mis par-là en état de pouvoir en tems & circonstances, prendre telles mesures qu'ils croient convenir à leur défense, contre une force de trahison, tendant à opprimer & anéantir les priviléges de la bourgeoisie.

Ajoutons qu'il a été défendu à aucun Membre de la Régence de sortir de la ville, & que le Conseil de Guerre de la Milice Bourgeoise a reçu le pouvoir illimité de pourvoir à la sûreté publique. Ce sont exactement les mêmes scènes, le même système défensif, la même marche qui amenerent la catastrophe de Genève en 1782.

La Bourgeoisie de Leyde a répondu au cri de tocsin poussé à Utrecht, & vient de pré-

Digitized by Google

senter une requête à la Régence, pour qu'elle ait à charger ses Députés aux Etats de Hollande, de requérir l'éloignement des troupes envoyées à Amersfoort, & de ne plus laisser au Capitaine-Général de l'*Union le droit de disposer des troupes d'une Province sans son consentement.* Les Bourgeois de Dort ont fait la même démarche.

M. le Comte de Maillebois ayant présenté un Mémoire à LL. HH. PP., où il demande que la Légion, menacée de la désertion, soit enfermée dans une ville de guerre, les Etats lui ont assigné Bois le-Duc, où doivent se rendre les diverses Compagnies du nouveau Corps.

Les Compagnies Bourgeoises de Delft & le Corps franc de la même ville se sont injuriés & même battus à coups de poings, le jour de leurs communs exercices. Ces dispositions hostiles entre les habitans d'un même lieu, sont assez généralement répandues dans toute la République, & n'annoncent que trop les événemens auxquels on doit s'attendre.

Depuis quelques jours, le bruit s'est répandu ici que le Rhingrave de Salm a quitté le service des Etats Généraux; mais l'on révoque en doute cette singulière nouvelle.

Le Baron d'Arros, arrêté avec sa famille à Aix-la Chapelle, comme enveloppé dans la trame formée contre le Duc de Brunswick, est, dit-on, un ancien Capitaine d'un Régiment François, muni, en qualité d'Officier

Digitized by Google

recruteur, d'un brevet de Lieutenant-Colonel par le Rhingrave de Salm. Il fut présenté, il y a six semaines, au Prince de Hesse, Gouverneur de Maſtricht, à la parade où il aſſiſta.

La découverte ſuivante eſt ſans conteſtation une des plus heureuſes, des plus remarquables & des plus utiles. Perſonne n'ignore que la maladie contagieuſe des bêtes à corne eſt un des plus grands maux qui ait affligé l'Europe depuis un tems immémorial, par où preſque toutes les contrées ont eſſuyé des pertes irréparables : telles ſont l'Allemagne, la France, la Suiſſe, les Pays-Bas, la Hollande, la Suede, le Danemarc & d'autres. Il s'eſt fait quantité d'eſſais pour arrêter les ſuites d'un mal dont les progrès ſont ſi rapides, mais tous les remedes eſſayés juſqu'ici n'ont pu produire l'effet deſiré.

Cette découverte très-intéreſſante & univerſellement utile étoit réſervée à M. le Baron de Hupſch à Cologne, Savant célèbre par pluſieurs découvertes conſidérables qu'il a faites & par nombre d'ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume. M. le Baron de Huſpch a ſacrifié au-delà de 20 ans aux recherches les plus empreſſées & les plus rigoureuſes de la maladie des bêtes à cornes, toutes les fois que cette épidémie pernicieuſe s'eſt manifeſtée dans les contrées de la Baſſe-Allemagne, il a fait des eſſais ſans nombre & lui a oppoſé des remedes avec un zèle infatigable & avec de grands frais.

Il a réuſſi enfin à découvrir un remede excellent & ſûr, malgré tous les préjugés & toutes les préventions qu'on a eues juſqu'à préſent ſur la poſſibilité d'un remede efficace contre la maladie des bêtes à cornes. Ce remede eſt d'autant

Digitized by Google

plus remarquable & important, qu'il guérit non-seulement les bêtes attaquées de l'épidémie, mais qu'il préserve de la contagion encore celles qui sont saines, pourvu qu'on s'en serve á tems & exactement selon le régime prescrit pour leur conservation. Par un remede si excellent on peut en tout pays traverser le cours d'un mal si prompt & si violent. Différens essais qu'en ont fait des Cultivateurs zélés & adroits, ont prouvé jusqu'à l'évidence l'excellence du remede spécifique que M. le Baron de Hupsch a découvert contre la maladie des bêtes à cornes.

A Stolberg, petite ville du Duché de Juliers, on s'est servi dans dix-sept étables de ce remede préservatif & curatif, par lequel cinquante-six bêtes saines ont été préservées de la maladie contagieuse, seize bêtes malades s'en sont trouvées entierement guéries, & il n'en est mort que quatre auxquelles apparemment on avoit fait prendre le remede trop tard. Pour convaincre pleinement le public de l'infaillibilité de cet excellent remede, il a paru imprimés plusieurs témoignages authentiques qui en constatent les effets. On espere que son possesseur ne tardera pas à le rendre public.

Une lettre de Liége du 12 Août, contient les particularités suivantes, touchant les troubles de Spa.

L'affluence des étrangers occasionnoit ici tous les ans une circulation d'argent, bien nécessaire dans ce pays, en général dénué d'autres ressources. On s'apperçoit aujourd'hui de la rareté des especes. Tout se porte vers Aix-la-Chapelle où la saison est des plus brillantes. La maniere dont les choses vont à Spa, n'annonce pas plus de conciliation pour l'avenir, & il est bien à craindre que certains habitans de ce bourg n'empirent en-

Digitized by Google

core sa situation actuelle par leur opiniâtreté.— On a vu dans les Papiers publics la Supplique présentée au Prince Evêque, signée de quatre à cinq cents personnes, dressée par un Notaire & par M. le Conseiller-Maire. Cette Supplique n'ayant pas été favorablement reçue, ils ont été sommés de comparoître tous deux le 30 Juillet au Conseil privé de Son Alteſſe Celsiſſime.

Ces Meſſieurs n'ayant pas jugé à propos de se rendre à cette premiere intimation, ils avoient présenté, au lieu de leurs personnes, une Supplique à S. A. C. pour déduire les motifs de cette non-obéiſſance. Tout en proteſtant de leur soumiſſion aux Loix du Pays & de leur reſpect pour le Prince, ils demandoient qu'avant de comparoître, on voulût bien leur communiquer les chefs d'accuſation portée à leurs charges. C'eſt en deux mots la ſubſtance de leur Requête.

Mais elle a été regardée au Conſeil-Privé, comme portant atteinte à l'autorité du Prince, & en conſéquence, ſans l'apoſtiller, on leur a fait inſinuer une ſommation plus preſſante que la premiere, de comparoître ſans délai, le Jeudi ſuivant 4 Août. Ils ont obéi cette fois, mais il eſt probable que leurs raiſons n'ont point été jugées ſuffiſantes pour les juſtifier pleinement des torts dont on les accuſoit : car une Eſtafette partie de Liege du 6 au 7, leur a porté à Spa un ordre de ſuſpens de leurs emplois reſpectifs.

Dans l'intervalle, on avoit reçu une nouvelle peu favorable aux propriétaires de la nouvelle Salle. C'eſt un Décret & un Mandement de la Chambre Impériale de Wetzlar, par leſquels ils ſont intimés de ſe ſoumettre à l'autorité du Prince ; de reſpecter ſes Droits & Privileges ; de ne point tenir d'aſſemblées, bals & jeux publics. Voici l'uſage qui en a été fait juſqu'ici

Digitized by Google

Samedi dernier, vers les 11 heures du matin, le peuple ayant été raſſemblé dans la Place publique de Spa par le bruit du tocſin, un détachement de 70 hommes du Régiment de la Citadelle étant rangé en bataille, on a fait la lecture du Décret de la Chambre Impériale de Wetzlar, d'un Mandement de S. A. C. pour la police de Spa, & notamment pour ce qui concerne les Aſſemblées, Fêtes & Jeux publics de ce Bourg, enfin de l'apoſtille faite à la Supplique des habitans de l'endroit.

Après cette lecture on a affiché le Mandement du Prince dans pluſieurs endroits, & par-tout l'on a eu ſoin d'y mettre une ſentinelle à tout événement.

On ſe doute bien que ces coups d'autorité répétés & ſoutenus, ont dû cauſer beaucoup d'agitation. Cependant il n'y a point eu de rumeur extraordinaire; le ſoir il y eut beaucoup de monde à la Salle du Club, & les Seigneurs s'y ſont trouvés avec les uniformes de leurs ſervices reſpectifs, & avec leurs épées. A cela près, tout s'y eſt paſſé avec beaucoup d'ordre, & loin de contrevenir au Mandement de S. A. on l'a obſervé ponctuellement: car il n'y eut point de Muſique, & à 9 heures tout le monde s'eſt retiré.

On avoit encore une fauſſe alarme à Liege, quand on y apprit Dimanche ſoir qu'on alloit faire partir encore un nouveau détachement de 60 hommes. Il étoit deſtiné pour Theux, afin d'y maintenir auſſi la police, l'Officier ayant été, dit-on, inſulté le 5, ſous prétexte qu'il étoit entré le chapeau ſur la tête, dans la Salle du Vauxhall champêtre de ce Bourg, où ſe trouvoit une nombreuſe aſſemblée de Seigneurs & de Dames.

Le bruit eſt général aujourd'hui que la nouvelle Salle vient d'être cédée au Prince de Heſſe;

Digitized by Google

qui en fera son Hôtel pendant la saison, & qui a écrit au Prince Evêque pour l'en prévenir. On assure aussi que le Ministre Britannique près le Cercle de Westphalie a écrit à S. A. pour lui demander les motifs qui l'ont forcé à sévir contre deux sujets de la Grande-Bretagne, le Comte de Rice, & le Ministre de Boys, qui ont reçu l'ordre de sortir de la Principauté de Liege.

Des avis postérieurs annoncent que tout est rentré dans l'ordre, que les différends sont conciliés, & qu'à la pluralité des suffrages, le Club Anglois a décidé de rentrer dans les maisons privilégiées.

On voit une relation de l'expédition des Turcs contre le Montenegro, qui ne représente pas cette campagne sous un jour favorable aux Ottomans. Voici ce qu'on écrit de Montenegro même le 1er. de Juillet.

Trois de nos Provinces qui confinent aux Etats Ottomans s'étant révoltées, 80 mille de nos ennemis saisirent ce moment pour nous assiéger, & en même tems 30 à 40 mille hommes de la Romelie, d'Albanie & Bosnisques, se disposerent à nous attaquer d'un autre côté. L'apparition subite d'un si grand nombre d'ennemis ne fit point perdre courage à notre vaillant Gouverneur Jean Radonich, qui s'est mis d'abord à la tête du peu de troupes qu'il avoit près de lui, & donna le commandement du reste à nos deux autres chefs, l'invincible Petrowich & le Palatin Vucotich.

Après avoir ainsi disposé le tout, & s'étant réuni à ses deux Commandans, il attaqua l'ennemi dans la nuit du 18 Juin dernier; nos troupes combattirent long tems; mais enfin man-

Digitized by Google

quant de munitions, elles jetterent leurs fusils à terre, mirent le sabre à la main, & se firent jours à travers les Turcs, dont elles tuerent au moins 4000 hommes, sans perdre au-delà de 100 des leurs.

Le lendemain, 29 Juin, les vaincus tomberent sur nous, avec toutes leurs forces : cependant, quoique le combât durât du matin jusqu'au soir, nous ne perdîmes que 200 hommes sur 3000, que l'ennemi laissa sur la place.

Le 20 Juin, nous nous vîmes attaqués de deux côtés à la fois, on se battit encore toute la journée jusqu'à minuit, le carnage fut horrible de part & d'autre ; mais enfin nos braves Monténégrins, se trouvant absolument dépourvus de toute espece de munitions, durent céder à la supériorité du l'ennemi, qui franchit le lendemain les frontieres du Monténégro; les Turcs de Romélie & d'Albanie, se rendirent maîtres du fleuve Cernoivichia, tandis qu'une autre division de Bosniaques & d'Ercegoviens, s'empara de la Province d'Ozrinichi. Il faut attribuer, en partie, ce malheur à la trahison de deux de nos Vaivodes, Mortinowich de Cetigne, & Milich de Bielice, lesquels, de concert avec Mathias Rieschа, non seulement déserterent avec les troupes à leurs ordres, mais s'étant réunis aux Turcs, tournerent les armes contre leur Patrie. Les Turcs étant arrivés le 23 à Catigne, y mirent le feu, & réduisirent les principaux bâtimens en cendres.

Réduit à cette extrêmité, notre Gouverneur désespéra, avec raison, de pouvoir résister aux ennemis, il prit le parti de se retirer, avec ce qu'il lui restoit de monde, sur une montagne où les Turcs ne laisserent pas de l'inquiéter encore. Le Serdar Jean Petrowich, à la tête

Digitized by Google

de ſes guerriers d'Oznirighi & des Zaglughiens, combattit vaillamment, il tailla en pieces pluſieurs Corps Ottomans. Cependant les Turcs ayant reçu des renforts conſidérables, il ne put les empêcher de ſe rendre maîtres des Provinces ſuſdites. Depuis le 23 au 28 Juin, l'ennemi avoit fait priſonniers 300 Monténégrins; ce petit Corps réuni au moment que les Turcs s'y attendoient le moins, les chargea avec tant de vigueur qu'ils lâcherent pied, ſe croyant apparemment attaqués par un plus grand nombre; les nôtres profiterent de cette terreur panique, les pourſuirent & parvinrent à les chaſſer de tous les endroits conquis. Nous venons d'apprendre, pour notre plus grande conſolation, qu'après avoir taillé en pieces un grand nombre d'ennemis, nos troupes les ont forcés de quitter honteuſement nos frontieres pour ſe retirer ſur le territoire Ottoman.

C'eſt après avoir eſſuyé ce cruel échec, que les Turcs ont fait, ſur les terres de Veniſe, l'invaſion dont il a été parlé.

Paragraphes extraits des Gazettes Angl. & autres.

Les travaux ſe reprennent actuellement avec une grande activité dans les Arſénaux des Pays Bas, & il ſe forme avec tant de diligence des Magaſins de vivres, fourages & munitions de guerre dans le Brabant, qu'il ſemble que nous ſoyons à la veille d'une guerre; en un mot tout ce qui ſe paſſe dans nos Provinces nous fait déſeſpérer de la durée de la paix. *Gaz. de la Haye*, n°. 100.

Divers avis particuliers nous apprennent qu'on recommence à travailler aux fortifications de différentes forteresſes des Pays-bas; qu'on diſpoſe tous le magaſins, & que les troupes doivent être miſes ſur le pied de guerre. *Nouv. d'All.* n°. 132.

Digitized by Google

Les Lettres d'Aix-la-Chapelle affirment que deux étrangers de marque, sçavoir un fiscal de l'Empire & un Conseiller de la Chambre impériale de Wetzlar, sont arrivés dans cette Ville. On prétend que l'on va entamer une procédure en regle pour découvrir tout le fil de l'intrigue contre le Duc de Brunswick. Un des coupables, arrêté, a, dit-on, fait l'aveu qu'il y avoit une récompense de 10,000 florins pour ceux qui pourroient venir à bout de l'exécution du projet. *Nouv. d'All.* n°. 132.

Les dernieres Lettres de Constantinople nous apprennent une anecdote assez singuliere. L'Ambassadeur de France à la Porte, se promenant le long du Canal, avec le Capitan-Bacha, lui raconta l'état où en étoient nos Négociations avec les Hollandois & lui fit entrevoir clairement que l'Empereur & la République n'auroient pas de guerre, & que tout se régleroit entre ces deux Puissances, par la Médiation de la Cour de France. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Général de la Marine Musulmane. On apprend d'un autre côté, que les Troupes Russes, postées sur les bords du Niester, ont reçu ordre de marcher contre Choczim. *Gaz. d'Amst.* n°, 66.

On remarque les mouvemens que le Ministre de Berlin se donne ici; il visite assiduement certains Membres de l'Etat: on ne doute nullement que ce ne soit pour porter la République à entrer dans la ligue des Princes confédérés de l'Allemagne. D'un autre côté, on s'est apperçu que l'Ambassadeur de France voit fréquemment les Députés des Villes de Hollande; on croit que c'est pour presser l'accommodement avec l'Empereur. On assure que la République ne contractera aucune alliance, dans laquelle la

Digitized by Google

France ne seroit pas compriſe, & qu'au moyen de cette précaution, elle s'assurera qu'aucune Puiſſance étrangere ne ſe mêlera de ſes affaires domeſtiques. *Gaz. d'Amſt.* n°. 67.

Cauſe extraite du Journal des cauſes célebres [1].

Mari qui demandoit des alimens à ſa femme.

Les ames honnêtes (dit M. Deſeſſarts) ſeront toujours étonnées qu'on fatigue les tribunaux pour obtenir des alimens qu'on ne devroit pas refuſer. Qu'un fils dénaturé veuille ſe diſpenſer de nourrir ſon pere & ſa mere; une femme, ſon mari; un époux, ſa femme; un pere & une mere, leurs enfans; qu'ils aient recours à des ſubtilités pour ſe ſouſtraire à l'empire d'un devoir rigoureux & ſacré; un pareil tableau inſpirera toujours l'indignation. Cependant (ſi l'on excepte les ſéparations, qui ſe ſont multipliées à un point incroyable, dans toutes les claſſes de la ſociété, depuis l'artiſan juſqu'au grand ſeigneur), il n'eſt point de conteſtations plus communes que les demandes d'alimens. Dans la Cauſe dont nous allons rendre compte, c'étoit un mari qui en demandoit à ſa femme. Nous profiterons de cette occaſion pour rappeller les monumens de notre Juriſprudence, qui ont fixé les principes de la matiere.

Dans une Ville voiſine de la Capitale, il y avoit une Demoiſelle riche: elle avoit refuſé une foule de partis. Craignant que ſa fortune, plutôt que ſa main, ne fût l'objet des deſirs des

[1] On ſouſcrit en tout temps pour le Journal des Cauſes célebres, chez M. *Deſeſſarts*, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, & chez *Mérigot le jeune*, Libraire, Quai des Auguſtins. Prix, 18 liv. pour Paris, & 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

amans qui se présentoient, elle les avoit tous écartés, jusqu'au moment où un Chevalier de S. Louis lui offrit ses vœux. La Demoi elle cessa enfin d'être indifférente. Le Chevalier obtint ce que tant d'autres n'avoient pu obtenir; il fut aimé, & la riche héritiere consentit à lui donner sa main. Cette union eut le sort de presque tous les mariages qui se font par intérêt. Les deux époux ne tarderent pas à être indifférens, & finirent par se haïr. Ils consentirent à une séparation volontaire, & la femme vint demeurer à Paris. Le mari n'avoit donné son consentement qu'à condition que son épouse lui paieroit une pension. Cette pension fut d'abord payée assez exactement; mais la femme refusa ensuite d'acquitter cette dette. Le mari la somma alors de rentrer dans la maison conjugale, & obtint une Sentence du premier Juge qui l'ordonna. La femme interjetta appel de cette Sentence, & demanda sa séparation de corps & d'habitation. Ses moyens n'ayant pas paru suffisans, elle fut déboutée de cette demande, & la Sentence du premier Juge fut confirmée. Pour éviter d'être contrainte de s'y conformer, elle obtint un ordre qui l'autorisoit à rester dans une Communauté religieuse. Comme l'Arrêt ne l'avoit pas condamnée à fournir des alimens à son mari, ce dernier l'assigna pour se voir condamner à lui payer 30,000 liv. pour le temps qu'elle n'avoit pas habité avec lui, & 2,000 livres de pension pour l'avenir. Le défenseur du mari, pour appuyer cette demande, cita les Arrêts suivans.

Celui rendu par le Parlement de Rennes, le 5 Septembre 1628, qui condamna à une pension alimentaire, une femme qui refusoit de recevoir dans sa maison son mari qu'elle avoit fait déjà mettre en prison.

Digitized by Google

Un Arrêt du Parlement de Grenoble, du 8 Février 1677, qui condamna une femme à fournir des alimens à son mari, détenu prisonnier pour dettes à Grenoble, quoique celle-ci fût chargée de neuf enfans.

Un Arrêt du Parlement de Grenoble, du premier Juillet 1689, qui déclara la taxe en remboursement, des alimens fournis au mari prisonnier, exécutoire sur ses biens, & débouta sa femme séparée, de son opposition aux exécutions.

Un Arrêt du Parlement de Paris, du 4 Septembre 1721, qui, en prononçant la séparation des sieur & dame H..., ordonna que le mari retiendra sur la dot, qu'il est condamné à restituer, une somme de 20,000 livres, dont il emploiera l'intérêt à fournir aux enfans communs pour les alimens & leur éducation.

Un Arrêt du Parlement de Dijon, du 24 Janvier 1749, qui, en confirmant la Sentence de séparations de biens, obtenue par la Dame S... en la Mairie de cette Ville, la condamna à payer à son mari une pension alimentaire de 2,000 liv.

Après avoir invoqué la Jurisprudence constante, qui veut que la femme riche fournisse des alimens à son mari pauvre, le défenseur du Chevalier soutint que l'épouse de ce dernier ne pouvoit se dispenser d'acquitter une dette aussi sacrée. Aussi, par Arrêt du 31 Juillet 1782, le Parlement a condamné la femme à payer à son mari une pension de 2,000 liv. par an, & la somme de 1,000 livres pour les années antérieures.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 16 Août.

Depuis trois jours, nous avons dans la rade de notre port, deux vaisseaux de ligne & 3 frégates Russes, aux ordres de l'Amiral Spiritof. Cette petite escadre vient d'Archangel, & doit se réunir à la grande que commande l'Amiral Kruse.

Sur la représentation de la Chambre générale de Douane de nos isles d'Amérique, le Roi a supprimé à l'isle de S. Thomas les places de plusieurs employés à la Douane, & n'y a conservé que l'Administrateur & le Peseur, qui, payés de la caisse de la Compagnie, ne pourront exiger pour eux aucuns droits quelconques des commerçans & navigateurs. Les droits de Douane y seront perçus à l'avenir d'après les connoissemens, sans aucune visite quelconque, & l'on ne sera plus tenu de déclarer à l'exportation des marchandises les marques sous lesquelles elles avoient été importées. Dans le cas d'une fraude, la Régence; conjointement avec le Comman-

Digitized by Google

dant de l'isle, décideront provisoirement du délit, & aviseront aux moyens propres & compatibles, avec la liberté du commerce, à la réprimer.

Un placard royal, du 2 Juillet, regle les droits à payer sur le nouveau canal du Holstein. Les bâtimens qui pourront y naviguer, n'excéderont pas cent pieds de quille, mesure de Holstein, & 26 pieds de largeur. On payera pour chaque cheval de trait, par station 18 schellings, & 4 à chaque écluse (il y en a 6). Chaque bâtiment chargé de marchandises, & allant sur l'Eider, payera 3 rixdalers de droits, & la moitié quand il ira sur son lest. Les bâtimens ouverts chargés de marchandises payeront chacun un demi rixdaler; les bâtimens de cette forme, chargés de poisson frais, passeront librement.

On écrit de Sundvig, dans l'isle de Bornholm, qu'une femme réduite au désespoir par la misere, s'est jettée avec ses trois enfans dans la mer, où ils ont tous péri, sans qu'on ait pu les secourir.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 27 Août.

Le 6, il arriva à Helsingor 50 bâtimens venant de la Baltique. L'un de ces navires chargé de planches, & destiné pour Cadix, a touché sur un bas fond, & l'on a été forcé de l'alléger d'une partie de sa cargaison.

Digitized by Google

La Bourgeoisie de Dantzick paroît peu satisfaite de la dernière convention faite avec le Roi de Prusse; elle se plaint de la non-exécution de divers articles; & l'on a envoyé à ce sujet des députés à Pétersbourg. La grande quantité de bled de Pologne, arrivée dans ce port de Dantzick, en a été exportée presque subitement. En général le commerce de cette ville avec les Polonois semble décliner : ceux-ci tâchent de diriger leurs spéculations du côté de Cherson; & si jamais le Niester est rendu navigable partout, les entreprises deviendront importantes. Par cette voie, la Pologne pourra se procurer les marchandises du Levant & de la Méditerranée.

Les Savans que l'Impératrice de Russie a chargé de parcourir la Crimée, ont rencontré au Caucase, près de la source de la rivière de Cuban, une colonie d'étrangers appellés *Tscheches*, qui descendent probablement de quelques familles Moraves, poursuivies pour leurs opinions en matiere de religion. On croit qu'ils quitterent leur patrie vers la fin du quinzieme siecle pour chercher au Caucase un asyle contre l'oppression religieuse. Cette colonie peu nombreuse est remarquable par l'union fraternelle qui regne entre ses individus. Elle se distingue des autres peuplades des environs par son langage mêlé de mots Bohémiens, par un genre de vie particulier & par son

Digitized by Google

culte religieux, dont l'extérieur préſente beaucoup de cérémonies uſitées dans les diverſes religions chrétiennes.

La Compagnie que l'Impératrice envoie parcourir les contrées orientales de ſon empire, pour y examiner le pays, eſt partie le 2 Juillet. Elle eſt compoſée de 810 hommes de toutes les nations; la plupart ſont de l'état militaire, des Officiers du génie, & des Savans chargés d'écrire le journal du voyage. Le Baron de Walchenſted eſt à la tête de cette caravanne, & en dirige les travaux.

DE BERLIN, le 26 Août.

C'eſt le 15 de ce mois, que le Roi, accompagné du Prince Royal, eſt parti pour la Siléſie, où S. M. paſſera ſes troupes en revue. On porte le nombre de celles raſſemblées au camp de Strehlen, à 8 lieues de Breſlau, à 80000 hommes. Les Ducs de Saxe-Gotha & de Saxe-Weimar ſe trouvent parmi les Etrangers qu'attire ce ſpectacle militaire. Il durera trois jours, pendant leſquels on exécutera des manœuvres ſavantes & difficiles.

Voici les noms des principaux Officiers de différens pays, arrivés à Breſlau juſqu'à ce jour.

Le Général Lieutenant Lord Cornwallis, le Colonel Fox, le Colonel Dundas, le Colonel Abercromby, le Lieutenant-Colonel England,

Digitized by Google

le Lieutenant-Colonel Murray, le Chevalier Gray, le Capitaine Crawford, le Capitaine Matheus, le Capitaine Trévelyan, le Capitaine Ramsden, le Lieutenant Barry, le Major Rutgie, le Capitaine Lenox & le Capitaine Camden, tous au service d'Angleterre. Le Marquis du Portail, Brigadier des Armées du Roi de France; le Marquis de la Fayette, Maréchal-de-Camp; le Comte de Goudricourt, Capitaine; le Marquis de Jumillac, Capitaine de Dragons; M. de Gourion, Lieutenant-Colonel; le Baron de Fumel, Colonel du Régiment d'Artois, Cavalerie; M. de Dumesnil, Colonel de Hussards; tous au service de France. Le Général-Major de l'Armée de Pologne; le Prince Lubowickzy. Le Comte de Bellegarde, Général-Major des Troupes de l'Electeur de Saxe; le Major de Polentz, le Major de Thiele, le Comte de Stolberg, Capitaine; le Capitaine Dresler; M. de Dombrowsky, Capitaine de Cavalerie; M. de Warnsdorf, Lieutenant; M. Schonfeld, Lieutenant; tous au service de Saxe. Cette liste sera augmentée de beaucoup, lorsque tous les Officiers étrangers, qui sont en chemin pour se rendre au camp, seront arrivés.

La moisson est si abondante cette année dans la plupart des Etats du Roi, que S. M. a déjà permis à un grand nombre de cultivateurs, dans la vieille Marche, d'exporter des quantités considérables de seigle & de froment pour l'Etranger.

Les Selliers & autres Ouvriers de Berlin ont reçu de nouveau une commission pour la fourniture de selles, brides, housses, &c., pour le service des troupes légeres de Hollande.

Digitized by Google

De Vienne, le 27 Août.

Depuis leur premiere audience de l'Empereur, les Députés Hollandois n'ont pas conféré de nouveau, ni avec S. M. I., ni avec le Prince de Kaunitz, & l'on ne parle plus ici des objets de leur miſſion. Cette circonſtance autorile quelques perſonnes à préſumer que la négociation de ces Députés ſe réduit à leur ſeule préſentation ici, que cette démarche de la Hollande a été le ſeul préliminaire arrêté entre les parties, & que les autres ſujets de différend ſe traiteront à Paris par les Ambaſſadeurs reſpectifs, ſous la médiation de S. M. T. C.

Une maiſon du fauxbourg de Ratzenſtaedtel, dont les fondemens avoient été minés par les eaux, s'eſt écroulée ſubitement, & a écraſé 40 perſonnes ſous ſes ruines.

Le Cardinal Migazzi jouira encore cette année des revenus de l'Evêché de Waitzen, conféré au Prélat Okolieſani, vice-Préſident de la Chambre Eccléſiaſtique. Le Cardinal cependant ne percevra que 12000 florins, ainſi que ſon ſucceſſeur, ſur les revenus de cet Evêché; le reſte devant être verſé dans la caiſſe de Religion de Hongrie, riche déjà de trois millions 300 mille florins par an.

Les lettres de Trieſte portent qu'il vient de ſe former dans cette ville deux nouvelles compagnies de commerce. La premiere veut ouvrir

Digitized by Google

en commerce avec l'Amérique Septentrionale ; la seconde prend le titre de *Compagnie patriotique Autrichienne de Commerce maritime.* Les actions de cette Compagnie seront de 100 florins seulement. Aussi-tôt que le nombre des souscripteurs sera complet, on équipera un vaisseau, qu'on fera assurer. Au retour de ce vaisseau, chaque intéressé pourra retirer son capital avec le dividende ; & il dépendra de lui de le replacer ou non sur un autre équipement.

Les Cosaques Sapores, qui ont demandé à se fixer dans les Etats de l'Empereur, seront repartis à leur arrivée dans le Bannat de Témeswar. —— La dénomination de Cosaques vient de l'arme que portoient anciennement ces peuples ; elle avoit la forme d'une faulx, qui, en langue slave, est appellée *Koss.*

Les Commissaires de l'opération du dénombrement de la Transylvanie, ont trouvé à Galsch une femme, nommée Stane-Gosroye, âgée de 131 ans. Elle en avoit 6, lorsque le Prince Ragotzki vint assiéger Hermanstadt en 1660. Quatre de ses enfans ont une postérité de 40 personnes : l'aîné a 89 ans, le second 80, le troisieme 74, & le quatrieme 69.

On écrit de Constantinople, en date du 9 Juillet, que quoique les préparatifs militaires paroissent se ralentir actuellement, il y arrive cependant toujours quelques troupes d'Asie, qui se rendent à Sophie & à Silistrie. Selim Pacha, ancien Gouverneur de Belgrade, a obtenu le gouvernement de

Digitized by Google

Salonique, & Danadſchi-Silchdar-Amed-Pacha celui de Candie. Le Grand-Seigneur ayant appris la mort de Dſcham-Klu-Ali-Pacha, Seraskier de Natolie, a nommé le fils du défunt, Pacha à trois queues, & lui a conféré le gouvernement de Dſchenick & d'Erzerum.

Un Prêtre du Tirol eſt arrivé ici il y a quelque temps avec une remede merveilleux. Il conſiſte en un emplâtre d'une drogue jaune, odeur de poix réſine, qu'on prétend efficace contre les maux les plus invétérés, tant externes qu'internes. La Faculté de Médecine a fait défendre au Prêtre de la diſtribuer. Il a obéi; mais quelques malheureux, témoins de pluſieurs guériſons, & deſirant ſe ſervir du même remede, ſont parvenus à faire entendre leurs plaintes à l'Empereur. Le Monarque a fait demander à la Faculté de Médecine ſi elle croyoit que cette emplâtre renfermât quelque choſe de nuiſible? La Faculté a fait répondre qu'*elle ne pouvoit rien dire ſur cet article.* L'Empereur a paru peu ſatisfait de cette conduite, & demêlant les principes qui faiſoient agir les Docteurs, a donné permiſſion expreſſe au Prêtre de continuer à ſoulager ceux qui auroient confiance en lui. On y court avec d'autant plus d'ardeur, qu'il n'exige aucune rétribution. Voilà encore un Empyrique bien généreux.

DE FRANCFORT, le 1 Septembre.

La Confédération Germanique, dont nous avons parlé plus d'une fois, a été entierement conclue, & ſignée le 23 Juillet

Digitized by Google

par le Roi de Prusse & par les Electeurs de Saxe & d'Hanovre. Dès que les ratifications auront été échangées (elles doivent l'être actuellement), les autres Puissances qui doivent entrer dans cette ligue signeront le Traité, & il sera en même temps notifié à toutes les autres Cours de l'Europe.

On porte à 180 le nombre des personnes noyées près de Vienne, au dernier débordement de la riviere de ce nom. On assure que plus de 500 familles ont perdu à cette occasion toute leur fortune. Le nombre des bestiaux submergés à la même époque est immense. La Princesse de Lichtenstein a été sauvée par des paysans qui l'ont portée à Vienne sur leurs épaules, assise dans un grand panier.

L'Empereur a fait un don de mille florins aux Catholiques Romains de Gottingue, pour être employés à la construction d'une Eglise dans cette ville, & il leur a permis en outre de faire une quête au même usage.

On écrit de Vienne que l'Empereur a donné de nouveaux ordres au Baron de Herbert, son Ministre, près de la Porte ottomane, pour presser l'affaire de démarcation. Ce Ministre doit, dit-on, déclarer en même temps que, si la Porte persistoit dans son irrésolution, un corps d'Armée impériale entrera dans les districts dont on demande la cession, & en prendra possession. — On assure qu'en effet les régimens, sur les frontieres & plusieurs autres dans la Hongrie & la Gallicie, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher.

On sait que l'Académie de Berlin a le pri-

vilege exclusif des Almanachs dans les Etats du Roi ; privilege qu'elle est dans l'usage d'affermer. Le nombre d'Almanachs, publiés cette année, monte à 45. L'Académie retire de son privilege une somme annuelle de 23,600 dallers.

ITALIE.

DE LIVOURNE, le 12 Août.

Quelques lettres d'Alger parlent d'un combat très meurtrier entre un Corsaire de cette Régence & deux Frégates Espagnoles. Le Forban armé de 18 canons, a préféré de couler bas plutôt que de se rendre ; l'acharnement des Algériens étoit au point, qu'à l'instant où le navire s'enfonçoit dans l'eau, l'équipage monta sur les hunes, d'où il fit feu sur l'ennemi avec des carabines. Vingt Espagnols furent tués dans cette décharge, & d'autant plus facilement, qu'ils s'étoient portés sur les gaillards, pour être témoins de la submersion du navire Algérien.

Tripoli de Barbarie se trouvoit à la fin de Juin assiégée à la fois par la famine & par la peste. Voici en quels termes une lettre de cette ville, du 21 Juin, représente la désolation générale.

Les Chrétiens & les Juifs sur-tout se hâtent de trouver ailleurs un asyle. Quatre navires se disposent à partir pour l'Europe ; & tous quatre sont remplis de fugitifs. Dans ce nombre, se trouve l'unique Médecin, que nous eussions. Il

Digitized by Google

y a plus de cinquante ans qu'on n'a point eu ici de peste ; &, parmi les habitans chrétiens, il n'en est aucun, qui ait jamais été présent aux ravages de ce fléau. L'on n'a plus qu'une très-petite provision de grains & d'autres vivres en cette ville ; & l'on craint avec raison qu'il n'en soit pas apporté suffisamment du dehors, vu que les Etrangers, qui seront informés de notre triste position, ne hasarderont point leurs vies & leurs biens parmi un peuple appauvri. Le nombre des indigens a été cette année si considérable, qu'on ne pouvoit passer les rues sans en être touché, puisque l'on y voyoit les malheureux périr de faim, ou prolonger leur vie en rongeant des os déjà desséchés, ou se repaissant du rebut d'herbes potageres, jettées au fumier.

L'escadre Vénitienne a quitté les parages de Tunis, mais elle continue de croiser sur les côtes de Sardaigne. D'ailleurs sa station dans ces parages n'est plus une énigme ; puisque, selon le bruit général, le principal objet de ces forces navales, est de veiller sur tous les mouvemens des Hollandois.

DE MILAN, le 12 Août.

Le mardi 26 Juillet, on a ressenti à Trente une secousse assez forte de tremblement de terre, qu'on dit avoir été encore plus vive dans les lieux circonvoisins. Cette secousse fut suivie d'une ondée si furieuse, que l'Adige enflée & réunie à tous les torrens de la campagne, forma une inondation considérable, qui a fait les plus grands dégats dans les champs & sur les chemins.

Digitized by Google

Trois fameux voleurs, qui infestoient cet Etat & ceux du Roi de Sardaigne, viennent d'être arrêtés singulierement dans la Vallée de Ticino. Cinq hommes, qui chassoient dans cette Vallée, se rendirent à l'heure du dîner à une Auberge voisine, pour faire cuire un lièvre qu'ils avoient tué. Le premier d'entr'eux qui y entra fut tiré à l'instant même par un des voleurs, qui le prit pour un Archer. Heureusement le coup manqua, & les autres Chasseurs ayant fait feu, un des scélérats tomba mort; les deux autres furent blessés & conduits dans les prisons de Vigénans, pour être jugés par le Tribunal de cette ville.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 30 Août.

L'opposition de la moitié des Communes d'Irlande au bill de M. Pitt, n'a point fait sortir ce Ministre de la modération & de la prudence qui, jusqu'ici, ont caractérisé son administration. Au lieu de montrer l'entêtement que la petite supériorité du parti de la Cour auroit inspiré à un Ministre ordinaire, on a laissé au tems de mûrir l'affaire & de ramener les volontés. En conséquence, dans la séance du 15, non seulement M. *Orde* abandonna le bill pour la session actuelle; il déclara de plus, par l'autorité du Ministère, qu'à aucune époque future, les propositions ne seroient représentées, à moins que ce ne fût la volonté du Parlement & du Peuple d'Irlande.

Digitized by Google

Le Gouvernement ayant ainsi acquitté sa tâche envers ce Royaume, il faudra voir comment la Minorité accomplira la sienne. La suprématie que l'Angleterre conservoit dans la branche de législation, relative au commerce & à la navigation, étoit l'équivalent de l'égalité absolue qu'on accordoit à l'Irlande : ce Traité paroissoit conforme à l'équité naturelle & à l'intérêt mutuel des deux Isles. Si l'Irlande prétend jouir de la protection de l'Angleterre, de sa Marine, de ses Armées, de sa dette publique, de ses subsides, de ses Colonies, de son Commerce, sans lui rester attaché par aucun lien, ce système d'indépendance sera difficile à réaliser. Il est même tellement impratiquable, qu'on ne tardera pas à voir reparoître un projet d'arrangement, & qu'à la prochaine session, probablement quelque Membre des Communes Irlandoises reproduira le bill rejetté, avec les modifications propres à ramener la grande pluralité des suffrages. Au reste, ce n'est pas la première fois que les hypocrites de patriotisme & de liberté, si communs dans les Républiques modernes, auront sacrifié les vrais intérêts de leur patrie au plaisir de faire des phrases, ou de faire prévaloir l'amour de la domination sur les plus solides avantages de la liberté.

Divers de nos papiers n'ont pas manqué d'opposer à la déclaration de M. *Orde* le passage suivant, tiré du discours que prononça

Digitized by Google

M. Pitt en présentant son plan à la Chambre des Communes.

» Enfin, dit-il, je regarde ce Réglement » comme *absolument essentiel à la paix, & à la* » *prospérité de l'Empire Britannique.* D'après cette » persuasion, ni les clameurs de l'esprit de parti » tant en Angleterre qu'en Irlande, ni les repré- » sentations & dépositions partielles de quelques » personnes *intéressées* & *prévenues* ne me feront » abandonner mon projet, tant que j'aurai l'hon- » neur d'occuper la place dont je jouis actuelle- » ment. —— *Si je manque à ma parole, je consens* » *qu'on me regarde comme inutile, aussi incapable* » *de savoir ce qu'il doit à sa propre réputation,* » *qu'au bien être de sa Patrie.* »

Beaucoup de gens ont cru d'abord que M. Pitt ne résisteroit pas à l'échec qu'il vient d'essuyer en Irlande ; mais au contraire, cet événement, en confirmant la preuve de son impartialité, donnera peut être un nouveau degré de solidité à son administration, & lui assurera la confiance nationale.

Dans la chaleur des débats des Communes Irlandoises, le Procureur Général, Mr. *Forster*, fut très maltraité par M. *Flood* & par M. *Curren*. Il repliqua à tous deux, avec une extrême vivacité, & se battit le lendemain au pistolet avec M. *Curren*. Heureusement, ni l'un ni l'autre ne furent blessés, & leurs amis communs les ont réconciliés sur le champ de bataille.

L'Orateur de la Chambre des Communes d'Irlande ayant donné sa démission, cette importante dignité a été briguée par ce même

Digitized by Google

M. *Forster* & par M. G. *Ponsonby*, tous deux attachés au Gouvernement; mais le dernier s'étant retiré du concours, le partage des voix cessera, & l'on ne doute point que M. *Forster* ne soit élu. Il n'est nullement avéré, ni même vrai que le Duc de Rutland ait demandé son rappel.

Lord Howe a visité de nouveau les chantiers de Wolwich & de Deptford, pour se mettre en état de rendre à l'Amirauté & au Cabinet un compte très-exact de nos Arsenaux maritimes. Comme on songe à aggrandir & à fortifier le Havre de Milford, le Commodore Gower a eu ordre d'examiner ce port, & de joindre ses observations à celles des Ingénieurs proposés à cet effet.

Le 24 de ce mois, le Baron d'*Alversleben*, Ministre d'Hanovre, a expédié un Courier à la Régence de cet Electorat. M. *Bukati* est revenu de Pologne avec le titre de Ministre de cette République auprès de notre Cour, & M. *Whitworth* doit aller résider, en la même qualité, à Warsovie. Ses appointemens sont de mille livres sterlings par an.

La frégate le *Phaëton* doit transporter Lord Keppel à Gibraltar, d'où cet Amiral se rendra à Naples, dont le climat est nécessaire à sa santé.

Samedi matin, un Exprès a apporté la nouvelle de la mort de Lord George Vicomte Sackville, décédé à sa terre de Stoneland. Il étoit né en 1716, & quatrième fils du feu

Digitized by Google

Duc de Dorset. En 1770, il prit le titre de Lord Germaine, comme héritier de Lady B. Germaine, sa femme, très-connue par ses liaisons avec le Docteur Swift, & c'est sous ce nom qu'il a été connu jusqu'en 1782, tems auquel il fut appellé à la Pairie sous le titre de Vicomte Sackville. Dès sa première jeunesse, il suivit la carrière des armes. Après la bataille d'Ettingue, en 1743, George II. l'éleva au grade de son Aide-de Camp : il se distingua dans la campagne suivante, & fut blessé à Fontenoy, à la tête de son Régiment. Il suivit en Ecosse le Duc de Cumberland pendant la rébellion. En 1741, en 1747 & en 1754, Douvres le choisit pour son représentant en Parlement, où il servit avec autant d'honneur que dans les armées. A la paix de 1748, il fut chargé, pendant les négociations, de traiter avec le Maréchal de Saxe de l'armistice qui fut convenu. L'année suivante, il entra dans la Cavalerie, en qualité de Colonel du 12e Régiment de Dragons. En 1751, il fut nommé Secrétaire d'Etat en Irlande, & parvint au grade de Major Général. Bientôt après, en 1757, il fut déclaré Lieutenant Général & Commandant du second Régiment des Gardes-Dragons : en 1758, il entra au Conseil-Privé. La même année, il commanda sous le Duc de Marlborough, l'infructueuse expédition de débarquement à S.-Malo. A son retour, le Duc fut envoyé en Allemagne, avec un Corps de troupes, & Mylord Sackville l'y accompagna, en qualité de Lieutenant Général : à la mort du Chef, qui suivit de près son départ,

Digitized by Google

Mylord Sackville fut nommé Commandant en chef des forces Britanniques sous le Prince Ferdinand de Brunſwick, Généraliſſime de l'armée alliée,

Dans ce poſte important, le Vicomte Sackville déploya en pluſieurs rencontres & dans ſa conduite journaliere, autant de zele que d'habileté & de courage. On ſait que malheureuſement à la bataille de Minden, il fut accuſé par le Prince Ferdinand d'avoir manqué aux ordres, en retardant une manœuvre de la Cavalerie, qui devoit achever la défaite de l'armée Françoiſe. Le Général Anglois, accuſé dans ſon honneur, demanda ſon rappel & une Cour martiale qu'il obtint à force d'importunités. Une très-longue enquête fut dreſſée à ce ſujet, & l'on en connoît le réſultat. Lord Sackville fut caſſé du Conſeil privé, & déclaré incapable de ſervir le Roi. Né avec une grande force d'ame, & sûr de ſon innocence, Mylord Sackville ſupporta ce revers avec philoſophie. Il attendit du temps la réparation de cette injuſtice; attaqué avec la plus criminelle lâcheté dans les papiers dévoués au Miniſtere, il ne perdit point l'eſtime des perſonnes bien inſtruites des reſſorts de ce procès, & il regagna celle du public, lorſqu'on examina la procédure, & qu'il fut conſtaté qu'on avoit ſacrifié ce Général aux circonſtances, au ſyſtême de M. Pitt, à la haute conſidération que méritoit le Prince Ferdinand.

Digitized by Google

L'impression de cette malheureuse affaire fut de si peu de durée, qu'en 1761, deux bourgs se disputerent Lord Sackville, pour les représenter en Parlement, & l'élurent à la fois. En 1775 le Roi le créa Ministre des Colonies & premier Lord du Bureau de commerce; postes qu'il résigna en 1782. Peu d'hommes publics ont réuni autant de talens & autant d'infortunes. Lord Sackville portoit son étoile sur sa physionomie triste & sévere. Malgré ses disgraces, sa carriere n'en a pas moins été très distinguée dans l'armée, au Parlement & dans le Cabinet. Il avoit du caractere, sans lequel, en Angleterre, les talens sont presque toujours avortés. Quoique son action fût désagréable, aucun Orateur ne le surpassoit par la précision, par la netteté, par le jugement sain & la dialectique. Jamais il ne s'écartoit de son sujet, laissant aux jeunes gens l'éloquence babillarde des déclamations, des digressions & des figures; aussi après l'avoir entendu, on rapportoit de l'audience le souvenir distinct & satisfaisant de la discussion. Peut-être fut-il déplacé dans le Ministere, au milieu d'Administrateurs d'un caractere trop différent du sien. Le mal étoit fait, lorsqu'il entra en place; & quoique l'opinion toujours injuste, toujours précipitée, toujours frivole, lorsqu'elle s'exerce sur les événemens récens, l'ait accusé de la perte de l'Amérique, nous oserons dire qu'au contraire, si quelqu'un avoit pu la conser-

Digitized by Google

yer à l'Angleterre, c'étoit le Vicomte de Sackville. Nous regardons comme certain, sur de très bonnes autorités, que ce Ministre fut l'auteur des fameuses lettres de *Junius*, faussement attribuées à M. Burke & à d'autres. On a traduit en François la Correspondance de Lord Germaine avec les Généraux en Amérique; & quelqu'imparfaite que soit cette version, elle peut donner une idée des dépêches de ce Ministre. Il laisse deux fils & trois filles: l'aîné de ses fils est héritier présomptif du Duc de Dorset, Ambassadeur en France, & son cousin germain.

Le Gouvernement a reçu le 25 des dépêches de l'Amiral Campbell. Elles annoncent que plus de 20 bâtimens, venant des Indes Occidentales & de l'Amérique septentrionale, sont arrivés à Terre-Neuve, que plus de 100 bâtimens, destinés pour l'Etranger, avoient appareillé de cette Isle, & qu'un plus grand nombre encore se préparoit à les suivre.

A la plus légère apparence d'hostilités, l'Angleterre tourne aussi tôt ses regards vers sa Marine, puissant rampart de sa Nation, & la sauvegarde de son commerce & de sa liberté. Dans les circonstances actuelles, nos forces navales sont imposantes. Un grand nombre de vaisseaux mouillent dans nos ports, mais ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on est parvenu à former leurs équipages. Les inconvéniens du régime suivi présentement pour la levée des matelots devroient faire sentir la nécessité de les classer, si cette mesure étoit praticable dans un état libre, & n'y entraînoit peut être encore plus

Digitized by Google

d'inconvéniens que la presse, qui du moins ne s'exerce que momentanément. Les listes authentiques de l'Amirauté offrant 53 Vaisseaux de ligne en état actuel de service dans les autres ports de Portsmouth, Plimouth, Chatam, & Sheerness. De ce nombre deux de 100 canons, trois de 90 canons, 33 de 74, & 15 de 64.

Un Agent de la Russie s'est transporté lundi dernier à Hull, par ordre de son Ambassadeur, & avec la permission de notre Gouvernement, pour y préparer des rafraîchissemens à une escadre de sa nation, composée de 6 à 8 vaisseaux de ligne, qu'on attend chaque jour de voir arriver dans l'Humber. Cette escadre pourra s'approvisionner également, à choix, dans tous nos ports: on la dit destinée pour la Méditerranée, où le Commodore Cosby pourra bien l'accompagner avec quelques-uns de nos vaisseaux.

On apprend par une Lettre de Madrass, vraie ou fausse, en date du 20 Juin, que Tippoo Sultan est sur le point d'entrer en guerre avec les Marates; l'un de leurs meilleurs Généraux, appellé Persaram Ban, s'est déjà porté sur les frontieres & a commencé les hostilités. Tippoo est actuellement en marche avec son armée pour aller s'opposer aux progrès de l'ennemi. Les deux partis ne tarderont pas d'en venir aux mains. Cet événement ne peut qu'être très-favorable aux Anglois, en leur donnant le temps de réparer leurs forces épuisées par la derniere guerre. On dit qu'il est très-probable, vu les ressources & l'opiniâtreté des deux Puissances belligérantes, que les hostilités seront de longue durée.

La cargaison des deux navires de la Com-

Digitized by Google

pagnie le *Latham* & le *Naſſau*, arrivés à la rede de Margate ces jours derniers, eſt évaluée 200,000 liv. ſterl., indépendamment des cargaiſons particulieres. Ces vaiſſeaux apportent, entr'autres, 14500 pieces de Nankin, 15000 livres peſant de ſoie crue, & deux millions vingt-ſept mille & cent liv. de thé de différentes qualités.

La Compagnie des Indes poſſéde en ce moment une maſſe de thé plus conſidérable qu'il n'y en a jamais eu dans ce Royaume ou dans tout autre pays de l'Europe. Ses magaſins, ainſi que ceux qu'elle a loués dernierement, regorgent de cette denrée, & tous les jours il arrive des vaiſſeaux qui en ſont chargés. La quantité de thé qui ſera miſe en vente au mois de Septembre prochain, excédera de près de moitié celle qui s'eſt vendue précédemment à cette époque.

Une lettre authentique de Plymouth raconte en ces termes un événement arrivé le 8 à bord du vaiſſeau de ligne le *Sampſon*.

Le Capitaine Douglas ſervant dans un Régiment de Marine, avoit dîné à terre au quartier de la garniſon. Il retourna le ſoir, à peu-près ivre au vaiſſeau, avec trois des Officiers qui l'avoient regalé, & ſoupa en leur compagnie & celle d'autres Officiers du bâtiment. Il s'éleva, après le ſouper une diſcuſſion, pour ſavoir qui commanderoit le vaiſſeau, lorſque les Capitaines & les Lieutenans auroient été tués. Le Maître d'Equipage prétendit que le commandement lui ſeroit dévolu : la diſpute s'engagea, & avec le plus grand acharnement. Le Capitaine Douglas pro-

Digitized by Google

voqua d'injures le Maître d'Equipage, nommé Walton, qui les lui rendit : irrité jusqu'à la démence & enivré, le Capitaine se jeta sur Walton, malgré les efforts des spectateurs, le perça de sa bayonnette. Le Maître tomba & expira au bout de quelques minutes. Alors le meurtrier, courut se jeter dans la chaloupe, & gagner le large ; mais on ne lui en laissa pas le temps, & il fut mis aux Arrêts. Revenu à lui le lendemain, le Capitaine tomba dans le plus affreux désespoir, refusant toute nourriture, & inconsolable dit-il, d'avoir tué un homme qu'il regardoit comme son meilleur ami. Le Coroner dans son *Verdict*, a déclaré le fait, *meurtre volontaire*. L'infortuné Douglas a été remis au pouvoir civil, & envoyé aux prisons de Launceston, pour être jugé aux prochaines Assises. Tout le monde regrette M. Walton, reputé un très-honnête homme & un excellent Officier.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE, le 16 Juillet.

Le 2 de ce mois, jour fixé par le Congrès pour l'audience publique de M. Gardoqui, Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique, il fut conduit par M. Jay, Ministre des affaires étrangères, à la Chambre du Congrès. Sa lettre de créance fut remise au Secrétaire du Congrès par le Secrétaire de la Légation d'Espagne, & tout le cérémonial convenable fut observé avec la plus grande décence.

M. William Livingston, Gouverneur du

Digitized by Google

nouveau Jersey, a été nommé par le Congrès Ministre plénipotentiaire des Etats Unis auprès des Etats Généraux.

L'Etat de Massachuseth a passé le 23 Juin un acte pour régler la navigation & le commerce, dans lequel il est ordonné, qu'à compter du premier Août prochain, aucuns effets, denrées ou marchandises du crû, des manufactures ou productions de cet Etat ou d'aucun autre des Etats-Unis ne seront exportés d'aucun port, havre ou crique, &c. dans l'Etat de Massachusett sur aucun vaisseau ou bâtiment quelconque, appartenant en tout ou en partie à tout sujet de la G. B., jusqu'à ce que les proclamations & ordres publiés par les gouverneurs des Colonies Angloises pour défendre aux vaisseaux appartenant aux Etats-Unis d'entrer dans les ports desdites Colonies, & d'y faire le commerce, soient révoqués, & qu'il leur soit permis d'y trafiquer librement, alors la clause susdite cessera d'avoir son effet.

La Législature de New-Yorck a passé dans sa derniere session un acte qui accorde dans cet état une gratification de 8 scellings pour chaque quintal de chanvre de culture Américaine qui sera exporté. Cet acte impose en même temps les droits additionnels suivans, scavoir :

Sur chaque quintal de cordage venant de l'étranger,	*sh.* 4
Sur chaque quintal de corde blanche ou ficelle venant de l'étranger.	2
Sur chaque gallon d'huile de lin venant de l'étranger.	4
Sur chaque paire de souliers.	6
Sur chaque paire de bottes.	2

Le produit de ces droits sera affecté au paiement de la dite gratification.

Digitized by Google

Le même acte contient une clause qui établit sur toutes les marchandises importées par un étranger, ou non consignées à un citoyen de l'Etat, un droit de un & demi pour cent, au delà des droits que payent les citoyens de cet Etat en particulier, ou ceux des Etats-Unis en général.

Une autre clause condamne à une amende de 100 liv. sterl. & aux frais de justice, toute personne qui vendra comme esclave aucun negre ou aucune autre personne amenée dans cet Etat apres le premier Juin, & déclare libre toute personne ainsi vendue. L'acte établit en outre deux clauses concernant la manumission des esclaves. Par la premiere, si l'esclave est au-dessous de 50 ans, & en état de pourvoir lui-même à sa subsistance, la personne qui l'affranchira ne sera pas tenue de donner caution pour assurer à l'Etat l'indemnisation des dépenses qu'il pourroit être obligé de faire pour l'esclave affranchi. La seconde clause de cet acte bienfaisant porte, que les esclaves auront le droit dans tous les cas importans d'être jugés par Jurés, selon la loi ordinaire.

Il a été fait, le 10 Février dernier dans l'assemblée générale de l'Etat de Georgie une seconde lecture d'un bill pour accorder au Comte d'Estaing 20,000 arpens de terre, & pour encourager les établissemens qui pourront se former sur ce territoire.

Voici ce que rapporte une lettre de Danville dans le district de Kentucky, en date du 31 Mai 1785.

La convention a repris pour la seconde fois les séances. Il y a été arrêté de demander à la législation

Digitized by Google

lation de la Virginie un acte de séparation. On doit lire aujourd'hui la pétition qui a été rédigée à cet effet. Il sera aussi répandu parmi les habitans des exemplaires d'un mémoire, sous le titre d'Adresse, pour leur expliquer les avantages de cette séparation. Plusieurs actes de l'assemblée de la Virginie contenant des dispositions très-onéreuses pour nous sont parvenus ici beaucoup plutôt qu'on ne s'y attendoit ; mais peut-être cette précipitation même tournera-t elle au profit de nos vues.

Ce nouvel état sera nommé la *Communauté de Kentuky*. Il contient actuellement environ 30,000 ames, mais cette population sera considérablement augmentée avant que la séparation s'effectue.

Les sauvages continuent toujours leurs hostilités, principalement aux environs de l'Ohio, mais jusqu'à présent les effets n'en sont pas allarmans. S'ils n'abandonnent point tranquillement le pays situé le long de la riviere, ainsi qu'ils s'y étoient engagés par le traité conclu l'année derniere, on sera forcé de les y contraindre.

Une fille negre est accouchée depuis peu, près de Neilson's ferry, de quatre enfans, trois desquels se portent très-bien.

Un particulier dont la demeure n'est pas fort éloignée de Charles-Town, étoit poursuivi en Justice pour une somme qu'il refusoit de payer au Sergent, avec un petit *memento*, vulgairement appellé *ordre*. Cet Officier fut reçu d'une maniere tout-à-la-fois brusque & polie. Après l'avoir fait reposer, son hôte lui dit du ton le plus obligeant, que comme il ne doutoit point que son voyage ne lui eût donné de plus grand

Digitized by Google

appétit, il lui ordonnoit, pour en modérer l'ardeur, de manger l'*ordre*. En vain le pauvre Sergent représenta à cet hôte officieux combien ces mets étoient de dure digestion; qu'à l'exemple du Caméléon, il préféroit de vivre d'air plutôt que de se rassasier d'alimens tels que des *ordres*, en vain s'étendit-il sur l'origine des *ordres*, tels que ceux de *Fieri-Facias*, de *Capias*, *&c. &c.* Tous ses argumens furent inutiles, & il lui fallut manger l'ordre dont il étoit porteur. Un repas aussi plaisant fut assaisonné d'une bonne provision de grimaces de la part du convive, & si le célébre Hogarth eût été encore vivant & témoin d'une aventure aussi burlesque, son pinceau immortel eût prodigieusement augmenté la précieuse collection des scenes comiques & morales de la vie humaine, dont il a tant de fois enrichi la Peinture. L'hôte toujours fort attentif aux besoins de son convive, le voyant pressé par la soif, lui fit servir aussitôt un verre d'eau-de-vie. Immédiatement après cette farce, le Sergent prit congé de son hôte, Cette Comédie, d'une tournure absolument neuve & poétique, a eu cependant un sort tout différent de ce que l'on croyoit; car dans le cours des dernieres sessions générales, la justice fut rendue à toutes les parties, & le particulier, après avoir été duement convaincu du tour qu'il avoit joué au Sergent, fut condamné à trois mois de prison, à payer en outre une amende de 100 liv. sterl., & à donner caution pour sa bonne conduite pendant un an.

FRANCE.

DE VERSAILLES, le 31 Août.

Le 25 de ce mois, fête de Saint-Louis, le Roi reçut dans son Cabinet, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, le Marquis de Timbrune; & Commandeurs dudit Ordre,

Digitized by Google

le ſieur de Vault, le Comte de Mathan, le Marquis d'Agueſſeau & le Comte d'Arbaud de Jouques. Le Marquis de Chamborant & le Baron de Freytag, étant abſens, ont reçu de la part de S. M. la décoration, & la permiſſion de la porter.

Le Roi ayant reçu les Grands-Croix & Commandeurs ci-deſſus nommés, ſe rendit à la Chapelle, portant les marques de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, précédé de Monſeigneur Comte d'Artois & des Princes de ſon Sang, Chevaliers de Saint-Louis, ainſi que des Grands-Croix & Commandeurs qui marchoient ſuivant leurs grades & leur ancienneté dans le ſervice, en conſéquence de l'Edit du mois de Janvier 1779. Après avoir aſſiſté à la Grand'Meſſe, chantée par ſa Muſique, célébrée par l'Abbé de Ganderatz, Chapelain de la grande Chapelle, & à laquelle la Reine, Monſieur, Madame, Madame Comteſſe d'Artois & Madame Eliſabeth de France aſſiſtèrent dans la Tribune, Sa Majeſté revint dans le même ordre dans lequel elle avoit été.

Le même jour, les Princes & Princeſſes, les Seigneurs & Dames de la Cour, eurent l'honneur de rendre leurs reſpects au Roi à l'occaſion de la fête de S. M. La Muſique du Roi exécuta, pendant le lever, une ſymphonie de la compoſition du ſieur Harang, premier Violon de la Muſique de Sa Majeſté, ſous la conduite du ſieur Dauvergne, Surintendant.

Digitized by Google

Le même jour, le Corps de-ville de Paris eut audience du Roi; il fut préſenté par le Baron de Breteuil, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de Paris; & conduit par le ſieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le ſieur de Watronville, Aide des Cérémonies. Les ſieurs Goblet & Delavoiepierre, nouveaux Echevins, prêtèrent le ſerment dont le Baron de Breteuil fit lecture, ainſi que du ſcrutin qui fut préſenté par le ſieur Rolland, Avocat du Roi au Châtelet. Le Corps-de-ville de Paris eut auſſi l'honneur de rendre ſes reſpects à la Reine & à la Famille Royale.

Leurs Majeſtés ſoupèrent, ce jour, à leur grand couvert. Pendant le repas, la Muſique du Roi exécuta différens morceaux, ſous la conduite du ſieur Dauvergne, Surintendant de la Muſique de Sa Majeſté.

Le Roi & la Reine ont tenu ſur les fonts de Baptême, dans la Chapelle du Château, Monſeigneur le Duc d'Angoulême. Monſeigneur le Duc de Berri y auſſi été tenu par Monſieur, au nom du Roi d'Eſpagne, & par Madame, au nom de la Reine de Sardaigne. Les cérémonies du Baptême ont été ſuppléées à ces deux Princes par l'Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, en préſence du ſieur Jacob, Curé de la Paroiſſe de Notre-Dame. Monſeigneur le Duc d'Angoulême a été nommé Louis-Antoine, & Monſeigneur le Duc de Berri Charles-Ferdinand.

Meſdames Adélaïde & Victoire de France ſe ſont rendues, le 25 de ce mois, à leur Château de Bellevue, pour y paſſer quelque temps.

Leurs Majeſtés & la Famille-Royale ont ſigné, le 28, le contrat de mariage du Marquis de Ke-

rouartz, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, avec Demoiselle de Clouz de Gage.

Le même jour, le Marquis de la Vaupalliere a prêté serment entre les mains du Roi pour le gouvernement du Maine, vacant par la démission du Comte de Mellet.

Ce jour, la Comtesse de Lur-Saluces a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Reine par Madame, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

Les Députés des Etats de Languedoc, admis le même jour à l'audience du Roi, furent présentés à Sa Majesté par le Duc de Gontaut, Lieutenant-Général de la Province, & par le Baron de Breteuil, Ministre & Secretaire d'Etat ayant le département de cette Province; & conduits par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies, & par le Sieur de Watronville, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Saint-Papoul, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Vicomte de Roure, Baron de Termac; pour le Tiers Etat, des sieurs Henri, Chevalier de Saint Louis, & de Farconet, Commissaire des guerres; & du sieur Baron de Puymaurin, Syndic général de la Province. La Députation eut ensuite audience de la Reine & de la Famille Royale.

La Reine s'est rendue le 29 avec Monseigneur le Dauphin, Madame fille du Roi, & Madame Elizabeth de France, au Château de Saint-Cloud, où Monseigneur le Dauphin sera inoculé le premier du mois prochain. Le Roi s'y est aussi rendu le lendemain.

Monseigneur le Duc d'Angoulême & Monseigneur le Duc de Berri devant être inoculés dans la

Digitized by Google

maison du sieur Chalus, Fermier-Général, située à Saint-Cloud, Madame Comtesse d'Artois s'y rendra avec les deux Princes.

De Paris, le 7 Septembre.

Le Jeudi, 1er. de ce mois, Mgr. le Dauphin fut inoculé, par ordre du Roi, dans le château de St. Cloud, en présence de toute la Famille Royale, & de Madame la Gouvernante des Enfans de France. Le sieur *Jauberthou* est l'Inoculateur à qui cette opération, selon la méthode des piquures, a été confiée.

Monseigneur le Duc de Berry a été inoculé le même jour.

On peut se rappeller que le Vicomte de Roquefeuille étoit sorti de Cherbourg sur la frégate la *Cérès*, pour examiner en naviguant dans la Manche, un nouvel instrument de Marine. Cette frégate fit la rencontre d'un bricq Anglois, auquel elle refusa de rendre le salut; & après l'avoir chassé jusques vers la Tamise, elle relâcha à Dunkerque. M. de Roquefeuille étant monté sur le canot de sa frégate, accompagné du fils unique de M. de Guichen & de 4 matelots, dans le dessein de visiter les ouvrages avancés du port, une bourasque s'éleva subitement, & engloutit le canot, malgré la promptitude des secours. Le jeune frere de M. de Roquefeuille se jetta à la mer pour sauver des vies si précieuses; mais inutilement; deux hommes seuls ont réchappé du naufrage.

L'Infant D. Louis, frere du Roi d'Es-

Digitized by Google

pagne, est mort à l'âge de 56 ans, dans la ville d'Arenas, sa résidence.

L'Exposition des tableaux au Sallon du Louvre, qui a commencé le jour de la Saint-Louis, continue à attirer la foule matin & soir. Les tableaux d'histoire sont en assez grand nombre, & parmi ceux qui paroissent les plus dignes d'attention, on remarque un Tableau de M. David, représentant le serment des *Horaces* devant leur pere, morceau propre, sur-tout par le coloris, à confirmer la réputation de son auteur & les espérances de l'École Françoise actuelle; deux tableaux très-forts d'expression de M. *Vincent*; le sujet de l'un est *Arria*, donnant à *Pætus* le poignard dont elle vient de se percer; & le sujet de l'autre plus petit, est cette même Romaine, qui encourage son époux à la noble résolution de ne pas survivre à sa captivité. Parmi les tableaux de Genre, on retrouve avec bien de l'intérêt diverses marines de M. *Vernet*, une entr'autres, représentant un naufrage, où le talent supérieur de ce célèbre Peintre reparoît dans toute sa force; quelques payssages de Mrs. de *Marne* & *Hue* se font remarquer par une grande vérité de composition, par l'intelligence & la distribution des détails, & par la fidélité à ne pas s'écarter de la nature. Une Bacchante de Mme. le *Brun* a réuni les suffrages qui se partagent ordinairement suivant le goût, les connoissances, les préjugés des amateurs. On a reproché trop de délicatesse dans les formes de cette Bac-

Digitized by Google

chante, sans considérer que des Reines même se consacroient quelquefois au service de Bacchus; mais peut-être la figure n'est-elle pas assez bacchique; & le reseau de gaze lui conviendroit peut être mieux que la peau de tigre. L'Auteur de ce dernier tableau n'a pas moins fait admirer les graces, la richesse & le goût de son pinceau, dans les différens portraits de sa main que renferme l'exposition; Madame *Guiard*, autre Académicienne, a dans le même genre, divers ouvrages, celui sur-tout où elle s'est peinte à l'étude, devant deux de ses Eleves; tableau qui peut le disputer à ce que le Sallon offre de meilleur dans le portrait. La Sculpture offre cette année, ainsi que les précédentes, une comparaison à son avantage avec la Peinture. Il suffit, pour le moment, de citer entre ses diverses productions, la statue de Pascal par M. *Pajou*; c'est un des chefs-d'œuvres dont la France & même la Sculpture moderne peut s'honorer. Le *La Fontaine* de M. *Julien*, jeune Artiste de vingt ans, & son *Ganymede*, annoncent un talent qui pourroit honorer un âge plus avancé. Au reste, nous reviendrons sur cette Exposition, & nous ne prétendons nullement exclure de la distribution des éloges, les ouvrages que la brièveté de cette notice nous empêche de citer.

Nous avions raison, il y a six mois, de défendre M. Argand de Geneve, contre l'injustice avec laquelle on usurpoit son invention de nouvelles lampes à cylindre, connues ici sous des noms qui n'étoient pas

Digitized by Google

celui de leur véritable auteur. Après avoir obtenu en Angleterre un privilege exclusif pour ces lampes, vraiment dignes de cette faveur, éclairant sans fumée, & supérieures aux imitations qu'on en a faites, M. Argand, Physicien très-estimable, a aussi obtenu un privilege pour former en France l'établissement de ses lampes, qu'il doit faire fabriquer dans le pays de Gex.

Suivant les Feuilles publiques de Guyenne, un bâtiment arrivé à Cadix de la Havanne, a apporté la nouvelle que l'arsenal de cette place a été totalement réduit en cendres.

L'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, a tenu séance publique le 21 Août. Elle avoit à distribuer le prix proposé pour la solution d'une question de Médecine; & celui de Physique, dont le sujet étoit la théorie des vents, prix qu'elle s'étoit vue obligée de réserver en 1783.

La question de Médecine étoit » de déter-» miner les signes auxquels, dès le début d'une » fievre continue ou intermittente, on recon-» noîtra si elle sera maligne; & ceux qui dans » son cours indiqueront le moment où la fievre » sera sur le point de prendre un caractere de malignité.

M. Marot, en ouvrant la séance, a annoncé que le prix de Médecine a été adjugé à M. *Voullonne*, ancien premier Professeur en Médecine de l'Université d'Avignon, & que l'accessit a été partagé entre un anonyme dont l'ouvrage a pour épigraphe: *Ejusdem prudentiæ cujus est morborum cognoscere causas*, &c. & M. *Benkoc*, Docteur en Médecine & en Philosophie à Masko es, ville du

Digitized by Google

Comté de Borſod en Haute-Hongrie. Ce Sçavant généreux prioit l'Académie, au cas qu'elle lui décernât le prix, de propoſer la médaille pour une nouvelle queſtion de Médecine.

Le prix, dont le ſujet étoit *la théorie des vents*, conſiſte en deux médailles d'or. Aucun des Mémoires envoyés n'a complettement réſolu ce beau problême; mais la bonté abſolue de celui de M. le Chevalier de Lacoudrage, ancien Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, a décidé l'Académie à adjuger une des deux médailles à cet Auteur; l'autre eſt réſervée à celui qui, dans l'eſpace de trois ans, enverra ſur le même ſujet un ouvrage ſatisfaiſant.

M. de Lalande, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a lu un Mémoire intitulé: *Conſidération ſur l'état actuel de l'Aſtronomie.*

M. Caillet, Adjoint au Secrétaire perpétuel a fait l'éloge de M. de Saint-Auban, Lieutenant Général des armées du Roi.

M. l'Abbé Volfins a prononcé un Diſcours ſur l'Hiſtoire.

La ſéance a été terminée par M. Maret qui a lu, à l'abſence de l'Auteur, une Epitre de M. Le roi de Flagis, en vers, adreſſée à un Négociant, ſur les inconvéniens d'un commerce trop étendu.

MM. Andry & Thouret, Commiſſaires nommés par la Société-Royale de Médecine, pour faire de recherches ſur les propriétés médicinales de l'aimant, ſe propoſent de reprendre & continuer leurs travaux. M. l'Abbé Lenoble, Chanoine de S. Louis du Louvre, réſidant maintenant à Paris, & dont les talens dans la préparation des aimans artificiels, ſont connus, a offert de fournir ceux dont on aura beſoin dans ces différens procédés. On croit devoir rappeller ici que les maladies dans leſquelles l'aimant a paru propre à produire de bons effets, ſont parmi les affections, ſoit douloureuſes, ſoit ſpaſmodiques, ſoit convul-

sives, toutes celles qui dépendent d'une cause purement nerveuse, telles que les affections douloureuses de la face, les douleurs de dents, les spasmes, les crampes, les palpitations, les tremblemens ou tressaillemens de nerfs, les convulsions & certaines especes d'épilepsies, ayant pour cause une disposition particuliere du genre nerveux. MM. les Commissaires se proposent d'employer dans leurs nouveaux essais, des aimans de la plus grande force, tels que ceux que prépare M. l'Abbé Lenoble, & qui peuvent soutenir des poids de plus de deux cens livres. Ils rendront, comme ils ont déjà fait jusqu'ici, compte au Public des observations qu'ils auront recueillies & des résultats qu'elles auront présentés. Les malades s'adresseront à l'un des Commissaires nommés par la Société-Royale de Médecine, c'est-à-dire, à M. Andry, Docteur en Médecine, rue des Ecouffes; ou à M. Thouret, Docteur en Médecine, rue Geoffroy-Lasnier.

La Société Royale de Médecine a tenu, le 30 Août 1785, son Assemblée publique au Louvre dans l'ordre suivant :

A l'ouverture de la Séance, le Secrétaire perpétuel a dit :

La Société avoit proposé dans la Séance publique du 26 Août 1783, pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la question suivante.

Déterminer quels sont les avantages & les dangers du Quinquina administré dans le traitement des différentes especes de fievres intermittentes.

Quatre Mémoires ont sur-tout fixé l'attention de la Compagnie, qui leur a distribué des Prix dans l'ordre suivant :

Elle a adjugé le premier Prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 250 liv.,

Digitized by Google

à M. Baumes, Docteur en médecine à Lunel en Languedoc.

Le second Prix, consistant également en une médaille d'or de la valeur de 150 livres, a été décerné à M. Baraillon, Docteur en Médecine à Chambon en Combrailles.

La Société, ayant été très-satisfaite des Mémoires cotés *F* & *A*, avoit arrêté qu'elle décerneroit à leurs Auteurs une médaille d'or, de la même forme que les jetons d'argent qui sont distribués dans les Séances particulieres de la Compagnie; mais à l'ouverture du cachet du premier de ces Mémoires écrit en latin, & ayant pour épigraphe ce passage d'Hippocrate: *Quæ profuerunt ob rectum usum profuerunt*, &c. Elle a trouvé que deux Médecins s'étoient réunis pour la rédaction de ces recherches: cette circonstance imprévue a donné lieu à une nouvelle délibération d'après laquelle nous offrons aujourd'hui à chacun d'eux une médaille d'or, semblable à celle que nous n'avions d'abord destinée qu'à un seul. Les deux Auteurs de ce Mémoire sont MM. Rudolph Deiman & Peterſen Michell, Docteurs en Médecine, Membres de la Société des Sciences d'Utrecht, résidans à Amsterdam.

Le second Mémoire, à l'Auteur duquel la Compagnie a adjugé une médaille d'or de la même valeur que les précédentes, est aussi écrit en latin; il a été envoyé par M. Pierre-Matthieu Nielen, Docteur en Médecine à Utrecht.

M. Ackermann, Docteur en Médecine à Zeulenrode en Saxe, a mérité l'*Accessit*.

Depuis la derniere Assemblée publique qui a eu lieu le 15 Février de cette année, la Société a reçu dix-huit Mémoires sur la Topographie médicale, parmi lesquels quatre lui

Digitized by Google

ont paru devoir mériter à leurs Auteurs les prix qu'elle avoit à distribuer.

Le premier est un traité très-étendu de la Topographie des Vosges & de la Lorraine, & des maladies qui y sont les plus répandues. L'Auteur de ce Mémoire est M. Poma, Médecin à Saint-Diez. La Société lui a adjugé une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

Elle a décerné à chacun des Auteurs des Mémoires suivans une médaille d'or, ayant la même forme que le jeton ordinaire de la Compagnie.

1°. A M. Jeunet, Docteur en Médecine de Besançon, dont le Mémoire contient des détails très-bien prétentés sur la Topographie médicale des montagnes de la Franche-Comté.

2°. A M. Bertin, Docteur en Médecine, résidant actuellement à Rosoi en Brie, Auteur d'une Topographie médicale de la Guadeloupe, dans laquelle les maladies & les productions particulières à ce pays, sont décrites avec soin & clarté.

3°. A M. Moublet-Gras, Docteur en Médecine à Tarascon en Provence, Auteur d'un Mémoire, dont la Société a été satisfaite, sur la Topographie médicale de cette ville.

M. Houssset, Docteur en Médecine à Auxerre, nous a fait parvenir un Mémoire sur la Topographie historique, physique & médicale de la ville qu'il habite. La Société croit devoir le citer le premier parmi ceux dont elle fait une mention honorable.

Trois Mémoires ont paru dignes d'eloges par la précision & la netteté avec lesquelles ils sont écrits.

L'un, sur la Topographie médicale de la Lorraine allemande, a été rédigé par M. de la-Fize, Docteur en Médecine à Sarguemines.

Digitized by Google

L'autre, sur la Topographie médicale de la ville d'Etampes a été remis par M. Boncerf, Docteur en Médecine, qui y réside.

Le troisieme a été envoyé par M. Drouel, Docteur en Médecine à Luneville. Il est relatif à la Topographie médicale de cette ville & de ses environs.

La Compagnie a arrêté qu'elle feroit une mention honorable d'un Mémoire intitulé: *Essai topographique & d'Histoire naturelle du Mont d'Or & des environs*, par M de l'Arbre, Docteur en Médecine, Curé de la Cathédrale à Clermont-Ferrand. Comme il n'y est fait aucune mention des Maladies, on ne peut le comparer à ceux dont nous avons parlé ci-dessus. La Société a cité avec éloge dans sa dernière Séance publique un Mémoire du même Auteur, fait dans le même genre sur la Topographie de la Paroisse de Royac.

Tous les Mémoires & Observations seront adressés, ainsi qu'il est d'usage, à M. Vicq d'Azyr, *Secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert de Monseigneur le Contrôleur-Général des Finances, dans le département & sous les auspices duquel se fait cette Correspondance.*

Prix proposé dans la Séance publique de la Société Royale de Médecine, tenue au Louvre le 30 Août 1785.

I. La Société propose, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante:

Déterminer dans quelles espèces & dans quel temps des maladies chroniques la fievre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter, ou la modérer dans leur traitement.

Ce Prix de la valeur de 600 liv. sera distribué dans la Séance publique du Carême de 1787. Les Mémoires seront remis avant le premier Janvier de la même année. Ce terme est de rigueur.

Digitized by Google

II. La Société propose une seconde fois, pour sujet d'un prix qu'elle a porté à la valeur de 600 liv. la question suivante :

Déterminer quels avantages la Médecine peut retirer des découvertes modernes sur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres.

Elle desire que l'on recherche par l'expérience quelles sont les inductions que l'on peut tirer des effets de ce genre, lorsque l'air est altéré par les vapeurs qui s'élevent des malades dans les lieux où ils sont rassemblés en grand nombre.

Il seroit curieux de voir quel seroit le résultat d'une suite d'observations eudiométriques, suivies avec le même soin que celles des Physiciens qui observent avec le baromètre & avec le thermomètre.

Ce prix de la valeur de 600. liv. dont 360 livres ont été remises par un particulier qui ne s'est point fait connoître, sera distribué dans la séance publique de la Fête S. Louis, 1787.

La Société a cru ce délai nécessaire pour donner aux Auteurs le temps que ce travail exige. Les Mémoires seront remis avant le premier Mai 1787. Ce terme est de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés francs de port à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société, & seul chargé de sa correspondance, rue des Petits-Augustins, no 2, avec des billets cachetés, contenans le nom de l'Auteur, & la même épigraphe que le Mémoire.

Ordre des lectures après l'annonce & la distribution des prix.

M. Dehomme a lu le plan de la topographie physique & médicale de Paris.

M. Vicq d'Azir, Secrétaire perpétuel, a fait la lecture de l'éloge de feu M. Cussou, Docteur en Médecine, associé regnicole à Montpellier.

Digitized by Google

M. l'Abbé Teſſier a lu un Mémoire ſur les avantages des migrations de troupeaux pour les préſerver des maladies.

M. De Fourcroy a fait la lecture d'un Mémoire ſur la nature des altérations qu'éprouvent les humeurs animales par l'effet des maladies & par l'action des remedes.

Le Secrétaire perpétuel a terminé la ſéance par la lecture de l'éloge de feu M. Bergman, Profeſſeur de Chymie dans l'Univerſité d'Upſal, aſſocié étranger.

Si le temps l'eût permis, on auroit fait la lecture, 1°. d'un Mémoire intitulé : Réflexions ſur les maladies épidémiques, & ſur le plan que la Société Royale de Médecine doit ſuivre dans la réduction de leur Hiſtoire par MM. de Laporte & Vicq d'Azzir.

2°. D'un Mémoire de M. de Chambon, ſur l'abus des ſaignées dans le traitement de la fievre maligne.

Le Cercle des Philadelphes, établi au Cap François, vient de publier le Programme ſuivant.

On ſait que les livres & les actes publics qu'il ſeroit ſi intéreſſant de conſerver ſains & entiers, ſont détruits journellement dans l'iſle S. Domingue, par une eſpèce d'inſectes, dont on n'a pu juſqu'à préſent éviter le ravage. On aſſure que le papier de Gènes, qu'on emploie dans les Colonies Eſpagnoles, n'eſt point aſſujetti à cette cauſe de dévaſtation : on trouve, d'ailleurs, dans le ſupplément de l'Encyclopédie, à l'article *Reliur*, quelques vues ſur la préparation de la colle à relier les livres pour les Colonies.

Mais comme cet important objet exige des détails plus étendus, le Cercle des Philadelphes propoſe un prix de 25 portugaiſes, ou 1650 liv.

Digitized by Google

argent de la Colonie, pour l'Auteur auquel sera dû le meilleur Mémoire, concernant les moyens de fabriquer du papier & du carton qui puissent résister aux insectes dont il s'agit.

Il faudra que d'ici au premier Mai 1787, les concurrens envoient leurs Mémoires francs de port, à M. Prévôt, Avocat au Conseil supérieur du Cap-François, Secrétaire perpétuel du Cercle, & qu'ils y joignent des essais de papiers & de cartons fabriqués suivant leur méthode, & qui puissent en vérifier l'effet.

Ce prix est dû à la générosité de M. François de Neufchâteau, Procureur-général du Roi au Conseil supérieur du Cap-François, membre de plusieurs Académies, & associé honoraire du Cercle.

Très-haut & très-illustre Seigneur, Monseigneur Anne-Léon de Montmorenci, premier Baron de France, & premier Baron Chrétien, Chef des noms & armes de sa Maison, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Chevalier d'Honneur de Madame Adélaïde de France, & ci-devant Commandant en chef pour Sa Majesté dans les provinces de Poitou & d'Aunis, est mort à Paris le 26 du mois dernier dans la 81me. année de son âge.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1 de ce mois, sont : 36, 62, 52, 79, & 22.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 5 Septembre.

Le détachement de troupes envoiées par le Stathouder à Amersfort, à la réquisition

Digitized by Google

des Conseillers députés de la province, fut demandé à ceux-ci par la Régence même d'Amersfort. La pluralité de ces Magistrats ne vit point d'autre ressource de défense contre les entreprises du Corps Franc, qui marchant sur les traces de celui d'Utrhecht, vouloit forcer les volontés de la Régence. Malgré les menaces & les bravades de ce Corps-Franc, les troupes n'ont rencontré aucune opposition; c'est d'ailleurs que s'élevent les murmures; & suivant l'usage, ils sont accompagnés de volumineuses écritures & de débats de compétence.

Depuis six ans, chaque incident a fait mettre en question le droit public entier de la République; & la plus mince bicoque ne fait plus une démarche, sans que la constitution fondamentale des Provinces ne devienne un problême. Rien de moins étonnant, puisque la seule loi politique de la République existe dans les articles de l'Union d'Utrecht. Dans ce cas-ci, il s'agit de savoir si le College, que l'on appelle *Commetteer de Raden*, soit des Conseillers députés, & qui forment le Conseil d'Etat de la Province, pendant que les Etats ne sont pas assemblés; si ce College, dis-je, a le droit de demander des troupes, comme pourroient le faire les Etats eux mêmes: s'il suffit de cinq voix pour rendre cette résolution légale, si le Stathouder est fondé à s'y rendre, le peuple à obéir, &c. En attendant qu'une demi-douzaine de questions pareilles soient éclaircies, il pleut

Digitized by Google

une grêle de Requêtes, d'Adresses, de Mémoires & de volumes inintelligibles, présentés aux Etats de Hollande par différentes villes de cette Province, & par les Insurgens d'Utrecht à leurs Magistrats. Toutes ces remontrances ont le but commun de faire rappeller les troupes cantonnées à Amersfort, & d'intimider les Etats sur le danger de laisser appeller le Stathouder au secours de telle ou telle ville, même du consentement de l'autorité légitime. Du reste, la plus parfaite union regne à Utrecht; c'est-à-dire, que le Corps-Franc s'est chargé d'empêcher la Régence de troubler *le bon órdre*, en usant du pouvoir que lui ont conféré les loix.

Dans ces circonstances, le Prince d'Orange a écrit une lettre extrêmement sage, & bien digne d'un Médiateur, aux Etats d'Utrecht. Il les exhorte à avertir les habitans de la ville de ce nom, de revenir à la tranquillité convenable, à se garder de tout arrangement arbitraire, & extorqué par la violence, à exposer leurs plaintes librement & modérément. Le Stathouder invite ensuite les Etats à députer à la Haye quelques-uns de leurs membres pour conférer avec lui sur les moyens de pacification.

Quoique cette dépêche fût publique, & de nature à rassurer les esprits même les plus ombrageux, les calomniateurs ordinaires du Prince, & notamment le Gazetier d'Amf-

Digitized by Google

terdam, ont imprimé que le Stathouder *offroit main-forte* aux Etats, *& que l'indignation des vertueux citoyens étoit montée au comble*, &c.

Les Etats Généraux ont expédié un courier à leurs Ambassadeurs à Paris, avec de nouvelles instructions pour la reprise des négociations avec la Cour de Vienne. Cette assemblée a aussi résolu le rappel des deux Députés envoiés à Vienne, & dont la présence dans cette derniere ville est inutile, depuis qu'ils se sont acquittés envers l'Empereur de la commission dont ils étoient chargés.

On prétend que 22 vaisseaux de guerre sont en armement ou armés dans les ports d'Angleterre, & que la plus grande partie doit accompagner l'escadre Russe dans la Méditerranée.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

Une nouvelle aussi importante qu'inattendue, est que, non-seulement les Croates & le corps franc de Brentano, mais encore le régiment de frontiere de Waraſdin, qui est dans le Tirol, celui de Migazzi, qui est à Fribourg, & deux autres régimens d'infanterie, ont reçu ordre du Conseil Militaire de se tenir prêts à marcher, afin de prendre la route des Pays bas, à l'arrivée du premier Courier qui leur sera expédié par le Duc Albert. Cette nouvelle est très-certaine & elle a été confirmée par les lettres des Commandans mêmes de ces différens corps. On s'épuise en conjectures sur les motifs de pareils

Digitized by Google

ordres. Le plus probable c'eſt que les Hollandois ont de la peine à ſe réſoudre aux ſacrifices qu'on exige d'eux & que pour hâter leur déciſion l'Empereur veut leur montrer de nouveau ſes forces prêtes à agir en cas de délai. Auſſitôt que les députés Hollandois ont été inſtruits de cet ordre du Conſeil Militaire, ils ont expédié ſur le champ un Courier à la Haye. *Nouvell. d'All.* n°. 136.

Les dernieres Lettres de Bruxelles nous ont apporté une nouvelle bien capable de jetter de l'inquiétude ſur l'iſſue, ou ſur la célérité des negociations réentamées à Paris : ſçavoir que S. M. Impériale a donné ordre d'acheter pour ſon compte, & d'enmagaſiner tout ce qu'il eſt poſſible de trouver dans le pays, en froment, ſeigle, avoines & fourages, ſans en permettre pour quoi que ce ſoit la ſortie. Ces diſpoſitions inattendues ne diſent pas abſolument qu'on ait deſſein d'entrer en guerre : mais elles ſuppoſent du moins des précautions hoſtiles, qui en peuvent autoriſer également du côté de la République. Cependant Leurs Hautes Puiſſances ont pris, Lundi dernier, une réſolution, dont la teneur eſt une eſpece d'inſtruction pour MM. leurs Ambaſſadeurs & démontrent le plus vif & le plus ſincere deſir de voir renaître la bonne harmonie avec S. M. I. *Gaz. de la Haye* n°. 102.

Nous apprenons que parmi les perſonnes arrêtées à Aix, ſe trouve un nommé la Faie, qui avoit allongé ſon nom de celui de Selincour. Ce nom tout-à-fait dramatique, lui convenoit d'autant mieux, qu'il avoit été ſouffleur de la Comédie Françoiſe à Maſtricht, d'où on l'avoit chaſſé pour avoir voulu étendre l'exercice de ſa profeſſion de ſouffleur à des objets qui n'y avoient point de rapport. Il s'étoit déjà rendu fameux en

Digitized by Google

France par des exploits du même genre ; & pour s'exercer à bien souffler la Comédie, il souffla un jour la caisse d'une Messagerie publique. *Nouv. d'All.* n°. 136.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Spoliation d'Hoirie.

L'affaire est ainsi présentée dans un Mémoire pour le Chevalier de P... la demoiselle sa sœur & les dames C... A. B... intervenantes, contre le Baron de P... & les sieurs V...

Le Chevalier de la C... oncle commun des Parties, est mort en 1778, célibataire & âgé de plus de 80 ans ; sa succession qui de l'aveu des adversaires, *devoit valoir cent mille écus, & dans laquelle il devoit se trouver environ moitié de ce capital en argent comptant*, qui devoit présenter un gros *mobilier* & des titres de créances, n'a pas offert, à la levée des scellés, un écu d'argent comptant, pas un titre de créance, & le mobilier n'a produit qu'une somme de 1600 liv. il n'est resté que des immeubles.

Cette déprédation totale a eu lieu, dit-on, pendant les derniers mois de la vie du Chevalier de la C... que ses infirmités & son grand âge avoient plongé dans la démence. Les cohéritiers du Baron de P... & du sieur de V... les ont pressé de se réunir à eux, & de porter ensemble leur plainte à la Justice pour tâcher de découvrir les auteurs de cette spoliation. Les sieurs de P... & de V... se sont refusés à cette recherche du crime, & ont tâché de déterminer leurs cohéritiers au silence, & de les presser de faire un partage amiable, qui auroit éloigné toute plainte. Leur projet n'a pas réussi. Le Chevalier de P... & la demoiselle de P... sa sœur ont rendu plainte. Cent-seize témoins ont été entendus,

Digitized by Google

leurs dépositions ont prouvé la spoliation & en ont mis les auteurs à découvert.

Un Arrêt rendu, du consentement des sieur & demoiselle de P... a dans la suite civilisé l'affaire, converti les charges & informations en enquêtes, & renvoyé les Parties devant le Bailliage de *Clermont*, séant à *Varennes*.

Sur l'appel en la Cour, de la Sentence définitive du Bailliage, a éclaté la [illegible] a régné entre les spoliateurs. Après unis pour détériorer la succession ils ont fini par s'accuser l'un l'autre d'eux, en protestant de son innocence nelle, a rejeté le crime sur son co sieur de V... qui tenoit, disoit-on, dans une partie des dépouilles, prétendoit se ser de les rendre, & demandoit encore voulant se joindre aux autres cohéritiers, à partager avec eux les restitutions auxquelles le ron de P... devoit être condamné, comme disoit-il, le seul & unique coupable. Le de P... à son tour a suivi la même & dirigé ses coups contre le sieur de V... Voilà le fond du procès; & voici différens auxquels on pourra reconnoître les coupables. La maniere d'exister du feu Chevalier de la C... offre un phenomene singulier. Une passion dominante pour l'or lui avoit fait abdiquer le commerce des hommes & le rang que lui donnoit sa naissance. Retiré dans une de ses terres, située en *Clermontois*, il existoit là pour son trésor plus que pour lui-même. Toujours couvert de vêtemens grossiers, vivant des légumes de son jardin, d'un porc annuellement destiné à alimenter sa maison, de quelques pigeons tirés de sa voliere, dont le surplus, vendu avec parcimonie, ajoutoit 150 liv. à son revenu, & de quelques livres de viande prises de temps à au-

Digitized by Google

tre chez le boucher, voilà quel étoit son extérieur & l'intérieur de sa maison. Un valet, une servante de basse-cour, une gouvernante, composoient son domestique, plus utile que coûteux dans le désert d'une campagne. Jouissant là de 3000 liv. de rente, son occupation de tous les jours fut, pendant les trois quarts de la vie, d'accumuler de l'or. C'est ainsi qu'il étoit parvenu à se composer une fortune de plus de 50 mille écus en especes. Plus tourmenté par son trésor, qu'on ne peut l'être par l'excès de la misere, il portoit le délire jusqu'à le garder pendant la nuit avec des armes à feu & un domestique. Ainsi son existence étoit concentrée dans son coffre-fort : ce n'est pas là un tableau de fantaisie. Sa passion pour l'or, sa sollicitude à l'amasser, sa vigilance à le garder, sa manie sordide pour sa personne & pour sa table, tout est prouvé par les dépositions des témoins. Le Baron de P... & le sieur de V... parlent eux-mêmes de cette avarice dans les termes les plus forts. Le reste du Mémoire du Chevalier de P... & consorts a pour objet de réunir les preuves sur la consistance de la fortune du défunt en argent comptant, & d'accuser les sieurs de P... & de V... de l'avoir enlevée. L'affaire portée à la seconde Chambre des Enquêtes, un incident a produit un partage d'opinions, qui a été porté en la troisieme Chambre. Enfin, par Arrêt du 6 Septembre 1783, la Cour a infirmé la Sentence du Baillage & réduit à 36 mille livres les sommes que le Baron de P... & le sieur de V... avoient été condamnés solidairement à rapporter avec les intérêts ; du partage de laquelle somme ils ont été exclus, & en outre condamnés solidairement aux dépens.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 3 Septembre.

A Meſure que l'Impératrice de Ruſſie étend ſes domaines preſqu'incommenſurables, elle deſire en peupler les déſerts. C'eſt dans ce but qu'elle vient de rendre un Edit où elle invite les étrangers à s'établir aux environs du Caucaſe. On promet à ces Colons liberté dans le choix de leurs fabriques ou de leur commerce, tolérance religieuſe, exemption d'impôts pendant ſix ans, & au bout de ce terme, la faculté de ſe retirer où bon leur ſemblera; toutefois en acquittant les taxes des trois dernieres années de leur ſéjour ſur le territoire de S. M. I..

Le Miniſtre de cette Souveraine à Conſtantinople, M. de Bulgakow eut le 18 une conférence particuliere avec le Reis-Effendi: on ſoupçonne que cet entretien a roulé ſur l'envoi prochain d'une eſcadre Ruſſe dans

la mer Noire, & sur les secours prétendus, accordés par les Turcs aux Lesgiens, ce peuple du Caucase qui a fait une incursion dans la Georgie. La Porte, à ce qu'on dit, a nié d'avoir eu part à ces mouvemens, & a déclaré qu'elle s'attendoit à ne voir paroître sur l'Euxin que des navires Russes de moindre force.

Il se répand que la peste s'est manifestée en Moldavie, & que ses ravages à Jassi & aux environs, ont obligé le gouvernement Russe à former un cordon de troupes, pour intercepter toute communication.

Le Comte d'Anhalt, Lieutenant-Général au service de Russie, vient d'achever dans cet Empire un voyage de plus de mille lieues d'Allemagne. De Moscou il a suivi le Volga, depuis Casan jusqu'à Astracan: ensuite il a longé les bords de la mer Caspienne, & gagné Azoff par la langue de terre qui sépare la Caspienne de la mer Noire: enfin, il a remonté le Don par Woronesch & Tula, & est arrivé heureusement à Moscou, lieu de son départ.

Le 17 Août, le Comte de Rechteren, ancien Envoié des Etats-Généraux auprès de la Cour de Copenhague, a pris congé du Roi de Danemarck & de la Famille Royale. Le même jour, son successeur dans ce poste, le Baron de Goes, a eu sa premiere audience du Roi, dans laquelle il a remis ses lettres de créance.

Digitized by Google

Le nouveau Prince-Evêque de Lubeck a fait prendre le 4 poſſeſſion de l'Evêché, par le Baron de Lowzow, Préſident de la Régence & Chevalier de l'Ordre de Dannebrog.

DE VIENNE, le 3 Septembre.

L'on continue à regarder comme arrêté & même comme très prochain, le voyage de l'Empereur, dont nous avons parlé. Mais quoique le Public envoie ce Monarque tantôt à Pétersbourg, tantôt en Crimée, il eſt très-vraiſemblable qu'il ne paſſera pas la Bohême, où les circonſtances politiques l'ont appellé. Le Comte Pellegrini, Commandant de l'Artillerie, a pris les devans, le 23 du mois dernier, afin d'examiner l'état des magaſins & des nouvelles fortifications.

On apprend par des lettres de Conſtantinople du 23 Juillet, qu'une des Sultanes du Grand-Seigneur eſt accouchée d'un Prince, qui a reçu le nom de Mahmud. Le Patriarche des Grecs eſt mort à Conſtantinople, le 11 Juillet; & il eſt remplacé par le Métropolitain de Smirne.

Une brigade du Corps de l'Artillerie, a reçu ordre de ſe rendre dans la forteresſe de Carlsbourg en Tranſylvanie.

L'Empereur a fixé le prix du vif-argent d'Idria; il y ſera payé, le quintal de Vienne, à raiſon de 145 florins, à Trieſte 146, &à

Digitized by Google

Vienne 150. On établit par ordre de l'Empereur des verreries dans la Gallicie, à l'instar de celles de Bohême.

DE FRANCFORT, le 8 Septembre.

En se rendant au camp de Silésie, le Roi de Prusse a couru quelque danger aupres de Silberberg; sa voiture ayant versé dans un chemin creux & difficile : heureusement cet accident n'a eu aucune suite pour S. M. qui arriva le 20 au quartier général de son armée. Le Prince Royal l'accompagnoit, & le Duc d'Yorck étoit au camp de la veille, avec tous les Généraux & Officiers étrangers. Depuis le 18, l'Infanterie étoit entrée au camp, sous les ordres du Général Lauenzien, & manœuvra les deux jours suivans. La Cavalerie la suivit le 20, & exécuta le lendemain devant le Roi diverses évolutions, avec autant de précision que de célérité. Le Monarque est logé dans une simple maison de payſan.

Peu de temps avant son départ de Potsdam, il étoit arrivé chaque semaine plusieurs couriers de Dresde, de Hanovre, de Cassel, de Brunswick & d'Anspach; couriers tous repartis avec des dépêches. On assure qu'on a arrêté à Berlin, il y a quelque temps, un Gentilhomme étranger, accusé d'être l'espion d'une Cour de l'Europe, & qu'on l'a conduit à Spandau.

La Cour de Munich a rendu le 16 du

Digitized by Google

mois dernier, un nouveau Décret contre la Franc Maçonnerie, Décret dont voici les dispositions.

« Nous savons à n'en plus douter, que les *Francs-Maçons* & *Illuminés* tiennent encore des assemblées clandestines, pour continuer leur nuisible *métier*, & qu'ils sont des collectes, reçoivent de nouveaux membres, contre la défense réitérée du souverain; que dans les colleges de justice & autres, leur nombre s'est accru au point que dans quelques-uns il forment la pluralité des voix. Comme S. A. S. E. persiste inébranlablement dans son ordonnance publiée à cet égard, & qu'elle prétend que les ordres ne soient exécutés nulle part avec plus d'exactitude que dans ses colleges & tribunaux de justice, elle enjoint à tous les Présidens & Membres de colléges, attachés à cette secte, de se faire connoître dans le terme de huit jours, de déclarer qu'ils sont résolus d'y renoncer entierement, de ne plus fréquenter ces conventicules, ni d'employer la séduction pour engager d'autres sujets, à s'y rendre, & encore moins de se faire agréger à des loges étrangeres. Ceux des *Francs-Maçons* & *Illuminés* qui se seront pleinement conformés aux ordres de leur souverain, par la manifestation & déclaration prescrites pour le terme péremptoire susdit, & seront repentans de leur faute, en obtiendront le pardon; ceux au contraire qui auront négligé de profiter de ce terme, & qui viendront à être découverts par la suite, seront non seulement cassés *ipso facto*, mais encore condamnés à une amende considérable & à d'autres peines. Les dénonciateurs obtiendront des récompenses, & leur nom restera caché. »

Digitized by Google

Ces mesures violentes sont probablement relatives à quelques abus de quelque secte particuliere de Franc-Maçons, ou de soi-disant tels, plutôt qu'à la Franc-Maçonnerie même, trop répandue & trop connue pour mériter une aussi terrible prohibition.

Depuis long-temps il est question de créer un neuvieme Electorat : les conjonctures actuelles font supposer que cette opération n'est pas éloignée. Les voix, pour choisir un Roi des Romains, sont partagées dans le College des Electeurs : ceux de Bohême, du Palatinat, de Cologne & de Mayence paroissent assurés à la Maison d'Autriche ; elle est menacée d'avoir contr'elle les Electeurs de Brandebourg, de Treves, de Saxe & d'Hanovre. Un neuvieme suffrage romproit l'égalité. Le Landgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Wirtemberg se disputeront probablement cette nouvelle dignité.

Des lettres de Vienne assurent positivement, qu'il a été expédié des ordres au Corps de Brentano, aux régimens des Waraſdins & de Migazzi, & encore à deux autres régimens d'Infanterie, de se tenir prêts à marcher dans les Pays Bas, au premier ordre qu'ils recevront du Duc Albert de Saxe-Teschen.

Le Comte regnant Guillaume René d'Yſenbourg-Budingue est mort le 5 de ce mois à Wœchtersbach.

Digitized by Google

L'épizootie regne à Lemberg où cette maladie se déclare par un bouton blanc sur la langue, & enleve un grand nombre de bêtes à corne. On attribue ce fléau à la longue durée de l'hyver & à la mauvaise qualité de nourriture que l'on a donné aux bestiaux, qui souvent, faute d'autres fourrages, étoient réduits à manger de la paille pourrie, & même du fumier.

On a observé, écrit-on de Vienne, que les droits de Douane perçus pendant le dernier quartier, avoient rapporté environ 85000 florins moins que ci-devant.

ITALIE.

DE ROME, le 13 Août.

Une lettre du P. Lorenzo Giustiniani de S. Prosper, Missionnaire en Sourie, adressée à la Propagande, rapporte la mort du P. Vicenzo Ruffo, Dominicain, Missionnaire dans la Mésopotamie, très-différemment du récit qu'en ont fait divers papiers publics. Voici les termes du P. Lorenzo.

« Le P. Vincenzo Ruffo a été misérablement assassiné dans la ville de Gezire, à trois journées de Mosul, où il avoit été appellé par le Bacha, pour guerir son frere. Arrivé en cette ville, il y resta trois jours sans voir le malade, qui, à ce qu'il comprit, étoit attaqué d'une maladie mortelle. Enfin, étant introduit auprès du mourant, le Gouverneur le contraignit à ordonner quelque remede. Le Pere

Digitized by Google

Ruffo prépara un opiat, dont il prit lui-même une portion, & donna l'autre au Gouverneur, qui l'adminiſtra à ſon frere : au bout de deux heures celui-ci mourut. Le Gouverneur accuſa alors le Pere d'avoir empoiſonné ſon frere ; ce religieux lui repréſenta vainement que pour ôter tout ſoupçon il avoit pris lui-même une partie du remede ſans en être affecté. Le Turc inhumain voulut lui faire donner 40 coups de bâtons. Le Pere Ruffo, montra le firman du Grand-Seigneur qui le déclaroit franc. Mais le Bacha, encore plus irrité, le bleſſa d'un poignard à la poitrine, & l'acheva de deux coups de piſtolet. Le domeſtique du P. Ruffo, qui parvint a s'échapper, s'eſt réfugié à Alep. Il rapporté que les gens du Gouverneur couvrirent le cadavre du religieux de bleſſures & l'expoſerent dans les champs tout déchiré, mais qu'enſuite il fut enterré par les Catholiques ».

En quittant Bologne, le Duc de Courlande a remis aux Préſidens de l'Inſtitut des Sciences une ſomme de mille ſequins romains, dont l'intérêt ſera appliqué à une médaille d'or, qu'on adjugera chaque année au meilleur ouvrage en Peinture, Sculpture ou Architecture.

De Naples, le 15 Août.

L'exploitation des mines de nitre foſſile découvertes à Molfetta par l'Abbé Fortis, réuſſit au point d'allarmer les entrepreneurs des nitrieres artificielles, & leur fait craindre à juſte raiſon la fin du monopole qu'ils exerçoient ſur le public pour cet article.

Digitized by Google

On travaille dans nos chantiers à préparer diverſes petites eſcadres qu'on deſtine à courir l'année prochaine ſur les Algériens. Ils viennent de nous enlever ſix barques de Procida, chargées de bois de conſtruction : ces Barbareſques ſe dédommagent ſur nous de leur treve avec Sa Majeſté Catholique ; treve dont on voit l'hiſtorique dans la relation ſuivante qui paſſe pour fidele. Elle eſt écrite par un Officier du vaiſſeau de guerre le S. Ildephonſe que commandoit D. J. Maſſaredo.

La Commiſſion, dont nous étions chargés, en quittant Carthagène avec le St. Ildefonſe, le St. Jean Nepomucène, & les Frégates la Ste. Brigide & la Ste. Caſilde, étoit, à ce que nous penſions, bornée à faire l'épreuve du Vaiſſeau neuf de 74 canons, le St. Ildefonſe. Le 12 du mois dernier nous fumes à la vuë d'Alger, à 7 heures du ſoir ; deſtination, à laquelle nous ne nous étions nullement attendus. Nous nous préſentames devant le Port, hiſſant un Pavillon de Trêve ; mais, comme il étoit tard, nous ne fumes pas ſurpris qu'on ne fit aucune réponſe à nos ſignaux. Le lendemain matin nous les repétames, & vers le midi arrivèrent de la Ville un Maure de diſtinction & le Conſul de France. Quoique nous fuſſions ſous voiles, ils reſtèrent à dîner à bord. A cette occaſion notre Amiral eut avec eux une conférence ſur la Paix, & convint de mettre à l'ancre le lendemain dans la Baye. Lorſqu'ils ſe rendirent à terre, nous les ſaluames de 7 coups de canon. Le 14 du mois nous mouillames avec l'Eſcadre à quelque diſtance de la Ville. A midi un Envoyé

Digitized by Google

Maure vint à notre bord avec les Consuls de France & de Suede. Nous mimes sous voiles, pour approcher de la Ville : Nous mimes à l'ancre à 24 brasses d'eau, environ à une portée de canon du Môle : A trois heures ils retournèrent à terre accompagnés de l'Amiral. Le 16 au soir il vint à bord un Turc, avec une Lettre de Don Ignacio Alava, Commissaire Espagnol à Alger, apportant pour avis, que les Préliminaires avoient été signés la veille avec la Régence ; & sur cet évenement nous déployâmes le Pavillon de Paix, tirant un coup de canon, pour en donner avis à l'Escadre. Le 18 au soleil levant, nous décorames toutes les chaloupes de l'Escadre, pour célébrer la Paix, faisant une triple décharge de 21 canons, avec trois acclamations de Vive le Roi ; La Garnison y répondit de 21 coups. Le 21 à 7 heures du matin arriva de Toulon la Frégate Françoise, la Minerve, chargée d'emmener tous les François, qui avoient été pris par les Algériens sur des Vaisseaux neutres. Le 26 l'Amiral & ses Officiers descendirent à terre pour prendre congé du Dey. Aussi-tôt que l'Amiral eut reçu ses Dépêches à terre, nous levames l'ancre pour la Côte d'Espagne, ayant auparavant expédié la Snta-Casilda au Capitaine-Général à Mahon, pour prévenir l'Armement, qui étoit dans ce Port, de ne pas agir contre l'Etat d'Alger. Les Algériens ont 9 Vaisseaux armés, depuis 22 jusqu'à 36 canons, qui, avec quelque Bâtimens moindres, ont mis à la voile, pour se rendre dans l'Océan, le 6 Juillet. On les avoit retenus jusqu'à ce jour-là, pour les empêcher d'user de représailles contre les Puissances ennemies. Ils ont encore 75 chaloupes à canon & à mortier, les premieres montées d'une Piece

Digitized by Google

de fonte de 24 livres. Cet Armement avoit été causé par l'idée, où ils étoient, que l'Armement de Mahon étoit destiné contre eux comme auparavant. Don Joseph Massaredo & son Escadre sont restés en croisière sur les deux côtes jusqu'à ce jour, 17 Juillet, qu'ils sont revenus mouiller dans la Baye d'Alicante, apportant une Ratification du Traité de Paix. Un Vaisseau Catalan, destiné pour les Indes Occidentales, avoit été effrayé dans sa route à travers le Détroit; & l'Equipage s'étoit sauvé dans la chaloupe: mais il a été rendu à l'Amiral Espagnol, qui l'a fait amariner par quelques-uns de ses gens, & qui l'a ramené d'Alger dans la Baye d'Alicante. Le Capitaine du Corsaire a été puni séverement pour s'être approché du Bâtiment Espagnol & en avoir intimidé l'Equipage, qui ignoroit qu'il y avoit un Traité de Paix sur le tapis. Le 15 de ce mois, il est venu dans cette Baye un petit Corsaire Algérien, qui, après s'être pourvu de rames & d'autres choses nécessaires, qu'il avoit été obligé de jetter à la Mer dans un violent orage, quitta ensuite cette Baye, pour s'emparer le lendemain de 3 Bâtimens Napolitains, deux desquels étoient chargés de Bois & de Chanvre pour l'Arsenal de Carthagène: Les Equipages s'étoient jettés dans leurs chaloupes & sauvés sur la côte. Nous craignons que presque tout Vaisseau, qui vient au Détroit, ne soit visité & pillé. — Nous avons trois Bâtimens sous une quarantaine de 40 jours. Ceux de Naples, de Portugal, & de Gènes vont être les plus maltraités. Enfin les Algériens finiront par déclarer la Guerre à quelque Puissance du Nord, pour tenir leurs Corsaires toujours occupés. »

D'après l'avis de la Junte suprême des

Digitized by Google

abus, le Roi a déclaré les ex-Jésuites expulsés, habiles à hériter.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 5 Septembre.

Les Compagnies d'Artillerie qui ont ordre de passer à Gibraltar, pour relever celles employées depuis deux ans à réparer les fortifications & à en construire de nouvelles, s'embarquent aujourd'hui à Woolwich, à bord du vaisseau munitionnaire le *Howe*.

Le Gouvernement vient d'ordonner de dresser, sans délai, un état exact de toutes les munitions navales qui se trouvent dans les différens chantiers de S. M., afin d'apprécier au juste la quantité de fournitures nécessaires à l'approvisionnement complet de la Marine. L'on va continuer la construction des vaisseaux de guerre à trois ponts, jusqu'à ce que le nombre de ceux du premier & du second rang soit au moins égal à celui des vaisseaux de même force de la Marine de France & d'Espagne.

L'*Audacious*, vaisseau neuf de 74 can, est entré dans le bassin de Woolwich pour y être doublé en cuivre & y prendre ses agrêts, avant d'être mis en ordinaire à Chatham.

Le Ministère a passé, dit-on, de nouveaux contrats pour l'approvisionnement de l'armée & de la flotte. Ces opérations, qu'on assure très-considérables, sont encore incon-

Digitized by Google

nues, & l'on observe qu'on les tient dans le plus grand secret.

Le Commodore *Sawyer* est arrivé le 26 à Hallifax, dans la Nouvelle-Ecosse, pour y prendre le commandement de l'Escadre Britannique.

Le 1er. de ce mois, tous les Ministres Etrangers se trouvant à St. James avec les Ministres d'Etat, Lord George Gordon entra dans la Salle des Gardes du second Régiment, & appellant un Sergent, il lui donna deux guinées pour rafraîchir la livrée de l'Ambassadeur de Hollande, & boire ensemble à sa santé.

Dans le nombre des projets fiscaux indiqués au Ministre par nos Folliculaires, se trouve le suivant, annoncé en ces termes dans quelques papiers publics.

On prétend, que M. Pitt va imposer une taxe sur les lits de plume. La taxe sera, dit-on, augmentée progressivement en raison du nombre de lits qui se trouveront dans chaque maison. Par exemple, si un lit paye deux schellings & demi, deux lits payeront chacun cinq schellings, trois lits dix schellings chaque, enfin vingt schellings par lit au-dela du nombre de trois, à l'exception cependant des familles qui auront un ou plusieurs enfans. — Nota. On espere, que les matres & les sophas seront compris dans la taxe, puisqu'ils servent également aux besoins & aux plaisirs de l'homme.

Vendredi dernier, deux Pensionnaires de l'Hôpital de Greenwich étant à boire ensemble, il s'éleva entr'eux une querelle. L'un d'eux

Digitized by Google

porta à ſon camarade un coup de couteau ſi terrible dans le ventre, que ſes entrailles ſortirent de la bleſſure avant qu'il eut atteint l'Hôpital. Le meurtrier fut trouvé mort, & ce qu'il y a de remarquable, le bleſſé donne des eſpérances de guériſon.

On aſſure qu'il y a actuellement en Angleterre plus de billon que jamais. On attribue cette abondance de numéraire au grand nombre de Négocians du Bengale qui ont fait paſſer leur fortune en Europe, pour la ſouſtraire à l'Inquiſition de la Chambre de contrôle de l'Inde, ce Tribunal *conſtitutionnel* établi par M. Pitt.

Les Miniſtres & leurs Partiſans paroiſſent perſuadés qu'avant peu, le Parlement d'Irlande redemandera le ſyſtême rejetté. Dans cet eſpoir, on préſume que l'Adminiſtration fera paſſer dans le Parlement Britannique un bill, qui contiendra au moins l'eſprit des arrêtés auxquels l'Irlande a refuſé ſa ſanction.

Il eſt aiſé de prévoir, dit un de nos Papiers, que l'Angleterre & l'Irlande vont être ou plus diviſées ou plus unies que jamais. Si elles ſont plus unies, & qu'une même tête dirige avec énergie les mouvemens du tout, l'Empire Britannique pourra, peut-être, arriver à une prééminence enviée des Nations. -- Cette prééminence ſeroit même plus durable que celle qu'elle a déjà perdue, car il y a lieu de croire que l'expérience lui aura appris à ſe contenir dans une ſage modération. L'Ecoſſe eſt inférieure par ſa ſituation, par ſa fertilité, ou ſa population au Royaume d'Irlande, & c'eſt néanmoins à ſon

Digitized by Google

union avec l'Ecoſſe, que l'Angleterre a dû une partie de ſa proſpérité.

Lorſqu'on apprit à Nottingham, Capitale du Comté de ce nom, le ſort des propoſitions faites à l'Irlande, on ſonna les cloches toute la journée, & l'on ſe livra à des réjouiſſances publiques. Nos Gazettes continuent à s'égayer ſur cet événement, que l'une d'elles annonce au Public en ces termes :

Vendredi 12 de ce mois, un *méchant* enfant, connu ſous le nom des *Propoſitions d'Irlande*, fut attaqué d'un accès *convulſif* dans une maiſon publique, appellé *paté d'Oie*, (the gooſe Pye) à Dublin, où on l'avoit envoyé d'Angleterre pour achever ſa nourriture & ſon éducation. Cet enfant, comme on ſait, eſt le fruit d'un commerce illicite entre M. Forſter & M. Pitt. *Sa conſtitution* a été de tout tems *viciée*, & l'on croit qu'il avoit reçu des *atteintes* encore plus malignes de ſes *peres nourriciers* Mrs. *Jenkinſon* & *Dundas*, connus par leur *attouchement* dangereux. Deux Médecins célebres par leurs talens, Mrs. *Fox* & *Sheridan*, employerent généreuſement & par pure humanité, tous les ſecours de leur art pour lui rendre la ſanté. Un habile Chirurgien M. *Eden* étoit même parvenu au moyen de la lancette, de la *cautériſation* & d'autres procédés, à détruire une partie du *vice* de ſon ſang; mais ſoit à cauſe de ſa *foibleſſe* innée, ou du mauvais *traitement* qu'il avoit éprouvé auparavant, tous leurs efforts furent inutiles. On l'envoya alors à Dublin chez une nourrice appellée l'Influence, qui avoit fait des cures déſeſpérées, & on le recommanda même à un célebre *empirique*, appellé l'*Ariſtocratie*, qui avoit eu jadis beaucoup de *malades*, mais dont la ré-

Digitized by Google

putation étoit beaucoup diminuée. On eut encore recours à quelques autres Médecins fort *estimés*, mais ils refuserent unanimement leur entreprise, le déclarant dès *la premiere consultation*, atteint d'une maladie *incurable*. Leur prédiction a été pleinement remplie, car après avoir donné beaucoup plus de *peine* qu'il ne méritoit, il mourut dans des douleurs affreuses Lundi dernier 15, regretté uniquement par les *illustres* Auteurs de ses jours.

Le 1er. de ce mois, trois maisons considérables de la Cité ont suspendu leurs paiemens; elles avoient envoyé des marchandises dans l'Amérique Septentrionale, elles se fioient aux engagemens pris par leurs débiteurs; mais aucune remise n'est arrivée. On craint que d'autres maisons enveloppées dans ce fatal commerce avec les Etats-Unis n'aient le même sort.

La semaine dernière, un laboureur de Rutland-Shire trouva, en travaillant près d'Uppingham, une bouteille débouchée, dans laquelle étoit un crapaud vivant qui en couvroit le fond. On présume que l'animal y étant entré tout jeune, y a subsisté de la rosée qui tomboit journellement dans la bouteille.

Suivant les derniers avis reçus de New-Yorck, de Boston & de Williamsbourg, la situation des Etats-Unis devient plus critique de jour en jour. Ce continent est désolé par les divisions que fomente l'esprit de parti: de nouveaux Etats se séparent des anciens pour former des Gouvernemens distincts; ils

Digitized by Google

pouſſent, dit le *Morning-Hérald*, comme des champignons un lendemain de pluie : ſi cela continue, au lieu de Treize Etats-Unis, on en verra bientôt Trois cens très-déſunis, pourvu toutefois que chaque individu encore n'y devienne pas ſon propre légiſlateur.

Suivant une lettre de l'Iſle de Saint-Jean, on y lut le 21 Mai à l'Hôtel-de-Ville la Charte des Priviléges que lui accorde Sa Majeſté Britannique. Les immunités ſont en plus grand nombre qu'aucunes de celles, concédées juſqu'à ce jour dans l'Amérique-Septentrionale.

Les dernières dépêches reçues d'Halliſax, parlent de l'arrivée de 200 habitans de Nantucket, qui ſont venus s'établir ſur les côtes de la Nouvelle-Ecoſſe, pour y profiter des pêcheries.

On ne ſait où diverſes Gazettes ont pris que le pere du célèbre Docteur Francklin ſortoit de la petite ville de Pontoiſe près Paris. Rien de plus abſurde que cette aſſertion, ainſi qu'on en jugera par le précis ſuivant, qu'on peut regarder comme authentique.

La Famille du Docteur *Francklin* étoit du nombre des premiers Emigrans qui s'établirent à Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre. Si ſon grand pere n'étoit pas natif de cette ville, au moins il y avoit été conduit par ſes parens dès ſa plus tendre enfance. Son pere, qui a vécu plus de quatre-vingt ans, eſt né & mort à Boſton, ſans être jamais ſorti de la Nouvelle-Angleterre.

Digitized by Google

Il fut le premier Imprimeur qui ait eu quelque célébrité en Amérique, & l'Auteur de la premiere Gazette qui ait paru sur ce Continent. Il avoit une famille très-nombreuse. *Benjamin Francklin*, un de ses plus jeunes fils, est le seul qui lui ait survécu. Le Docteur avoit aussi plusieurs sœurs, dont deux établies, l'une à Boston & l'autre à Rhode-Island, sont peut-être encore vivantes. Son frere aîné succéda à son pere dans la profession d'Imprimeur; quant à lui, il fut destiné à l'état Ecclésiastique dans une des Communions dissidentes, à laquelle leur Famille étoit attachée; mais le jeune Francklin avoit autant d'aversion pour cet état, que de goût pour celui de son pere; en conséquence, celui-ci cédant enfin à une répugnance aussi marquée, le mit en apprentissage chez l'aîné de ses fils, auquel il avoit, comme nous l'avons dit, cédé son Imprimerie. Avant la fin de son apprentissage, le Docteur Francklin fit un voyage à Philadelphie, ville alors très-peu considérable en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui. Il n'y avoit en ce temps-là dans tout le Continent de l'Amérique Angloise d'autre Imprimerie que celle de Boston, à l'exception de deux misérables presses, dont l'une à Newyork, étoit dirigée par un Hollandois, & l'autre à Philadelphie, appartenoit à un Allemand. Ces deux Imprimeurs avoient à peine entre eux une poignée de caracteres, qui servoient à imprimer des affiches, la plupart en Allemand & en Hollandois. Le jeune Francklin prévoyant le succès d'un Etablissement de cette nature, dans une ville dont les accroissemens étoient aussi rapides que ceux de Philadelphie, résolut d'y exercer sa profession; mais il crut devoir préalablement se perfectionner dans son métier. En conséquence, il s'embarqua pour

Digitized by Google

Londres, où il fut quelque temps Compagnon, chez Bernard Lintot, Imprimeur de Pope. Feu M. Strahan travailloit en même temps dans cette imprimérie où le Poëte faisoit alors imprimer sa traduction de l'Iliade & de l'Odyssée.

Les principales circonstances de la vie du Docteur Francklin depuis cette époque sont généralement connues, & nous laissons à l'Historien particulier de ce grand Philosophe, tous ces détails dans lesquels nous n'avous point cru devoir entrer. Ce que nous devons dire, c'est qu'à l'exception du Docteur lui-même, de son fils & de son petit fils, personne de sa famille n'a quitté l'Amérique depuis plus d'un siecle. Il peut se faire à la rigueur que ses auteurs les plus reculés fussent en effet d'origine Françoise, mais M. Francklin n'en croyoit rien. Il est vrai qu'une telle recherche n'a jamais paru assez importante à ce Philosophe pour qu'il daignât s'en occuper; & d'après son exemple, nous ne voulons pas nous-mêmes pousser plus loin une pareille discussion.

On a publié un Extrait assez curieux d'une lettre du 1er. Juillet, écrite ici par un Commerçant établi sur les bancs de *Black-River*, à la côte des Mosquites. Voici de quelle maniere ce particulier dépeint l'état des choses dans cette contrée.

Recevez mes remercimens de l'envoi que vous m'avez fait des Papiers publics de Londres. Ils nous ont fort amusé. Les différens details qu'on y trouve de la situation des affaires dans ce pays-ci nous ont beaucoup fait rire; & comment aurions-nous pu nous y refuser, lorsque parmi tant d'autres mensonges, *ils* publioient que nous sommes fréquemment exposés à être insultés pa-

Digitized by Google

les Espagnols ? Rien n'est plus faux. Les Espagnols sont trop prudens pour se conduire de la sorte à notre égard, attendu que nous sommes en possession des deux isles dans Brewer's Lagoon, qui sont situées de maniere à commander toutes les entrées du Lagoon. La premiere de ces isles a environ un mille de circonférence ; l'autre n'en a pas tout-à-fait autant ; leur sol est très-fertile, & le cultivateur est amplement récompensé de ses peines par le produit qu'il en retire. Bien loin d'avoir à craindre aucune entreprise hostile de la part des Espagnols, nous avons actuellement toute l'artillerie destinée à défendre ces isles, qui a été débarquée du *Bélisaire*, venant de la Jamaïque. Il est certainement loin de leurs pensées de chercher à nous déloger, puisqu'ils desirent fort profiter de notre absence pour se rendre maîtres des sauvages.

Les chaleurs excessives & les pluies abondantes ont causé beaucoup de maladies, dont nos troupes en particulier ont prodigieusement souffert. Nous avons plusieurs vaisseaux à deux ponts & quelques frégates en croisiere sur la côte, & dont la vigilance est telle qu'au plus petit mouvement des Espagnols on leur envoie demander sur le champ ce qu'ils se proposent de faire.

Les ennemis les plus inquiétans que nous ayons à combattre sont les crocodilles qui fourmillent dans le Lagoon & dans toutes les rivieres qui s'y déchargent ; ils viennent fréquemment sur le rivage & se saisissent de nos chevres ou de tous autres animaux qui se trouvent dans les environs. Il y a quelques jours qu'un de nos jeunes negres endormi sous un appentis, ayant un chien à ses côtés, fut sur le point d'être saisi par un crocodille d'une grosseur énorme ; les aboiemens du chien, à la vue de l'amphibie, éveillerent le negre qui

Digitized by Google

regagna la maiſon très-effrayé. Le chien eſt la proie favorite des crocodilles. Un enfant fut emporté dernièrement par un de ces animaux, & ſuivi auſſi-tôt par les ſauvages; mais ils arriverent trop tard pour le ſauver, & le trouvèrent étendu contre un monglier. Ils attendirent que les crocodilles vinſſent pour dévorer leur proie, alors ils les attaquerent & en tirerent pluſieurs de l'eau. Les ſauvages ſont très-adroits dans ces attaques très-fréquentes. Chaque ſauvage fixe ſon crocodille & s'élance ſur ſon dos; alors il tire avec force les pattes de devant de l'animal qu'il fait venir derriere lui & le laiſſe dans cette poſture gênante juſqu'à ce qu'il ait gagné le bord, où il prend une corde avec lequel il le lie & le tire hors de l'eau. Quelques-uns de ces monſtres ont trente pieds de longueur.

On ſe rappelle le récit du Capitaine King dans le troiſieme voyage du célèbre Cook, touchant les pelleteries du Nord-Oueſt de l'Amérique, les bénéfices que firent ſur cette marchandiſe au Kamſtchatka & à Canton les équipages des deux vaiſſeaux, enfin le projet formé par divers matelots de retourner à la riviere de Cook pour y acheter une nouvelle cargaiſon de fourrures. Cette découverte & ſes profits ont enflammé le génie entreprenant de la nation; une compagnie s'eſt formée pour ſuivre cette branche de commerce, ſous la protection du Miniſtere, & vient d'équipper dans ce but le *King George* & la *Queen Charlotte*, deux bâtimens commandés par des Officiers, compagnons du Capitaine Cook. Ils ſe

Digitized by Google

rendront à Canton, d'où ils seront frétés & approvisionnés par la Compagnie des Indes Orientales. L'étendue des côtes de ce continent Nord-Oueſt eſt immenſe. La partie reçonnue par le Capitaine Cook s'étend du Cap Blanc, ſous la latitude de 42°. juſqu'au 72°. Nord : c'eſt une eſpace de 30 degrés, peuplé preſque par-tout d'habitans très hoſpitaliers. Si une fois, diſent nos ſpéculateurs, on peut leur inſpirer le goût des commodités Européennes, quel débouché pour nos étoffes de laine & nos draps groſſiers ! Les pelleteries ſont à très-bon compte parmi eux, & ſe vendront en Chine, au Japon, au bénéfice énorme de 2000 pour 100.

Le 19 Août, Mary Baker de Hartfield accoucha heureuſement de quatre enfans, trois filles & un garçon. Cette miraculeuſe progéniture vécut environ trois heures ; les nouveaux nés expirerent ſucceſſivement, chacun à la diſtance de 15 minutes. Après les avoir expoſés aux regards des curieux, on les réunit dans un cercueil, qu'on fit garder pluſieurs nuits de ſuite, pour en prévenir l'enlevement.

Depuis long-temps le ſieur Arnold préparoit une expérience aëroſtatique, dont les circonſtances ſont rapportées en ces termes par tous nos papiers.

Un premier accident arrivé au moment où l'on alloit détacher le ballon, retarda l'expérience de plus d'une heure ; un Matelot monté au haut d'un des mâts, auquel étoient attachées les cordes qui

Digitized by Google

le soutenoient, ayant lâché prise, il tomba, heureusement pour lui au beau milieu du ballon : quoique le taffetas ne fût pas crevé, il enfonça dans ce lit aérien de maniere à être perdu de vue dans le moment : plus d'une demie-heure s'écoula pendant que deux de ses camarades monterent au haut des mâts pour passer des cordes dans des poulies, les lui jetter, & le hisser ensuite à force de bras du fond du précipice dans lequel son poids l'avoit fait plonger. Cette difficulté surmontée, & tout étant prêt pour le départ, on lâcha le ballon avec deux galeries suspendues au-dessus l'une de l'autre, dont l'inférieure devoit être détachée à une certaine hauteur avec le parachûte fixé au-dessus ; mais cette seconde galerie s'étant accrochée en passant à la palissade de l'enclos, les cordes qui la retenoient se casserent, & le parachûte, ainsi que celui qui devoit s'en servir, tomberent de cinq pieds de haut, pendant que le contre-coup ramenoit le ballon vers la terre hors de l'enceinte. L'énergie avec laquelle il étoit emporté, ayant un aéronaute de moins, fit que ce contre-coup ne fut pas violent, la galerie n'ayant fait que raser la terre : mais ayant versé ce qu'elle contenoit au milieu du chemin, le sieur Arnold pere, & tout le lest qu'il emportoit, y resterent, pendant que son fils, plus agile que lui, saisissant les cordes s'élança dans la galerie, & fut emporté avec toute l'énergie que pouvoit donner au ballon l'absence de ses deux compagnons de voyage, & la perte de tous les instrumens, lest, provisions, &c.

Comme le filet & une partie des cordes s'étoient cassés dans le premier choc, on vit en frémissant cette frêle galerie qui n'étoit qu'un plateau entouré de filets, inclinée d'un côté, & non seulement vacillier, mais tourner pour ainsi dire au

Digitized by Google

tour du ballon jusqu'à ce qu'il se fût remis du choc : à peine l'énergie d'ascension eut-elle maîtrisé ce mouvement secondaire ; à peine les spectateurs commençoient à se rassurer sur le sort de cet intrépide jeune homme, que le ballon, déjà élevé à plus de 1,200 toises, éclata par le haut, & après avoir perdu en moins d'une minute tout l'air inflammable dont il étoit rempli, redescendit avec une vîtesse si accélérée, que personne ne s'attendoit à l'heureux événement qui est arrivé. Par un miracle sur lequel on ne devoit pas compter, c'est au milieu de la Tamise, dans le port même, & dans un endroit où heureusement il n'y avoit pas de vaisseaux, c'est en enfonçant au-delà de quatre brasses dans la riviere, que le jeune Arnold a terminé sa course : plusieurs bateaux s'étant portés vers l'endroit où il étoit tombé, le retirerent du milieu des débris de son équipage, dans lequel il étoit embarrassé au point que sans un prompt secours il se fût infailliblement noyé.

Nous avons cité une réponse fiere & spirituelle que fit un jour au Duc de Cumberland, la petite fille d'Olivier Cromwell, Dame d'honneur de la Princesse Amélie, tante du Roi actuel. Cette jeune personne étoit née avec beaucoup de caractere & de vivacité d'esprit. Etant un soir en société aux eaux de Tunbridge, quelqu'un se fâcha de quelques plaisanteries qu'elle s'étoit permises, & lui dit grossierement ; « Il vous » sied bien de vous donner ces airs, vous, » dont le grand-pere a été pendu ? » *Il est vrai*, répliqua-t-elle aussitôt, *mais ce ne fut qu'après sa mort.*

FRANCE.

Digitized by Google

FRANCE.

DE SAINT-CLOUD, le 7 Septembre.

Le 4 de ce mois, le Baron de Caſtille, Officier au Régiment des Gardes Françoiſes, a prêté ſerment entre les mains de S. M., en qualité de Lieutenant de Roi de la province de Languedoc, au département d'Uzès & bas Vivarais.

DE PARIS, le 14 Septembre.

Un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 28 Août dernier, ordonne que par le Lieutenant-Général de Police & les Officiers du Châtelet, le procès ſera fait aux auteurs & complices de traités, marchés & négociations, pour de prétendus *Bons* de finances. Voici comment s'exprime Sa Maj. dans le Préambule.

Le Roi étant informé que des intriguans & des impoſteurs s'efforcent de faire accroire que, par de prétendues protections dont ils ſuppoſent être aſſurés, ils peuvent procurer, à prix d'argent, des *Bons* de places de Finances, & les faire réaliſer; qu'affectant de répandre qu'à l'expiration prochaine des baux & traités des Fermes & Régies générales, il y aura pluſieurs changemens & nominations nouvelles, ils ſont parvenus par des voies inſidieuſes, à négocier des promeſſes chimériques, & à entraîner des perſonnes trop crédules dans des engagemens, des ſoumiſſions & des actes de dépôt, que des

Notaires ou leurs clercs ont eu l'imprudence de rédiger & recevoir ; Sa Majesté qui a déjà fait connoître que ceux qui auroient recours à de pareils moyens pour obtenir des places de Finances, en seroient à jamais exclus, voulant réprimer sévèrement des manœuvres qui tendent à tromper le public, en même temps qu'à compromettre des noms respectables, a résolu d'en faire punir les auteurs & les complices, suivant la juste rigueur des Ordonnances. A quoi voulant pourvoir, &c.

Un autre Arrêt, du 18 Août, ordonne le remboursement des parties de rentes & autres charges de pareille nature, de 12 liv. à 20 liv. de produit. Les remboursemens s'effectueront sur le pied du denier vingt du produit, sans aucune déduction ni retenue sur le capital, tant dans le restant de la présente année, que dans le courant de l'année prochaine.

Un bâtiment Malouin, venant de Terre-Neuve, nous a apporté la fâcheuse nouvelle que deux navires François, employés à la pêche de la morue, ont été totalement perdus.

On apprend que le Dey d'Alger a cassé & mis sous le bâton le Reis, Commandant d'un chebec, qui a pris & conduit à Alger un bricq François, sorti de Toulon. L'équipage avoit été pillé & maltraité.

M. Blanchard, toujours heureux, & probablement expérimenté à force de pratique, dans la manipulation aërostatique, s'est élevé de Lille le 26 Août, à onze heures du matin, accompagné du Chevalier de l'Epinard, &

Digitized by Google

prit terre le même jour, à six heures du soir, à Servon en Clermontois. C'est une course de 63 lieues, soit de 7 lieues par heure. Le Magistrat de Lille, en félicitant M. Blanchard de sa diligence & de son succès, a ajouté une gratification de 50 louis d'or, à une première ordonnance de 1200 liv. qu'il avoit reçue à son départ. Il a aussi remporté les honneurs un peu fanés du couronnement à la Comédie, & un Poëte a célébré ce *triomphe* par les beaux vers suivans.

La belle & triomphante Arsène
En décernant la couronne à *Blanchard*,
En détache un laurier qu'elle offre à *l'Epinard*.

Nous n'avons pas attendu qu'un Prix proposé par l'Académie Françoise, fixât quelques minutes la sensibilité publique sur l'héroïsme du Duc Léopold de Brunswick, pour entretenir nos Lecteurs très au long de toutes les particularités relatives à ce généreux Prince; particularités qu'on vient de répéter un peu tard en d'autres Feuilles publiques. Les Auteurs qui seroient tentés de travailler sur ce sujet, qui n'exige d'autres ornemens que la simple vérité, nous sauront gré de leur offrir un précis très-exact de la vie du Duc Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick. Il est rédigé d'après les matériaux fournis par l'illustre famille qui pleure encore, & qui pleurera long-tems ce Prince, à qui l'Europe entière a donné des regrets. Ce précis est un

Digitized by Google

narré sans phrases, sans figures, & sans toute la pretintaille des ames froides qui croient remplacer le sentiment par du verbiage.

Maximilien Jules Léopold, fils du Duc Charles de Brunswick, & de la Princesse Philippine Charlotte de Prusse, nâquit à Wolfembuttel le 11 Octobre 1752. Ce Prince, que la nature avoit doué des qualités les plus aimables, fut confié de bonne heure à d'excellens maîtres, qui l'instruisirent dans toutes les connaissances faites pour orner l'esprit en formant le cœur. La douceur de son caractère, son application au travail, ses progrès dans l'étude des Langues, de l'Histoire, des Belles-Lettres, de la Morale, de la Religion & de la Science Militaire le rendirent cher à tous ceux qui l'approchoient. Pénétré de reconnoissance envers ses instituteurs il les considéroit, les chérissoit & leur portoit, pour ainsi dire, une espece de culte, puisqu'on l'entendit dire plus d'une fois qu'il *leur devoit tout, parce qu'ils fondoient son bonheur futur & le rendoient digne d'être homme.*

En 1770 il assista en Silésie à la revue des Troupes du Roi de Prusse, & fut présent à l'entrevue de ce Monarque avec l'Empereur. En 1771 il accompagna le Prince Héréditaire son frere, actuellement Duc regnant, dans le voyage qu'il fit aux Cours de Weimar, de Gotha & d'Anspahc, & se rendit ensuite avec son Gouverneur le Colonel de Warnstædt à Strasbourg, où pendant une année il continua à étendre ses connoissances Militaires & toutes celles qui forment l'Homme, le Citoyen & le Prince.

Il quitta cette Ville au mois de Mai 1772, & retourna à Brunswic, où le Duc son Pere

Digitized by Google

l'éléva à son arrivée au grade de Lieutenant Colonel. (1) Dans la même année il fut créé Chevalier de l'ordre de S. Jean. Au mois d'Avril 1775, ce Prince, accompagné du Colonel de Warnstædt, se mit en route pour aller faire un voyage en Italie. Il se rendit d'abord à Vienne, où il fut présenté à LL. M. I. & après avoir séjourné dans cette Capitale jusqu'à la fin d'Avril, il continua sa route. Le célebre Lessing, connu par ses ouvrages dramatiques, suivit le Prince dans ce voyage. Il vit successivement les principales Cours & Villes de cette contrée, & se rendit aussi à l'Isle de Corse, à bord d'un Vaisseau François; le Général de Marbœuf le reçut d'une manière distinguée, & le traita avec tous les honneurs dûs à sa naissance & à son mérite personnel.

De retour de ce voyage, le Prince entra au service du Roi de Prusse, qui lui confera le 12 Janvier 1776, le Régiment vacant de

(1) Le Rédacteur de ce Journal, qui eut l'honneur de voir très souvent ce Prince à cette époque, fut témoin d'un trait d'humanité de sa part qu'il a peut-être répété cent fois; pendant les manœuvres qu'exécutoient un jour les troupes d'un Prince d'Allemagne, dont la petite armée a atteint la discipline & la science des Prussiens, un Cuirassier galopant avec son escadron serré, tomba de cheval, & fut grièvement blessé: ses meurtrissures n'étoient pas son pire mal, & il devoit s'attendre à un châtiment après sa guérison. Le Duc Léopold de Brunswick courut à ce malheureux, couvert de sang & de fange, lui donna lui-même les premiers secours; le fit placer dans sa voiture pour le ramener en ville, & intercéda auprès du Général, jusqu'à ce qu'il se fût assuré, qu'une fois rétabli, le Cuirassier n'auroit à craindre ni prison, ni coups de canne. Lorsqu'il exerçoit sa générosité, fût ce envers les gens de la derniere classe, le Duc Léopold ne manquoit jamais aux égards dus à la pauvreté; & l'on eût dit être secouru par un ami rempli de politesse & de sentiment.

Digitized by Google

Dirringshofen, en Garnison à Francfort sur l'Oder. Lépold joignit son Regiment au mois de Février, & se concilia bien tôt par sa popularité, par son humanité, par son amour pour l'Ordre & la Justice, les cœurs des Officiers, des Soldats, de tous les Citoyens. Il trouva au Régiment un grand nombre d'enfans sans instruction, & conçut dès ce moment le projet d'établir une école de garnison. Il fit bâtir en conséquence une maison, établit deux instituteurs à l'entretien desquels il engagea les Capitaines du Régiment de contribuer. L'ouverture de cette école où l'on enseigne à lire, à écrire & à compter, les principes de la religion, la géographie & l'histoire, se fit au mois de Janvier 1778. Le Prince fit les fraix de l'achat des Livres & les distribua lui-même à la Jeunesse. Souvent il se trouva au milieu de ces enfans pendant le tems de l'instruction, & les encouragea à l'étude & aux bonnes mœurs par une distribution de Livres, de Médailles, &c. Leopold ne borna pas ses bienfaits aux enfans des Soldats, il les étendit aussi aux pauvres enfans des Habitans de la Ville, à un grand nombre desquels il fit apprendre des métiers. En 1778, le Prince, à la tête de son Régiment, se trouva à l'armée, commandée par le Prince Henri, & revint en 1779, avec le Régiment à Francfort. Le Roi de Prusse, pour le recompenser de ses services militaires, l'éléva en 1782, au grade de Major-Général. On connoît la catastrophe du 27 Avril 1785. Ce Prince, qui méritoit de vivre long-tems pour le bonheur des hommes, périt ce jour dans l'Oder, victime de son humanité. La bienfaisance étoit l'ame de sa vie & c'est par la bienfaisance qu'il périt.

Digitized by Google

Nous rapporterons dans le Journal prochain pluſieurs particularités caractériſtiques de ce jeune Héros, dont la vie privée a été une ſuite de vertus habituelles.

L'expérience d'un Agriculteur eſt certainement préférable à la vaine ſcience d'un Agronome de la Capitale. On ſe plaint beaucoup cette année de la quantité de blé carié; la lettre ſuivante nous paroît donc très-utile à répandre avant les ſemailles.

La carie des bleds eſt vraiſemblablement occaſionnée dans ſon principe par une maligne influence de l'atmoſphere. Contre cette cauſe primitive peut-être n'y a-t-il point de remede: mais on peut remédier aux effets, & en arrêter la contagion.

Lors qu'un grain noir ou carié a été écraſé par le fléau ou autrement, la pouſſiere fétide qu'il contient ſe répand ſur les autres grains, s'attache à leur extrémité veloutée; & alors une grande partie des épis provenants de cette ſemence ſont attaqués eux-mêmes de la carie, ainſi que je m'en ſuis aſſuré avec évidence par des expériences répétées en différentes années. Apparemment que le virus de la pouſſiere fétide s'introduit avec les ſucs nourriciers de la terre dans la ſubſtance des grains, & en vicie le germe. Telle eſt, à mon avis, une des principales cauſes du mal. Voici préſentement le remede que je propoſe d'y apporter. Il doit paroître fort ſimple & fort naturel; & de plus il eſt éprouvé.

Otez ſoigneuſement les épis noirs qui ſe trouvent dans les gerbes dont vous deſtinez le grain à faire votre ſemaille: ôtez ces épis avant de livrer les gerbes au batteur; il eſt clair que votre ſemence ſera préſervée de cette pouſſiere noire qui

Digitized by Google

est si contagieuse ; & par conséquent votre récolte ne sera point infectée de noir, ou le sera beaucoup moins.

Il ne faut pas croire que je propose ici une opération prodigieusement longue, & par cette raison impraticable. Je connois un Laboureur chez qui elle se pratique : c'est sa femme qui s'en charge & qui épluche un a un tous les mauvais épis, d'autant de gerbes à peu-près que deux hommes peuvent en battre. Ce Laboureur est amplement dédommagé du temps employé à ce travail. Le bled noir croît dans le champ de ses voisins qui ne veulent pas prendre la même peine, & le sien en est exempt.

Quelques-uns ne se servent point du fleau qui brise la pochette, c'est-à-dire, l'enveloppe de la poussiere noire, ils prennent le bled à la main & le battent sur un tonneau.

Un moyen qui n'est pas encore à négliger, ce sont les moulins à vanner, dont depuis environ quarante ans les Laboureurs un peu aisés font usage dans mon canton. Le bled, en tombant de la tremie sur une grille qui fait l'effet du crible, reçoit le vent excité par la rotation des ailes. Ce vent chasse au loin & la paille & la poussiere noire, au lieu qu'avec le vent ordinaire plus vous lui donnez le jeu dont il a besoin, plus la poussiere noire se mélange parmi votre bled, & en salit les grains. Le moulin à vanner a encore l'avantage d'être plus expéditif, & de mieux nettoyer le froment de tous ses grains maigres, ainsi que des graines étrangeres

On est si rebattu d'annonces de secrets, procedés nouveaux, découvertes, dont il ne résulte rien d'utile ; que je ne sais si on daignera faire quelque attention aux méthodes que j'indique. Mais je me rends toujours à moi-même le té-

Digitized by Google

moignage satisfaisant que mon motif est un zele sincere & désintéressé pour l'avantage de l'agriculture & le bien public : témoignage que ne sont peut-être pas dans le cas de se rendre, ceux qui ces tems derniers se sont annoncés comme possédant les plus merveilleux spécifiques pour augmenter la fécondité de nos terres, & qui apparemment gardent ces spécifiques pour eux-mêmes, puisque nous n'en entendons plus parler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obeissant serviteur

Agriculteur des environs de Beaumont le Roger, en Normandie.

Ce 29 Août 1785.

On lit dans une lettre de *Poyo* en Espagne le détail d'un orage, tellement désastreux, qu'on est tenté de soupçonner quelque exagération dans le narrateur.

Le Dimanche 6 d'Août, vers les quatre heures du soir, le Ciel s'obscurcit, au point que l'on eût dit, que la nature entiere alloit rentrer dans le cahos, par le bruit des vents qui luttoient les uns contre les autres. Ce triste événement s'annonça par un tremblement de terre, auquel succeda une grêle si grosse, que deux heures après, on trouvoit encore des morceaux qui pesoient une livre & quatre onces, les plus petits étoient au moins comme des œufs de poule : elle tomba avec tant de force & de précipitation, que tous les Etres animés qui étoient dans les champs ou sur les chemins en furent écrasés ou déchirés en lambeaux. On n'étoit pas en sûreté dans les maisons, dont la plupart furent enlevées, & les autres englouties dans une espace de près de cinquante lieues. Quelques-unes

Digitized by Google

est si contagieuse ; & par conséquent votre récolte ne sera point infectée de noir, ou le sera beaucoup moins.

Il ne faut pas croire que je propose ici une opération prodigieusement longue, & par cette raison impraticable. Je connois un Laboureur chez qui elle se pratique : c'est sa femme qui s'en charge & qui épluche un a un tous les mauvais épis, d'autant de gerbes à peu-près que deux hommes peuvent en battre. Ce Laboureur est amplement dédommagé du temps employé à ce travail. Le bled noir croît dans le champ de ses voisins qui ne veulent pas prendre la même peine, & le sien en est exempt.

Quelques-uns ne se servent point du fleau qui brise la pochette, c'est-à-dire, l'enveloppe de la poussiere noire, ils prennent le bled à la main & le battent sur un tonneau.

Un moyen qui n'est pas encore à négliger, ce sont les moulins à vanner, dont depuis environ quarante ans les Laboureurs un peu aisés font usage dans mon canton. Le bled, en tombant de la tremie sur une grille qui fait l'effet du crible, reçoit le vent excité par la rotation des ailes. Ce vent chasse au loin & la paille & la poussiere noire, au lieu qu'avec le vent ordinaire plus vous lui donnez le jeu dont il a besoin, plus la poussiere noire se mêlange parmi votre bled, & en salit les grains. Le moulin à vanner a encore l'avantage d'être plus expéditif, & de mieux nettoyer le froment de tous ses grains maigres, ainsi que des graines étrangeres

On est si rebattu d'annonces de secrets, procedés nouveaux, découvertes, dont il ne résulte rien d'utile ; que je ne sais si on daignera faire quelque attention aux méthodes que j'indique. Mais je me rends toujours à moi-même le té-

Digitized by Google

moignage satisfaisant que mon motif est un zele sincere & désintéressé pour l'avantage de l'agriculture & le bien public : témoignage que ne sont peut-être pas dans le cas de se rendre, ceux qui ces tems derniers se sont annoncés comme possédant les plus merveilleux spécifiques pour augmenter la fécondité de nos terres, & qui apparemment gardent ces spécifiques pour eux-mêmes, puisque nous n'en entendons plus parler.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obeissant serviteur

Agriculteur des environs de Beaumont le Roger, en Normandie.

Ce 29 Août 1785.

On lit dans une lettre de *Poyo* en Espagne le détail d'un orage, tellement désastreux, qu'on est tenté de soupçonner quelque exagération dans le narrateur.

Le Dimanche 6 d'Août, vers les quatre heures du soir, le Ciel s'obscurcit, au point que l'on eût dit, que la nature entiere alloit rentrer dans le cahos, par le bruit des vents qui luttoient les uns contre les autres. Ce triste événement s'annonça par un tremblement de terre, auquel succeda une grêle si grosse, que deux heures après, on trouvoit encore des morceaux qui pesoient une livre & quatre onces, les plus petits étoient au moins comme des œufs de poule : elle tomba avec tant de force & de précipitation, que tous les Etres animés qui étoient dans les champs ou sur les chemins en furent écrasés ou déchirés en lambeaux. On n'étoit pas en sûreté dans les maisons, dont la plupart furent enlevées, & les autres englouties dans une espace de près de cinquante lieues. Quelques-unes

Digitized by Google

des habitations qui étoient le mieux construites, ont résisté à la violence de cet ouragan ; mais elles menacent d'une chûte prochaine ; & toutes ont perdu les toits qui ont été emportés & dispersés çà & là : les arbres les plus gros, & dont la plantation se perdoit peut être dans l'origine du temps, ont été arrachés, & sont devenus le jouet des vents & de l'orage. A la place des champs vastes, & des prairies riantes, qui faisoient la richesse de ce pays, on ne voit plus qu'un sol aride & sabloneux. Toutes les espérances du Cultivateur le plus actif sont détruites pour plusieurs années, par l'éboulement des bonnes terres, indépendamment de la perte des bestiaux. Plusieurs Négocians qui faisoient le commerce des laines du pays, ont essuyé des dommages immenses ; les laines étendues sur les prairies ayant été ou gâtées ou dispersées.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 12 Septembre.

Les dispositions militaires reprises ici depuis quelque temps, l'augmentation des magasins, les préparatifs de divers genres, les ordres qu'ont reçu plusieurs régimens de se mettre en marche, l'annonce de nouveaux Corps attendus dans nos provinces, y ont répandu l'opinion générale & prématurée d'événemens sérieux. Il est vrai qu'à l'arrivée d'un courier de Vienne, le 23 du mois dernier, LL. AA. RR. qui faisoient une tournée en Flandres, revinrent ici, & qu'il y eut à la Cour une assemblée des Gé-

Digitized by Google

néraux. Elle s'eſt renouvellée depuis, mais on en ignore l'objet précis. On a conduit de grands amas de faſcines à Santuliet; on fait des pontons à Anvers, & le public cherche à deviner le motif de cette activité. Les uns voyent dans ces meſures une ſuite inévitable des démarches d'une grande puiſſance d'Allemagne; d'autres ſuppoſent le deſſein d'accélérer la repriſe & l'iſſue de négociations avec la Hollande; enfin de troiſiemes croient cette République, enhardie par la ligue reſpectable qui vient de ſe former dans l'Empire, moins inclinée à des ſacrifices, auxquels d'ailleurs la généralité des Provinces-Unies n'a point encore donné ſon conſentement.

Cette derniere conjecture ſeroit moins plauſible, s'il étoit vrai, comme on le dit, que les Etats Généraux ont envoié de nouvelles inſtructions à leurs Ambaſſadeurs à Paris, & ſur-tout ſi ces inſtructions ſont de nature à avancer une concluſion qui paroît ſe reculer de jour en jour.

Quoi qu'il en ſoit, l'avis des mouvemens qui ſe font dans les Pays-Bas, a ſemé en Hollande des inquiétudes d'autant plus vives, que l'état d'anarchie & de déchirement où ſe trouve la République, rend ſa ſituation infiniment dangereuſe. Un courrier allant de Paris à la Haye, a été arrêté ici avec des marchandiſes de contrebande,

Digitized by Google

mais il n'eſt nullement vrai qu'on l'ait dépouillé de ſon paquet, comme on le rapportoit au premier inſtant.

Le Baron de Thulemeyer, Envoié extraordinaire du Roi de Pruſſe à la Haye, a en effet communiqué aux Etats-Généraux une déclaration miniſtérielle de ſa Cour, dans laquelle S. M. P. notifie à la République la formation & la concluſion de la ligue Germanique, ſignée entre le Roi de Pruſſe & un grand nombre de Princes Souverains d'Allemagne.

Pour s'aſſurer que ni les Etats Généraux ni aucune autre puiſſance ne ſont invités à accéder à cette ligue, il ſuffit de lire cette déclaration ſérieuſe, dont voici la teneur :

Le Roi a cru pouvoir s'attendre que la Cour de Vienne ne penſeroit plus jamais ni à un échange ni à aucune autre acquiſition de la Baviere, après qu'on lui en eut démontré l'inadmiſſibilité dans les conférences de Braunau, tenues au mois de ſeptembre 1778; après qu'elle eut renoncé par le traité de paix de Teſchen à toute prétention ſur la Baviere, & qu'elle ſe fut chargée elle-même, avec les autres Puiſſances contractantes & médiatrices de cette paix, de la garantie des pactes de la Maiſon Palatine, qui défendent à cette Maiſon toute aliénatiou, & nommément tout échange de ſes Etats. S. M. ayant cependant appris, au mois de Janvier de l'année courante, par la communication du Duc des Deux-Ponts, que, malgré des conſidérations ſi fortes, la Cour

Digitized by Google

de Vienne avoit fait proposer à ce Prince l'échange de toute la Baviere, ainsi que du Haut-Palatinat & des Duchés de Neubourg & de Stulzbach, contre une partie des Pays-Bas-Autrichiens, elle s'empressa d'en ouvrir ses sollicitudes à Sa Majesté l'Impératice de toutes les Russies, comme garante de la paix de Teschen. La réponse que S. M. I. fit donner au Roi par son Ministre, le Prince d'Ogorouki, « qu'après » le refus du Duc des Deux-Ponts, il n'étoit » plus question de cet échange », auroit pu rassurer S. M., si Elle avoit pu avoir la même certitude des intentions de la Cour de Vienne; mais cette Cour a fait voir trop clairement, tant par les démarches faites dans le cours de l'année présente, que par son système suivi de tout tems, qu'elle ne peut pas gagner sur elle de renoncer entierement au projet d'acquérir tôt ou tard la Baviere. Après avoir dissimulé dans ses premieres déclarations circulaires l'existence de ce projet, elle assure à la vérité dans les dernieres, à l'imitation des déclarations de la Cour de Russie, « qu'elle n'avoit pas songé & ne son-» geroit jamais à un troc violent ou forcé de la Baviere »; mais cette distinction entre un troc forcé ou volontaire, indique assez que la Cour de Vienne conserve encore toujours l'idée de la possibilité d'un troc avec la Baviere. Cette conjecture, déjà très-forte en elle-même, ne se confirme que trop par l'assertion de la Cour de Vienne, « que la Maison Palatine avoit, par le » traité de Baden, la pleine liberté d'échanger » ses Etats ». Il est vrai que l'article XVIII de la paix de Baden porte : « que si la Maison de » Baviere trouve convenable de faire quelques » échanges de ses Etats contre d'autres, Sa Maj. » Très-Chrétienne a promis de ne pas s'y oppo-

Digitized by Google

» fer ». Mais il réſulte clairement du diſpoſitif même de cet article, que les contractans n'ont cru promettre à la Maiſon de Baviere qu'un échange partiel de quelques pays ou diſtricts, qui pourroit être convenable à ſes intérêts : mais on n'a sûrement pas ſongé ni pu ſonger alors à l'échange total d'un grand Electorat & Fief de l'Empire qui, ſe trouvant ſous la diſpoſition de la Bulle-d'Or, n'étoit aucunement ſuſceptible d'une altération de cette nature, laquelle auroit affecté de trop près & renverſé la conſtitution eſſentielle du College Electoral, & même l'intégrité de tout le ſyſtême confédératif de l'Empire.

En admettant même que la paix de Baden ait permis à la Maiſon de Baviere de faire un échange partiel & convenable à ſes intérêts, de quelque partie de ſes poſſeſſions, cette faculté a été abrogée par l'article VIII de la paix de Teſchen, & par l'acte ſéparé conclu en même tems entre l'Electeur Palatin & le Duc des Deux-Ponts, puiſqu'on y a renouvellé, confirmé & garanti les pactes de la Maiſon Palatine des années 1766, 1771 & 1774, dans leſquels tous les Etats de la Maiſon Bavaro-Palatine ſont chargés d'un fidéicommis perpétuel & inaliénable, & on a rappellé l'ancienne ſanction pragmatique de cette Maiſon, conclue à Pavie l'an 1329, par laquelle toute cette illuſtre Maiſon s'eſt engagée de ne jamais faire aucun échange ni autre aliénation de la moindre partie de ſes Etats. Or, comme le traité de Teſchen, avec tous ſes actes ſéparés, ſe trouve ſous la garantie du Roi & de l'Electeur de Saxe, comme parties principalement contractantes de cette paix, ainſi que ſous celle des deux Puiſſances médiatrices, les Cours de Ruſſie & de France, qui en ont pris la ga-

Digitized by Google

rantie, il en réſulte qu'aucun échange quelconque de la Baviere ne ſauroit plus avoir lieu ſans le conſentement & la concurrence de toutes les Puiſſances qu'on vient de nommer, & ſur-tout ſans l'intervention du Roi & de tous ſes co-Etats de l'Empire, qui ſont eſſentiellement intéreſſés à ce que le grand & important Duché de Baviere reſte au pouvoir de la Maiſon Palatine, puiſqu'il ſaute aux yeux qu'indépendamment de la diſproportion géographique & politique entre les Pays-Bas-Autrichiens & toute la Baviere, en transférant ce grand & beau pays à la Maiſon d'Autriche, & en arrondiſſant ainſi la Monarchie Autrichienne déjà trop prépondérante, tout l'équilibre du pouvoir en Allemagne ſeroit perdu, & la ſûreté ainſi que la liberté de tous les Etats de l'Empire ne dépendroit plus que de la diſcrétion de la Maiſon d'Autriche. Il ſemble que cette grande & puiſſante Maiſon devroit ſe contenter de ſa vaſte Monarchie & ne plus ſonger à une acquiſition auſſi allarmante, non ſeulement pour l'Allemagne, mais auſſi pour toute l'Europe. —— Elle devroit ſe rappeller auſſi, qu'elle a promis dans le traité de barriere de 1715 aux Puiſſances maritimes, qu'elle n'aliéneroit jamais aucune partie des Pays-Bas à aucun Prince hors de ſa propre Maiſon, ſtipulation qui ne peut pas être levée ſans le conſentement des parties contractantes.

Le Roi ne pouvant donc que ſe perſuader, par tout ce qu'on vient d'expoſer, que la Cour de Vienne ne renoncera pas ſitôt, & peut-être jamais, au projet d'acquérir la Baviere tôt ou tard, d'une maniere ou d'autre, & que ſelon les principes qu'elle continue d'annoncer dans ſes dernieres déclarations, circulaires, elle s'en ré-

Digitized by Google

serve toujours la possibilité & la faculté, S. M. a cru ne pouvoir pas moins faire pour sa propre sûreté, & pour celle de tout l'Empire d'Allemagne, que de proposer à ses co-Etats de faire une association conforme à toutes les constitutions fondamentales de l'Empire, nommément à la paix de Westphalie & aux capitulations des Empereurs, & fondée sur l'exemple de tous les siecles, tendante uniquement à conserver la constitution présente & légale de tout l'Empire, & chacun de ses membres, dans la jouissance libre & tranquille de ses droits, états & possessions, & à s'opposer à toute entreprise arbitraire, illégale & contraire au système de l'Empire. S. M. ayant rencontré les mêmes sentimens auprès des Sérénissimes Electeurs de Saxe & de Brunswick-Lunebourg, Elle vient de conclure & de signer avec eux un traité d'union, qui n'est offensif contre personne, qui ne déroge en aucune maniere à la dignité, aux droits & aux prérogatives de S. M. l'Empereur des Romains, qui n'a absolument pour but que le maintien du système constitutionnel de l'Empire & des objets qu'on vient d'énoncer, & qui ne peut par conséquent ni inquiéter ni offenser la Cour de Vienne, si elle a les mêmes vues & intentions pour la conservation dudit système, comme on a lieu de s'y attendre, & comme on s'attend aussi de la grandeur d'ame & de la loyauté du Chef de l'Empire.

Personne ne pourra douter, que le Roi, comme Electeur & Prince de l'Empire, & comme Contractant & Garant des Traités de Westphalie & de Teschen, a un droit incontestable de conclure avec ses Co-Etats de l'Empire un pareil Traité constitutionnel & non offensif. Ayant fait la Guerre pour empêcher l'échange & tout dé-

Digitized by Google

membrement ultérieur de la Baviere, laquelle Guerre a été finie par la Paix de Teſchen, Sa Maj. a acquis un droit & un intérêt particulier & permanent de s'oppoſer à tout échange préſent & futur de la Baviere, &, en le faiſant par des meſures conformes au Droit des Gens & à ceux de l'Empire Germanique, Elle ne fait que remplir ſes obligations & ſes droits, mais rien qui puiſſe provoquer le mécontentement ou les reproches de la Cour de Vienne, & lui attribuer des vues & des démarches offenſives contre elle. Le Roi n'a donc pu apprendre qu'avec quelque ſenſibilité & ſurpriſe, que la Cour de Vienne ſe récrie contre cette Union dans ſes Déclarations, publiquement adreſſées à toutes les Cours de l'Europe & de l'Empire, & qu'elle tâche de même d'y donner des couleurs odieuſes. Sa Majeſté croit n'avoir donné aucun lieu à un procédé pareil & avoir plutôt mérité qu'on rendoit plus de juſtice à la conduite ouverte, patriotique & deſintéreſſée qu'Elle a tenue avant & après la paix de Teſchen, à l'égard de tout ce qui regarde la Baviere & la Maiſon Palatine. Elle n'imitera pas le ton adopté dans les Déclarations ſuſdites: Elle ſe gardera bien de recriminer: Elle ſe contente de provoquer au témoignage des Electeurs & Princes de l'Empire, qui atteſteront, que, ſans aucune ſuggeſtion ni accuſation, on s'eſt borné à leur tracer l'inadmiſſibilité & le danger de tout échange de la Baviere, & à leur propoſer la concluſion d'un Traité conſtitutionel, tel qu'on peut le montrer à tout le monde.

Pour ne laiſſer aucun doute ſur la pureté de ſes intentions & ſur la juſtice de ſes démarches, qu'on ſait avoir été repréſentées par-tout dans un jour défavorable, le Roi s'empreſſe de faire part de la concluſion de ce Traité d'aſſociation, & des

Digitized by Google

motifs pressans qui y ont déterminé les Parties contractantes, à l'illustre République des Provinces-Unies, comme à une Puissance, qui a toujours pris un intérêt vif & particulier au bien-être & à la conservation de l'Empire Germanique. Il espere, que L. H. P. reconnoîtront Elles-mêmes l'innocence & la légalité de cette union, qu'Elles ne lui refuseront pas leur suffrage, qu'Elles en écarteront toute interprétation sinistre, & qu'Elles voudront plutôt contribuer Elles-mêmes, par la sagesse de leurs conseils & de leurs mesures, pour qu'il ne soit plus jamais question d'un échange quelconque de la Baviere, & pour que l'équilibre & le système de l'Empire Germanique, qui influent aussi essentiellement sur le bonheur & la tranquillité du reste de l'Europe, soient conservés en leur entier, sans être altérés en aucune maniere.

BERLIN *le 23 Août 1785.*

Selon quelques Gazettes, les Etats de Hollande & de West-Frise ont proposé d'élever le Comte de Maillebois au grade de Grand-Maître de l'Artillerie; dignité militaire, nouvelle dans la République.

Il paroît qu'il aura été moins difficile d'en troubler la tranquillité & d'en altérer la constitution, qu'il ne le sera de les raffermir. Lorsqu'il fut question d'entamer les prérogatives du Stathouder, on mit en opposition à cette dignité celle des Etats de chaque Province, seuls légitimes Souverains, & on avoit raison d'y subordonner le Stathoudérat. Aujourd'hui, par un tour de logique nouveau, on dépouille ces mêmes Etats de leur souveraineté, pour la donner au Peuple:

Digitized by Google

c'eſt lui, qui par le droit primitif & antérieur aux loix ſe trouve au-deſſus des loix ; ainſi, l'on peut regarder la République comme étant maintenant dans l'*état de nature*.

En qualité de Capitaine-Général de l'Union, le Stathoudet, juſqu'ici, avoit toujours joui du droit de *Patentes* ; c'eſt-à-dire, de diſpoſer des garniſons de divers Régimens, ſauf à ne les employer dans l'intérieur ; que du conſentement des Provinces même. Aujourd'hui, chaque Ville s'attribue cette prérogative éminente des Etats. La Régence de *Campen*, dans la province d'Over-Yſſel, vient de refuſer de recevoir garniſon ; celle de *Zwool* l'a imité, ainſi que *Deventer* ; les villes de la Province de Hollande, qui ont préſenté des requêtes contre l'envoi des troupes à Amersfoort, ont auſſi mis en principe qu'aucune d'elles ne devoit recevoir garniſon que de ſon aveu, & que ſi les Etats même vouloient ordonner une marche de ſoldats, jamais ils ne pourroient être employés contre la Bourgeoiſie ou les habitans.

L'on aſſure que le Duc Louis de Brunſwick a fait dreſſer en Allemand une Défenſe de ſa conduite publique pendant la durée de ſon ſéjour en Hollande, & que cet Ecrit va auſſi paroître dans une Traduction Françoiſe.

Digitized by Google

Paragraphes extraits des papiers Anglois & autres.

Une lettre de Constantinople confirme une nouvelle importante, dont une lettre de Livourne nous avoit déjà fait part, mais que nous avons cru trop hasardée pour vouloir en faire part d'abord à nos lecteurs. Cette nouvelle est, que la Porte vient de mettre un embargo sur tous les bâtimens Russes qui mouillent dans le port de Constantinople, & qu'en même temps elle a envoyé un Ambassadeur à l'Impératrice de Russie, pour lui demander la restitution de la Crimée, & lui déclarer la guerre en cas de refus.

On débite que S. M. l'Empereur a fixé au 15 Septembre prochain, pour tout terme ultérieur, la réponse qu'il exige que les Etats-Généraux lui fassent sur trois points, réglés dans les préliminaires. Le premier est déjà accompli, puisque les députés à Vienne se sont acquités de leur commission. Le second consiste à savoir à quoi L. H. P. fixent la compensation qu'ils veulent donner pour garder la ville de Maëstricht. Le troisieme, jusqu'où s'étendra la libre navigation de l'Escaut, en faveur des Impériaux. Les autres points d'accommodement s'arrangeront à Paris, & la démarcation des limites sur les frontieres des Pays-Bas Autrichiens & des possessions Hollandoises, sera faite par des Commissaires nommés de part & d'autre. On ne fait pas difficulté d'ajouter que l'Empereur a déclaré que si les Etats-Généraux n'ont pas pleinement satisfait à ses desirs au terme fixé, S. M. fera passer de nouvelles troupes dans les Pays-Bas. Si la sommation de l'Empereur est réelle, si elle est sérieuse, on peut hardiment assurer qu'il y a plus d'apparence de guerre que de paix. Aussi paroît-on en être persuadé à Bruxelles

Digitized by Google

& dans tous les Pays-Bas héréditaires. A en croire les nouvelles qui nous viennent de ce pays-là, la guerre eſt aſſurée : l'Empereur fait faire des préparatifs, des proviſions, & donne des ordres qui ne laiſſent pas le plus petit doute ſur ſes deſſeins hoſtiles contre nous. (*Gaz. d'Amſterdam* n. 70.)

Le ſieur T. Sculpteur penſionné du Roi de P. trouvant qu'il n'étoit pas aſſez employé, demanda ſon congé au Roi, qui lui répondit : « S'il ne » s'agit que de vous occuper, je vous commande » mon mauſolée. » L'Artiſte enchanté, lui promit que dans dix ans il ſeroit achevé : « Je ne » ſuis pas preſſé, repliqua Frédéric, je vous en » donne quinze. »

Une perſonne dans la confidence du Roi de Pruſſe, lui demandoit quel étoit ſon principal but en formant une confédération entre les Princes d'Allemagne : *Je veux laiſſer cette Ligue*, répondit le Monarque, *pour exiſter après ma mort, comme le boulevard de cette liberté, que j'ai travaillé à étendre & à protéger durant ma vie entiere.* [Général Advertiſer].

« L'Enigme de la froideur qu'éprouvent les » Députés *Hollandois* à notre Cour [de Vienne,] » eſt parfaitement expliquée. C'eſt toujours l'in» térêt pécuniaire, qui fait la pierre d'achop» pement à l'accommodément entre leur Répu» blique & l'Empereur. MM. de Waſſenaer » & van Lynden, déclarerent dans leur pre» miere Audience, que leurs Maîtres paye» roient la ſomme convenue pour l'indemnité » de Maëſtricht ; mais qu'ils tiendroient à compte » de cette indemnité, les ſommes dues à la » République par la Maiſon d'Autriche, prin» cipalement celles que *Charles VI* avoit fait » négocier en *Hollande*, ſous l'hypothéque ex» preſſe de la *Siléſie*. Notre Monarque qui

Digitized by Google

» ne croit pas que le tems de lui demander
» des compensations soit encore venu, & qui
» veut de l'argent réalisé, fut indigné de cette
» proposition à laquelle Sa Majesté ne s'atten-
» doit pas; il la rejetta comme venant à con-
» tretems, & comme ne pouvant pas le re-
» garder, puisqu'il n'a jamais joui de la *Silésie*,
» ce qui est très-vrai par rapport à la Portion
» de cette belle Province dont le Roi de *Prusse*
» est en possession. MM. les Députés *Hol-an-*
» *dois* ont vivement intéressé M l'Ambassadeur
» de *France* dans cette négociation délicate;
» mais il paroît que ce Ministre n'a pu rien
» obtenir du Monarque. Les Députés ont demandé
» une seconde Audience de S. M. l'Empereur,
» qui la leur a refusée. Le Monarque leur a
» fait répondre froidement, par M. le Chan-
» celier d'Etat, *qu'une fois pour toutes, S. M.*
» *avoit remis ses intérêts entre les mains du Roi*
» *de* France, *& qu'Elle n'entendoit traiter à l'a-*
» *venir; que par la Médiation de cette Cour.* De
» plus, Sa Majesté fixa le terme de trente jours,
» pour que dans cet intervalle, MM. les Dé-
» putés eussent le tems de recevoir de leurs Maî-
» tres, des instructions illimitées, pour faire
» ou pour promettre le paiement des sommes
» accordées pour l'indemnité de *Maëstricht*. Cette
» réponse a déconcerté les Négociateurs de la
» République, & ils sont ici d'une maniere assez
» désagréable. Leur recours est toujours à M. le
» Marquis de Noailles, ils ont dépêché deux
» Couriers, l'un en *Hollande*, & l'autre à *Pa-*
» *ris*, pour y porter ces affligeantes nouvelles;
» de même que celle de voir prendre sous leurs
» yeux, des moyens efficaces pour contraindre
» la République à conclure au plutôt avec l'Em-
» pereur, aux conditions prescrites: les ordres

Digitized by Google

» ſont expédiés pour renforcer les Troupes *Autrichiennes* dans les *Pays-Bas* ».

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS.

Grand'Chambre.

Cauſe entre les Adminiſtrateurs du Mont de-Piété & les Propriétaires des maiſons voiſines de cet établiſſement. —— *Mont-de-Piété, comme édifice public, excepté de la loi générale qui fixe la hauteur des bâtimens.*

C'eſt ce qui a été jugé par un Arrêt du 21 Mars 1785. —— L'élévation exceſſive des bâtimens dans la capitale, nuiroit à la ſalubrité de l'air, en l'interceptant; elle arrêteroit l'activité des ſecours dans les cas d'incendie, &c.... Ce fut pour remédier à des inconvéniens multipliés, que S. M. rendit une Déclaration le 10 Avril 1784. L'article 5 de cette Loi fixe la hauteur des maiſons & bâtimens de la ville & fauxbourgs de Paris, autres que les édifices publics, dans les rues de 30 pieds de largeur & au-deſſus, à 60 pieds d'élévation; dans les rues depuis 24 juſques & compris 29, à 48 pieds; & dans les autres rues, à 30 pieds ſeulement d'élévation: le tout, y compris les manſardes, attiques, toits & autres conſtructions quelconques au-deſſus de l'entablement: & l'article ordonne la réduction des maiſons & édifices excédans ces hauteurs. —— Des Lettres-patentes du 25 Août 1784, interprétatives de la précédente Déclaration, y ont apporté quelques changemens; au lieu d'une hauteur

Digitized by Google

unique, elles en fixent deux, une pour les façades, qui est réglée à 54 pieds dans les rues de 30 pieds de largeur, & à 45 dans celles de 24 : la seconde hauteur donnée regarde les combles ; l'élévation en est réglée à 10 ou 15 pieds, selon le corps-de-logis simple ou double en profondeur. —— L'établissement du Mont-de-Piété a deux corps de bâtimens, le principal sur la rue des Blancs-Manteaux, & l'autre sur la rue de Paradis ; ces deux rues n'ont de largeur que 24 pieds : celle des Blancs Manteaux a même quelque chose de moins. —— Les Propriétaires voisins de ces deux bâtimens, voyant qu'on se proposoit de leur donner une hauteur beaucoup plus considérable que la loi ne le permet, & qui pourroit aller à 68 pieds, non compris le comble, qui pourroit être encore de 15 à 20 pieds, se sont opposés à cet exhaussement, & ont requis l'exécution de la Déclaration. —— Les Administrateurs du Mont-de-Piété ont soutenu que le Mont-de-Piété étoit dans le cas de l'exception portée par la Loi pour les édifices publics, & par cette raison, dispensés de suivre strictement la hauteur donnée. Les Propriétaires ont défendu à cette exception : enfin, Arrêt est intervenu en faveur des Administrateurs du Mont-de Piété.

ERRATA du précédent Numéro.

M. *Julien*, Sculpteur, dont il est question, pag. 80 du N°. précédent, est âgé de 50 ans, & non de 20, comme nous l'avons dit, d'après une note fausse qui nous a été envoiée sur cet Artiste.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 10 Septembre.

Le Bourguemeſtre Scheifer & le Contrôleur des mines & forges à Reichenſtein en Siléſie, ſont parvenus, par des expériences réitérées, à trouver le ſecret des mineurs de Saxe, pour la fabrication de l'arſenic rouge, dont ſe ſervent les teinturiers & les fabricans de porcelaine. Le Roi de Pruſſe, inſtruit de cette découverte, en a fait récompenſer les auteurs, & a ordonné en même temps de fabriquer en gros cette marchandiſe. Comme les eſſais qu'on en a fait, ont produit de l'arſenic rouge auſſi parfait que celui de Saxe, on eſpere d'en tirer un grand avantage, ſur tout dans les Etats de S. M. P.

Parmi les inventions utiles, les cartons mêlés d'un alliage pierreux, qu'un particulier de Carlſcrone compoſe, méritent d'être cités. Ces car-

tons ont la propriété particuliere qu'ils ne peuvent être dissouts ni dans l'eau bouillante ni dans la potasse, le vitriol de cuivre & de fer décomposé, &c.; que plus on les laisse dans l'eau, plus ils acquierent de solidité; qu'exposés à l'air, leur qualité devient plus pierreuse; que la braise ne les crevasse pas, & que si le papier n'est pas lavé, ils sont inflammables, résistent long-tems au feu, & se réduisent à la longue en charbons; mais s'il est lavé avec de l'huile de lin, l'huile brûle, & la composition devient rouge. Toutes ces propriétés ont été constatées à Carlscrone d'une maniere authentique. On y a employé ces cartons pour couvrir une maison de plaisance; comme ils sont légers, le faîtage peut être fait en conséquence. La fabrication de ces cartons ne revient pas beaucoup plus cher que celle des cartons ordinaires. On peut encore les employer pour couvrir les murs des maisons, pour ornemens, pour cartouches, &c.

En tout pays, l'article des impositions est un des plus intéressans à connoître, soit dans leur nature, soit dans leur perception. Il est bon de comparer ce qui se pratique à cet égard dans les différens Etats; & sous ce point de vue, on ne lira pas avec indifférence les détails suivans sur la Capitation en Russie.

Cete taxe n'est pas universelle dans l'Empire. Les femmes en général n'en paient pas; même d'autres classes de sujets en sont exempts; savoir le Noblesse, les *Adnadarzi*, ou possesseurs & cultivateurs de terres libres; les personnes qualifiées ayant rang de noblesse & leurs enfans, tant qu'ils n'embrassent pas un état sujet à la capitation; l'Etat militaire & les enfans des Mi-

Digitized by Google

litaires, tous les employés civils & leurs enfans pour le tems qu'ils se trouvent sous l'autorité paternelle; le Clergé, & tous les Employés des Eglises & leurs enfans, tant qu'ils ne possedent pas un état qui paie cette imposition; les Savans & leurs enfans avec la même clause que la précédente; les Bourgeois de Pétersbourg & de Narva, pour leurs personnes seulement; & les étrangers, tant qu'ils ne font pas de commerce, & qu'ils n'exercent pas de métiers pour leur compte, ou qu'ils ne sont pas domiciliés. Il faut en excepter cependant les Fabricans qui, pour leur personne seulement, sont exempts de la capitation. Les personnes assujetties à cette taxe sont rangées en quatre classes; savoir 1°. les Négocians & Marchands. Chacun est tenu de déclarer d'après sa conscience le montant de sa fortune, & d'en payer en conséquence un pour cent à la Couronne; leurs enfans sont exempts de cette imposition pendant qu'ils demeurent dans la maison paternelle, & qu'ils ne trafiquent pas pour leur compte. — Pour être inscrit sur le registre des Marchands, il faut prouver au moins une fortune de 500 roubles. — 2°. Les Bourgeois dans les villes, qui exercent des métiers ou quelqu'autre industrie; ils paient pour chaque mâle de la maison 1 rouble & 20 copeik. La même taxe est acquittée par les gens qui demeurent à la campagne dans une ferme, hôtellerie, &c. & qui exercent quelqu'industrie. — 3°. Les gens libres (état mitoyen entre les bourgeois & les paysans héréditaires); ils sont imposés pour chaque mâle à raison de 70 copeiks. — Cette classe d'hommes est très-nombreuse dans plusieurs provinces de la Russie. On y comprend tous les paysans de l'Ukraine, les paysans libres dans la Finlande, les paysans

suédois qui depuis long-tems sont établis dans plusieurs provinces russes, & ceux qui ont acheté leur liberté, ou qui ont obtenu leur affranchissement par des services militaires ou autrement. Il est permis à cette classe de gens de se faire inscrire au corps des bourgeois ou à celui des négocians, s'ils possedent la fortune requise pour ces états, & il est défendu très-rigoureusement de les priver de la liberté & de les réduire à l'esclavage. —— 4°. les paysans laboureurs & journaliers; la taxe de leur capitation est la même que pour la classe précédente. La plupart de ces paysans sont des serfs. —— Chacun des contribuables de ces classes paie encore, en sus du principal de la capitation, deux copeiks par rouble. —— Cette taxe est remise par chaque village ou communauté aux Receveurs des Cercles qui, sur des assignations, en font des paiemens & en rendent compte à la Chambre des Finances; mais dans les provinces de Livonie & d'Estonie, ce sont les Gentilshommes qui en font le recouvrement chacun dans son district, & ils en répondent. —— Les rôles de capitation ne sont renouvellés que tous les 15 ou 20 ans, & ce renouvellement est appelé *revision*. Lorsque l'on veut faire cette opération, la Noblesse, les Magistrats des villes, les préposés des bourgs & villages sont tenus de faire le dénombrement des personnes sujettes à la capitation, & d'en envoyer des états à la Chambre des Finances, qui répartit ensuite les sommes que chaque ville, communauté, village, &c. aura à payer annuellement jusqu'à la rédaction d'un nouveau rôle. Ces sommes déterminées sont payées à la Couronne sans rémission, & les villes, bourgs & villages, &c. répondent chacun pour le total de son imposition. Le paiement

Digitized by Google

se fait dans la règle en deux termes ; quelquefois on accorde de plus longs délais. Cette maniere d'asseoir la capitation, & sur-tout le long intervalle d'une révision à l'autre ont de grands inconvéniens, puisque le nombre des contribuables dans chaque ville, village, &c. varie tous les ans ; & que, malgré cette variation, la ville, le village, &c., est tenu de fournir invariablement la même somme jusqu'à la nouvelle révision. Il paroît aussi que le Gouvernement les a sentis ; car il a permis à chaque ville, village, &c. de repartir annuellement la somme fixée de capitation, dans la proportion & selon les moyens des contribuables qui s'y trouvent, en employant les mesures les plus convenables au bien-être de chaque individu & à la sagesse d'une bonne administration. — Indépendamment de la capitation, les sujets russes supportent encore d'autres charges dont voici les plus connues : savoir, 1°. droits d'entrée & de sortie pour les marchandises ; 2°. recrues ; les bourgeois & les paysans sont obligés d'en fournir chaque fois qu'ils en sont requis, les corps des Marchands en paient la taxe, qui est de 500 roubles ; les provinces d'Estonie & de Livonie acquittent aussi une certaine somme pour cet objet. 3°. Logement de gens de guerre ; les bourgeois & paysans sont tenus de donner aux soldats une chambre, & de leur fournir du bois & de la chandelle. Souvent le paysan, pour ne pas être vexé des soldats qu'il loge, les nourrit aussi. 4°. Droit de poschlin, ou taxe à payer pour les contrats, à la vente d'un immeuble ; cette taxe est de six pour cent payable par l'acheteur. 5°. Droit de timbre pour le papier 6°. *obrok* ou corvée des paysans ; souvent les corvées sont converties en une taxe en argent ; les pay-

Digitized by Google

ſans de la Couronne paient annuellement depuis 1783, pour chaque homme jeune ou vieux, 3 roubles, & en ſus deux copeiks par rouble. A l'exception cependant des payſans dans les Gouvernemens de la petite Ruſſie qui, indépendamment de la capitation, ne paient par an pour chaque mâle qu'un rouble; les payſans appartenans à la Nobleſſe ſont taxés arbitrairement; on les fait payer pour cet objet depuis 3 juſqu'á 5 roubles par an, & même plus ſelon les circonſtances. 7°. approviſionnement en denrées & en fourages dans quelques provinces ſur la Baltique, entretien des grands chemins, &c. &c. Le peu de numéraire dans la Ruſſie rend les diverſes impoſitions pécuniaires très-onéreuſes; auſſi les payſans ruſſes, pour ſe procurer le montant des taxes à payer, ſont dans l'uſage d'envoyer leurs fils dans les endroits & provinces où ils trouvent du travail que l'on paie argent comptant; & de cette maniere pénible, ils acquittent les taxes. Cependant actuellement l'adminiſtration a pris des meſures qui procurent une plus grande circulation dans les diverſes provinces. On a établi par exemple beaucoup de nouveaux Tribunaux, où les Juges & les autres employés ſont payés de la Couronne; on creuſe des canaux pour faciliter le tranſport des marchandiſes; on envoie des régimens dans les provinces qui ont beaucoup de denrées & peu de débouchés; on encourage l'agriculture dans les endroits où elle elle eſt négligée; & l'on multiplie les établiſſemens des manufactures.

La Société Royale de Copenhague propoſe pour cette année les ſujets ſuivans:

Quæritur, unde prodierint ſaxones tormentorum artifices, quorum ſaxo libro 13, meminit, & quænam

Digitized by Google

tunc temporis, quibusque Germaniæ locis celebriores fuerint ejusmodi officinæ?

Genesin electricitatis aeriæ experimentis idoneis demonstrare.

Dato tormenti bellici ejusque globi diametro, & assumptâ pulveris pini quantitate, globo ejaculando, proportionali ex principiis mechanicis & pyrotechnicis, omnes tormenti bellici ejusque fulcri dimensiones diversis ejusdem usibus terrâ marive convenienter determinare; & inventi tormenti effectum in jactu horizontali & arcuato juxtà principia ab Autore stabilita definire, & experientiâ confirmare.

Tous les Savans, excepté les Membres de la Société ici présens, sont invités à concourir pour le prix, qui consiste en une Médaille d'or, de la valeur de cent écus argent de Danemarck, & qui sera adjugé à celui qui aura le mieux traité chaque sujet. Les concurrens voudront bien écrire leurs Mémoires en Latin, Français, Danois ou Allemand, & les adresser, avant la fin du mois de Septembre 1786, à Son Excellence Mgr. de Luxdorph, Conseiller privé du Roi, Chevalier de Danebrog, Président de la Société: ils seront priés de ne se point faire connoître, mais de mettre une devise à la tête du Mémoire, qui contiendra leur nom & le lieu de leur résidence.

Depuis quelque temps on parloit d'une action entre les Tartares du Cuban & les Russes, dans laquelle ces derniers avoient été maltraités. Il paroît se confirmer qu'en effet le régiment d'Astracan infanterie a été haché, après avoir perdu son Colonel. Le combat au reste n'auroit pas été si désavantageux aux Russes, si, comme on le rapporte, le Kan, c'est-à-dire, le Chef du parti

Digitized by Google

Tartare qui s'eſt trouvé à cette journée, a été fait priſonnier avec ſes fils & ſon neveu. On les dit même déja arrivés à Pétersbourg; mais il faut attendre des nouvelles moins vagues, avant d'ajouter foi aux détails de cet événement; ſi toutefois on connoît jamais la vérité.

De Vienne, le 10 Septembre.

Quoique le bruit d'une augmentation prochaine dans l'armée des Pays-Bas ſe ſoutienne depuis long-temps; quoiqu'on parle d'un envoi de 25000 hommes; quoiqu'enfin on nomme des Régimens déja en marche, le Comte de Waſſenaër, l'un des Députés des Etats-Généraux, a loué ici l'hôtel de Collorédo, & n'attend, dit on, que les pleins-pouvoirs de ſes Souverains, pour reprendre auprès de notre Cour ſon ancien caractere d'Ambaſſadeur extraordinaire.

Les raiſonneurs qu'embarraſſe cette circonſtance, ſe tournent d'un autre côté, & déclarent la guerre tantôt au Roi de Pruſſe, tantôt à la Porte. Ils donnent un contr'ordre ſubit à ces mêmes Régimens, que d'autres envoient vers les Pays-Bas, & les font entrer en Bohême, d'où, ſelon eux, l'on s'eſt bien gardé de tirer un ſeul ſoldat. Les choſes ainſi diſpoſées, & l'Empereur une fois à Prague, rien de ſi aiſé que de le mettre à la tête d'une armée.

Les longueurs de l'affaire de la démarca-

Digitized by Google

tion des limites avec la Porte, occasionnent à leur tour d'autres conjectures. Une brigade du Corps d'Artillerie cantonné en cette Capitale, ayant reçu ordre de se rendre à Karlsbourg en Transylvanie, on a induit de cette disposition militaire une rupture prochaine avec les Turcs; car sans cela, on n'eût pas songé à augmenter la garnison d'une forteresse sur les frontieres. Ces raisonnemens frivoles fondés sur des faits incertains, sont pour l'instant, le seul aliment de la politique en cette Capitale.

On assure qu'il n'y aura cette année, de camps d'aucune espece. Cependant tous les Officiers & soldats en semestre ont reçu l'ordre de rejoindre leurs Corps respectifs dans dix jours. A leur arrivée, on les passera en revue, & on les exercera.

Il se répand que l'Empereur va rétablir dans tous ses Etats, la peine de mort contre les délits majeurs, ainsi qu'on a rétabli les anciens enterremens.

Le décret du 20 Avril dernier, qui enjoint à tous les Propriétaires terriens, de faire une déclaration véridique du revenu de leurs domaines, sur lesquels il est toujours question d'imposer une taxe unique, n'a pas encore tout le succès qu'on avoit espéré. Par un nouveau Décret, du 18 Août, S. M. I. s'est plainte de la mauvaise foi d'un grand nombre de déclarans, & a

Digitized by Google

prorogé jusqu'au premier Avril 1786, le terme de ces révélations. Passé ce temps, si les propriétaires ne se sont pas expliqués avec la véracité & l'exactitude requises, on adjugera à leurs fermiers le prix du surplus des baux qui excédera le produit net, déclaré par les possesseurs.

L'Empereur, accompagné de l'Archiduc François & de plusieurs de ses Généraux, a assisté le 2, aux manœuvres exécutées sur le Lerchenfeld par les Régimens qui composent la garnison de cette Capitale.

L'Empereur a élevé le Duc regnant de Saxe Hildburghausen au grade de Major-Général. Nous avons perdu le Prince de Schwartzenberg, mort à la suite d'une apoplexie. Le négociant François Finazi est aussi mort à Presbourg : depuis 12 ans il ne quittoit plus sa chambre, à cause de son énorme corpulence ; il pesoit 488 liv. ; sa vie étoit sobre : il fumoit beaucoup, buvoit du thé, & s'abstenoit de viande.

D'après les Registres de l'Hôpital-Général, le nombre des malades qui y ont été reçus depuis le 16 Août 1784 jusqu'au 16 de ce mois, monte à 8,824, dont 6,846 ont été guéris, & 864 sont morts. Le nombre des enfans, qui pendant la même époque sont venus au monde à la maison d'accouchement, monte à 748.

Le 29 Juillet, la femme d'un laboureur de Pettrau en Stirie, a accouché de cinq garçons, qui tous ont été baptisés, & vi-

Digitized by Google

vent encore. Plusieurs personnes charitables se sont chargées de faire élever quatre de ces enfans. La mere allaite elle même le cinquieme.

On vient de révoquer en Gallicie la Juriſdiction des Rabbins, accordée aux Juifs par une précédente Ordonnance de S. M. I., & on a ſoumis toutes leurs affaires contentieuſes aux Tribunaux ordinaires.

De Francfort, le 15 Septembre.

Les lettres de divers lieux circonvoiſins paroiſſent s'accorder ſur les ordres donnés dans tous les dépôts de magaſins, formés pour le compte de l'Empereur l'hyver dernier, de préparer des approviſionnemens à un Corps de vingt cinq mille hommes. On aſſure que le régiment de Migazzi ſera dans trois ſemaines aux Pays-Bas, & que les Chaſſeurs du Tyrol, ainſi que le Corps-Franc de Brentano & les Waraſdins le ſuivront de près. Du moins, les Commiſſaires pour le paſſage des troupes ont-ils fait ici leurs diſpoſitions en conſéquence.

Nous rapportâmes, il y a deux mois, la Lettre circulaire du Prince de Kaunitz aux Miniſtres Autrichiens dans l'Empire; en date de Vienne du 11 Mai 1785. Cette dépêche fut ſuivie d'une ſeconde, datée le 23 Juin, & qui n'étoit pas encore publiquement connue. En voici la teneur; elle fera juger du point de vue ſous lequel la Cour de

Digitized by Google

Vienne enviſage l'aſſociation conclue entre le Roi de Pruſſe, & les Electeurs de Saxe & d'Hanovre.

J'ai cru devoir vous communiquer pour votre inſtruction, la copie authentique ci-jointe de la lettre circulaire que S. M. l'Impératrice de Toutes les Ruſſies, portée par ſon amitié intime pour S. M. I. a fait parvenir à quelques-uns de ſes Miniſtres dans l'Empire. En même tems je dois vous faire obſerver les fauſſes interprétations & explications forcées qu'on s'eſt permis de faire récemment à ce ſujet, pour donner accès à la confédération qui avoit été miſe ſur le tapis. Vous n'ignorez pas tout ce que l'on a d'abord imputé fauſſement à S. M. relativement à ſes prétendues vues d'échanges, de ſécularisations *forcées* de quelques états de l'Empire, &c. pour faire entrevoir par cet artifice au plus grand nombre des membres de cet Empire la néceſſité d'une étroite alliance entr'eux contre leur chef. Après les aſſurances les plus poſitives & les plus ſolemnelles que S. M. a fait donner aux Hauts Etats reſpectifs, qu'elle n'a jamais formé ni ne formera jamais de pareilles vues *violentes* qu'on lui impute, on a changé tout-à-coup de langage: il n'eſt plus queſtion d'échange d'Etats, & en ſupprimant les précédentes *calomnies* qu'on a avancées à propos des propoſitions d'échange faites au nom de S. M. l'Impératrice de Ruſſie, & énoncées conformément à la plus ſcrupuleuſe exactitude du fait dans la préſente inſtruction circulaire. On n'a pas balancé de ſoutenir que S. M. I. en déſavouant les propoſitions d'échanges en queſtion, tomboit en contradiction avec elle-même, ainſi qu'avec ſes dernieres aſſurances qu'elle avoit fait donner aux Etats de l'Empire.

Digitized by Google

Ce n'est point par des insinuations aussi artificieuses qu'on peut jeter de la poussiere aux yeux des Hauts Etats de l'Empire. Il y a une différence bien grande entre une proposition faite amicalement par rapport à quelque échange, telle qu'elle a été faite avec la plus exacte vérité dans l'instruction circulaire de la Cour Impériale de Russie à ses Ministres, & une action violente, injuste & contraire à la constitution germanique. De quel front peut-on donc soutenir que S. M. I. désavoue la proposition d'échange, faite amicalement à Mgr. le Duc des Deux-Ponts; qu'elle se trouve en contradiction avec elle-même; qu'elle cherche à faire illusion aux Etats de l'Empire, après qu'elle a fait déclarer solemnellement à ces derniers qu'elle ne peut regarder tout ce qui lui a été faussement imputé au sujet des échanges, sécularisations & autres projets violens, que comme des *calomnies* destituées de tout fondement, avec les assurances qu'elle n'a eu ni n'aura jamais de pareilles vues, & que, si l'on pouvoit en soupçonner de pareilles à quelque membre de l'Empire, elle étoit prête, en outre de ses obligations, comme chef à s'unir étroitement avec eux pour s'y opposer? Les choses étant ainsi éclaircies avec évidence, la confédération qu'ont formée les Etats de l'Empire, ne peut être dirigée que contre trois objets; savoir, ou contre les desseins violens que l'on suppose à S. M. I., ou contre des projets semblables qu'on redouteroit d'une autre part, ou contre des échanges & autres arrangemens pour lesquels quelques Etats particuliers de l'Empire pourroient s'entendre pour le présent & pour l'avenir, d'une maniere amicale, & sans aucune contravention à la constitution actuelle de l'Empire Germanique. Si

Digitized by Google

c'est contre le premier de ces trois objets de la confédération susdite, après la déclaration positive faite par l'Empereur, n'auroit pour but qu'une illusion chimérique, & n'auroit été tramée que pour inspirer aux Etats de l'Empire des sentimens de défiance, de méfintelligence & d'inimitié, au préjudice de S. M. I.; ce qui ne pourroit manquer de rompre entièrement le lien qui attache le chef à ses membres. Enfin pour ce qui regarde le troisième cas, c'est aux Hauts Etats de l'Empire à faire de plus mures réflexions, non-seulement sur l'illégalité & la nullité de pareiles alliances, & sur les suites inévitables qui en résulteront, mais encore sur les entraves que par de pareils engagemens ils mettront à eux mêmes & aux droits inhérens de leurs Etats pour les temps & les circonstances à venir qu'ils ne sauroient prévoir aujourd'hui. En conséquence, vous voudrez bien mettre ces considerations dans tout leur jour, & les faire valoir de votre mieux aux Cours des Hauts Etats de l'Empire où vous êtes accrédité; & par-tout ailleurs, si vous le trouvez convenable; & d'insister au nom de S. M. I., d'une maniere décente mais sérieuse & énergique, sur une réponse franche, précise & catégorique, de la part de ceux des Hauts-Etats respectifs, qui ne se sont pas encore déclarés déterminement à l'occasion de l'ouverture qui leur a été faite à cet égard; s'ils croient qu'il est nécessaire de former quelque alliance plus étroite contre des entreprises violentes qui menaceroient d'altérer la constitution de l'Empire Germanique, ou non; & si dans le premier cas ils sont portés à accéder à l'alliance, que S. M. I. leur avoit offerte pour la défense de ladite constitution.

J'attends là-dessus vos rapports respectifs, &c.

Au reste, la déclaration du Roi de Prusse aux Etats-Généraux, telle qu'on l'a lue dans le Journal précédent, & transcrite des Gazettes Hollandoises, a été altérée par les Editeurs de ces papiers publics, & nous ne tarderons pas à en rectifier les inexactitudes.

L'armée de Saxe est en bon état; on va l'augmenter de 200 hommes par régiment d'Infanterie, déja portés à 300 hommes au-dessus de l'ancien nombre, depuis la paix de Teschen. Cette armée, composée de 30,000 hommes, jointe aux Hanovriens, formeroit un Corps d'environ 55 mille soldats, l'Electeur d'Hanovre en ayant 18 mille d'enrégimentés, sans compter les bataillons de garnison & les milices. On ne parle point encore de l'accession du Roi de Suede & de l'Electeur de Treves à la fameuse ligue.

Les revenus de l'Electorat d'Hanovre sont d'environ 4 millions & demi de rixdalers.

On écrit de Dresde, que le Comte de Clary y est attendu de Vienne, en qualité de Ministre plénipotentiaire de l'Empereur.

Un Journal politique présente le tableau suivant de la surface & de la population des Etats de l'Empereur. La surface en milles quarrés monte à 10,320, & la population à 19 millions & demi d'ames. Voici la répartition des milles & de la population, d'après la division politique de ces Etats.

	surface.	popul.
La Boheme a	909	2,266,000

Digitized by Google

La Moravie & la Silésie	477	1,385,000
La Basse-Autriche ou les pays au-dessus de l'Ens & le quartier de l'Inn	637	2,235,000
L'Autriche intérieure ou la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Frioul & Trieste	915	1,586,000
La Haute-Autriche ou le Tyrol & les Seigneuries de Voralberg.....	491	686,000
L'Autriche antérieure ou le Brisgaw, les pays en Suabe, Hohenembs, Falkenstein, Langenargen & Tetnang	112	287,000
Les Pays-Bas ou le Brabant, la Flandre, le Hainaut, Namur, Luxembourg, Limbourg & Gueldre.....	469	1,880,000
La Lombardie ou Milan & Mantoue	191	1,110,000
La Hongrie.....	2,710	3,170,000
L'Illyrie ou la Croatie, l'Esclavonie & le Bannat.....	880	640,000
La Transilvanie	1,050	1,250,000
La Bukowine.....	178	132,000
La Galicie & la Lodomerie	1,500	2,797,000

On compte dans tous ces pays 1,110 villes, 1,572 bourgs & 60,000 villages.

Au commencement de 1784, on comptoit à Vienne 208,962 habitans, dont 52,053 dans la ville & 156,909 dans les fauxbourgs, 2,139 personnes de l'Etat Ecclésiastique, 12,530 de l'Etat Militaire, y compris les femmes & les enfans, & 30,928 étrangers, Grecs & Juifs. Le nombre des maisons dans cette Capitale est de 5,378, dont 1,310 sont dans la ville, & 4,068 dans les fauxbourgs.

Digitized by Google

On apprend de Breſlau que les manœuvres de l'armée Pruſſienne au camp de Strehlen ont continué juſqu'au 25 Août; les Régimens ſont enſuite retournés dans leurs quartiers, & le Roi, accompagné du Prince Royal, du Duc d'Yorck & d'un grand cortege d'Etrangers, eſt arrivé à Breſlau le lendemain, d'où le Roi s'eſt rendu à Potſdam le 30, en parfaite ſanté. On a ſenti dans la haute Siléſie, ſpécialement à Pleſſ & aux environs, une très-vive ſecouſſe de tremblement de terre. Divers édifices ſe ſont écroulés; un plus grand nombre menacent ruine, & une partie de la riviere Biala a diſparu.

Des orages ſucceſſifs ont déſolé les environs de Manheim, & détruit les plus belles eſpérances d'une riche récolte en grains, en vin & en fruits. Les environs de Turkheim ſont abſolument dévaſtés par la grêle. Le diſtrict de Franckenthal a eu le même ſort, ainſi que Weinheim ſur la Bergſtraſſe où les grêlons ont fracaſſé toutes les vitres. La riviere de Wæſchniz a débordé; & le torrent d'eau a arraché les plus gros chênes & emporté des maiſons entiéres. Les hommes ne ſe ſont ſauvés qu'avec la plus grande peine, & on a eu des difficultés ſans nombre pour ſauver les beſtiaux.

Le Palatinat n'eſt pas le ſeul pays affligé par ces déſaſtres. Le 5 de ce mois, un orage terrible, accompagné de grêle, a dévaſté entierement les environs de Silmingen, de Bernhauſen, de Böhnlande & de Plattenhart dans le Duché de Wirtemberg. Le Duc regnant, informé de ce malheur, a

Digitized by Google

adressé une lettre touchante à ces Communautés, & a ordonné en même temps, que pendant trois mois, il soit distribué à ses frais cent livres pesant de pain par jour dans les endroits maltraités.

Un Journal de commerce s'exprime ainsi sur les productions & sur le commerce de la principauté de Liege.

Les principales productions naturelles de ce pays qui entrent dans le commerce, sont les charbons de terre, l'alun, le tabac & le fer. La plus grande partie de l'alun passe en France, & celle du tabac en Allemagne. Le fer, & surtout la clouterie occupe plus de 12,000 ouvriers; la grande partie de cette marchandise est envoyée dans la Hollande & en France. On fabrique dans cette principauté un grand nombre de montres, de la bijouterie, de l'orfévrerie, des armes, des canons, vases & poêles de fer, des draps, serges, du papier, de la fayence, de la gaze, de la dentelle noire, de l'eau-forte, du savon noir, de la couperose, du vert-de-gris & de la calamine. Les marchandises qu'on y importe sont les suivantes, savoir, vin, eau-de-vie, huile, draps de France, d'Angleterre & de Hollande, soierie, indiennes, mousselines, épiceries, drogues, peaux, &c.

ITALIE.

DE MANTOUE, le 18 Août.

A huit heures & demie du soir, le 9 de ce mois, il s'éleva un orage épouvantable, qui détruisit toutes les récoltes depuis Canesse

Digitized by Google

jusqu'ici. Il tomba une abondance de grêle, dont on pesa des grains de 18 onces. Cinquante milles de pays sont abîmés.

A Governolo l'orage fut plus affreux que celui de 1769. Il s'éleva & exerça ses fureurs au-delà du Pô dans le Village de S. Cyr, abbatit une partie de l'église, abyma la plupart des maisons & presque toute la campagne. Delà il passa la riviere de Secchia. Outre le grand vent on sentoit sur la terre des *flammes ardentes qui brûloient les jambes nues des habitans, les vêtemens tomboient de dessus les épaules, réduits en cendre.* Un bouvier qui étoit à la campagne avec quatre bœufs, fut jetté par le vent dans un fossé, d'où il vit ramper sur les campagnes une flamme *ardente qui faisoit rouler les quatre bœufs dans l'air.* Les toits, les vitres & les fenêtres du Château épiscopal de Quingentola furent brisés, quelques fabriques de campagne furent renversées & beaucoup d'arbres déracinés.

Ce qui se passa dans le village voisin de Nuvolato, dans la vaste cour du Comte Quarenta, est presque incroyable. La Comtesse mere, qui se trouvoit dans un angle du Château, vit tomber les 7 maisons des villageois, les étables des bœufs & des chevaux, dont un resta mort sur la place & les autres blessés. La Comtesse épouse du Comte d'Aversberg, qui étoit dans son lit avec un petit enfant, vit s'ouvrir tout-à-coup ses fenêtres, & entrer une nuée des morceaux de brique, qui la frapperent ainsi que son enfant. Elle chercha à se cacher elle-même sous les briques; mais s'appercevant qu'il tomboit une partie du toit du Château, nue comme elle étoit, ainsi que son fils, elle descendit, en se précipitant dans une chambre basse, & elle s'agenouilla

Digitized by Google

en se recommandant à Dieu, & craignant d'être écrasée sous les ruines du château, qui fut en grande partie abymé, à la réserve de deux chambres du bas, dans un coin où s'étoient retirées quelques Dames pleines de frayeur. On dit qu'il est mort neuf personnes dans cette Cour.

A Bannizzo, village à deux lieues de Revero; la foudre & la tempête firent bien plus de dégats; l'église & la maison du Curé n'ont plus l'air d'habitation; cinq ou six maisons voisines de celles-ci, eurent le même sort; quarante maisons ont été renversées; quarante autres ont été découvertes & les murs ébranlés; & trente autres dérangées; plusieurs personnes ont été transportées de leur chemin par le vent; une quantité prodigieuse d'arbres arrachés, & les campagnes ravagées. Dans cette catastrophe est péri un petit garçon, & un étranger demeuré sous les ruines de l'hôtellerie. Il y a eu trois personnes blessées mortellement, dont une enceinte, & soixante autres meurtries, parmi lesquelles, le Curé, qui s'est sauvé des ruines. Dix moulins ont été coulés à fond dans le Pô, & plusieurs autres ont été fracassés par la foudre, &c.

Probablement ces récits, dont quelques-uns sont plus que merveilleux, ont été transcrits dans le premier instant de l'épouvante; en les réduisant à moitié, il restera encore un orage digne de mémoire.

On apprend de Venise, que le vaisseau de ligne, le *S. George*, à bord duquel se trouve le Chevalier *Zulian*, nouveau Baile de la République à la Porte, a fait voile pour Constantinople, le 24 du mois dernier. Le

Digitized by Google

Sénat venoit aussi de nommer M. Pierre Donat à l'Ambassade de Rome.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 10 Septembre.

Le 3 de ce mois la Compagnie des Indes a reçu avis, que le *Lord Mansfield*, l'un de ses vaisseaux venant du Bengale, étoit arrivé aux Dunes sans aucun accident. Le *Neptune*, appartenant à la même Compagnie, est aussi arrivé devant l'isle de Whigt, après une heureuse traversée. Ce vaisseau a mis à la voile de Bombay, le 28 Mars dernier, & de Sainte-Helene, le 12 Juillet. Il nous a appris que l'*Alfred* & le *Royal Amiral* avoient dû appareiller de Bombay pour la Chine au mois de Mai.

Dans une assemblée générale des Directeurs, tenue le 7 à l'Hôtel de la Compagnie des Indes, il a été résolu d'envoyer cette année 31 vaisseaux dans l'Inde. 22 sont destinés pour la Chine; 2 pour Bencoolen, & le reste pour les autres établissemens de la Compagnie.

Lord *Howe* partira le 12 pour passer à Portsmouth la revue de tous les vaisseaux, tant dans ce port, qu'à la rade de Spithéad; après quoi, l'on présume que les vaisseaux de garde rentreront pour éviter les gros tems de l'équinoxe.

On vient de condamner les vieux vaisseaux

Digitized by Google

le *Torbay* de 74 can., l'*Ajax* de 74, le *Tiger* de 74, le *Belliſle* de 64, & l'Amirauté a ordonné d'en conſtruire quatre autres en remplacement. Indépendamment de plus de 100 frégates ou corvettes, déclarées hors de ſervice & vendues, on a démembré, depuis la paix, les 18 vaiſſeaux ſuivans.

Le *Prince de Galles*, le *Kent*, l'*Hercule*, le *Tyger*, l'*Ajax*, le *Torbay*, le *Dragon*, le *Mars*, le *Boyne*, le *Barford*, le *Diligente*, tous de 74 canons. Le *Bel-Iſle*, la *Sainte-Anne*, le *Buffalo*, le *Dreadnougth*, le *Jerſey*, l'*Achille*, tous de 64, & l'*Antelope*, de 50 canons.

Le *London* de 90 can., l'*Inflexible* de 74, & le *Raiſonnable* de 64, ſont en ce moment en réparation à Chatam. Le Chevalier *Andrew Snape Hammond* a ſuccédé au Commodore *Bowyer* dans le commandement des vaiſſeaux de la riviere *Medway*, & il a hiſſé ſon pavillon à *Sheerneſſ*, à bord de l'*Irréſiſtible* de 74 can. Les défenſes d'entrer dans aucun de nos chantiers s'obſervent ſi ſoigneuſement, qu'on ne laiſſe approcher qui que ce ſoit des ouvrages, ni entrer aucun étranger dans les maiſons des Officiers, ſans être accompagné de quelqu'un d'eux.

L'Amirauté a reſolu de ne plus tirer à l'avenir des ports de la Baltique les cordages manufacturés, à l'uſage de la Marine. Elle importera en droiture les matieres premieres, & fera fabriquer le cordage en Angleterre. Les avantages de cette opération ſont trop évidens, pour qu'on cherche à les expoſer.

Digitized by Google

La garnison de Gibraltar est réduite à 2800 hommes, y compris l'Artillerie; ce qui doit former l'établissement de paix pour cette forteresse. La garnison de cette place, pendant la derniere paix, a rarement excédé 2000 hommes, y compris les Officiers.

On embarquera dans quelques jours, à bord d'un transport pour Gibraltar, un grand modele de l'ancienne machine de guerre appellée *Catapulte*. Ce modele a été exécuté par un habile Méchanicien, sous la direction du Lieutenant-Général Melvill. On croit que cette machine que les Romains & les Grecs employoient à jetter des dards & d'autres armes sur l'ennemi, pourra être de quelqu'utilité à Gibraltar dans certains cas où l'artillerie ne peut pas jouer.

Le Général *Elliot* persiste dans ses refus de revenir en Angleterre. On attribue cette résolution à des mécontentemens, & sur-tout à la conduite indécente tenue à son égard & à celui de toute la garnison, en laissant à leur compte l'indemnité réclamée par les habitans de Gibraltar, pour les bois enlevés de leurs maisons abandonnées pendant le siége, & consacrés aux besoins de la garnison. Le Parlement se couvriroit de honte, s'il laissoit ces braves gens chargés d'acquitter une pareille dette.

Depuis quelque tems, les fonds publics haussent d'une maniere surprenante. Les 3 pour cent, consolidés, sont à 59 & 3 quarts, & l'on croit qu'ils seront portés bientôt à 65. Les 5 pour cent sont à 96, & ils ne tarderont point à être au pair. Les effets de la Marine

Digitized by Google

ne perdent plus rien. Les Actions des Indes ſont à 139 & demi. Le rétabliſſement rapide du crédit de la nation eſt attribué à la promeſſe faite par M. Pitt, d'affecter tous les ans un million à l'amortiſſement des dettes & à l'exactitude avec laquelle il décharge la Marine du poids de ſes dettes. Les Banquiers ſont embarraſſés de l'emploi à faire de l'argent qui leur arrive de toute part, & jamais les caiſſes n'ont été plus remplies que dans ce moment.

D'après le rapport des amis du Miniſtre & des Officiers de la Tréſorerie, on ne doute pas que le revenu public cette année n'excède 15,000,000 de liv. ſterlings.

La gazette de la Jamaïque, du 9 Juillet, annonce l'arrivée en cette iſle d'un bâtiment venu de Saint-Domingue dont le Capitaine avoit rapporté qu'un grand nombre de vaiſſeaux Garde-côtes croiſoient dans les parages de cette derniere iſle, & que les Commandans de ces vaiſſeaux faiſoient ſi bien leur devoir, que depuis ſon premier départ il avoit été pris ſix différentes fois. Il avoit ajouté que deux bâtimens Américains ayant une cargaiſon de ſucre & autres articles, avoient été pris à la hauteur du cap Tiburn.

Une lettre de New-Jerſey, en date du 23 Avril, annonce qu'Amboy a été déclaré port franc, & qu'il lui a été accordé une Chartre qui le fera jouir de très-grands priviléges, ſur leſquels les habitans du New-Jerſey fondent l'eſpoir de l'extenſion de leur commerce.

Le Congrès, diſent les lettres de New-Yorck, du 8 Juillet, a nommé M. *John Rutlege*,

Digitized by Google

lège, Ambaſſadeur des Etats-Unis auprès de la République de Hollande. S. E. M. W. *Livingſton* ayant refuſé ce poſte.

Lord *Sackville*, ſur lequel nous avons donné une notice détaillée, a ſouffert, avant de mourir, des douleurs d'entrailles très-aiguës, qu'on attribue aux diſſolvans dont il avoit fait un uſage trop fréquent contre la gravelle dont il étoit attaqué. Cet ancien Miniſtre a montré la plus tranquille fermeté à ſes derniers momens. Après avoir réglé ſes affaires domeſtiques, il appella ſa famille autour de lui, & lui fit ſes adieux. Il témoigna des regrets de laiſſer ſon fils dans un âge où il avoit beſoin des conſeils paternels; enſuite, il fit approcher de ſon lit M. *Cumberland*, Auteur dramatique très-connu, & lui dit: *J'ai éprouvé toutes les viciſſitudes d'une longue carrière; mais dans aucun inſtant de ma vie, je n'ai eu à me reprocher de faute; ſouvenez-vous de ces dernières paroles, & de l'état où vous m'avez vu, quand je les ai prononcées.* La fortune de Lord *Sackville* eſt dans le meilleur ordre. Sa terre de *Stoneland*, de 2000 l. ſt. de rente, paſſe à ſon neveu le Duc de Dorſet; le jeune Lord *Sackville* hérite de 7000 liv. ſt. de revenu, la part de ſes ſœurs & tous les legs payés.

Il n'eſt pas de tournures, ni d'inventions dont ne s'aviſent les Papiers de l'Oppoſition pour ridiculiſer la jeuneſſe de M. *Pitt*. Voici un exemple de la fertilité d'eſprit de ces ſatyriques.

Digitized by Google

Tout le monde, dit le *Général Advertiſſer*, s'accorde à louer les vertus de M. Pitt. Il ne joue, ni ne boit, ni ne ſe livre aux femmes, & tous ſes amuſemens ſont innocens. Quelque temps après l'ajournement de la Chambre des Communes, Lord Mulgrave étant allé rendre viſite à ce jeune Miniſtre, on l'introduiſit ſans formalités comme un intime, & il trouva dans l'antichambre M. Pitt & Lord Mahon ſe divertiſſant à faire des châteaux de cartes. Lord Mulgrave un peu ſurpris, dit ironiquement : « Je me flatte que je » ne dérange point vos plaiſirs. Non, du tout, » répondit M. Pitt, avec dignité, vous voyez » un grand homme qui, à l'exemple d'autres » grands hommes, a ſes fantaiſies dans les heures » de loiſir. Ariſtophane a repréſenté Socrate & » Chærephon meſurant le ſaut d'une puce de la » barbe de l'un à la barbe de l'autre, & vous » pouvez rapporter à l'Univers que vous avez vu » le Chancelier de l'Echiquier & ſon noble pa- » rent (Lord Mahon) bâtiſſant des maiſons de » cartes. »

FRANCE.

DE SAINT-CLOUD, le 11 Septembre.

La Cour a pris aujourd'hui le deuil, pour onze jours, à l'occaſion de la mort de l'Infant Don Louis, Frere du Roi d'Eſpagne.

DE PARIS, le 21 Septembre.

Mgr. le Dauphin & Mgr. le Duc de Berry ſont aujourd'hui convaleſcens de la petite-vérole qui leur a été inoculée; aucun accident n'a accompagné leur maladie, & cette opération a pleinement répondu aux eſpérances de la Famille Royale & aux vœux du Public.

Il eſt aſſez ſingulier que les Journaux, ou

Digitized by Google

dinairement très-empressés à faire l'apothéose des Gens de Lettres d'une certaine célébrité, & même à admettre à ces honneurs funebres des Musiciens, des Comédiens, des Danseurs, quelquefois même des illustres, à peine connus hors de leur Club, se soient accordés à garder un profond silence sur l'Abbé de Mably. Une seule Feuille périodique se joignit à nous, non pas, il est vrai, dans l'éloge de cet Ecrivain; mais pour lui consacrer, du moins, un de ces articles nécrologiques, prostitués depuis quelque tems à la médiocrité. Les bornes & la nature de ce Journal nous interdirent de rendre à la mémoire de M. l'Abbé de Mably, un hommage assez étendu pour suppléer au silence des autres Journalistes; mais un Anonyme a réparé l'outrage de ce silence, en livrant à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres la somme de 1200 liv. pour une Médaille d'or à décerner au meilleur éloge de la Vie & des Ouvrages de M. l'Abbé de Mably.

Le Mécanicien Espagnol dont nous annonçâmes le projet de traverser la Seine à pieds secs, a exécuté cette expérience à la Rapée, dans une enceinte de quelques toises. Il a glissé sur la surface de l'eau en avançant avec beaucoup de peine, de lenteur & de fatigues, au moyen d'une espece de sabots ou de piédestaux, composés vraisemblablement de liége, & garnis de cuirs. Des bâtons attachés aux talons du nouveau faiseur de miracles, ont fait soupçonner une planche de

Digitized by Google

liége entre deux eaux, destinée à le porter. Comme les sabots ont été renfermés, après l'expérience, dans une caisse à flot, les Spectateurs n'ont pu juger qu'imparfaitement de leur mécanisme.

Ce qui intéressera nos Lecteurs, plus que toutes ces prétendues inventions, dont on devroit être bien rassasié, ce sont les particularités que nous avons promises, touchant la vie privée du Duc Léopold de Brunswick.

Quoique l'entretien de ce Prince fût très-gai, jamais il ne se permettoit un mot qui pût blesser ou humilier quelqu'un. Quand il lui échappoit une expression à laquelle on pouvoit prêter de la malignité, sur le champ il alloit au-devant de l'interprétation, & fâché d'y avoir donné lieu, il ajoutoit constamment, *que cependant le particulier dont il venoit de parler, étoit un parfait honnête-homme.*

Ami des Sciences & des Arts, qu'il avoit acquis le droit de protéger en les cultivant, on le vit souvent, pendant son séjour à Dresde, passer plusieurs heures de suite dans la chaumiere de *Palisch*, ce Payſan Astronome, dont les lumieres ont étonné toute l'Allemagne. Non-seulement l'accès du Duc Léopold étoit ouvert en tout temps aux Professeurs de l'Université de Francfort-sur-l'Oder; mais il n'étoit pas rare que ces Savans fussent honorés de la visite d'un Prince, qui ne croyoit pas *déroger*, en montrant des égards pour le mérite, & chez qui l'orgueil

Digitized by Google

de la naissance n'avoit pas étouffé le respect dû aux distinctions qu'établissent entre les hommes & les talens & les vertus.

La porte de l'hôtel du Duc *Léopold* étoit ouverte à tous les malheureux : les importunités le fatiguoient souvent, sans jamais le rendre dur. Plus d'une fois il obligea des ingrats, sans se plaindre d'eux, sans regretter ses bienfaits, sans imputer au genre humain le crime de quelques mauvais cœurs.

Combien de fois, *Francfort* a vu ce Prince toujours ardent dans sa bienfaisance, aller de nuit visiter des malheureux & leur porter des secours ? Un soir, M. *Proxen*, Aumônier du Régiment du Prince, fut appellé fort tard chez la femme d'un soldat, pour baptiser trois enfans dont elle avoit accouché. Il retourne le lendemain chez cette mere indigente, & il apprend d'elle qu'un Officier généreux étoit venu lui promettre d'avoir soin de ses enfans : cet Officier étoit *Léopold* lui-même.

Très-avant dans la nuit, le Duc passoit devant une maison, & y entendit la voix plaintive d'une personne très-souffrante : il s'arrêta, ouvrit la porte, & vit une pauvre femme couchée sur la paille, dangereusement malade, & souffrant des douleurs inouies. Aussi-tôt, le Prince sort, sans se faire connoître, court lui-même éveiller le Médecin du Régiment, & l'envoie sur le champ à la malade, avec ordre de lui donner

Digitized by Google

tous les soulagemens possibles. C'est aux traits de ce genre qu'on reconnoît le véritable zèle, & la vraie chaleur d'humanité; elle ne réfléchit, ni ne calcule, ni ne temporise, ni ne croit acquitter sa dette avec des écus, ni ne commande froidement des domestiques pour exécuter une œuvre de miséricorde.

On a parlé en diverses Feuilles de l'établissement de l'Ecole de garnison, fondée par le Duc *Léopold;* mais ce qu'on n'a pas dit, c'est que ce Prince ayant fait construire à ses frais l'édifice de cette Ecole, son Architecte plaça sur la porte le chiffre de l'illustre Fondateur. *Effacez*, dit celui-ci, *& que mon nom ne paroisse ni sur les murs, ni en public.*

Modèle de toutes les vertus, *Maximilien-Léopold* l'étoit encore de la piété éclairée, de la piété tolérante, de la piété qui gémit des erreurs que les hommes ont ajouté à la Religion, de la piété qui ne voit point une ennemie dans les lumieres; mais qui s'en sert pour fortifier le respect & l'évidence des vérités essentielles de la Religion. Plusieurs fois, on a entendu dire au Duc *Léopold*, au milieu de quelques fanatiques d'incrédulité; *Que personne n'argumente contre la Providence & l'immortalité de l'ame, je ne puis m'en passer.* La veille du jour de sa mort héroïque, il s'entretint à table du sort de l'ame après la mort; il exprima son desir de savoir, si à cette

Digitized by Google

époque, *il conserveroit le sentiment & la volonté.* Hélas! ni lui, ni ses convives ne le supposoient touchant à l'heure où les incertitudes s'évanouissent, & où il alloit se présenter à la Divinité, avec 30 ans de vertus magnanimes & inaltérables.

Le Gouvernement ayant depuis quelques années porté un œil vigilant sur la fabrication du papier; cette branche d'industrie a fait de rapides progrès.

Il est à desirer, pour l'avantage général que les procédés qui y ont conduit soient connus de tous les fabricans pour leur éviter des tâtonnemens dispendieux. C'est ce qui engage les sieurs de Montgolfier, propriétaires de la Manufacture Royale d'Annonay, à inviter leurs confreres à y prendre connoissance tant des cylindres hollandois qu'ils ont établis avec le concours des Etats de Languedoc, que des manipulations qui ont assuré à leurs papiers la réputation dont ils jouissent.

» La Société patriotique Bretonne pro-» pose l'éloge de M. de la Chalotais. Ce prix qu'elle nomme *Académique*, n'est point » une médaille. L'Auteur couronné sera » proclamé Citoyen méritant dans le *Temple* » *de la Patrie*, & aura une place d'Asso-» Honoraire, semblable à celle de feu M. de » la Chalotais.

Nous avons rapporté l'exemple du Laboureur, Poëte & Philosophe des environs de Mayence, & celui de la Laitiere de Bristol qui compose des Ouvrages de Littérature: la France possede un phénomène d'un autre genre, ainsi qu'on nous l'apprend par une

Digitized by Google

lettre de St.-Martin de Fresney en Normandie, dont voici la substance.

Dans la Paroisse de S. Martin de Fresney, à une lieue de S. Pierre sur Dive, Généralité d'Alençon, est un paysan, nommé Jacques Mellion, qui ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant jamais fait que des seaux & des barils, s'est avisé de faire des horlogos, sans avoir d'autres maîtres ni principes que son goût & son imagination. Il vient de mettre au jour une piece d'horlogerie de son invention, qui attire les regards des curieux, & mérite l'estime des connoisseurs. Cette piece est une pendule à répétition, qu'il a parfaitement exécutée dans toutes les parties qui la composent. D'abord chaque heure s'annonce par un agréable carillon qu'on peut varier à son gré. On y voit figurer la Lune, qui développe successivement sa phase suivant son cours ordinaire; une figure lunaire, artistement placée, en marque régulièrement tous les accroissemens depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune, & de même son décroissement depuis la pleine jusqu'à la nouvelle. Comme l'artiste n'a rien négligé pour rendre son ouvrage parlant, cette Pendule marque régulièrement la date des jours de chaque mois par une troisieme aiguille qui n'acheve sa révolution qu'au bout de l'an sur une circonférence divisée en 365 parties égales. Le jour intercalaire des années bissextiles n'a point embarrassé l'Auteur; il a ingénieusement surmonté cette difficulté par le moyen d'un ressort, qui, sans y mettre la main, retarde l'aiguille d'un jour tous les quatre ans le 29 Février. Avec non moins de succès l'Auteur a joint à cette piece une figure de soleil qui marque exactement le cours ordinaire de cet astre, ses révolutions diurnes & annuelles, le change-

Digitized by Google

ment de son lever, ses ascensions, son déclin & son coucher, entièrement conforme dans ses mouvemens au cours périodique de cet astre; on le voit s'éloigner de l'équateur pour s'approcher & quitter successivement les tropiques, &, par une suite nécessaire, marquer successivement la différence des jours, leur accroissement ou leur diminution.

Peut-être que cette pendule n'est pas d'une nouvelle invention; peut-être aussi ne mériteroit-elle aucune considération, si elle sortoit des mains d'un Artiste élevé par des Maîtres, & instruit des principes de l'horlogerie; mais lorsqu'on fera attention que Jacques Mellion n'a jamais eu de principes, d'exemples, ni de Maîtres, & que dans la composition de sa Pendule il n'a eu pour tout guide que son génie, alors il est impossible de ne pas convenir que son ouvrage est à présent aussi surprenant, à son égard, qu'il l'auroit été à l'égard de tous autres, s'il eût paru dans le temps où l'art de l'horlogerie prit naissance.

Quoique le projet contenu dans la Lettre suivante soit si beau, qu'il en devient presqu'inexécutable, à cause des dépenses nécessaires, nous ne pouvons refuser aux instances de l'Auteur de donner une idée de la magnificence de son imagination. Il nous pardonnera seulement de supprimer de sa Lettre les complimens de félicitation qu'il reçut il y a 25 ans à ce sujet.

Permettez, Monsieur, qu'à l'occasion de l'annonce que vous venez de faire dans votre Journal de la prochaine démolition des maisons des Ponts de Paris, je me serve de la même voie, pour rappeller un plan que je donnai au mois

Digitized by Google

d'Octobre 1748, pour effectuer cette démolition, en faisant en même temps, & par la même dépense, une place sur le pont Notre-Dame, pour y mettre la statue de Louis XV, dont il étoit question alors; lequel plan fut inséré dans le Mercure de ce temps: & je vais succinctement le rapporter ici, sous votre bon plaisir, pour éviter d'y avoir recours.

1°. Abattre toutes les maisons du Pont-au-Change des quais Pelletier & de Gêvre & du Port S. Landri, & continuer le quai du Palais jusqu'à l'Isle S. Louis, & celui de la Megisserie jusqu'au Port-au-Bled.

2°. Reconstruire le Pont-Notre-Dame d'une largeur convenable, avec une pile ou masse de fondement au milieu, pour y poser la statue du Roi.

3°. Elever au bout-Nord de ce Pont, & dans l'étendue des quais de Gêvre & Pelletier, un Hôtel-de-Ville en deux parties, séparées par la perspective de la rue S. Martin, l'une destinée à recevoir la Cour lorsqu'elle honore Paris de sa présence, & à des salles pour les fêtes publiques, & l'autre partie aux Bureaux & logemens de la Ville & à des salles pour les payeurs des rentes.

4°. Construire parallélement à l'autre bout du Pont un corps de bâtiment semblable & dans le même dessin, pour des deux ne former qu'un ensemble, & le destiner à un Hôtel pour les Ambassadeurs à leur descente dans la Capitale.

5°. Conserver la pompe du pont sous une de ses arcades, & en transporter les réservoirs dans les pavillons de ces Hôtels pour leur utilité & la distribution ordinaire des eaux.

L'utile démolition résolue aujourd'hui, fut une des principales considérations qui empêcherent

Digitized by Google

l'exécution de mon plan, ainsi que celui pour le carrefour de Bussy où il avoit premiérement été décidé. Ne pourroit-on pas revenir à cette exécution, pour remplir le desir de la Nation entiere d'élever aussi un monument au Monarque auguste & bienfaisant qui la gouverne ? C'est donc dans cette vue, & qu'animé du même desir, j'ose encore le proposer, & vous prier, Messieurs, de vouloir bien, y coopérant, l'insérer de nouveau dans votre Ouvrage le plus prochain possible, & vous obligerez celui qui a l'honneur d'être.

LAIR, citoyen de la ville de Verneuil au Perche, abonné en société à votre Mercure.

Une Feuille publique rapporte en ces termes une querelle qui s'est élevée entre les paysans de Boasle près Meulan, & les ouvriers du sieur *Hégo*, occupé de reconnoître une mine de charbon de terre dans ce district. C'est un anonyme qui fait ce récit; peut-être que si les paysans avoient aussi des Journaux à leur ordre, le fait seroit présenté sous d'autres faces.

Le Dimanche 21 Août, trois de mes ouvriers crurent pouvoir participer à la danse villageoise qui a lieu ces jours de délassemens. Ils dansoient avec les femmes les plus âgées, lorsque les villageois vinrent les provoquer. Heureusement le sieur Hégo étoit présent, & comme il tient tous ces ouvriers dans la plus parfaite soumission; il leur ordonna de sortir du lieu de la danse & de le suivre. Il les ramena à leur logement, & leur défendit, pour prévenir toute altercation, de paroître ni dans la danse, ni dans le village, les jours de fêtes & les Dimanches. Mais quelques villageois turbulens ex-

Digitized by Google

citerent les autres à se réunir, & à tomber tous sur les premiers de ces pacifiques ouvriers qui se montreroient. Le malheur voulut que le nommé *Delfault*, âgé de plus de soixante-ans, & son fils, revenant de se promener d'un autre côté, approcherent par curiosité, du lieu de la danse. Aussi-tôt plus de vingt habitans armés de bâtons & d'échalats, tomberent sur ce vieillard. Son fils, sans aucune arme, ne put que couvrir son pere de son corps, en exposant sa vie pour sauver celle de son pere, que son âge mettoit hors d'état de se défendre.

On vint donner avis aux autres ouvriers qu'on assassinoit ces deux hommes. Ceux-ci coururent en chemise & sans armes à leurs secours. Le seul maître Charpentier se trouvoit avoir à la main sa canne ordinaire. Plus de cent paysans armés les assaillirent aussi-tôt en criant qu'il falloit assommer tous ces étrangers. Ceux-ci chercherent en vain à résister à cette troupe de furieux. Les femmes même excitoient les villageois, & lançoient des pierres. On vint heureusement avertir le sieur Hégo du danger où étoient ses ouvriers. Il sort, & le sieur *Duparc* lui-même croit devoir l'accompagner. Ils parviennent, après avoir couru eux-mêmes les plus grands dangers, à engager, par leur sollicitation, leur sang-froid & leur prudence, une partie des assaillans à cesser ces excès. Mais ils entendent au milieu des injures les plus attroces, comploter de venir tous les surprendre, lorsqu'ils seroient dans leurs fosses, & de les y lapider, parce qu'ils ne pourroient se défendre.

Ces précieux mineurs, tous gens sages, ont été reconduits griévement blessés dans leurs logemens. Le Chirurgien du lieu, qui a dressé procès-verbal de leur état, n'a pu s'empêcher

Digitized by Google

de déclarer qu'ils étoient hors d'état, pour longtems, de reprendre leurs travaux. Pas un villageois n'a été blessé, parce que ces gens doux ne cherchoient qu'à parer les coups de bâtons & assommoirs qui fondoient de toutes parts sur eux, & à sauver la vie au vieillard, qui, tombé sous les coups, n'attendoit plus, ainsi que son fils, que la mort.

Tels sont les effets de l'aversion qu'une ancienne habitude a entretenue parmi les villageois contre ceux qu'ils appellent étrangers. Tels sont les obstacles qu'ont à surmonter ceux qui veulent entreprendre des exploitations dans un lieu où ils ne sont pas connus. Le villageois, incapable de sentir qu'un pareil établissement doit nécessairement répandre l'argent & l'abondance dans le pays, multiplier les occasions utilement, est l'ennemi de tous ceux qu'il n'a pas vu naître. Qu'on dise ensuite que le villageois a la bonté, la franchise en partage!

Ces réflexions nous paroissent extrêmement déplacées, & il est absurde, pour ne rien dire de plus, d'accuser ainsi tous les habitans de la campagne, à propos de la violence de quelques manans; il faut croire que des mineurs se trouvent là pour le bien du pays; mais ils ont fait tant de mal en d'autres lieux, qu'on doit peu s'étonner de la malveillance des paysans.

L'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, propose les sujets suivans pour les Prix de 1786, 1787 & 1788.

Le sujet annoncé en 1782 pour le prix de 1785, étoit *d'exposer les principales révolutions*

Digitized by Google

que le commerce de Toulouse a essuyées, & les moyens de l'animer, de l'étendre, & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est, qui s'opposent à son activité & à ses progrès. Les vues d'utilité indiquées par cet énoncé n'ayant pas été remplies, l'Académie propose le même sujet pour 1788. Le prix sera de cent pistoles.

On fut informé par le Programme de 1783, que l'Académie propose le même sujet du prix qu'elle distribuera en 1786; *de déterminer les moyens de construire un pont de charpente de vingt-quatre pieds de voie, & d'un seul jet; c'est-à-dire, sans piles, sur une riviere de quatre cents cinquante pieds de largeur, dont les rives sont supérieures d'environ vingt-cinq pieds au niveau des eaux ordinaires.*

On a été également informé par le programme de 1784, qu'elle proposoit pour le prix de 1787.

1°. *D'indiquer dans les environs de Toulouse & dans l'étendue de deux ou trois lieues à la ronde une terre propre à fabriquer une poterie légere & peu coûteuse, qui résiste au feu, qui puisse servir aux divers besoins de la cuisine & du ménage, & aux opérations de l'Orfévrerie & de la Chymie.*

2°. *De proposer un vernis simple pour recouvrir la poterie destine aux usages domestiques, sans nul danger pour la santé.*

Quant au sujet pour le prix extraordinaire de 1783, que l'Académie proposa ensuite pour l'année 1785; savoir, *de déterminer les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit des sources éparses dans le territoire de cette ville, soit du fleuve qui baigne ses murs, pour fournir en tout tems dans les différens quartiers aux besoins domestiques, aux incendies & à l'arrosement des rues, des places, des quais & des promenades;* l'Acadé-

Digitized by Google

mie a eu la satisfaction de recevoir plusieurs Mémoires, entre lesquels le numéro 12, qui a pour devise : *A tous les cœurs bien nés que la patrie est chere !* & le numéro 15, dont la devise est : *Je suis le principal ornement des lieux qu'habite Flore*, ont fixé son attention. Mais comme les Auteurs n'ont pas entierement atteint le but que l'Administration & l'Académie se proposent, l'Académie remet le même sujet pour 1786, en avertissant que c'est pour la derniere fois.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts d'Amiens, dans sa séance publique du 25 Août a partagé le prix de 500 liv. fondé par le sieur de la Tour, premier Peintre du Roi, citoyen de Saint-Quentin, pour la belle action d'humanité ou la découverte la plus utile faite dans le cours de l'année par un habitant de la Province, entre les nommés Jean-Baptiste Desmarest & Warin, dit Mongros, qui le 11 Juillet dernier retirerent de l'eau, au péril de leur vie, deux personnes qui y étoient tombées avec une charette, qui, s'étant renversée sur eux, leur servoit pour ainsi dire de cage; Desmarest qui a eu la plus grosse portion du Prix, en a donné 60 liv. à celui qu'il avoit sauvé, pour l'aider à acheter un cheval, qui remplacera celui qu'il avoit perdu.

L'Académie a remis à l'année prochaine le Prix fondé par le Duc de Charost, sur cette question : Quel est le moyen le plus simple & le moins dispendieux de prévenir & d'éviter dans la généralité d'Amiens les incendies dans la campagne, & en même temps le plus analogue aux productions du sol, à la position actuelle des villages & des bâtimens qui les composent, aux matieres communes propres à la construction, à la forme nouvelle dont les logemens personnels,

Digitized by Google

granges & étables peuvent être susceptibles, & enfin au secours de l'autorité & de la bienfaisance ? Ce Prix sera double & de la valeur de 1200 liv. L'Académie en donnera un autre de 300, fondé par l'Intendant de la province, au meilleur Discours, dans lequel on indiquera les causes du bled noir ou charbonné, & les moyens les plus sûrs & les moins dispendieux de prévenir & de guérir cette maladie. Le sujet du prix de l'éloquence est l'Eloge du sieur d'Orléans de la Motte, Evêque d'Amiens. En 1787, elle donnera un Prix de 600 liv. fondé par le Duc de Charost, sur ce sujet : 1°. Quelle est ordinairement dans la généralité d'Amiens, la proportion entre les terres labourables & les prés, soit naturels, soit artificiels, d'une même exploitation ? 2°. Ne seroit-il pas avantageux qu'il y eût plus de prés dans chaque exploitation ? 3°. Quels en seroient les avantages ? N'en résulteroit-il pas une plus grande aisance pour les campagnes ? 4°. N'est-ce pas au défaut d'une juste proportion qu'on doit attribuer le peu d'aisance des Cultivateurs dans les provinces abondantes en bled ? 5°. Quel seroit le moyen d'encourager dans cette généralité le rétablissement de cette proportion ? 6°. Quel seroit en particulier le moyen de favoriser la multiplication des prairies artificielles ? 7°. Quelles sont les prairies artificielles connues dans la généralité d'Amiens, & celles que l'on pourroit y introduire ? Les Mémoires seront adressés francs de port, ou sous le couvert de l'Intendant de la Picardie, au sieur Gossart, Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens.

S. M. a bien voulu accorder, le 20 Mai dernier, un Brevet de Conseiller d'Etat au sieur Couturier de Fourroue, Procureur du

Digitized by Google

Roi au Présidial de Guéret, en considération des services par lui rendus, par ses ancêtres & par sa famille.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont : 47, 27, 19, 15, & 44.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 19 Septembre.

Les chefs de l'Administration en Hollande se sont allarmés des mouvemens militaires qui continuent dans nos Provinces. On a ordonné de la Haye des changemens en diverses garnisons. Le Régiment d'Orange-Nassau, & celui de Schmidt-Grisons sont partis de Maëstricht pour se rendre à Breda. D'autres détachemens vont à Heusden, & doivent servir à couvrir la ligne. 108 chevaux des troupes légeres de Salm partent pour l'isle de Cadsand, dans la Flandre Hollandoise.

L'article débattu qui occasionne, dit-on, ces apparences hostiles, n'est pas tant celui de 6 millions de florins pour la rédemption de Maëstricht & du pays d'Outremeuse, que les indemnités exigées par la Cour de Vienne, soit pour le dégât causé par les inondations, soit par les frais immenses des préparatifs & de la marche des troupes. On prétend que ces accessoires additionnés à la

Digitized by Google

somme principale, forment un capital de 30 millions de florins. On crioit en Hollande contre un sacrifice de huit millions, que seroit-ce donc, s'il falloit s'épuiser à en débourser 30? Que cette répétition soit vraie ou fausse, on attend avec effroi dans toute l'étendue des Provinces-Unies la décision finale de ce différend, décision dont l'influence peut être terrible dans l'intérieur de la République.

Le trouble s'y accroît & s'y propage de jour en jour. Une scene qui s'est passée à la Haye, le 4 de ce mois, a augmenté les inquiétudes, & donné lieu aux mesures les plus extraordinaires. Comme on ne peut donner aucune créance aux Gazettes ou vénales, ou emportées par l'esprit de parti jusqu'à la frénésie, nous rapporterons ce qu'on nous mande de cet incident, sans en garantir tous les détails.

Quelques-uns des membres des corps francs des villes voisines de la Haye, étant venus à la parade de la garnison, l'uniforme de l'un d'entre eux lui attira la risée de la populace, & des insultes. Ne se sentant point les plus forts, ils voulurent se retirer; le passage étoit fermé, & le plus ardent tira l'épée pour se faire jour. Ce mouvement irrita la canaille, qui tomba à coups de bâton sur ces volontaires, forcés de se réfugier dans une maison voisine. Lorsqu'ils en sortirent, le peuple les accabla d'injures, les empêcha de regagner leur barque, & le Drossard de la Cour de justice étant intervenu pour leur faciliter le passage, il fut obligé de mettre l'épée à la

Digitized by Google

main & de conduire les martyrs dans une auberge, à la sûreté de laquelle veilla un détachement de troupes. Une douzaine de personnes furent blessées dans ce tumulte.

Les Etats de Hollande ont rendu une publication contre les attroupemens, tumultes, disputes injurieuses, voies de fait, contraires à la tranquillité publique, en menaçant de peines capitales les violateurs de l'ordre, & tous ceux qui conniveroient par argent, par promesses ou autrement, à de nouveaux désordres. Les vitres de quelques maisons ayant été brisées la nuit du 8 au 9, les *Committer de Raden*, ont promis 7000 florins aux dénonciateurs des coupables.

Outre ces précautions d'étiquette, on a doublé les gardes & les patrouilles. On a posté des détachemens aux environs des lieux les plus menacés par la multitude; & le Général Sandoz, Officier Suisse très-considéré, a été nommé par les Etats de Hollande, Commandant spécial de la garnison de la Haye, & chargé de veiller à la sûreté des Membres du Souverain. Le *Committer de Raden*, soit le College des Conseillers-Députés, est investi du droit de commander le Commandant, & le Grand-Pensionnaire doit représenter le College en son absence. Par cet arrangement, M. Sandoz est substitué au Stathouder, dont l'autorité n'avoit pas encore reçu une atteinte aussi profonde. On débite que ce Prince a protesté contre cette résolution, ainsi que l'Or-

Digitized by Google

dre Equeſtre ; dix-huit voix ont concouru à la ſanctionner.

Le Conſeil d'Etat s'eſt aſſemblé extraordinairement & à l'improviſte à la Haye, le 10 de ce mois, le Stathouder aſſiſtant à la délibération. On attribue cette ſéance qui a duré cinq heures à quelques nouveaux incidens militaires dans les Pays-Bas.

En effet les troupes Impériales ſe ſont raſſemblées près d'Anvers, où eſt leur quartier général, & le Duc de Saxe-Teſchen eſt parti pour en prendre le commandement. Il eſt très-vrai que le Régiment de Migazzi a quitté Fribourg, & qu'on l'attend ici, avec les Croates & les Waraſdins. Au moment où la garniſon de Mons ſortit pendant la nuit pour ſe rendre à Anvers, on répandit que nos troupes alloient entrer dans la Gueldre Pruſſienne, dans le Duché de Juliers, & s'emparer de Veſel. Citer ces rumeurs, c'eſt prouver qu'on ignore encore la deſtination des troupes raſſemblées.

Le 15 de ce mois, le Stathoudes a quitté la Haye pour ſe rendre à Breda, après avoir communiqué ſon voyage à LL. HH. PP. Le même jour, la Princeſſe d'Orange & ſes enfans ſe ſont embarqués pour la Friſe.

Paragraphes extraits des Papiers Anglois & autres.

On raconte que l'Empereur lui-même a dit au Comte de Brigido, au moment que ce Sei-

Digitized by Google

gneur prenoit congé de S. M. pour retourner à Lemberg : « J'étois dans l'intention d'aller vous » voir encore cette année ; mais les circonstan- » ces, *qui sont tout-à-fait changées*, ne me le per- » mettent pas. »

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

Cet Ouvrage dont M. Mars, Avocat au Parlement de Paris, est l'Auteur, paroît tous les Jeudis sans interruption. Chaque feuille est composée de différens articles. On y trouve, 1°. des notices de causes civiles & criminelles de tous les Parlemens avec les Jugemens qui les ont décidées. 2°. des exposés de questions. 3°. les réponses à ces mêmes questions. 4°. des dissertations sur des points de Droit, d'Ordonnances ou de Coutumes. 5°. l'indication sommaire des Mémoires & Plaidoyers d'Avocats. 6°. l'Annonce & l'objet des livres de Droit, de Jurisprudence, de ceux qui traitent de l'Eloquence en général & de celle du Barreau en particulier. 7°. cette Gazette annonce aussi avec exactitude les Arrêts & Déclarations du Roi, les Arrêts du Parlement & autres Cours Souveraines ; les Sentences de Police ; en un mot, les Jugemens notables de toutes les Juridictions, & tout ce qui fait loi ou réglement dans le Royaume. 8°. on remarque souvent aussi dans ce Recueil un article de Législation étrangere. 9°. on y trouve les événemens, ou ce que l'on peut appeller les nouvelles des Tribunaux. On apperçoit, d'après cet exposé, que l'Ouvrage de M. Mars est très-varié, & qu'il est d'une utilité indispensable aux Magistrats, aux Jurisconsultes, aux Procureurs, aux Notaires, aux chefs des

Digitized by Google

Communautés ; en un mot, à tous ceux qui se mêlent de conduire les affaires des autres.

PARLEMENT DE PARIS.

Grand'Chambre.

Instance entre le sieur Le Sergent de Lillette, —— & Jean-Vincent René, Régisseur général des Domaines du Roi. —— Question d'aubaine & de deshérence, élevée dans la succession d'un Autrichien.

A qui, du Seigneur, soit Haut-Justicier, soit Vicomtier, ou du Domaine du Roi, doivent appartenir les immeubles délaissés en Artois, par un Autrichien décédé dans la Flandre Autrichienne, sans héritiers, soit que l'on considere sa succession comme déshérance ou commme aubaine ? Cette question intéressoit également tous les Seigneurs du Royaume, parce qu'indépendamment des dispositions particulieres de la Coutume d'Artois, qui ne connoît pas l'exercice du droit d'aubaine, la décision paroît devoir être la même pour tous les biens possédés en France par les sujets d'une Puissance à l'égard de laquelle le Roi a renoncé au droit d'aubaine. —— L'Arrêt rendu dans cette affaire l'a décidée en faveur du Seigneur, & paroît avoir été déterminé par le moyen décisif qu'en Artois l'aubaine n'a point lieu, & que la déshérence appartient au Seigneur. —— Le sieur Tilgat, Prêtre, né à Ostende dans la Flandre Autrichienne, est décédé dans la ville d'Ypres, en 1762. Comme Autrichien, il jouissoit en France de tous les droits accordés à cette nation par nos Souverains ; ainsi il pouvoit y posse-

Digitized by Google

der des biens comme citoyen François : aussi étoit-il propriétaire de 14 mesures de terre en fief, situées en Artois, dans la mouvance du fief vicomtier de Moncove, dont le sieur Sergent de Lillette est Seigneur. Le sieur Tilgat est mort sans laisser d'héritiers ; sa succession, par conséquent, s'est trouvée ouverte à titre de déshérence. La Coutume d'Artois prononce la réunion à la table du Seigneur, des héritages vacans par déshérence ; l'article est ainsi conçu : « Si les héritages ne sont point relevés & droitures en dedans les jours pour ce introduits ; savoir, le fief » en dedans, 40 jours, & les cotteries en dedans, 7 jours, *ils reviennent de plein droit à la table du Seigneur* dont ils sont tenus, qui a » droit de régaler, prendre & appliquer à son » profit les profits d'iceux. » A ce titre, au décès du sieur Tilgat, le Seigneur de Moncove auroit dû entrer en possession de 14 mesures de terres ; mais ayant ignoré le décès, des particuliers s'étoient emparés des biens. —— Le sieur de Lillette, instruit de l'invasion quelques années après, a commencé par faire saisir l'héritage, par exploit du 3 Juin 1760, ensuite a fait assigner les détenteurs pour voir décréter la saisie & prononcer la réunion. En effet, une Sentence du Bureau des Finances de Lille, a ordonné que le fief seroit & demeureroit réuni au domaine de Moncove, pour, par le Seigneur, en jouir conformément à la Coutume —— Mais le sieur de Beauvois, Receveur des Domaines de Flandre, instruit aussi de la déshérence de la succession du sieur Tilgat, présenta, le premier Août 1776, au Bureau des Finances de Lille, une Requête par laquelle il exposa que le sieur Tilgat étant mort sans héritiers, ses immeubles appartenoient au Roi à titre de desbérence, & demanda permission de faire

Digitized by Google

assigner le sieur de Lillette, pour être condamné à les lui abandonner. — Le sieur de Lillette s'est présenté sur l'assignation qui lui a été donnée, & a soutenu que la succession lui étoit dévolue, aux termes de la Coutume d'Artois. — Le Receveur du Domaine a insisté dans sa demande, & prétendu que le sieur Tilgat n'étant pas né François, le Roi auroit pu réclamer la succession à titre d'aubaine; mais que comme ce droit n'avoit pas lieu contre les Autrichiens, qui sont considérés comme regnicoles en France, le sieur Tilgat devoit être regardé comme sujet du Roi, & sa succession dévolue au Souverain, à titre de déshérence — En cet état, les Receveurs généraux du Domaine ayant été supprimés, Vincent René, Régisseur, a repris la contestation, à la diligence de son Directeur à Lille, & l'a instruit dans le même système de simple déshérence; il a ajouté seulement que le Roi avoit un titre particulier pour y prétendre, en ce qu'il étoit Seigneur Haut-Justicier du territoire, & que, quelque fût la disposition de la Coutume, le Roi n'y étoit pas soumis — Le sieur Sergent de Lillette a soutenu qu'en Artois les biens vacans par déshérence, ainsi que les épaves appartenoient au Seigneur Vicomtier, & même aux simples Seigneurs directs & immédiats, & que la Coutume exerçoit son empire sur le Roi comme sur tout autre. En cet état, Sentence du Bureau des Finances de Lille, du 30 Mars 1781, qui a adjugé au Régisseur ses fins & conclusions, avec dépens. — Le sieur de Lillette en a interjetté appel en la Cour. L'Arrêt rendu le 6 Juillet 1784, a mis l'appellation & ce au néant; émendant, décharge le sieur de Lillette des condamnations contre lui prononcées, a débouté le Régisseur du Domaine de toutes ses demandes, & l'a condamné aux dépens.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 3 1 1938

Digitized by Google